TRAITÉ
DE
MATIÈRE MÉDICALE

SECONDE PARTIE.

DES MÉDICAMENS.

J'ai divisé ce Traité en deux parties, dont l'une a pour objet les Alimens, et l'autre les Médicamens: après avoir rempli le mieux qu'il m'a été possible le premier objet, je vais m'occuper du second.

J'ai tâché d'expliquer plus haut la différence de ces deux sujets: je conviens que plusieurs des substances comprises dans chacune de ces parties ne devroient pas, à proprement parler, être distinguées, parce qu'il arrive quelquefois que la même substance appartient aux deux sujets: néanmoins je prétends, contre l'usage adopté par ceux qui ont écrit sur la Matière médicale, que l'on doit considérer ces mêmes substances sous différens points de vue, c'est-à-dire, comme alimens ou comme médicamens, et s'en occuper séparément, pour éviter de distraire l'attention du lecteur, en lui présentant différens objets en même temps.

C'est pourquoi l'on trouvera dans cette seconde Partie plusieurs substances sous le titre de *Médicamens*, dont j'ai déjà parlé comme *Alimens*: cela étoit nécessaire, suivant le plan que j'ai adopté, et je crois que l'on en reconnoîtra l'utilité.

J'ai tâché de déterminer plus haut quel étoit l'ordre le plus convenable pour traiter des Médicamens; j'ai en conséquence donné une Table qui explique entiérement le plan que j'ai adopté; et je vais, pour suivre ce plan, parler d'abord des *Astringens*.

CHAPITRE PREMIER.

Des Astringens.

Les astringens sont des substances qui, étant appliquées sur le corps humain, produisent une contraction et une condensation des solides mols, et en augmentent en conséquence la densité et la force de cohésion. Si l'on applique ces astringens sur des fibres longitudinales, ces dernières se contractent suivant leur longueur; mais si on les applique sur des fibres circulaires, ils diminuent le diamètre des vaisseaux ou des cavités que ces fibres environnent.

La puissance dont jouissent en général les astringens de condenser les solides, est évidente, par l'usage que l'on en fait communément pour tanner le cuir.

Leur action est aussi prouvée par la vertu antiseptique dont ils jouissent; cette vertu paroît dépendre de ce qu'ils conservent la solidité et la cohésion des substances animales sur lesquelles on les applique beaucoup plus long-temps qu'on ne pourroit le faire sans le secours des astringens.

L'on ne voit pas évidemment comment les astringens produisent la contraction des parties solides des animaux. Il ne paroît pas que ce soit en introduisant une matière dans leur substance; et dans quelques cas il semble que c'est plutôt en absorbant et enlevant leurs parties fluides. Lorsque les substances, telles que les acides et l'alco-

hol, sont de nature à coaguler les fluides du corps humain, il est aisé de comprendre comment la même substance peut condenser et contracter les solides formés des mêmes fluides que ces matières coagulent: il ne paroît pas néanmoins que les autres astringens dépourvus d'acidité, agissent de la même manière; et l'on doit rapporter leur action à une attraction qui a lieu entre ces astringens et les particules du solide animal.

En formant une table des médicamens fondée sur leurs différentes manières d'agir sur le corps humain, il m'a paru convenable de les distinguer suivant qu'ils agissent sur le solide simple, qui est absolument de la même nature dans le cadavre que dans le corps vivant, ou suivant qu'ils agissent sur les solides sensibles et propres au mouvement, dont les qualités et les puissances n'existent que dans le corps vivant: cette distinction sera souvent nécessaire et utile; mais je ne pourrai la suivre par-tout; car dans le cas où les médicamens agissent en même temps sur le solide simple et sur le solide vivant, il n'est pas possible de considérer séparément leur manière d'agir.

C'est ce qui a lieu relativement à l'objet dont nous nous occupons; car les astringens agissent souvent sur les deux espèces de solides dont je viens de parler. Il est vrai qu'on ne l'a pas toujours observé: l'on croit communément que les astringens agissent davantage sur le solide simple que sur le solide vivant, et qu'en conséquence ils agissent presque uniquement sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement. Un médecin très-habile s'exprime de la manière suivante, en écrivant sur l'hémorrhagie: « je ne compte pas » beaucoup sur l'usage des astringens internes, » parce qu'il ne me paroît pas vraisemblable, d'a-

» près le raisonnement, qu'ils puissent être d'au-
» cune utilité; et je suis convaincu par l'expérien-
» ce qu'ils ne le sont jamais, excepté peut-être
» dans les hémorrhagies des premières voies ».
HEBERDEN, dans *les Med. Trans.* v. II, p. 432.
Je ne puis néanmoins régarder cette opinion comme vraie: le resserrement et la constriction de l'intérieur de la bouche, et de la gorge que produisent les astringens appliqués en petite quantité sur une petite portion de la langue, me paroissent démontrer que les astringens agissent sur les nerfs sentans, et qu'en conséquence leurs effets peuvent se communiquer d'une partie du corps à d'autres fort éloignées. Il me paroît évident que l'on peut tirer la même conclusion de ce que les astringens reçus dans l'estomac manifestent si promptement leurs effets dans d'autres parties du corps, que l'on ne peut guère supposer qu'ils aient passé au-delà de l'estomac: l'on doit en conséquence attribuer les effets subits qu'ils produisent sur les parties éloignées à une puissance astringente qui se communique de l'estomac à ces parties.

L'on peut objecter que la substance astringente est, dans quelques cas, portée plus loin que l'estomac, et qu'elle est entraînée dans le cours de la circulation: mais il faut observer que dans la plupart de ces cas la quantité de matière qui passe dans les secondes voies est si petite, qu'il est évident que quand elle est répandue dans la masse du sang, et également distribuée dans les différentes parties du corps, la portion qui est appliquée sur une partie ne peut être assez considérable pour y produire aucun effet; les effets qui en résultent doivent en conséquence être attribués à l'action générale du medicament sur l'estomac. Toute cette doctrine, et sur-tout la propagation de

la puissance astringente de l'estomac aux autres parties, est fortement prouvée par les effets de quelques-uns des astringens les plus simples, qui, très peu de temps après être reçus dans l'estomac, préviennent le retour de la fièvre intermittente, ce qui indique une action très-générale sur les parties éloignées.

Il est en conséquence reconnu que les astringens agissent sur les fibres motrices de même que sur le solide simple; d'où il est aisé de concevoir que l'on doit attribuer à l'action qu'ils exercent sur les premières leurs effets les plus considérables sur le corps humain. En contractant les fibres motrices, et en augmentant leur force de cohésion, ils doivent aussi augmenter leur contractilité, ou ce que j'appelle leur ton; c'est pourquoi on les désigne souvent avec convenance sous le nom de toniques; et les noms de fortifians et de corroborans leur conviennent aussi assez par la même raison: je les considérerai plus amplement par la suite sous ces titres.

L'on a porté différens jugemens sur les substances astringentes, et l'on suppose généralement qu'elles sont composées d'acide et de terre. Ces principes paroissent évidemment entrer dans la composition des astringens dont le goût est acerbe; et ce qui confirme cette hypothèse, c'est que la qualité astringente peut résulter d'une certaine combinaison d'acide et de terre, comme on le voit dans l'alun. Il ne faut pas néanmoins en conclure que cette proposition soit générale; car il y a beaucoup de cas où la combinaison d'acide et de terre produit une matière très-peu astringente, comme il arrive dans le cas où les acides sont unis avec des terres calcaires; il y a même un cas, qui est celui de la magnésie blanche, où l'acide uni à

une terre absorbante produit une substance purgative. L'on ne peut donc pas admettre cette proposition générale, que les astringens sont formés par une combinaison d'acide et de terre. La présence de l'acide n'est nullement évidente dans la plus grande partie des végétaux astringens, et il est certain que dans la plupart la quantité d'acide n'est pas suffisante pour saturer les parties terrestres ou autres qui entrent dans leur composition; car toute la substance des astringens paroît être un absorbant puissant capable d'enlever les acides aux autres substances auxquelles ils sont unis, comme nous allons le prouver.

Cela me porte à dire de quelle manière on peut reconnoître que certains corps possedent une qualité astringente.

Premiérement, on ne la reconnoît jamais mieux que par les effets qu'ils produisent sur le corps humain, c'est-à-dire, par le goût qu'ils impriment dans la bouche: non-seulement ces corps occasionnent un sentiment de constriction dans les parties qu'ils touchent immédiatement, mais même dans toute la surface interne de la bouche et de l'arrière-bouche: ce sentiment de constriction varie suivant les différentes substances; et je pense que son degré peut être regardé comme une marque de la puissance astringente que ces substances peuvent exercer dans l'estomac ou d'autres parties du corps.

Secondement, l'on découvre que les corps jovissent d'une qualité astringente, en en mettant dans une dissolution de vitriol vert, à laquelle ils donnent une couleur noire. Je pense que cela est dû à ce que les astringens enlèvent l'acide vitriolique qui étoit uni au fer; c'est pourquoi le dernier se précipite sous forme de poudre noire. Je n'insi-

sterai pas davantage sur la théorie de cette opération; mais je vais tâcher d'en faire l'application à l'obiet dont il s'agit.

Les expériences prouvent que les astringens noircissent plus promptement la dissolution de vitriol, et qu'ils produisent une couleur noire plus foncée, en proportion des autres marques d'astriction qu'ils donnent; l'on peut par conséquent faire usage de cette expérience pour déterminer le degré de la vertu astringente des différentes substances. C'est pourquoi le savant BERGIUS a donné, dans son nouveau Traité de matière médicale, les expériences qu'il a faites sur presque chaque substance végétale avec la dissolution de vitriol vert, et j'ai tout lieu de croire que ses expériences ont été faites avec exactitude, et fidellement décrites. Je crois qu'il en résulte que la puissance astringente est, comme je viens de le dire, proportionnée à la promptitude avec laquelle ces substances donnent la couleur noire, et au degré de cette couleur. Ce savant nous indique par ce moyen quelles sont les substances les plus astringentes, et de même quelles sont les plus foibles entre celles que l'on a autrefois fait entrer sans examen dans la liste des astringens; et je ferai usage par la suite de ses expériences, pour déterminer la vertu astringente des substances particulières.

Néanmoins, avant de m'occuper de cet objet, je crois convenable d'observer que toute substance qui donne une couleur noire à la solution de vitriol vert, ne doit pas être considérée comme astringente; car il est possible qu'il se trouve une petite portion de matière astringente dans des substances où domine réellement une matière d'une qualité contraire; l'on ne peut en avoir de plus

forte preuve que la mauve, dont le jus donne une couleur noire; et il paroît, d'après les expériences de BERGIUS, que la même chose arrive à plusieurs autres végétaux que l'on n'a jamais considéré, et que l'on ne peut considérer comme astringens.

Il faut observer en second lieu que certains astringens qui donnent d'ailleurs des preuves de leur vertu astringente, ne noircissent point la dissolution de vitriol, ou la noircissent peu en proportion de leur vertu astringente. Nous en avons pour preuve le suc de coing, et quelques autres substances acerbes; cela est probablement dû à ce que la matière astringente de ces substances est déjà saturée d'acide.

Il me reste à examiner le jugement que l'on doit porter sur la nature des végétaux, d'après les différentes couleurs qu'ils donnent à la dissolution de vitriol.

Les effets généraux des astringens sur le corps humain sont indiqués plus haut dans la définition que j'en ai donnée; mais je vais dire quels sont les différens états du corps, ou plutôt les maladies où ce genre de remèdes convient.

On peut les regarder comme utiles dans tous les cas de foiblesse générale; et dans l'état appellé cachexie, qui constitue communément le commencement de l'hydropisie, l'on a souvent employé avec beaucoup de succès, les préparations de fer formées d'une combinaison d'acide avec ce métal; mais je ne connois pas d'autre astringent simple qui ait été mis en usage avec avantage dans le même cas. Il y a un cas où les astringens dissipent, d'une menière très-remarquable, l'atonie du système, et ce cas est celui des fièvres intermittentes. J'ai démontré dans un autre endroit (dans

mes *Elémens de Médecine-pratique*), que le retour du paroxysme des fièvres intermittentes dépendoit du retour de l'état d'atonie du systême, et que l'on prévenoit le paroxysme par les différens moyens propres à prévenir le retour de cette atonie; et des expériences souvent réitérées ont prouvé la vertu des astringens à cet égard. Il est vrai que, pour remplir même cette indication, on augmente beaucaup leur vertu tonique, en les combinant avec les amers, comme nous l'expliquerons dans un autre endroit; mais comme les astringens les plus simples suffisent fréquemment dans ce cas, cela n'empêche pas de reconnoître que les astringens seuls peuvent augmenter le ton des fibres motrices de tout le corps.

Les astringens passent pour être spécialement utiles pour arrêter les évacuations excessives, entre lesquelles les hémorrhagies ou les évacuations de sang rouge tiennent le premier rang; je ne doute nullement qu' ils ne conviennent pour remplir cette indication, et qu' ils n' y soient réellement utiles; mais je suis obligé d'avouer que jamais je n'ai été plus souvent trompé dans mes espérances dans la pratique, que quand j'ai fait usage des astringens contre l' hémorrhagie. J'attribue ce défaut de succès à ce que les astringens reçus dans l'estomac augmentent un peu le ton de tout le systême, mais ne sont pas assez puissans pour produire dans les parties éloignées une constriction suffisante pour vaincre l'accélération du mouvement du sang dans les vaisseaux: néanmoins je ne puis assurer cela que pour certains astringens seulement; car je conviens qu'il y en a différentes espèces dont les effets se propagent plus ou moins de l'estomac aux parties éloi-

gnées, et je tâcherai de les faire connoître, en parlant des astringens en particulier.

Je crois convenable d'observer à ce sujet que les différens effets des astringens dépendent de la nature de l'hémorrhagie pour laquelle on en fait usage. Les hémorrhagies peuvent dépendre de l'action augmentée des vaisseaux qui détermine leurs extrémités à s'ouvrir ou à se rompre, ou la même maladie peut dépendre de la perte de ton des extrémités des vaisseaux sanguins, qui leur permet de s'ouvrir sans que l'action des vaisseaux soit augmentée, uniquement par l'action ordinaire, ou même moindre que de coutume, du sang qui y circule. Les effets des astringens doivent différer dan ces deux espèces d'hémorrhagies: dans la première, non-seulement ils ne produisent aucun effet, mais ils peuvent même nuire effectivement en augmentant le ton et l'action des vaisseaux; ils ne conviennent proprement, et ne peuvent être utiles que dans le dernier cas, comme on pourra le concevoir mieux, d'après la doctrine de la ménorrhagie, que j'ai exposée dans mes *Elémens de médecine-pratique*.

L'on fait aussi usage des astringens pour arrêter les évacuations séreuses excessives, et on les donne en conséquence dans la diarrhée: leur efficacité est évidente dans ce cas; et il est aisé d'en rendre raison, en ce qu'ils agissent immédiatement sur les parties affectées; mais il est absolument nécessaire de faire connoître ici une erreur qui se trouve très-généralement dans les auteurs de matière médicale, relativement aux vertus et à la puissance des astringens. Ils regardent en général les astringens comme également convenables dans la dirarrhée et la dyssenterie; mais je soutiens que ces deux maladies sont fort différentes entre elles;

car la diarrhée consiste dans l'évacuation augmentée des pores exhalans et excrétoires de la surface interne des intestins; et l'application immédiate des astringens peut arrêter cette évacuation: la dyssenterie dépend au contraire de l'augmentation de constriction dans une portion considérable du canal intestinal, et les astringens doivent augmenter cette constriction. Cela est aujourd'hui parfaitement reconnu, et les médecins ont très-généralement observé que les astringens étoient non-seulement sans efficacité, mais même très-nuisibles dans la dyssenterie; nous croyons en conséquence pouvoir assurer que c'est une erreur pernicieuse d'indiquer les astringens comme également adaptés aux deux maladies.

L'on prétend que les astringens conviennent non-seulement pour arrêter la diarrhée, mais même les autres évacuations séreuses; je suis néamoins obligé de dire que j'ai été aussi souvent trompé à cet égard dans la pratique que dans le cas d'hémorrhagie; et je pense, par la même raison, que les effets des astringens intsoduits dans l'estomac ne se propagent pas assez puissamment aux parties éloignées pour produire la constriction que l'on en attend, comme j'ai eu occasion de l'observer dans la *leucorrhée* ou les fleurs blanches. Les auteurs de matière médicale ont recommandé quarante remèdes différens pour la guérison de cette maladie; mais j'ai quarante fois remarqué qu'aucun de ces remèdes n'y avoit été d'aucune utilité.

Je pense que la plupart des médecins ont eu occasion d'observer le même défaut d'efficacité des astringens internes dans les cas de gonorrhées simples ou d'évacuations séreuses du canal de l'urètre chez les hommes, et ils doivent en conséquence convenir avec moi que les auteurs de Matière mé-

dicale ont trop facilement attribué des vertus aux astringens dans ces maladies. J'examinerai par la suite jusqu'à quel point on doit distinguer l'action des différens astringens dans ces cas.

L'on pourroit supposer qu'il y a une analogie entre les cas d'évacuations séreuses augmentées et l'écoulement excessif de fluide séreux que rendent les ulcères, et que l'on pourroit en conséquence employer comme remède, dans ce dernier cas, les astringens internes. Je crois cette supposition bien fondée; mais il me paroît qu'alors les bons effets des astringens dépendent moins de la constriction qu'ils exercent sur les extrémités des vaisseaux qui versent les fluides, que du rétablissement du ton, et peut-être même de l'état inflammatoire des vaisseaux, nécessaire pour produire un pus louable.

En parlant des effets généraux des astringens, je ne dois pas omettre la vertu singulière dont ils jouissent de modérer les symptomes que produit la présence du calcul dans les voies urinaires. Entre les dissertations de DE HEUCHER, autrefois professeur à Wittemberg, l'on en trouve une sous le titre de *Calculus per Adstringentia pellendus*, où il prouve que presque de tout temps les médecins les plus célèbres ont employé les astringens contre la pierre; il tâche de démontrer qu'on a recommandé ces remèdes pour favoriser la sortie des calculs; je présume que dans les cas où ils ont paru réussir, l'on a cru que le matière du calcul sortoit, parce que le malade étoit soulagé des symptomes qu'il ressentoit: mais l'on sait aujourd'hui que ces symptomes peuvent être modérés sans que la pierre se dissolve ou sorte. Entre les preuves que j'en pourrois donner, je choisirai l'usage des feuilles de raisin d'ours, que je crois astringentes, non seulement d'après les expériences que HAEN

a faites sur les remèdes qui peuvent agir de cette manière, mais même d'après les miennes propres. J'ai remarqué que ces feuilles, qui sont évidemment un puissant astringent, étoient souvent très-efficaces pour modérer les symptomes de la pierre. Il est difficile d'expliquer comment cette plante et les autres astringens peuvent être utiles dans les cas dont je viens de faire mention; mais je vais proposer une conjecture sur cet objet. Je crois que l'effet des astringens dépend de ce qu'ils absorbent l'acide de l'estomac. Nous avons parlé plus haut de l'affinité puissante qu'ils avoient avec l'acide; il est probable qu'ils peuvent être par-là utiles dans la pierre, en ce que les médicamens que l'on a reconnu depuis peu comme les plus efficaces pour en modérer les symptomes, sont différens alkalins que l'on sait agir ainsi, sans qu'ils dissolvent aucunement la pierre.

Après avoir ainsi exposé dans quelles maladies les astringens sont utiles, il est bon de remarquer que les auteurs de Matière médicale recommandent ces mêmes remédes dans une maladie où je ne crois pas, d'après la théorie et l'expérience, qu'ils puissent être d'aucune utilité; je veux parler des hernies, qui, à ce que je pense, ne dépendent nullement du relâchement du canal intestinal, mais du relâchement des tégumens qui le renferment, sur lesquels ne peut se porter l'action des astringens internes.

Après avoir parlé des maladies où l'on croit les astringens utiles, je dois observer qu'ils ne conviennent pas dans les évacuations sanguines ou séreuses que l'on peut considérer comme vraiment critiques, ou comme nécessaires pour diminuer l'état de pléthore du systême, excepté les cas où ces évacuations sont portées à un tel excès, qu'il

est

est à craindre qu'elles ne soient suivies de la mort, ou au moins d'une foiblesse extrême et dangereuse. Dans ces cas, le médecin judicieux doit peser les conséquences qu'il a lieu de redouter; mais je ne puis m'empêcher de remarquer ici que les Stahliens et les autres médecins allemands, en admettant la pléthore et la cacochymie plus fréquemment qu'elles n'existent, ont trop limité l'usage des astringens.

La matière astringente est très généralement répandue dans le règne végétal, et quelquefois dans toutes les différentes parties des plantes; mais elle se trouve le plus souvent dans leurs écorces, quelquefois dans les racines, plus rarement dans les feuilles, et il est encore plus rare de la trouver dans les fleurs; néanmoins toutes ces règles générales sont susceptibles d'exceptions.

Quant aux préparations pharmaceutiques des astringens, j'observerai d'abord qu'ils ne sont jamais plus utiles que quand on les prend entiers, et qu'on les donne, suivant l'expression ordinaire, en substance; et je suis persuadé que la liqueur gastrique extrait plus puissamment leurs parties actives que tout autre menstrue: néanmoins il convient, dans quelques cas, de les donner sous forme liquide, et on les prépare, pour cet effet, par la distillation, l'infusion et la décoction.

Les astringens contiennent très-rarement des parties odorantes ou volatiles; ils sont très-généralement d'une nature fixe, et il ne s'en élève rien, lorsqu'on les distille avec l'eau; dans les cas même où leurs parties odorantes et volatiles s'élèvent, on remarque qu'elles ne communiquent rien de leur qualité astringente à l'eau distillée: d'où l'on doit conclure que les eaux astringentes distil-

lées que l'on tenoit autrefois dans les boutiques des apothicaires étoient absolument sans action.

L'infusion est une préparation assez convenable aux astringens, et ils communiquent facilement leurs qualités aux menstrues aqueux ou spiritueux; l'extrait que l'on obtient par l'eau est plus considérable que celui que l'on obtient par l'esprit-de-vin: mais il n'est pas certain que l'un soit plus astringent que l'autre; et l'on doit se diriger, pour le choix de l'infusion, selon que le menstrue rend le médicament plus ou moins facile à prendre, plutôt que d'après l'idée que la puissance astringente est plus considérable dans tel menstrue que dans tel autre.

L'on prépare aussi les astringens par la décoction dans l'eau, et l'eau se charge de cette manière beaucoup plus fortement de leurs vertus, que par l'infusion; il me paroît cependant que l'on extrait plus complétement la matière astringente par l'infusion, et qu'il se fait toujours une décomposition dans la décoction; mais il ne m'est pas possible de déterminer avec certitude quel effet cela peut produire sur la substance comme médicament.

Après avoir ainsi parlé des astringens en général, je vais donner quelques remarques sur les astringens particuliers dont l'on fait ou dont l'on peut faire usage, et je suivrai l'ordre que j'ai adopté dans le Catalogue gènéral des médicamens, qui se trouve au commencement de cet ouvrage.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0022-5

DES ASTRINGENS EN PARTICULIER.

BOLUS RUBRA, le BOL ROUGE ou d'ARMÉNIE.

L'on a conservé dans les listes de nos Pharmacopées le Bol d'Arménie long-temps après que l'on a cessé d'apporter cette substance de l'Orient; mais il est aujourd'hui entiérement rejetté des catalogues Anglois.

L'on trouve encore dans les Pharmacopées étrangères plusieurs terres semblables, sous les noms de *terrae sigillatae*, ou de terres sigillées; mais elles sont aujourd'hui entiérement abandonnées en Angleterre, et on ne conserve des terres bolaires que le *Bolus gallica*, ou le Bol de France.

Je pense que l'on bannira aussi cette substance de nos Pharmacopées; car je ne puis y reconnoître aucune espèce de qualité médicinale. Ces terres desséchées et pulvérisées étant appliquées sur la langue, y impriment un sentiment d'astriction; mais ce sentiment disparoît entiérement lorsque la terre est plus complétement répandue dans la bouche; et comme ces terres ne sont solubles dans aucun des fluides animaux, je ne puis croire qu'elles exercent aucune puissance astringente dans le canal alimentaire même.

Je ne leur ai jamais reconnu aucune utilité, et il me faudroit une autre autorité que celle du docteur HILL, pour me faire croire que ces terres ont été quelquefois utiles dans les diarrhées et les dyssenteries (*Voyez* HILL, *Materia medica*, p. 180). L'on ne découvre dans ces terres aucune partie alkaline qui puisse se dissoudre dans les acides végétaux, elles ne peuvent par conséquent être utiles pour absorber l'acide de l'estomac; et l'on y

découvre encore beaucoup moins un acide qui puisse servir de fondement au caractère que leur a donné BOERHAAVE, *de laudatissimae boli* ec. (Voyez *Aph.* 88, vers la fin du paragraphe). Je ne vois pas non plus sur quoi est fondée l'opinion de son commentateur, VAN-SWIETEN, qui avance, page 128, que ces terres sont utiles dans les dyssenteries accompagnées de beaucoup de putridité, en ce qu'elles corrigent les matières putrides.

CRETA, la CRAIE.

Plusieurs médecins voudroient introduire ici cette terre et quelques autres terres absorbantes, qu'ils regardent comme astringentes, quand elles sont combinées avec les acides: mais il me paroît, autant que je puis en juger par les qualités sensibles de ces composés, que leur qualité astringente est très-foible; et je n'ai pas observé que les absorbans pris même en très-grande quantité, produisissent la constipation. Si réellement on les a vu agir de cette manière, ou guérir la diarrhée, on doit plutôt l'attribuer à ce qu'ils ont corrigé l'acidité, qu'à leur vertu astringente. *Voyez* ce que j'ai dit plus haut des astringens en général.

ALUMEN, l'ALUN.

Ce seroit sortir de mon sujet, que d'exposer ici les moyens dont on se sert pour tirer cette substance de différens minéraux; plusieurs écrivains ont rempli cette tâche beaucoup mieux que je ne pourrois le faire; je ne pense pas qu'il soit nécessaire de dire, après MARGRAAF, quelle est la partie particulière de l'argille qui, étant combinée avec l'acide vitriolique, constitue l'Alun: il me

suffit de remarquer que cette substance est très-connue; et que telle qu'on l'emploie dans différens arts, et qu'elle se trouve communément dans nos boutiques, elle est suffisamment pure et propre à remplir les indications médicinales.

Nous ne considérerons ici que son usage en médecine, et nous la regarderons particuliérement comme un des astringens les plus puissans: l'on s'en sert tant intérieurement, et je suis surpris qu'on ne l'ait pas employé à l'intérieur conjointement avec les autres astringens dans la diarrhée. Quelques auteurs de Matière médicale parlent, il est vrai, de l'Alun comme d'un remède propre à guérir cette maladie; mais je ne l'ai vu prescrit dans ce cas par aucun de ceux qui ont écrit sur la Pratique de médecine. Dirigé, de même que les autres praticiens, par l'imitation et la coutume, j'ai rarement employé ce remède; néanmoins je l'ai donné assez souvent pour juger qu'on peut s'en servir avec avantage dans les diarrhées.

On l'a recommandé intérieurement, sur-tout dans l'hémorrhagie des poumons ou de l'utérus. Je ne l'ai pas trouvé utile dans l'hémoptysie, et je crois qu'on doit l'attribuer à ce que l'hémoptysie est toujours une hémorrhagie active, dans laquelle les astringens paroissent être constamment nuisibles; mais l'Alun peut être utile dans la ménorrhagie et les autres hémorrhagies utérines qui dépendent souvent du relâchement des vaisseaux de l'utérus, et il m'a souvent réussi dans ces cas. On doit le donner d'abord à petite dose, parce qu'il est sujet à irriter l'estomac, et je l'ai vu plusieurs fois être rejetté par le vomissement; ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que j'ai remarqué que donné à grandes doses, il agissoit comme purgatif: néanmoins, dans les cas urgens, il

faut en réitérer souvent les doses, et les augmenter; car ce n'est que dans les cas où l'on en a prescrit de grandes quantités, qu'il a produit des effets considérables. Je commence par cinq grains; mais j'ai été par degrés jusqu'à un scrupule, que j'ai réitéré plusieurs fois dans le jour.

L'on a fréquemment donné l'Alun dans les fleurs blanches, sur-tout d'après la recommandation du docteur THOMPSON, *Medical essays*, IV. 38; mais j'ai très-souvent remarqué qu'il n'y produisoit aucun effet.

MEAD l'a fortement recommandé pour guérir le diabète; néanmoins j'ai souvent employé dans mon hôpital le *serum aluminosum* contre cette maladie, sans succès.

On dit que l'on a uni l'Alun avec la Muscade parmi les autres remèdes que l'on a employés contre les fièvres intermittentes; l'analogie de cette composition avec les autres toniques donne lieu de croire qu'elle peut avoir quelque vertu: j'ai tenté de donner ce remède à grande dose une heure ou un peu plus avant l'accès, et dans quelques cas l'accès n'est pas revenu: mais comme l'estomac ne pouvoit supporter l'Alun et la Muscade, je n'ai pu les réitérer, et je m'en suis tenu aux remèdes moins désagréables et plus efficaces que j'avois sous la main.

Depuis que HELVETIUS a écrit son livre sur les *pertes de sang*, et a proposé l'Alun comme spécifique pour les guérir, on a long-temps employé vulgairement ce remède sous la forme proposée par HELVETIUS, c'est-à-dire, fondu avec une certaine quantité de sang-dragon, que l'on regardoit comme astringent; mais l'on a rejetté avec raison cette dernière substance, en ce qu'elle n'est nullement soluble dans nos fluides, et qu'elle est en

conséquence absolument sans action. Elle pourroit néanmoins convenir si, comme le suppose LEWIS, elle se dissolvoit plus lentement dans l'estomac, et donnoit ainsi lieu à l'Alun d'agir d'une manière plus graduée; *mais je suis* persuadé que le sang-dragon arrête *plutôt* totalement l'action de l'Alun; et si l'on se propose d'introduire le dernier plus lentement, on peut y parvenir, en le prescrivant à des doses plus modérées que celles que j'ai indiquées plus haut. Le collège d'Edimbourg a cru devoir conserver le titre de *pulvis stypticus*, auquel les médecins sont accoutumés depuis long-temps; mais ils y ont ajouté un astringent plus actif que le sang-dragon, qui est la gomme de Kino, laquelle ne forme pas, pour la couleur ou pour la dose, un médicament composé different de celui que l'on trouvoit autrefois chez les apothicaires sous le même nom.

L'Alun s'emploie plus fréquemment à l'extérieur qu'à l'intérieur, sur-tout dans les gargarismes, dans le relâchement de la luette et les autres gonflemens de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation vive; je l'ai cependant vu employer avec avantage dans tous les degrés d'esquinancie tonsillaire. Chez les personnes sujettes à être affectées de ce gonflement par la plus légère impression du froid, j'ai observé que l'on prévenoit la maladie, ou qu'on la dissipoit promptement, en leur faisant faire usage d'une décoction d'écorce de chêne, sur une livre de laquelle on mettoit un demigros d'Alun et deux onces d'eau-de-vie. Le même gargarisme, sans spiritueux, est utile dans le cas où les gencives sont gonflées et spongieuses, et les dents vacillantes, par le scorbut ou d'autres causes.

L'Alun est aussi utile pour guérir l'ophthalmie des membranes de l'oeil, et il me paroît plus actif dans ce cas que le vitriol blanc ou le sucre de saturne : on l'emploie communément sous la forme de *coagulum aluminosum*; mais j'ai remarqué que sa dissolution dans l'eau étoit encore plus efficace, en mettant depuis deux jusqu'à cinq grains d'Alun sur une once d'eau.

L'on a beaucoup employé l'Alun brûlé comme escharotique pour consumer les chairs fongueuses des ulcères; mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi actif que les préparations de mercure ou de cuivre.

FERRUM sive CHALYBS, le FER ou l'ACIER. Le terme de *Mars*, introduit par les Chymistes, s'emploie aussi fort fréquemment.

Les deux titres se trouvent dans le Catalogue du collège des médecins de Londres; et il paroît qu'ils ont préféré l'Acier pour préparer la rouille; mais je ne vois pas quelle raison a pu les y déterminer : je crois que l'on peut indifféremment employer l'un ou l'autre, et que si l'on doit faire un choix, le Fer mol et malléable, ou ce que l'on appelle le Fer forgé, est préférable.

Le Fer, de même que les autres métaux, n'exerce aucune action sur nos corps, dans son état entier et solide, à moins qu'il ne soit corrodé ou dissout par des matières salines; il ne peut donc devenir actif que quand il est combiné avec les acides. Il est assez ordinaire de donner, comme médicament, le métal entier réduit par la lime en poudre très-fine, et on en a éprouvé de très-bons effets. Je ne crois pas néanmoins que cela fasse une exception à la règle générale que j'ai admise;

car je suis persuadé qu'il se trouve constamment dans l'estomac de l'homme une quantité d'acide capable de dissoudre le Fer, et la preuve en est que jamais on ne donne le Fer dans son état métallique ou légérement corrodé, sans qu'il noircisse les selles; ce qui nous fait toujours présumer que le Fer a été dissous par les acides.

Les médecins et les chymistes, convaincus de la nécessité de cette combinaison du Fer avec les acides, l'ont variée de cent manières; et je ne connois pas de préparation médicale du Fer où il ne soit combiné avec les acides, ou réduit à un état propre à le rendre facilement soluble par l'acide de l'estomac; et LEWIS observe, avec beaucoup de raison, que le bleu de Prusse est, de toutes les préparations médicinales, celle qui promet le moins, quoiqu'elle contienne réellement du Fer, parce qu'elle n'est soluble dans aucun acide.

Je crois inutile de faire ici l'énumération de toutes les préparations que l'on trouvoit autrefois, ou qui se trouvent encore aujourd'hui dans nos pharmacopées, parce que toutes jouissent des mêmes vertus médicales, et qu'elles ne procurent d'autre avantage que de pouvoir donner le même remède sous différentes formes. Le collège des médecins d'Edimbourg a tenté de perfectionner la teinture spiritueuse, parce que les teintures de ce genre, de la manière dont on les préparoit autrefois, étoient sujettes, lorsqu'on les gardoit, à laisser précipiter une partie du Fer qu'elles tenoient en dissolution, et à s'affoiblir constamment en proportion du temps qu'on les conservoit. Le college, d'après les instructions du docteur BLACK, a obvié à cet inconvénient, en prescrivant de faire la teinture avec les *squamae ferri*, qui, étant une

portion de Fer privé de son phlogistique, doivent former une union plus intime avec l'acide.

Le fer combiné avec les acides devient une substance astringente, et ses vertus médicales dépendent entiérement de ses puissances astringente et tonique; car en augmentant le ton des vaisseaux, il augmente leur vigueur et leur activité.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de parler de la doctrine de MENGHINI sur la présence constante du Fer dans le sang des animaux, ou sur la manière dont il y est introduit. Il me suffit de dire que les expériences qu'il a faites sur les hommes et sur les brutes, prouvent évidemment que le Fer introduit dans l'estomac, et en action dans ce viscère, a la puissance d'augmenter l'appétit et la vigueur de la circulation.

Les médecins ont supposé autrefois que le Fer avoit une double vertu, qu'il augmentoit quelquefois, et arrêtoit d'autres fois les évacuations, et ils se sont imaginés que ces vertus étoient particulières à différentes préparations; mais ils se sont trompés en cela; car, comme je l'ai avancé plus haut, toute préparation de Fer soluble, dans les acides, jouit de la même puissance astringente et tonique; et les safrans de mars, que l'on a distingués en apéritif ou en astringent, ne possedent communément aucune de ces deux qualités.

Il est cependant vrai que la même préparation peut, comme l'a judicieusement observé LEWIS, devenir tantôt apéritive, et d'autres fois astringente, suivant la disposition où se trouve celui qui en fait usage. Si, par exemple, la rêtention des règles dépend de la foiblesse des vaisseaux de l'utérus, les ferrugineux peuvent, en fortifiant les vaisseaux, guérir la maladie, et paroître agir en conséquence comme apéritifs: dans le cas de

ménorrhagie au contraire, lorsque la maladie dépend du relâchement des derniers vaisseaux de l'utérus, le Fer peut, en rétablissant le ton de ces vaisseaux, agir comme astringent.

L'on peut, d'après ces réflexions, déterminer les cas où les préparations de Fer ne sont d'aucune utilité, et ceux où elles conviennent: elles sont nuisibles dans toutes les hémorrhagies actives; et si elles ne nuisent point dans les hémorrhagies produites par une cause externe, je crois qu'elles sont au moins inutiles. Il y a apparence que ces préparations sont les remèdes les plus efficaces que l'on puisse employer dans les cas de flaccidité générale, que l'on désigne fréquemment sous le titre de cachexie, et dans tous les cas d'évacuations sanguines ou séreuses produites par relâchement.

Je suis persuadé que souvent l'on n'a pas obtenu des préparations de Fer les bons effets qu'on avoit lieu d'en attendre, parce qu'on les a données à trop petites doses. Les préparations salines prescrites à grandes doses sont sujettes à irriter l'estomac; il convient, pour cette raison, et pour quelques autres considérations particulières, de commencer par de petites doses, et de les augmenter par degrés; mais j'ai souvent remarqué que l'on ne retiroit de grands avantages de ces préparations, que quand on les donnoit en grande quantité, soit pour le volume des doses, soit en les continuant long-temps. J'ai remarqué que la simple rouille étoit aussi efficace que toute autre préparation; et il m'a toujours paru qu'il n'y en avoit aucune que l'estomac soutînt mieux. J'ai coutume de commencer par cinq grains, et d'en augmenter par degrés la dose, tant que l'estomac la supporte facilement. J'ai appris que l'on en avoit donné jusqu'à six gros en un jour; mais j'ai rare-

ment trouvé des estomacs qui pussent supporter le tiers de cette quantité sans éprouver beaucoup de mal-aise. Je crois que l'estomac supporte communément mieux le Fer uni à quelque aromatique.

CUPRUM, le CUIVRE, appellé *Vénus* par les Chymistes.

Je n'hésite pas à mettre ce métal au nombre des astringens; il est vrai que la puissance très-stimulante dont il jouit empêche souvent qu'on ne reconnoisse sa vertu astringente; néanmoins l'on peut en obtenir des effets toniques, en employant ses préparations les plus douces, ou même en le préparant de manière à le dépouiller entiérement de sa qualité stimulante.

VAN-SWIETEN dit avoir vu une préparation de Cuivre que l'on avoit entiérement privé de sa qualité stimulante; cette préparation introduite dans l'estomac n'excitoit pas de nausée, mais un certain sentiment de formication dans tout le corps, qui s'étendoit jusqu'aux extrémités des doigts; il ajoute que ce médicament a été utile dans l'épilepsie; ce qui est, à ce que je pense, la même chose que s'il avoit dit que cette préparation jouissoit d'une vertu tonique: je n'ai pas encore pu trouver le moyen d'en préparer une semblable; j'emploie en conséquence le vitriol bleu à petite dose, ou une combinaison de Cuivre avec le sel ammoniac, que je regarde comme une préparation plus douce que la combinaison de cuivre avec un acide. Je donne le vitriol bleu à la dose d'un quart de grain, ou d'un demi-grain, suivant l'âge du malade; je réitère cette dose deux fois le jour, et je l'augmente tant que l'estomac peut la supporter sans vomissement; je la porte néanmoins à un degré

capable d'exciter quelque mal-aise, et même la nausée: ce médicament continué quelque temps a été un tonique utile dans quelques cas d'épilepsie et d'affection hystérique; il a été quelquefois diurétique, et d'autres fois anthelmintique. Les *Acta naturae curios.* m'ont fait connoître la combinaison du cuivre avec le sel ammoniac, et je suis le premier qui en ait introduit l'usage en Ecosse: elle se trouve aujourd'hui dans notre Dispensaire sous le titre de *Cuprum ammoniacum*: elle a plusieurs fois guéri l'épilepsie; ce qui y fait reconnoître une puissance astringente et tonique. On l'emploie de la même manière que le vitriol bleu, en commençant par un demi-grain, et en augmentant la dose jusqu'au degré où l'estomac peut la supporter. J'ai remarqué communément qu'il étoit plus aisé d'administrer cette préparation que le vitriol bleu, et j'en ai souvent porté la dose jusqu'à cinq grains, et même plus: elle a guéri quelques épilepsies; mais il y en a beaucoup où elle n'a produit aucun effet. Lorsque je n'en retire aucun avantage dans le cours d'un mois; j'en cesse l'usage, parce que je soupçonne que le Cuivre introduit en grande quantité dans le corps peut, de même que le Plomb, être nuisible; c'est pourquoi, dans les cas d'épilepsie périodique, après avoir constamment donné le Cuivre ammoniacal pendant un intervalle, je ne le donne ensuite, si la maladie continue, que quelques jours avant l'accès, et il m'a réussi de cette manière.

Avant de faire usage des préparations de Cuivre, il faut consulter les différens écrits que l'on a donnés sur l'usage domestique des vaisseaux de Cuivre. L'on en a publié un grand nombre sur ce sujet qui sont fort connus: les faits que l'on y trouve mettent hors de doute que le Cuivre in-

troduit dans le corps en certaine quantité peut être très-nuisible, quoique ses effets pernicieux ne se manifestent pas tout-à-coup: mais lorsqu'ils se manifestent, ils sont souvent mortels. Je ne puis déterminer avec exactitude à quelle quantité le Cuivre peut devenir un poison; je sais que l'on en a pris beaucoup aux doses que j'ai indiquées, sans que ses effets pernicieux se soient manifestés: néanmoins je suis tellement convaincu de sa dispotition délétère, que j'ai cru devoir ajouter ici cette remarque: d'ailleurs, la puissance escharotique qu'il exerce à l'extérieur confirme suffisamment mes soupçons.

L'on a connu dans la plus haute antiquité la puissance escharotique des préparations de Cuivre; l'on en a fait usage pour déterger les ulcères fongeux, et procurer un écoulement de pus louable; mais depuis l'introduction du mercure dans le seizième siècle, l'on a plus communément employé les préparations de ce dernier. L'action du Cuivre et du mercure paroît être absolument la même, et je ne puis déterminer si l'on doit préférer l'un à l'autre: j'ai néanmoins vu le Cuivre réussir dans quelques cas où le Mercure, que l'on avoit tenté d'abord, avoit paru moins efficace; je ne sais si cela dépend d'une puissance particulière qui domine davantage dans une substance que dans l'autre, ou du différent degré d'acrimonie des différentes préparations dont l'on fait usage. Je crois qu'il appartient aux chirurgiens de faire une attention plus particulière à cet objet.

Lorsque l'on applique les préparations de Cuivre sur une surface entière, on y découvre évidemment une puissance astringente; s'est pourquoi on en a injecté dans l'urètre dans les gonorrhées virulentes et muqueuses; il ne m'appartient pas de

déterminer ici l'utilité de ce moyen, parce que cette question regarde les astringens en général, et non le Cuivre en particulier.

L'on a particuliérement reconnu la puissance astringente des *préparations* de Cuivre dans les maladies des yeux; et j'ai remarqué qu'une foible dissolution de verd-de-gris étoit utile pour en modérer *l'inflammation*: mais ce remède irrite *si* facilement cet organe sensible, que son usage exige beaucoup d'attention; et il me paroît que l'*aqua sapphirina* est une préparation moins active: il seroit néanmoins absurde de la préparer de manière que son degré de force fût fort incertain, et le collège d'Edimbourg a convenablement donné un moyen de la faire de façon que sa force est toujours la même. L'on croit communément que l'*aqua sapphirina* est propre à enlever les tayes ou les taches opaques de la cornée, et l'on a supposé que cette propriété indiquoit une puissance escharotique; mais l'on ne peut douter que cela est rare, et cette eau paroît n'agir que par sa puissance astringente, qui diminue l'impétuosité avec laquelle les fluides se portent dans les vaisseaux qui se terminent par cette tache opaque.

L'on a encore commis une erreur d'un autre genre relativement à la manière d'agir des préparations de Cuivre sur les yeux. L'on a coutume de mettre un peu de vert-de-gris dans les onguens que l'on applique sur les bords des paupières dans les cas d'ophthalmie, et l'on pourroit croire qu'on l'emploie alors comme astringent; mais comme l'on fait particuliérement usage de ce moyen dans l'ophthalmie du tarse, où il y a presque toujours excoriation du tarse, il est probable que le vert-de-gris agit dans ce cas comme escharotique.

PLUMBUM, le PLOMB, *Saturne*.

La puissance astringente des préparations salines de ce métal est aujourd'hui suffisamment reconnue; mais l'on sait aussi que toutes ces préparations, et les vapeurs qui s'exhalent du métal même, ou sa chaux introduite dans le corps, exercent une puissance sédative extrêmement nuisible à l'homme. Il est en conséquence difficile de déterminer jusqu'à quel point on peut faire usage des vertus tonique et astringente de ce métal, et se mettre en même temps à l'abri de ses qualités pernicieuses, sur-tout ces dernières qualités n'agissant pas toujours sur le champ, mais très-souvent uniquement après être restées long-temps cachées dans le corps, de manière que l'on ne pouvoit y faire aucune attention.

Le docteur HUNTDERMARK, autrefois professeur à Leipsick, a donné, dans l'appendix du septième volume des *Acta naturae curiosorum*, une Dissertation *de sacchari Saturni usu interno salubri.* Je ne doute pas que ce savant professeur n'ait observé, dans quelques cas, que le sucre de Saturne modéroit l'activité du système dans les fièvres; car il paroît que d'autres médecins avoient déjà employé avant lui d'autres préparations de Plomb dans les fièvres; mais l'on trouvera aujourd'hui difficilement quelqu'un qui pense que le docteur HUNTDERMARK, ou les autres médecins, aient été suffisamment en garde contre les effets du Plomb, ou qu'ils y aient fait l'attention qu'ils méritent, de manière à pouvoir nous garantir, dans tous les cas, de ces effets funestes.

Ces effets sont aujourd'hui tellement reconnue, que je ne crois pas qu'il existe un médecin qui

qui songe à employer aucune préparation de Plomb à l'intérieur; mais son usage externe a acquis une grande vogue, en proportion de l'abandon que l'on en a fait comme remède interne. Nous sommes néanmoins fort embarrassés de déterminer positivement sa manière d'agir, ou d'expliquer, dans beaucoup de cas où les effets du Plomb sont évidens, comment il peut produire ces effets: l'Ecrit de M. GOULARD, de Montpellier, a donné lieu à ces doutes. Il est difficile de nier des faits que l'on assure positivement; mais j'ai trouvé dans l'Ecrit de M. GOULARD un si grand nombre de faits que je n'ai pu confirmer par ma propre expérience; l'on y voit tant de partialité pour le médicament qu'il recommande, et la théorie sur laquelle il se fonde est si ridicule, que je fais très-peu de cas de ce qu'il avance. Je pense absolument qu'il est dangereux de le consulter, sans avoir lu la critique très-judicieuse et très-savante que M. AIKEN de Warrington a publiée à ce sujet, et je crois devoir renvoyer à son ouvrage ceux de mes lecteurs qui desireront connoître plus parfaitement les vertus du Plomb appliqué extérieurement sous forme de lotion, de cataplasme ou d'onguent. J'observerai seulement que M. AIKEN paroît disposé à croire que les préparations salines de Plomb appliquées à l'extérieur, ne pénètrent jamais dans la masse du sang en suffisante quantité pour affecter le système général de la même manière qu'elles l'affectent quand elles sont introduites par la bouche, ou que le Plomb est introduit sous forme de vapeurs. Le docteur PERCIVAL rapporte cependant un fait qui donne lieu de croire que l'opinion du docteur AIKEN est mal fondée: il est, à ce que je crois, très-probable que le Plomb appliqué sur une surface entière ne peut être introduit en suf-

fisante quantité pour devenir nuisible au systême; mais je pense que quand il est appliqué sur une surface ulcérée, il peut être absorbé avec les autres substances en assez grande quantité pour affecter le systême général.

ZINCUM, le ZINC.

Les préparations salines de ce métal sont astringentes, comme on le voit évidemment par l'action du vitriol blanc, dont l'on fait si fréquemment usage dans les collyres: on l'a employé dans différentes proportions; il est certainement très-irritant à grande dose: on peut néanmoins en faire usage sans aucun danger à une dose plus forte que celle de deux grains pour une once d'eau, qui est la quantité prescritte pour l'*aqua vitriolica* de la dernière édition de la Pharmacopée d'Edimbourg, dont le Collège de Londres semble avoir adopté l'opinion.

Les fleurs de Zinc, qui sont une substance qui peut être corrodée par l'acide de l'estomac, et y acquérir de l'activité, ont, sur l'autorité du célèbre GAUBIUS, été fréquemment employées depuis peu comme antispasmodiques, ou plutôt, suivant ma manière de voir, comme un remède astringent et tonique. On en fait aujourd'hui fréquemment usage à Edimbourg dans l'épilepsie, l'affection hystérique, et quelques autres maladies spasmodiques, telles que la danse de saint Guy et autres. Ces fleurs n'ont jamais réussi à GAUBIUS même, dans l'épilepsie, et je n'ai connu à Edimbourg aucun cas où elles aient eu du succès dans cette maladie, quoiqu'on les ait données à une dose plus considérable que ne paroît l'avoir fait GAUBIUS. Je n'en ai jamais retiré aucun avantage remarquable dans ma pratique, et je ne connois aucun de

mes confrères qui en ait fait un rapport plus favorable; c'est pourquoi on en abandonne l'usage de jour en jour.

Dans les endroits éloignés d'Edimbourg, où l'on ne pouvoit avoir de fleurs de Zinc, j'ai fréquemment prescrit le vitriol blanc, et il a produit d'aussi bons effets dans quelques cas, que dans ceux où j'avois employé les fleurs de Zinc. Je ne puis quitter ce sujet sans observer qu'il paroît évident, par les expériences de M. HELLOT, que le Zinc introduit dans le corps en certaine quantité peut être un poison violent: je laisse aux praticiens à déterminer, d'après cela, avec quelle précaution on doit user du Zinc comme médicament à grande dose, ou continuer long-temps son usage.

DES VÉGÉTAUX ASTRINGENS.

Ces végétaux forment une classe très-nombreuse, et la qualité astringente se rencontre très-généralement dans les plantes indigènes de la Grande-Bretagne. L'on en employoit autrefois un grand nombre en médecine, et on les avoit admises en raison de cette qualité dans les Catalogues de nos dispensaires; mais la qualité astringente varie beaucoup suivant les différentes plantes; celles qui possedent cette qualité à un léger degré ont été depuis peu négligées dans la pratique, et on les a rejettées, pour cette raison, de nos Catalogues. J'aurois peut-être pu ne pas en parler ici pour la même raison: néanmoins, comme on n'est pas toujours fondé à les rejetter dans la pratique, et qu'il en est fait mention par les derniers auteurs de Matière médicale, même les plus célèbres, j'ai cru devoir parler de quelques-uns de ces végétaux, pour empêcher au moins que les étudians qui pour-

roient consulter les autres écrivains ne tombent dans l'erreur.

J'ai rangé, autant qu'il m'a été possible, les végétaux astringens, de même que les autres classes de médicamens, suivant leurs affinités botaniques, c'est-à-dire, suivant qu'ils appartiennent aux ordres naturels établis par LINNÉ ou le professeur MURRAY. Lorsqu'il ne m'a pas été possible de suivre convenablement cette marche, je me suis attaché à leurs qualités sensibles, ou à d'autres analogies, comme on peut le voir par le Catalogue que j'ai mis à la tête de cet ouvrage, qui donne une idée claire de l'ordre que je me suis proposé de suivre. Je commencerai par l'ordre naturel des SENTICOSAE; et en suivant l'ordre alphabétique des noms tels qu'on les trouve dans les listes pharmaceutiques, je parlerai d'abord de

AGRIMONIA, l'AIGREMOINE.

Les Collèges de Londres et d'Edimbourg ont rejetté cette plante du Catalogue de leurs nouvelles Pharmacopées; mais on l'a conservée dans tous les autres Catalogues que j'ai vus. On la trouve aussi dans tous les auteurs de Matière médicale, et je crois qu'ils lui ont toujours accordé, et qu'ils lui accordent encore plus d'attention qu'elle n'en mérite. Elle jouit de quelques qualités astringentes; mais elle les possede à un degré si foible, qu'elle ne doit pas tenir la place de plusieurs autres remèdes que l'on sait être plus puissans pour remplir toutes les indications pour lesquelles on a recommandé ou l'on pourroit recommander l'aigremoine. Si nous ne savions pas combien les auteurs de Matière médicale sont disposés à se copier, nous serions étonnés de voir HALLER et

MURRAY répéter, après un auteur qui jouit d'aussi peu de crédit que CHOMEL, que l'Aigremoine a guéri le squirrhe de la rate; et SPIELMANN ne me paroît pas moins ridicule, lorsqu'il rapporte que FORESTUS a brisé, par le moyen de l'Aigremoine, une pierre renfermée dans la vessie, et que les morceaux en ont été entraînés avec l'urine.

J'aurai de fréquentes occasions de faire de pareilles critiques; mais je doute beaucoup que mes lecteurs aient la patience de les admettre.

ALCHEMILLA, le PIED-DE-LION.

J'ai mis ici cette plante pour les raisons que j'ai données plus haut, quoiqu'elle mérite encore moins que la dernière de trouver place dans la matière médicale; et je ne pense pas que l'autorité de BALDINGER puisse en rappeller l'usage.

ARGENTINA, l'ARGENTINE.

Les feuilles de cette plante lui méritent une place dans la liste des astringens; mais leurs qualités sont si foibles, que l'on a eu raison de les négliger dans la pratique. Je les ai essayées, d'après l'autorité de TOURNEFORT, dans les fleurs blanches sans aucun succès; il est vrai que je ne les ai pas mises, comme il le recommande, dans le bouillon d'écrévisses; mais j'ai tenté aussi quelquefois cette manière sans en obtenir plus de succès. Les racines d'Argentine different beaucoup de toutes celles du même ordre; elles sont plus succulentes, très-douces, et légérement astringentes; elles n'ont cependant pas l'odeur forte du Panais, auquel on les a fréquemment comparées: l'on peut présumer de leur goût saccharin qu'elles

sont nutritives ; on les a souvent mangées bouillies, et dans quelques cas de disette elles ont suppléé aux autres alimens *Voyez* LIGHTFOOT's *Flora scotica*).

CARYOPHILLATA, la BENOITE.

La racine de cette plante est fort astringente, et elle a un goût un peu aromatique, lorsqu'elle est nouvellement tirée de terre au printemps et d'un sol sec ; ses qualités sensibles ne sont cependant pas assez grandes pour nous déterminer à croire qu'elle puisse avoir beaucoup d'action sur le corps humain ; mais je prie mes lecteurs d'observer ici jusqu'à quel point on peut se tromper à cet égard. Un médecin Danois, appuyé du témoignage des plus célèbres médecins de ce pays, a recommandé les racines de la Benoite comme un remède puissant contre les fièvres intermittentes : non-seulement il fait l'énumération de plusieurs cas où cette plante seule a opéré la guérison, mais il en rapporte plusieurs où elle a réussi lorsque le quinquina avoit été administré sans succès ; et ces expériences ont été confirmées par celles de plusieurs médecins Allemands et Suédois, sur-tout par WEBER, professeur à Kiel.

Toutes ces observations sont très-fortes, et il n'y a presque personne qui, au premier abord, oseroit les révoquer en doute ; mais il faut, dans des cas semblables, un peu de septicisme. BUCHAVE et WEBER même conviennent que cette racine n'a produit aucun effet dans plusieurs cas où le quinquina a opéré la guérison. Les expériences faites en Suède ne sont pas aussi favorables à la Benoite que celles qui ont été faites en Danemarck et en Allemagne : les premières ont réussi dans

tres-peu de cas, et manqué dans un très-grand nombre. En faisant attention combien l'expérience est sujétte à induire en erreur, et sur-tout à la fausseté des expériences que rapportent les inventeurs des nouveaux remèdes, nous sommes obligés de rester dans le doute à l'égard de celles qui ont éte faites par les partisans de la Benoite, jusqu'à ce que des personnes libres des préjugés adoptés en aient tenté de nouvelles, ou jusqu'à ce que nous ayons eu des occasions suffisantes de réitérer nous-mêmes ces expériences; ce que je n'ai pas encore eté à même de faire, en raison du petit nombre de fièvres intermittentes que l'on observe à Edimbourg.

FRAGARIA, FRAISIER.

J'ai déjà parlé du fruit de cette plante, et j'aurai encore occasion d'en parler ailleurs. Les feuilles et la racine jouissent des mêmes vertus que les autres plantes de cet ordre; mais je crois ces vertus trop foibles pour en faire mention ici.

QUINQUEFOLIUM, la QUINTEFEUILLE.

L'on croit que cette plante a été connue d'HIPPOCRATE, et qu'il en a fait usage pour la guérison des fièvres intermittentes; plusieurs médecins l'ont depuis fréquemment imité en cela. L'on peut facilement croire que la Quintefeuille jouit de cette vertu de même que les autres astringens; mais ses qualités sensibles ne peuvent nous déterminer à la préférer, ou même à la regarder comme égale en vertu aux autres plantes du même ordre.

ROSA, la ROSE.

Il y a beaucoup d'espèces différentes de Roses, et ceux qui ont écrit sur la matière médicale parlent de plusieurs espèces en particulier; mais je vois peu de raison d'en agir ainsi; et il me paroît que la partialité des écrivains pour une fleur odorante les a déterminés à apporter plus d'attention à ce genre que n'en mérite ses vertus médicales. On reconnoît dans toutes les espèces une qualité astringente qui, suivant les principes que LINNÉ a donnés sur les couleurs, est plus considérable dans la Rose rouge que dans les autres, et cette qualité est même plus marquée dans cette Rose, lorsqu'elle est dans son état le plus acerbe, avant d'être entiérement épanouie: cependant, lors même qu'elle est à son plus haut degré de perfection, sa vertu astringente n'est pas assez considérable pour que cette fleur puisse être fort efficace dans la pratique. L'infusion et la teinture de Rose sont des préparations agréables; mais leurs effets dépendent plutôt de l'acide vitriolique que l'on y ajoute, que de la vertu des Roses.

Le syrop de Roses sèches est peut-être plus puissant que la teinture. L'on a coutume de préparer ce syrop avec le miel plutôt qu'avec le sucre; mais je ne vois pas l'avantage qui peut résulter du miel. La dernière édition de la Pharmacopée de Suède ordonne de faire le miel-rosat sans ébullition; ce qui diminue la puissance astringente du médicament; et la Pharmacopée de Danemarck paroît entiérement négliger cette puissance, en ordonnant de préparer ce miel avec l'eau de rose distillée. Le vinaigre ne peut guère se charger de la qualité astringente des Roses, et je pen-

se que le vinaigre rosat n'est guère plus actif que le vinaigre simple.

L'on croit que la vertu de la Rose se trouve spécialement dans la conserve que l'on fait avec cette fleur; et il est assez probable qu'elle doit produire les plus grands effets, lorsqu'on la donne à grande dose en substance. L'on a rapporté de grands témoignages de ses effets dans la phthisie: il n'est pas absolument dénué de probabilité que les astringens donnés à l'intérieur peuvent contribuer à la guérison de certains ulcères; mais je suis obligé d'avouer que l'on a très-rarement vu la conserve de Roses produire des effets considérables dans la phthisie pulmonaire; et dans les cas où l'on a cru qu'elle avoit été utile, on y a toujours joint l'usage du lait et des farineux, avec un doux exercice en plein air, de manière qu'on ne pouvoit déterminer jusqu'à quel point les Roses avoient contribué à la guérison; et je crois que c'étoit le cas de CRUGER, qui a vécu uniquement d'eau d'orge et de pain de froment. Je pense absolument, avec le professeur MURRAY, qu'en mettant moins de sucre, on augmenteroit la vertu médicale de la Rose; qu'au lieu de trois parties de sucre sur une de Roses, comme le recommande notre Dispensaire, il vaudroit mieux ne mettre que partie égale, comme dans celui de Suède, ou une et demie, comme dans celui de Russie, ou tout au plus deux parties de sucre, comme le recommande la Pharmacopée de Danemarck.

S'il y a quelques espéces de Roses qui jouissent d'une qualité purgative, elle est très-foible; et le syrop préparé d'après cette idée ne mérite pas de conserver la place qu'il a tenue si longtemps dans nos boutiques. Les vertus cordiales

et analeptiques de la Rose, qui ont été si vantées, tiennent absolument aux mêmes causes que celles des autres odeurs agréables, et j'aurai occasion d'en parler ailleurs.

L'on parle communément du fruit de la Rose sauvage sous le titre général de Rose; mais comme cela ne s'accorderoit pas avec le plan que j'ai adopté, je remets à en parler ailleurs: il y a néanmoins une production du rosier, qui est un fongus ou une excroissance du genre de la noix de galle, connue sous le nom de BEDEGUAR, qui appartient à la classe des astringens, parce qu'elle jouit d'une puissance astringente, et qu'elle a été recommandée comme telle; mais comme on ne l'a pas encore admise dans nos Pharmacopées, j'ignore absolument quelles sont ses vertus.

TORMENTINA, la TORMENTILLE.

Il paroît, par les qualités sensibles de cette racine, et par la couleur noire qu'elle produit avec le vitriol vert, qu'elle est un des astringens les plus actifs de cet ordre; on l'a en conséquence recommandée avec raison dans tous les cas où conviennent les astringens. J'ai eu plusieurs preuves de ses vertus dans ces cas; et j'ai sur-tout remarqué que donnée seule, ou réunie à la Gentiane, elle avoit guéri les fièvres intermittentes; mais il faut la faire prendre en substance et à grande dose.

STELLATAE.

APARINE, le GRATERON.

Cette plante se trouvoit autrefois dans le catalogue de nos Dispensaires; mais on l'a retranchée de tous ceux que l'on a corrigés, et il paroît que l'on a très-bien fait. Je pense cependant que les auteurs de matière médicale m'excuseront au moins de relever quelques faits que l'on a avancés avec assurance: j'apprendrai en conséquence à mes lecteurs que GIROLAMO GASPARI, médecin à Feltri, a publié à Venise, en 1731, un petit volume sous le titre de *Nuove ed erudite osservazioni Mediche*, dans lequel il dit avoir employé le Grateron avec baaucoup de succès dans les tumeurs et les ulcères scrophuleux, et que d'autres médecins lui ont assuré en avoir retiré les mêmes avantages; mais je ne connois aucun autre écrivain qui ait parlé de cette pratique, ou qui l'ait confirmée; et dans les essais que j'ai faits de cette plante, elle n'a produit aucun avantage.

GALLIUM, le CAILLE-LAIT.

Les fleurs du Gallium luteum ont une odeur agréable et un goût très-légérement acide et astringent; mais je ne sais pas si l'espèce qui croît en Ecosse est la même que celle que l'on trouve ailleurs. L'acidité et la qualité astringente de notre plante sont très-foibles; et le docteur YOUNG ni moi n'avons pu parvenir à cailler le lait avec cette espèce; BERGIUS n'a pas non plus découvert aucune acidité dans celle qui croît en Suède, et il l'a employée trois fois inutilement pour cailler

le lait : il ajoute, contre ce qu'a avancé BORRICHIUS, qu'elle ne lui a pas donné d'acide à la distillation ; mais je m'imagine que ses expériences different de celles de BORRICHIUS, en ce que ce dernier a distillé la plante sans addition, et que BERGIUS y a ajouté de l'eau. Dans la dernière manière de distiller, l'acide ne s'élève pas sur le champ, comme cela arrive à presque tout végétal, lorsqu'on adopte la première méthode ; et si BORRICHIUS a observé que l'acide s'élevoit plus facilement du Caille-lait que de l'oseille, on doit l'attribuer à ce que la dernière est plus succulente ; car les plantes fournissent toujours d'abord à la distillation leurs parties aqueuses les plus pures.

Je doute beaucoup des vertus des fleurs de Caille-lait dans l'épilepsie, quoique plusieurs auteurs en aient parlé, et je les ai tenté plusieurs fois sans aucun succès.

RUBIA TINCTORUM, la GARANCE.

Les qualités sensibles de cette racine ne donnent pas une opinion favorable de ses vertus médicales, et l'on n'en a jamais fait beaucoup d'usage en médecine jusqu'à nos jours ; mais depuis cinquante ans elle est devenue fort remarquable par la propriété qu'elle a de colorer les os des animaux qui en mangent : cette propriété, ainsi que celle dont elle jouit de colorer le lait et l'urine des animaux, prouve qu'il entre une grande quantité de sa matière colorante dans la masse du sang, et qu'elle se distribue dans chaque partie du système ; et en admettant que cette matière jouisse de quelque activité, les circonstances dont je viens de parler pourroient nous donner lieu de croire

qu'étant introduite en aussi grande quantité, elle peut être un médicament très-puissant. Je ne vois pas néanmoins que ces vertus aient été jusqu'ici confirmées; et les désordres considérables que cette racine a produits chez les animaux auxquels on en a fait manger une grande quantité, doivent nous faire douter qu'elle puisse avoir en général une tendance salutaire. L'on pourroit croire, d'après le témoignage de plusieurs auteurs, qu'elle favorise la secrétion des urines; mais je puis assurer, par ma propre expérience, que les essais que j'ai faits dans cette vue et dans d'autres m'ont prouvé que cet effet n'étoit pas constant, j'ajouterai même que je ne l'ai jamais observé.

Elle a été recommandée par SYDENHAM, et autrefois par le Collège des médecins d'Edimbourg, dans la jaunisse; mais je ferai peu d'attention à ce que l'on a dit de ses vertus et de son utilité dans cette maladie, en raison des erreurs qui ont été si généralement adoptées relativement aux médicamens que l'on a employés pour la guérir. La facilité avec laquelle la partie colorante de cette racine adhère aux os a été une raison assez spécieuse, pour déterminer à croire qu'elle agissoit particuliérement sur ces parties; elle a été en conséquence recommandée dans le rachitis, surtout par quelques François, dont l'autorité est très-douteuse à mes yeux. Il me paroît néanmoins qu'elle n'a pas été connue des médecins Italiens, ni de BOERHAAVE, ni de son commentateur: et ses effets ne m'ont nullement paru évidens dans les essais que j'en ai vu faire: elle a eu depuis peu quelque réputation comme emménagogue; quelques médecins Ecossois, dont je respecte beaucoup le jugement, m'ont assuré de ses effets comme telle; mais elle ne m'a jamais réussi dans les es-

sais que j'en ai faits; et je connois ici plusieurs médecins qui, après l'avoir tenté plusieurs fois sans succès, en ont absolument abandonné l'usage.

VAGINALES.

ACETOSA, L'OSEILLE.

Je parlerai ailleurs, du suc acide qui se trouve dans les feuilles de cette plante; je suis obligé de me borner ici à sa racine: elle est légérement astringente; mais elle possede cette vertu à un degré trop foible pour être adoptée dans la pratique, où l'on peut facilement se procurer tant d'autres remèdes plus puissans.

LAPATHUM, la PATIENCE.

L'on a employé sous ce titre les feuilles et les racines de plusieurs plantes différentes, dont les qualités et les vertus se ressemblent beaucoup; leurs feuilles, dont je parlerai dans un autre endroit, contiennent plus ou moins d'acide, et leurs racines ont une vertu plus ou moins astringente, qui leur donne place ici. Je trouve difficile de déterminer quelles sont les espèces de ce genre les plus astringentes. Ce que rapporte le docteur ALSTON de l'*Hydrolapathum*, ou de la Patience des marais, est très-fort, et paroît bien fondé; mais je ne connois guère son usage dans la pratique. Je sais, d'après plusieurs essais, que la qualité laxative que l'on suppose à quelques espèces de Patience est très foible; et l'expérience m'a également appris que l'*Oxylapathum*, ou la Patience sauvage, ne jouissoit d'aucune vertu pour la guérison de la

gale. On peut se servir utilement de sa décoction, de même que celle des autres astringens, pour laver les anciens ulcères; mais la Patience ne me paroît jouir, à cet égard, d'aucune vertu particulière.

BISTORTA, la BISTORTE.

Cette plante, en raison de ses qualités sensibles, de la couleur qu'elle produit avec le vitriol bleu, et de l'extrait qu'elle produit, paroît être un des astringens végétaux les plus forts de ceux qui croissent dans notre climat, et dans lesquels on a reconnu toutes les vertus que l'on a attribuées aux autres astringens. J'ai fréquemment employé la Bistorte dans cette vue, particuliérement dans les fièvres intermittentes, et je l'ai donné à plus grandes doses que celles que prescrivent communément les auteurs de matière médicale. J'en ai fait prendre, tant seule qu'avec la gentiane, jusqu'à trois gros par jour.

L'on plaçoit autrefois ici la Rhubarbe; mais comme on l'emploie toujours, ou principalement à cause de sa vertu laxative, et presque jamais comme astringente, je renvoie à l'endroit qu'elle doit proprement occuper.

FILICES.

L'on comprend sous ce nom les plantes appellées *capillaires*, qui forment un ordre naturel en botanique; elles prouvent quelle est en médecine la puissance de l'ordre naturel; car elles jouissent absolument des mêmes vertus. Je ne parlerai ici que de deux ou trois espèces qui se trouvoient, il y a peu de temps, dans les listes de nos Phar-

macopées, et que l'on a retranchées de la plupart de celles dont on a donné de nouvelles éditions.

ASPLENIUM, la SCOLOPENDRE.

Les différentes espèces d'*Asplenium* sont légérement astringentes; mais cette qualité ne mérite pas que l'on en fasse usage: elles n'ont d'ailleurs aucune puissance active, et rien n'est si ridicule que de les avoir si long-temps considérées comme pectorales.

FILIX MAS, la FOUGÈRE MALE.

La racine de cette plante a été long-temps renommée comme anthelmintique; mais ses qualités sensibles ne promettent pas beaucoup: et comme on ne l'a guère employée qu'avec quelque purgatif drastique, il me paroît très-douteux qu'elle jouisse de la vertu spécifique de tuer les vers, de quelque espèce qu'ils soient. J'adopte volontiers cette opinion, en ce que dans les différens essais que l'on en a faits en Ecosse contre les vers, l'estomac en a supporté de très-grandes quantités sans éprouver aucun mal-aise: donnée seule, elle n'a pas produit d'effets sensibles.

ACERBA, les FRUITS ACERBES.

J'ai placé ici plusieurs fruits dont les qualités sensibles sont les mêmes, et de nature à mériter une place parmi les astringens. On auroit pu aussi les mettre au rang des substances nutritives; mais il est très-rare de les voir sur nos tables; et lorsqu'on les emploie, ce n'est que comme médicamens astringens.

Peu

Peu de ces fruits croissent en Ecosse; il y en a en conséquence plusieurs dont je ne connois pas exactement les qualités; mais nous en avons un qui est le plus puissant de tous; savoir, le *PRUNUS SYLVESTRIS*, ou *Prunier sauvage*, qui m'a souvent paru être un astringent agréable et utile. On le préparoit autrefois de même que les sucs épaissis; mais comme il est moins soluble et moins actif dans cet état, l'on en a avec raison changé la préparation en une conserve: je remarquerai qu'il me semble que les Collèges de Londres et d'Edimbourg y ont fait entrer une plus grande quantité de sucre qu'il n'est nécessaire.

SUCCI INSPISSATI, les SUCS ÉPAISSIS.

J'avois autrefois mis sous ce titre deux sucs particuliers, l'ACACIA et l'HYPOCISTUS, qui ne sont plus connus depuis long-temps dans nos boutiques. Il paroît qu'on les a avec raison négligés; car il y a lieu de croire, par ce que l'on en a dit, qu'ils ne jouissent d'aucunes propriétés particulières, et leur puissance astringente n'est pas plus considérable que celle que l'on trouve dans d'autres substances qu'il est plus facile de nous procurer.

TERRA JAPONICA, la TERRE DU JAPON, OU LE CACHOU.

Les travaux de M. Ker ne nous laissent aucun doute sur l'origine de cette drogue, qui n'étoit pas bien connue autrefois (Voyez *London Medical observations*, vol. V, page 148). Cette substance s'emploie encore fréquemment en médecine, et entre dans plusieurs compositions officinales; je

la crois, quand elle est véritable, un puissant astringent; mais je ne puis décider si elle l'emporte assez sur plusieurs substances indigènes, pour nous déterminer à leur préférer cette terre qui vient de fort loin, et qui est très-sujette à être sophistiquée.

M. KER nous apprend que cette substance forme une partie fort considérable d'un onguent très-usité dans l'Indostan. Les autres ingrédiens de cette composition sont très-astringens; ce qui me donne lieu d'observer que les astringens sont plus souvent utiles et nécessaires dans les ulcères que nos chirurgiens le croient communément, et que leur usage, si fréquemment recommandé par les auteurs de matière médicale, n'a pas aussi peu de fondement que j'étois disposé à le croire autrefois.

SANGUIS DRACONIS, le SANG-DRAGON.

Je l'ai laissé dans ma liste, parce qu'il se trouve encore dans tous les Catalogues de nos Pharmacopées; il me paroît cependant très-douteux qu'il mérite d'y trouver place. Comme le Sang-Dragon est absolument insoluble dans les menstrues aqueux, l'on peut douter qu'il soit soluble dans les fluides animaux: il se dissout, il est vrai, dans les spiritueux, et peut être ainsi introduit dans l'estomac; mais les fluides aqueux qu'il rencontre dans ce viscère doivent le précipiter sur le champ, et le rendre sans action. Je crois en conséquence qu'il est évident qu'on doit le rayer de la liste des médicamens. *Voyez* ce que nous avons dit plus haut à l'article de l'*Alun*, au sujet de la poudre styptique.

KINO, le KINO.

Cette substance est une nouvelle acquisition que la Matière *médicale a faite; le* Collège d'Edimbourg l'a *adoptée* comme *officinale*; mais je n'en connois pas d'autre jusqu'ici qui ait suivi son exemple.

Le docteur FOTHERGILL nous apprend que le Kino est une gomme qui transude par les incisions que l'on fait au tronc d'un arbre appellé *Pau de Sangue*, qui croit dans l'intérieur de l'Afrique; mais son caractère botanique nous est encore inconnu.

Ses qualités sensibles, et la couleur noire qu'il donne à la dissolution de vitriol vert, nous autorisent à le regarder comme un astringent puissant, et nous avons vu plusieurs diarrhées où il a agi comme tel. Je sais aussi de bonne part qu'il a été utile dans quelques hémorrhagies utérines, et surtout dans celles qui sont survenues à la suite des couches. Il n'a produit aucun effet dans quelques cas de fleurs blanches, où je l'ai employé seul; mais le collège d'Edimbourg l'a convenablement uni à l'Alun dans la poudre styptique; et cette composition est un des astringens les plus puissans que j'ai jamais employés. Il me paroît évident qu'il faut employer, pour faire la teinture, une plus grande quantité de Kino que n'en prescrit le Dispensaire. Cette gomme, telle qu'on nous l'apporte, est en grande partie soluble dans les menstrues aqueux et spiritueux. La teinture spiritueuse prescrite par le Collège d'Edimbourg est un médicament assez agréable et puissant; mais le menstrue empêche, dans beaucoup de cas, qu'on ne le don-

ne en aussi grande dose qu'on pourroit le faire en substance ou dans une infusion aqueuse.

CORTICES, les ÉCORCES.

La qualité astringente réside plus fréquemment dans les écorces que dans toute autre partie des végétaux, et il y a peut-être peu d'écorces dures qui ne soient plus ou moins astringentes; mais cette qualité est souvent réunie avec d'autres plus actives, qui empêchent d'en faire usage comme astringens; c'est pourquoi je n'en ai mis dans ma liste qu'un petit nombre des plus actives où domine la simple qualité astringente.

CORTEX GRANATORUM, L'ÉCORCE DE GRENADE.

Le goût styptique remarquable de cette écorce, et la couleur noire qu'elle donne à la dissolution de vitriol vert, indiquent suffisamment sa qualité astringente, et on la met communément au rang des remèdes les plus actifs de ce genre. Elle communique une si grande portion de sa substance à l'eau par l'infusion ou la décoction, qu'elle paroît être particuliérement propre à fournir un astringent liquide; j'ai fréquemment remarqué qu'elle étoit sur-tout utile dans les gargarismes, dans la diarrhée, et pour les applications externes. Je ne puis cependant me persuader qu'elle soit si active à l'intérieur, qu'il soit plus dangereux d'en faire usage que des autres astringens; et il me paroît très-douteux qu'elle ait jamais pu supprimer les règles chez les femmes.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0056-5

CORTEX QUERCI, L'ÉCORCE DE CHÊNE.

Cette écorce passe pour un des plus puissans astringens végétaux; la préference qu'on lui donne généralement pour tanner le cuir, rend cette opinion très-probable; l'on en a en conséquence fait beaucoup d'usage en médecine comme astringent, et on l'a recommandée dans tous les cas où l'on emploie les astringens intérieurement ou extérieurement; mais cette écorce, abstraction faite de la vertu dont elle jouit à un degré plus considérable, n'a aucune qualité particulière qui la distingue des autres astringens. J'ai souvent employé sa décoction avec avantage dans les gonflemens légers de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche; et j'en ai fait faire usage à plusieurs personnes sujettes, lorsqu'elles étoient frappées par un froid léger, au relâchement de la luette et à l'esquinancie tonsillaire: cette décoction, lorsqu'on y avoit recours de bonne heure, m'a paru souvent utile pour prévenir ces maladies chez ceux où elles avoient coutume d'être portées à un degré considérable avant d'avoir recours à ce moyen: il est vrai que j'ai presque constamment joint l'Alun à ces décoctions; mais j'ai fréquemment observé que la solution d'Alun seule, portée à un degré de force convenable pour en faire usage, n'étoit pas aussi efficace.

J'ai donné l'écorce de Chêne en poudre, tant seule qu'unie aux fleurs de Camomille, à la dose d'un demi-gros, toutes les deux ou trois heures, pendant l'intermission des fièvres intermittentes, et elle a empêché le retour des paroxysmes.

Ces vertus se trouvent aussi à un degré considérable dans la cupule ou l'espèce de calotte écailleuse qui embrasse la base du gland.

GALLAE, la NOIX DE GALLE.

Je regarde cette substance comme d'une nature absolument végétale, quoiqu'elle soit l'ouvrage d'un animal; et je la place immédiatement après l'écorce de chêne, parce qu'elle est une excroissance de cet arbre, et qu'elle jouit des mêmes qualités que l'écorce dont je viens de parler. On pense qu'elle est le plus puissant des astringens végétaux; et je suis disposé à le croire, quoiqu'on ne l'ait pas employée aussi souvent, ou dans autant de cas différens que plusieurs autres astringens. La Noix de Galle a eu en France, au commencement de ce siècle, la réputation de guérir les fièvres intermittentes, et on l'a jugé même digne de mériter l'attention de l'Académie royale des Sciences, qui a en conséquence chargé M. POUPART (1) de faire des recherches sur cette matière. On peut voir son rapport dans les Mémoires de l'année 1702; d'où il résulte que dans beaucoup de cas la Noix de Galle a guéri les fièvres

(1) *Note du Traducteur*. Cette citation, que M. CULLEN a certainement faite de mémoire, est fausse. L'Académie des Sciences n'a chargé personne spécialement de faire des recherches sur la vertu fébrifuge de la Noix de Galle. Mais on a uniquement l'obligation à M. RENEAUME, Membre de cette Académie, et Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, d'avoir publié cette découverte dans un discours qu'il fit dans une Assemblée publique de la même Académie, le 30 avril 1710. Il n'est nullement question, dans les Mémoires de 1702, ni de la Noix de Galle, ni de M. POUPART.

intermittentes; mais que souvent aussi elle n'a pas réussi dans des cas où le quinquina a été efficace. BERGIUS pense que l'usage de la Noix de Galle est très-pernicieux; je l'ai néanmoins employée avec la gentiane ou les autres amers, sans qu'il en soit résulté aucunes suites fâcheuses.

L'on fait depuis peu de temps un usage particulier de la Noix de Galle en Ecosse. Réduite en poudre fine, et mêlée avec huit fois autant de sain-doux, l'on en fait un onguent, qui, étant appliqué à l'anus, passe pour modérer les affections hémorrhoïdales, et j'ai vu quelques cas où il a été utile.

Néanmoins, comme cette poudre a été plus fréquemment employée par le peuple que par l'avis des médecins et des chirurgiens, je ne puis dire jusqu'à quel point son usage peut être généralement innocent; mais, autant que j'ai pu m'en assurer, elle n'a communément produit aucun mal; et il y a lieu de croire qu'elle a été utile dans les cas d'*exania*, c'est-à-dire, dans les cas d'affections locales, plutôt que d'affections générales du système.

VISCUS, le GUY.

Il paroît reconnu que les qualités du Guy ne diffèrent pas de celles de l'arbre sur lequel il croît; je pense néanmoins que si l'on doit en faire mention, on ne peut mieux le placer qu'ici, parce que les auteurs indiquent presque toujours le Guy de chêne.

Il n'y a pas fort long-temps que cette plante a été en grande réputation pour la guérison de l'épilepsie, d'après la recommandation de COLBATCH; mais les faits qu'il a avancés ont tellement

perdu de leur crédit, que le Guy est aujourd'hui entiérement rejetté par les collèges de médecine de Londres et d'Edimbourg. Je ne l'ai placé ici que parce qu'on le trouve encore dans plusieurs pharmacopées nouvelles. Je me contenterai de dire que, d'après ses qualités sensibles, et différens essais que j'en ai faits dans la pratique, cette substance me paroît avoir très-peu d'efficacité en médecine.

Je suis surpris de voir HALLER citer autant d'auteurs sur les vertus de cette plante; et l'on me permettra de dire qu'il auroit bien fait d'omettre non-seulement ce que l'on a raconté des effets du Guy contre la sorcellerie, mais même de beaucoup d'autres qu'il rapporte.

LIGNUM CAMPECHENSE, le BOIS DE CAMPÊCHE OU BOIS D'INDE.

Ce bois possede une qualité très-astringente, et l'usage que l'on en fait dans la teinture en est une preuve suffisante. On ne l'a cependant employé que dans les flux, et l'on prétend qu'il a été très-utile dans les dyssenteries; mais je crois que cela n'a pu être qu'à la fin de la maladie, lorsqu'elle étoit changée en diarrhée; car l'usage même de ce médicament dans le commencement des dyssenteries, m'a appris le mal qui résultoit des astringens lorsqu'on les employoit dans ce période de la maladie.

On l'emploie en décoction ou en extrait; et c'est en m'en servant de ces deux manières, que j'ai observé les effets dont je viens de parler. Le docteur ALSTON a avancé que si le bois de Campêche étoit utile dans les flux, ce n'étoit pas par sa vertu astringente: mais je ne vois pas sur quoi

est fondée cette opinion; car ce bois est certainement astringent, et je n'y puis découvrir aucune autre qualité médicale.

Dans la Table des médicamens que j'ai faite pour mes leçons de matière médicale, et que l'on a publiée avec l'édition supposée de ces leçons, après avoir rassemblé les astringens du mieux qu'il m'a été possible, j'ai placé un certain nombre de substances que je ne pouvois rapporter à aucun chef général; je desirois alors, de même que beaucoup d'autres qui ont écrit sur la matière médicale, multiplier les objets; mais aujourd'hui, comme mon dessein est de n'admettre que ceux qui ont de la vertu et de l'efficacité, j'en ai omis un grand nombre qui se trouvent dans ma première liste, tels que l'*Orcanette*, la *Brunelle*, le *Millepertuis*, le *Plantain*, la *Sanicle* et la *Joubarbe*, parce qu'ils ne méritent pas de trouver place ici. J'en ai rapporté d'autres, tels que la *Millefeuille* et le *Raisin d'ours*, à d'autres titres. De tous les médicamens qui se trouvent dans ma première liste, il ne me reste en conséquence qu'à parler des suivans, qui sont en petit nombre.

BALAUSTIA, les BALAUSTES.

Ces fleurs n'ont d'autre qualité que d'être astringentes; mais elles la possedent à un degré considérable. Je pense néanmoins, avec BERGIUS, qu'elles sont moins puissantes que l'écorce du fruit.

LYTHRUM, la SALICAIRE.

Cette plante n'étoit guère connue comme médicament, avant que DE HAEN eût publié dans sa *Ratio Medendi*, les expériences qu'il a faites à son

sujet: le témoignage qu'il a donné en sa faveur est très-fort, et confirmé par celui de quelques autres médecins; mais je prie mes lecteurs d'observer combien l'expérience induit en erreur. MURRAY a trouvé cette plante utile dans la lienterie; mais il paroît qu'elle a souvent manqué son effet dans d'autres cas. HEUERMAN a remarqué que les fleurs augmentoient la diarrhée plutôt que de la diminuer, et qu'elles aggravoient tellement la maladie, qu'il a été obligé de renoncer à leur usage. Les qualités sensibles de toute la plante, comme astringente ou comme mucilagineuse, ne me donnent pas lieu de compter beaucoup sur ses vertus; et les essais que j'en ai faits ne me donnent pas grande idée de son efficacité.

Après avoir fait ainsi l'énumération des astringens particuliers, j'ai mis ma liste quelques titres généraux de médicamens qui se trouvent dans d'autres endroits de cet ouvrage, mais qui sont, ou que l'on croit être utiles comme astringens; tels sont en premier lieu.

LES ACIDES COMME ASTRINGENS.

Les acides agissent d'une manière variée et fort compliquée, suivant leurs différens degrés de concentration; mais j'examinerai leur manière d'agir, lorsque j'en parlerai dans l'endroit qui leur est propre; je ne les considérerai ici qu'autant qu'ils appartiennent au titre dont il s'agit.

Les acides concentrés à un certain degré coagulent les fluides, et durcissent par ce moyen les solides qui en sont formés; ce qui prouve leur vertu astringente. Je n'ose cependant pas assurer que la qualité astringente qu'ils manifestent, lors même qu'ils sont extrêmement affoiblis, dépende de

la puissance qu'ils ont de coaguler les fluides; car l'on ne peut douter qu'ils donnent des preuves de leur qualité astringente lorsqu'ils sont dans un état tel qu'ils ne peuvent coaguler les fluides: leur vertu astringente est aisée à reconnoître par l'effet que le vinaigre produit sur les lèvres; mais il est difficile de dire comment elle peut être réunie avec la puissance stimulante que manifeste aussi l'acide quand il est dans l'état que j'ai désigné: je m'occuperai néanmoins par la suite de cet objet.

L'on croit que la puissance astringente que les acides exercent sur les vaisseaux de la peau, pénètre plus avant, et se porte jusqu'aux fibres musculaires qui sont au-dessous, de manière qu'on peut les employer avec avantage pour dissiper le relâchement et la foiblesse qui suivent les foulures: je pense néanmoins qu'ils n'agissent dans ce cas que par la communication des vaisseaux de la peau avec ceux qui se distribuent aux parties qui sont au-dessous; ils peuvent ainsi prévenir l'abord des fluides à la partie, et empêcher la tumeur qui pourroit en résulter: c'est particuliérement de cette manière qu'ils sont utiles dans les contusions.

Le vinaigre est l'acide dont l'on se sert communément dans ces cas; je n'ose pas assurer que l'on ne puisse employer un acide plus concentré: mais je suis disposé à croire d'après quelques essais que j'ai faits, que l'on pourroit se servir avec avantage des acides minéraux affoiblis jusqu'à un certain point.

L'on croit que les acides agissent sous un autre point de vue comme astringens; car on les prescrit intérieurement pour arrêter l'hémorrhagie, et les praticiens ont fréquemment observé que les astringens, donnés de cette manière, étoient uti-

les: mais en considérant que l'on ne peut en introduire qu'une petite quantité, l'on ne pourra admettre qu'il s'en distribue suffisamment dans la masse du sang, pour qu'ils agissent comme astringens sur les vaisseaux sanguins qui sont ouverts; l'on doit donc attribuer leurs effets dans ce cas à leur vertu rafraîchissante, dont je parlerai plus au long par la suite.

Il y a plusieurs articles dont je n'ai pas parlé dans mon Catalogue, qui se trouvent dans celui qui est annexé à l'édition supposée de mes leçons, et dont je crois devoir faire mention ici.

LES VINS ACERBES.

J'observerai uniquement à ce sujet que les acides unis aux astringens produisent les qualités propres aux substances austères et acerbes, et semblent, dans quelques cas, augmenter l'astriction. L'on regarde en conséquence avec raison les vins acerbes comme plus astringens que ceux qui sont doux et sucrés. L'on peut, d'après cette idée, faire un choix des vins suivant les maladies; cependant la puissance astringente du vin ne peut jamais être considérable, et doit généralement être fort modérée par l'alcohol que le vin contient en même temps: c'est pourquoi il faut, pour rendre le vin astringent, l'exposer à un degré de chaleur suffisant pour que l'alcohol se dissipe, et que la matière astringente reste: ainsi, ce qu'on appelle vulgairement du vin brûlé, étant uni à la canelle qui est un aromatique astringent, est quelquefois un médicament utile.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0064-0

LES AMERS COMME ASTRINGENS.

Il est certain que les amers agissent quelquefois comme astringens; je crois en conséquence convenable d'en faire mention ici: mais j'examinerai dans le Chapitre suivant, qui traitera des *Toniques*, jusqu'à quel point les amers sont astringens, ou comment ils agissent ainsi.

LES SÉDATIFS COMME ASTRINGENS.

L'on sait que les Sédatifs, et sur-tout l'opium, s'emploient pour arrêter les évacuations excessives; c'est pourquoi on a prétendu que ce dernier étoit astringent, et on en a souvent parlé comme tel: il est cependant certain que l'on ne découvre aucune qualité astringente, ni dans l'opium, ni dans tout autre narcotique sédatif; et l'on ne peut guère douter qu'ils n'arrêtent les évacuations excessives, qu'en suspendant l'irritabilité et l'action des fibres motrices, dont l'action augmentée produisoit l'évacuation. J'examinerai par la suite, à l'article des *Sédatifs*, jusqu'à quel point on peut convenablement les employer au lieu des astringens proprement dits.

Il y a encore un autre genre de Sédatifs que l'on prescrit fréquemment pour arrêter les hémorrhagies excessives, et que l'on peut aussi considérer en conséquence comme astringent. Ce genre renferme les différens sels neutres et le nitre en particulier; je les considérerai tous par la suite sous le titre des *Rafraîchissans*; et l'on verra que la vertu dont ils jouissent d'arrêter les hémorrhagies ne peut s'attribuer à aucune qualité astringente, que rien n'indique, mais à la puissance générale dont

ils jouissent de diminuer l'activité du système sanguin, comme je le prouverai dans le lieu convenable.

LES BALSAMIQUES COMME ASTRINGENS.

L'on a employé les Balsamiques pour arrêter l'écoulement des gonorrhées, tant virulentes que muqueuses, et les fleurs blanches; ils produisent en conséquence des effets propres aux astringens: il est cependant évident qu'ils n'agissent pas ainsi par aucune vertu astringente proprement dite, et je tâcherai d'expliquer par la suite, lorsque je m'occuperai de ces médicamens, comment ils produisent ces effets.

CHAPITRE II.

Des Toniques.

Je suis obligé de m'écarter ici du plan général que j'avois adopté de séparer les médicamens qui agissent sur les solides simples de ceux qui agissent sur les nerfs et les fibres motrices; mais j'ai remarqué que je ne pouvois pas suivre par-tout ce plan également, ou avec avantage, et qu'il valoit quelquefois mieux considérer les médicamens suivant l'affinité de leurs effets, que suivant leur manière d'agir.

Ces raisons m'ont déterminé à parler des Toniques immédiatement après les astringens: ces remèdes, en donnant de la fermeté et de la force à tout le système et à ses différentes parties, produisent un effet analogue et semblable à celui des astringens: j'observerai aussi qu'en combinant les puissances astringente et tonique, l'on obtient avec beaucoup plus de certitude quelques-uns des effets les plus importans qui sont particuliers à ces deux genres de médicamens.

Je vais donc m'occuper des Toniques, et d'abord faire quelques recherches sur leur manière d'agir; je considérerai ensuite les effets qui sont communs à un grand nombre de médicamens de ce genre; je parlerai en troisième lieu des préparations pharmaceutiques, et de la manière de les administer qui peuvent convenir à plusieurs d'entre eux: je terminerai ces objets par l'énumération des principales substances que l'on peut rapporter à ce chef, afin de déterminer jusqu'à quel degré

elles jouissent des propriétés générales de cette classe, ou ce qui peut être particulier à chacune de ces substances.

J'ai déjà tenté de prouver que le ton des fibres motrices dépendoit en partie du mécanisme de ces fibres, et probablement même de la puissance inhérente ou de l'état du fluide nerveux, selon qu'il étoit particuliérement modifié dans ces fibres. En admettant cette dernière proposition, il s'ensuit que si le ton des fibres motrices est plus ou moins fort dans différentes occasions, cela peut dépendre de ce que l'état de la puissance nerveuse dans les fibres motrices est alors différent; et comme les substances appliquées sur le corps peuvent agir sur cette puissance, et y occasionner différens changemens, l'on doit convenir qu'il y a des substances qui, étant appliquées sur les fibres motrices, peuvent produire cet état de la puissance nerveuse dont dépend leur ton.

Nous avons observé que les astringens agissoient souvent comme toniques relativement aux fibres motrices; et l'on peut facilement présumer qu'ils produisent cet effet en agissant sur la partie solide de la fibre; mais l'on verra qu'il y a des Toniques qui ne jouissent d'aucune qualité astringente, et qui doivent en conséquence dépendre de la puissance inhérente.

Ces substances sont celles qui méritent spécialement le nom de *Toniques*, et je vais examiner quelles sont proprement ces substances.

Il paroît très-évident que la puissance tonique dont jouissent plusieurs substances tient principalement à la même qualité qui leur donne un goût amer; car, excepté les astringens, je ne connois pas d'autres toniques que les substances amères: il est vrai que ces dernières ont fréquemment d'autres

tres qualités combinées avec l'amertume; elles sont, par exemple, aromatiques, salines, narcotiques, purgatives, ou stimulent de quelque autre manière; ces différentes qualités dominent même tellement dans certaines substances, qu'elles nous empêchent de faire usage de leur qualité amère comme tonique; mais il y a beaucoup d'occasions où l'on peut distinguer la qualité amère de toutes les autres, et reconnoître que l'amer le plus pur, ou dégagé de toutes les autres qualités, possede la vertu tonique à un degré considérable; d'où je conclus que si l'on en excepte les astringens qui peuvent posséder cette vertu jusqu'à un certain point, les Toniques proprement dits sont les amers, et peut être même sont-ils les seuls. Je vais en conséquence les considérer sous ce point de vue.

L'amertume est une simple perception que l'on ne peut définir, mais que l'on doit rapporter à une expérience dont tous les hommes conviennent communément. Il n'est pas possible de déterminer par le secours de la chymie quelle est la nature des substances qui jouissent de cette vertu, ou au moins on ne peut la distinguer que d'une manière négative des autres matières.

L'on peut assurer, par exemple, que l'amertume ne dépend d'aucunes parties volatiles; car les amers les plus purs et les plus forts n'ont aucune odeur; et s'il y a quelques amers qui ont de l'odeur, ils la perdent communément par l'exsication, tandis que leur goût et leur qualité amers subsistent dans leur entier.

Les amers n'ont pas non plus de parties volatiles; car les plus purs ne donnent pas d'huile essentielle à la distillation; ou si quelques-uns en donnent, ces huiles n'ont pas d'amertume, et prou-

vent très-evidemment que l'amertume de la substance entière ne dépend pas de l'huile essentielle qui entre dans sa composition.

Nous avons encore une preuve que l'amertume ne dépend pas d'une huile de ce genre, en ce que quelques-uns des amers les plus forts n'ont aucune qualité âcre ou aromatique.

Je n'ai non plus trouvé rien de vraiment salin dans la substance des amers; à peine y en a-t-il un dans lequel on découvre au goût une matière saline, si l'on en excepte un petit nombre de substances dans lesquelles il se trouve un acide; mais les amers les plus forts sont absolument exempts de cette qualité; et les acides, loin d'entrer dans la composition des amers, tendent, quand ils se trouvent combinés avec ces derniers, à détruire la qualité amère, comme je le prouverai par la suite. Il est vrai que l'on peut, par des procédés particuliers, extraire des substances amères d'autres matières salines que l'on prétend entrer dans leur composition; mais comme ces matières salines sont plutôt produites par la destruction du mixte primitif, qu'elles n'en sont extraites, et que personne n'a prouvé qu'elles soient proportionnées à l'amertume du sujet, ou qu'elles le modifient d'une certaine manière, nous ne pouvons faire usage d'aucune analyse de ce genre pour expliquer la composition naturelle des amers.

Je conclus de tout ce que je viens de dire, que la chymie ne nous fournit aucun moyen de connoître la nature des amers: ils forment une composition d'un genre particulier, que l'on peut, dans beaucoup de cas, distinguer de toute autre; et si l'on a quelquefois appris à en changer l'état, c'est d'après l'expérience particulière, et non d'après la connoissance de leurs parties constitutives.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0070-2

Avant de parler de ce que l'expérience nous a appris à ce sujet je crois qu'il est à propos d'examiner les différentes circonstances dans lesquelles les amers peuvent convenir comme médicamens. Il faut observer, en considérant les amers sous ce point de vue, que plusieurs agissent sur le corps humain par des qualités et des vertus qui leur sont communes, et je crois utile d'examiner d'abord quelles sont ces qualités communes.

Premiérement, l'action la plus évidente des amers, pris intérieurement, est d'augmenter l'appétit et de favoriser la digestion des alimens. Je pense qu'il est reconnu que ces fonctions dépendent du ton des fibres musculaires de l'estomac, et que l'on peut en conséquence supposer que ces mêmes fonctions doivent s'exécuter avec plus de perfection lorsque le ton des fibres musculaires de l'estomac est augmenté. D'ailleurs, il est souvent aisé de reconnoître que le défaut d'appétit et la difficulté de digérer sont fréquemment dues à la perte de ton de l'estomac, et que les amers guérissent ces maladies, d'où l'on peut présumer qu'ils produisent cet effet en rétablissant le ton de ce viscère.

Les amers ne corrigent peut-être l'acidité et la flatulence de l'estomac que par la vertu dont ils jouissent d'arrêter la fermentation acide, comme ils le font, hors du corps; et s'ils débarrassent l'estomac du mucus et des glaires surabondans, suivant l'expression vulgaire, on doit l'attribuer à la puissance qu'ils possedent de dissoudre les fluides animaux visqueux. Néanmoins, comme il est probable que la perte de ton produit communément l'excès de fermentation acide et la surabondance de mucus dans l'estomac, il est plus raisonnable d'attribuer la guérison de ces affec-

tions à la puissance tonique que les amers exercent sur le corps humain, qu'à leurs qualités chymiques.

L'on ne peut donc douter que les amers sont de puissans toniques pour l'estomac, et il est aussi peu douteux que l'état de l'estomac se communique communément aux autres parties du systême; d'où il est probable qu'en ranimant la digestion, l'on peut en général ranimer la vigueur du systême, et augmenter le ton et l'activité des fibres motrices.

L'on croit communément les amers utiles pour résoudre les obstructions des viscères: si cela est confirmé par l'observation, je soutiens que les amers agissent peu sur l'état des fluides, et que l'on doit attribuer entiérement à leur vertu tonique les effets qu'ils produisent dans les obstructions des viscères. Je crois cependant devoir ici remarquer, en passant, que dans tous les cas où j'ai pu m'assurer de l'existence des obstructions des viscères, j'ai rarement, je pourrois même dire jamais, vu les amers procurer aucun avantage, quoique prescrits à grande dose.

Les auteurs de Matière médicale qui regardent les amers comme utiles dans les obstructions des viscères, recommandent et vantent aussi particuliérement leur usage dans la jaunisse; mais nous avons déjà tenté de prouver que le jugement de ces écrivains à ce sujet étoit erroné.

En parlant de la puissance des toniques pour résoudre les obstructions des viscères de l'abdomen, j'observerai que les avantages que les amers ont si fréquemment produits dans la guérison de l'hydropisie sont fondés sur leur vertu tonique qui donne de la force aux extrémités de tous les vaisseaux. Cette maladie dépend très-fréquemment de

la perte de ton de tout le système, d'où il résulte un état de cachexie suivi du relâchement des vaisseaux exhalans qui constitue la diathèse hydropique: il est en conséquence évident que si cet état ne dépend pas d'obstructions considérables et fixes des viscères, nos toniques amers peuvent être d'une grande utilité; ils peuvent prévenir l'hydropisie dont on est menacé, ou même la guérir, quand elle est formée.

L'on a prétendu que les amers agissoient quelquefois comme diurétiques; leur matière paroît en effet se porter souvent aux reins et changer l'état des urines; il est en conséquence possible qu'ils en augmentent, dans quelques cas, la secrétion. Néanmoins, dans les essais que j'ai faits à ce sujet, je n'ai pas remarqué que leur action diurétique fût évidente, ou au moins considérable: il y a un seul cas où l'on peut avoir observé le contraire. Lorsque dans l'hydropisie les amers modèrent cette exhalation qui se fait dans les cavités et qui forme la maladie, ils doivent nécessairement déterminer une plus grande portion de sérosité vers les reins, et ainsi paroître augmenter la secrétion de l'urine, sans augmenter l'action des reins.

Il est on ne peut mieux démontré que la puissance tonique des amers se communique de l'estomac aux autres parties même les plus éloignées du système, en ce qu'ils guérissent les fièvres intermittentes, et sont le principal moyen de prévenir le retour des paroxysmes.

Il est inutile de rapporter ici les preuves que j'ai données ailleurs, que le retour du paroxysme des fièvres intermittentes dépend du retour de l'atonie des extrémités du système artériel; c'est pourquoi l'on prévient le retour des paroxysmes par

les stimulans et les astringens; et si les amers produisent le même effet, c'est par une puissance tonique qui se communique de l'estomac aux parties les plus éloignées du systême. Les amers n'agissent cependant pas dans ce cas comme stimulans; car ils n'augmentent pas la fréquence du pouls, ni la force de la circulation; ils n'agissent pas non plus comme astringens, parce qu'ils ne possedent pas toujours cette qualité; ils doivent par conséquent agir dans ces cas uniquement comme toniques.

Pour prouver que les toniques guérissent les fièvres intermittentes en agissant sur le systême nerveux, je prétends que leur puissance se communique de l'estomac aux autres parties; car leurs effets se manifestent souvent trop promptement après les avoir pris, pour que l'on puisse supposer qu'ils soient portés plus loin que l'estomac, au moins ils se manifestent trop tôt pour que la quantité que l'on a employée ait pu se distribuer dans le systême, de manière à produire un effet local sur les parties affectées par l'état morbifique.

Je remarquerai ici que les amers produisent plus certainement leurs effets lorsqu'ils sont combinés avec les astringens; ce qui néanmoins ne diminue en rien la puissance dont ils jouissent comme amers simples: car je sais, par ma propre expérience et par le rapport des autres écrivains, que les amers les plus simples et les plus purs suffisent souvent pour remplir l'objet dont il s'agit.

Quelques auteurs prétendent que les amers ont été utiles dans les fièvres continues: on peut facilement convenir de ce fait, si les fièvres étoient d'un genre putride et accompagnées de beaucoup de foiblesse; il est même assez probable, d'après

quelques observations, qu'ils ont été utiles dans la peste même.

Leur usage dans les fièvres continues est cependant un peu douteux, parce que les toniques doivent augmenter la diathèse inflammatoire du système, et par conséquent devenir nuisibles, toutes les fois que cette diathèse domine.

L'on a quelquefois parlé des amers comme sudorifiques; ils ne stimulent pas, il est vrai, le système sanguin; mais en ranimant la force de ce système, ils doivent la déterminer à agir plus complétement vers la surface du corps, et probablement à entretenir la transpiration; néanmoins les amers, autant que j'ai pu l'observer, n'excitent jamais les sueurs, à moins qu'ils ne soient aidés d'un régime sudorifique, c'est-à-dire, à moins qu'on ne les prenne extrêmement délayés dans un véhicule très-chaud, et en grande quantité, tandis que le malade est parfaitement couvert dans son lit.

En parlant de l'action des amers sur l'estomac, j'aurois dû faire mention des effets qu'ils produisent lorsqu'ils ont passé plus avant dans le canal alimentaire. J'observerai à cet égard que les amers donnés à grande dose m'ont toujours paru être réellement laxatifs: ce fait, réuni à l'analogie tirée de la bile, me donne lieu de conclure que les amers ont, outre leur vertu tonique, la puissance particulière de stimuler le canal intestinal, et qu'ils peuvent par conséquent être utiles, comme on l'a avancé, dans les coliques spasmodiques ou dans les dispositions à cette maladie, et surtout dans la dyssenterie, où la constriction qui a lieu dans une partie des intestins rend les purgatifs et les laxatifs si généralement nécessaires.

L'on a encore attribué aux amers une vertu emménagogue; mais je n'ai jamais pu y apperce-

voir aucune puissance particulière qui déterminât leur action vers l'utérus: leur vertu tonique est certainement utile dans les cas de chlorose; mais je ne les ai jamais vu produire seuls la guérison.

Quelques auteurs parlent des amers en général, et sur-tout de quelques-uns en particulier, comme propres à résoudre le sang coagulé par les chûtes et les contusions; mais comme je ne pense pas qu'ils aient la puissance de changer l'état des fluides, je ne peux ajouter foi à ce que l'on a dit de leur action dans ce cas, et je n'ai vu aucune expérience qui puisse le confirmer.

Il ne me reste plus qu'à parler d'un des effets des amers pris intérieurement, c'est-à-dire, de leur vertu anthelminthique, ou de tuer les vers. L'on rapporte un exemple où ils ont même modéré les douleurs produites par le *taenia*, ou ver solitaire; mais je ne connois aucune observation qui constate qu'ils aient jamais chassé cette espèce de ver. L'on dit qu'ils conviennent spécialement contre les lumbrics; mais les expériences de REDI prouvent que les amers ne sont pas le véritable poison de ces animaux; et MURRAY observe que si le *semen contra* agit plus promptement, comme semblent le prouver les expériences de BAGLIVI, cette semence doit agir par quelque autre vertu que par son amertume. Je ne sais si j'ai jamais eu de la meilleure qualité de cette semence; mais je suis obligé d'avouer que, par ses effets, elle ne m'a jamais paru être un puissant médicament.

Après avoir donné autant d'exemples de l'usage interne des amers, j'observerai qu'ils ont également des vertus étant employés à l'extérieur: on les a recommandés pour déterger et cicatriser les ulcères de mauvais genre; et j'ai remarqué qu'ils

étoient utiles dans cette vue : ils sont certainement antiseptiques ; et quoique l'on ne puisse les mettre au rang des remèdes de ce genre les plus actifs, ils ont souvent été utiles pour arrêter les progrès de la gangrène.

On emploie généralement les amers en fomentations pour résoudre les tumeurs ; mais dans les cas où la peau est entière, les amers les plus purs qui n'ont pas de parties volatiles, ne peuvent être d'une grande utilité. Il n'y a donc que les amers dans la composition desquels il entre quelques parties volatiles qui puissent être utiles dans ce cas ; il me paroît même fort douteux que ces derniers agissent beaucoup plus que la chaleur et l'humidité seule.

Je crois avoir suffisamment développé dans ce qui précède la manière d'agir particulière aux amers ; mais il me reste encore à parler d'un de leurs effets qui présente plus de difficultés ; c'est-à-dire, de la vertu qu'on leur a souvent attribuée de guérir la goutte.

Le fait est certain ; il y a des observations réitérées depuis GALIEN jusqu'à nos jours, qui prouvent que l'usage des amers, tels par exemple que la poudre du duc DE PORTLAND continuée quelque temps, a arrêté les retours fréquens des paroxysmes de la goutte inflammatoire ; mais il est véritablement difficile d'expliquer comment les amers produisent cet effet.

La pathologie de la goutte considérée suivant ses différens états et ses différentes circonstances, est un sujet qui présente réellement beaucoup de difficultés : excepté STAHL et ceux qui ont suivi sa doctrine, tous les médecins universellement attachés à la pathologie humorale, ont supposé que la goutte dépendoit d'une matière morbifique par-

ticulière ; mais l'existence de cette matière n'est pas prouvée par le fait, et n'explique pas les phénomènes de la maladie.

J'ai présenté cet objet sous un point de vue différent dans mes *Elémens de médecine-pratique* ; mais je crains que la plupart des médecins peu attentifs aux mouvemens du systême nerveux ne m'accusent d'avoir jetté encore plus d'obscurité sur cette matière. Je ne puis ici dissiper cette obscurité; mais, très-convaincu de la vérité de la doctrine générale que j'ai admise, je vais en faire usage pour expliquer de quelle manière agissent les amers lorsqu'ils paroissent guérir la goutte.

Je pense qu'il est très-évident que les phénomènes de la goutte ont une connexion constante avec l'état de l'estomac, et sur-tout qu'il faut que cet organe soit porté à un certain degré de ton pour produire un paroxysme de goutte inflammatoire. Je crois néanmoins, avec SYDENHAM, que tout paroxysme de goutte inflammatoire est produit par un érat d'état d'atonie de l'estomac : je ne puis expliquer, il est vrai, comment cette atonie peut rappeller le ton et lui donner plus de force ; mais comme il paroît que cela est réellement ainsi, je prétends que l'atonie qui précède nécessairement les phénomènes successifs de la goutte, est toujours à un degré modéré, et peut facilement être dissipée par la *force médicatrice de la nature* : lorsque l'atonie est au contraire portée à un degré plus considérable, il ne s'ensuit pas de paroxysme inflammatoire, et le malade reste dans l'état que j'ai appellé *goutte atonique* ; et il me semble que le long usage des amers peut prévenir les paroxysmes inflammatoires, s'il produit réellement ce degré plus considérable d'atonie.

Telle est l'explication que je voudrois donner des effets des amers dans la goutte; j'avoue néanmoins qu'il est difficile d'expliquer comment les amers qui sont d'ailleurs les toniques les plus puissans dans tant de cas, peuvent, dans celui dont il s'agit, agir d'une manière opposée. Sans hasarder cependant aucune théorie pour le prouver, je considérerai comme un fait reconnu, que les amers détruisent effectivement le ton de l'estomac. Je n'ose pas décider si la perte de ton dont je viens de parler est uniquement produite par l'action réitérée de leur vertu tonique, ou par une qualité narcotique que l'on a soupçonnée dans l'absinthe et les autres amers, et qui paroît fortement démontrée par la qualité vénéneuse que manifestent les amers les plus actifs que nous connoissions, tels que la fève de S. Ignace. Je pense en effet que l'on doit soupçonner quelque chose de délétère dans tous les amers. Je ne suivrai pas ici plus loin cet objet, pour m'occuper d'une question plus importante, qui consiste à déterminer si l'on peut employer sans danger ce remède pour guérir la goutte.

Il paroît évident que depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, l'on a recommandé et employé à différens périodes des médicamens de ce genre contre la goutte; et comme il semble qu'ils ont toujours été utiles lorsque l'on en a commencé l'usage, il y a lieu de croire qu'on l'auroit continué pour toute personne affectée de la goutte, si l'on n'avoit pas remarqué que les suites en étoient fâcheuses; de manière que cette maladie auroit depuis long-temps cessé d'être l'une de celles que l'on regarde comme l'*opprobre des médecins*; mais ce remède, après avoir acquis la plus grande faveur dans un siècle, paroit avoir été absolu-

ment négligé dans un autre; ce que je ne puis attribuer qu'à ce qu'il a souvent manqué son effet, ou à ce qu'il a eu des suites plus fâcheuses que les douleurs même de la goutte. L'on peut présumer qu'on l'a négligé pour la dernière raison, d'après ce qu'en ont écrit les anciens, qui, en recommandant ce remède comme très-utile pour certaines constitutions, conviennent qu'il a été très-pernicieux dans d'autres cas; et je crois que ce que dit à ce sujet COELIUS AURELIANUS, cité par le docteur CLEPHANE, est très-généralement vrai.

Les effets de ce remède ont été absolument les mêmes de nos jours. Il est possible que plusieurs personnes aient retiré en apparence de grands avantages de la poudre du duc DE PORTLAND et des autres amers; mais je n'ai pas eu d'occasions suffisantes de suivre tout le cours de la vie de ceux qui en ont fait usage, pour dire positivement jusqu'à quel point la guérison a subsisté chez ceux qui ont vécu un certain nombre d'années après, ou quels sont les accidens qu'ils ont éprouvés.

J'ai eu occasion de connoître par moi-même, ou par d'autres qui m'en ont informé exactement, le sort de neuf ou dix personnes qui ont pris ce médicament le temps prescrit, qui est de deux ans. Ces personnes étoient sujettes quelques années avant à avoir un accès de goutte régulière ou inflammatoire très-douloureuse, une fois au moins, souvent deux fois dans le cours d'une année. Après avoir fait usage quelque temps de ce remède, elles furent entiérement exemptes de tout accès de goutte inflammatoire; et lors sur-tout que le temps prescrit fut accompli, elles n'eurent plus

d'accès régulier ou d'inflammation des extrémités le reste de leur vie.

Je n'ai cependant connu aucune de ces personnes qui ait joui d'une bien bonne santé. Dès qu'elles eurent fini le cours de leur remède, elles eurent différentes affections qui les rendirent valétudinaires; elles furent sur-tout fort affectées de dyspepsie, et de ce qu'on appelle des affections nerveuses, jointes à un accablement d'esprit. Il se manifesta chez toutes moins d'un an après avoir fini l'usage des poudres, quelques symptomes d'hydropisie, qui augmentèrent par degrés sous la forme d'ascite ou d'ydrothorax, et devinrent mortels en moins de deux ou trois ans au plus; la dernière maladie sur-tout réunie à l'anasaque fut funeste. Ces accidens, qui arrivèrent à des personnes qui tenoient un certain rang, furent très-généralement connus en Ecosse, ét détournèrent de tenter depuis aucune expérience de ce genre. On peut, si l'on veut avoir des éclaircissemens sur tout ce que je viens de dire, et s'en convaincre, lire les observations du docteur CLEPHANE dans *London Med. observ.* vol. I, art. 14; la *Chirurgical pharmacy*, p. 341; *HALLERI epistola*, vol. V, p. 5; et GAUBIUS, dans les Mémoires de la Société de Harlem, vol. IV.

Avant de quitter ce qui concerne la goutte, je remarquerai que plusieurs de ceux qui ont écrit sur la Matière médicale, rapportent des exemples des avantages que les amers ont procurés dans le calcul et la gravelle. Je ne les ai jamais employés dans cette vue; mais l'affinité qui existe entre la goutte et la pierre me porte à croire que les amers qui suspendent quelque temps les paroxysmes de la goutte, peuvent suspendre de même ceux de la pierre.

Après avoir ainsi considéré les vertus générales des amers, je vais offrir quelques remarques générales sur la manière de les administrer, et sur leurs préparations pharmaceutiques.

L'on peut extraire les parties médicales des amers, de quelque nature qu'elles soient, par l'eau ou les menstrues spiritueux, et ces extraits peuvent avoir les vertus des substances qui les ont fournis ; mais je prétends que ces vertus ne s'y trouvent presque jamais au même degré, et que les amers sont beaucoup plus efficaces, quand on peut les donner en substance ; je pense même que c'est dans quelques cas le seul moyen efficace de les prescrire : tout le monde en convient à l'égard du quinquina, et j'ai observé la même chose dans toutes les tentatives que j'ai faites pour substituer les amers au quinquina.

Il y a, il est vrai, des cas où l'estomac ne peut pas supporter le quinquina ou les amers en substance ; c'est pourquoi il est souvent nécessaire d'obtenir leurs vertus sous forme liquide ; mais pour y parvenir, il faut faire attention à quelques objets particuliers.

Les amers communiquent leurs vertus à l'eau par infusion, même à froid ; néanmoins l'eau froide ne s'en charge jamais fortement, quoique le palais et l'estomac la supportent en général mieux. L'eau chaude, au-dessous même du degré de l'ébullition, extrait plus puissament les vertus des amers que l'eau froide, et elle s'en charge en proportion de sa chaleur. Il faut, relativement à chaque degré de température, spécialement faire attention que l'infusion décompose par degrés les amers, et que par conséquent la matière que l'on en extrait differe suivant le temps qu'elle est re-

stée dans le menstrue: de manière que le degré de température étant donné, l'extrait que l'on obtient dans les premières heures est plus léger et plus agréable que celui que l'on obtient au bout de plusieurs heures d'infusion.

J'ai fait des expériences à ce sujet avec différens amers, dont j'ai infusé la même quantité dans des quantités égales d'eau, que j'ai laissé toutes au même degré de chaleur pendant six, douze, vingt-quatre, et même quarante-huit heures. Il a paru dans chaque expérience que l'eau étoit plus fortement chargée, suivant le temps qu'avoit duré et qu'elle avoit en même temps acquis un goût plus rebutant. J'ai néanmoins remarqué que la différence n'étoit pas aussi sensible dans les longues infusions que dans les plus courtes, et qu'en conséquence l'eau ne paroissoit pas en proportion aussi chargée au bout de quarante-huit heures qu'au bout de vingt-quatre, ou qu'elle l'étoit moins que l'infusion de vingt-quatre heures comparée à celle de six: il a paru au contraire que le goût rebutant augmentoit en proportion de la longueur de l'infusion, et qu'en conséquence ce goût n'étoit pas aussi fort vingt-quatre heures au-dessus de six, qu'il l'étoit au bout de quarante-huit heures au-dessus de l'infusion de vingt-quatre heures; d'où je conclus qu'une infusion de vingt-quatre heures suffit pour charger l'eau des vertus des amers, et qu'une infusion moins longue produit un goût peu désagréable; l'on a par conséquent une infusion suffisamment utile, et aussi peu rebutante qu'il est possible, en faisant infuser les amers dans l'eau froide, ou même dans l'eau échauffée au-dessous du degrè de l'ébullition, pendant vingt-quatre heures, ou même moins. Le Collège des médecins de Londres, en limitant à une heure les infusions fai-

tes même dans l'eau bouillante, semble avoir porté la délicatesse trop loin.

La manière d'infuser les amers à froid dans le vin est absolument fondée sur les mêmes principes, relativement à l'extrait que l'on en obtient, que l'infusion aqueuse. Le vin ne paroît pas extraire les qualités médicales des amers plus puissamment que l'eau, ou donner dans aucune circonstance un médicament plus efficace, excepté le cas où le vin concourt à remplir l'intention qu'on se propose en le donnant comme remède; c'est pourquoi l'on ne fait guère infuser les amers dans le vin que pour rendre le médicament plus agréable.

L'on obtient encore un extrait plus fort des amers par le moyen de l'eau bouillante, et il en résulte la même différence, en proportion du temps qu'a duré la décoction. Il est certain que la décoction extrait plus puissamment la vertu des amers que l'infusion; mais les décoctions sont toujours plus désagréables, parce que les parties aromatiques qui étoient unies à l'amer se dissipent, et que l'on extrait par leur moyen une plus grande quantité des parties terrestres, et de ce qu'on peut appeller un amer plus grossier; c'est pourquoi l'estomac supporte toujours moins facilement les extraits proprement dits, que lon prépare par la décoction, que les amers en substance. Il me paroît que la décoction décompose la substance de l'extrait; car il est rare que la décoction ne laisse pas précipiter, en se refroidissant, une partie de ce qui étoit suspendu avant, et même une matière différente de la substance entière. L'on n'a pas convenablement examiné quelle est exactement la nature de la matière dont se charge la décoction; mais nous ne nous étendrons pas davantage ici

sur

sur cet objet, parce qu'il est très-certain que l'on n'a jamais recours à la décoction lorsque l'on veut rendre les amers un médicament agréable ou fort utile.

Outre l'infusion ou la décoction, qui sont les moyens ordinaires dont on se sert pour préparer les amers, l'on a aussi recours à l'eau bouillante, que l'on emploie de deux manières; l'une est celle que l'on appelle *la trituration*, suivant la méthode du comte DE LA GARAYE: par ce moyen on réduit la substance du médicament en parties très-subtiles; mais, autant que j'ai pu m'en assurer, on ne décompose nullement, ou l'on ne divise point ses parties constituantes.

Il paroît que l'on sépare uniquement par ce moyen les parties les plus solubles de celles qui ont un tissu plus serré; et lorsque ces parties plus solubles possedent les qualités médicales du mixte, on les obtient plus parfaitement et dans un état plus agréable que tout autre pour l'estomac: ces parties paroissent ne pas différer de celles que l'on obtient par l'infusion dans l'eau froide qui donne, après une évaporation convenable, une matière du même genre que celle qui résulte du procédé du comte DE LA GARAYE. Ces deux manières procurent un remède efficace et agréable; mais il est douteux qu'il devienne jamais fort en vogue, à cause des frais qu'exige sa préparation.

L'autre manière d'appliquer l'eau, qui differe de celle qui est communément usitée, consiste à faire usage d'un vaisseau hermétiquement fermé; l'on prévient par ce moyen l'évaporation des parties volatiles, qui a lieu toutes les fois que l'on fait, suivant la méthode ordinaire, les décoctions dans des vaisseaux ouverts, ou qui ne sont pas très-exactement fermés: quoique l'on ne puisse con-

venablement donner un degré de chaleur plus considérable que celui de l'eau bouillante, en employant des vaisseaux hermétiquement fermés, il est prouvé que l'on peut obtenir aussi-bien par ce procédé les substances médicales que par la décoction; l'on a en outre l'avantage de conserver les parties volatiles qui formoient une portion de la substance dont on veut avoir l'extrait, ou de celles que l'on y a ajoutées pour rendre le remède plus agréable ou plus efficace.

Les extraits des amers préparés avec l'esprit-de-vin, comme on le fait communément, ou même avec l'eau-de-vie, ne sont pas en général aussi considérables que quand on se sert de l'eau; mais le plus souvent les parties médicinales que l'on extrait sont plus pures; et les teintures paroissent être, quand on peut en employer une suffisante quantité, des remèdes plus efficaces que toutes les infusions ou les décoctions aqueuses.

L'on peut, à l'égard des teintures préparées à l'eau-de-vie, faire les mêmes observations que pour les infusions aqueuses, c'est-à-dire, que la substance du médicament se décompose par degrés, et qu'en conséquence les teintures faites par une courte infusion sont plus agréables que celles qui ont été plus longues. J'aurois dû observer que les extraits spiritueux des amers qui contiennent une partie aromatique, sont plus parfaits et plus efficaces que ceux que l'on obtient par l'eau; mais communément l'on perd entiérement cet avantage, lorsque, en préparant l'extrait spiritueux, on retire l'esprit par la distillation.

Il faut remarquer, à l'égard des extraits, tant aqueux que spiritueux, que l'amer le plus agréable s'obtient par une courte infusion; et l'on ne parvient à se procurer un extrait plus fort du mê-

me amer agréable que par des cohobations réitérées du même menstrue sur de nouvelles parcelles de la même substance.

Il faut observer de plus que les infusions aqueuses un peu fortes sont très-désagréables, et que l'usage des teintures faites avec l'esprit-de-vin rectifié doit absolument être limité par le menstrue; c'est pourquoi l'extrait qui résulte des teintures à l'eau-de-vie est le plus convenable de tous; et j'ai remarqué qu'en employant des vaisseaux hermétiquement fermés pour les teintures à l'eau-de-vie, l'on obtenoit, avec beaucoup moins d'embarras, un extrait plus puissant que celui que procure une longue infusion.

Après avoir parlé des amers en général, je vais examiner jusqu'à quel point dominent les vertus générales dans les objets particuliers qui sont dans mon Catalogue, ou quelles sont les modifications particulières qu'elles éprouvent.

DES AMERS EN PARTICULIER.

LA GENTIANE.

Je commence par cette racine, parce que je la regarde comme l'amer le plus simple et le plus pur, et le plus parfaitement exempt des qualités aromatique ou astringente qui se trouvent si fréquemment réunies aux autres amers; elle est en même temps un amer très-fort, et elle jouit de toutes les vertus que l'on a attribuées aux amers en général, dont nous avons fait l'énumération plus haut.

L'on a de tout temps beaucoup employé la Gentiane comme médicament, et elle est encore fort en usage. Tout ce que j'ai dit plus haut re-

lativement aux préparations pharmaceutiques et à l'administration des amers en général, est applicable à cette racine. Les formules sont un peu variées; mais les différences ne sont pas importantes. L'on a recommandé avec raison la teinture du docteur WHYTE; mais ses vertus dépendent davantage du quinquina que de la Gentiane.

Quelques auteurs ont pensé que les vertus de la Gentiane égaloient celles du quinquina; mais dans beaucoup de cas la Gentiane seule a été fort inférieure au dernier; réunie cependant avec parties egales de noix de galle et de tormentille, et donnée en suffisante quantité, elle a réussi dans les fièvres intermittentes d'Ecosse, où j'en ai fait l'essai.

Il y a un médicament qui a été long-temps renommé et fort employé en Ecosse, sous le nom d'Elixir de STROUGHTON: le nouvel elixir stomachique, ou la teinture amère des dernières Pharmacopées d'Edimbourg, ressemble absolument à cet élixir, et je suis certain qu'il en possede toutes les vertus. Néanmoins l'on peut perfectionner cette teinture, comme l'a remarqué le docteur SHAW, en en versant sur de nouvelles substances, dont la dose doit être moitié de celles que l'on a employées d'abord.

L'on a demandé quelle étoit l'espèce de Gentiane la plus convenable. La Pharmacopée de Londres préfère la Gentiane jaune; l'on emploie en Allemagne la Gentiane rouge; ce qui fait une différence très-légère: l'on se sert en Norwège de la *Gentiana purpurea*, peut-être avec avantage. On nous apporte depuis quelque temps la racine de cette espèce sous le titre de *Cursuta*, ainsi appellée de son nom norwégien *Skarsote*. Quelques personnes croient qu'elle ést plus amère que la Gen-

tiane ordinaire, ou que la racine de Gentiane jaune; mais je ne connois aucune expérience qui le prouve, et il me paroît que ses qualités sensibles ressemblent absolument à celles de la Gentiane commune.

CENTAURIUM MINUS, la PETITE CENTAURÉE.

La petite Centaurée est une espèce de Gentiane qui possede les vertus du genre auquel elle appartient; on lui a attribué toutes les qualités de la Gentiane et des autres amers. L'on n'annonce pas en conséquence beaucoup de connoissance, en introduisant, comme on le fait communément, la Centaurée dans les compositions où entre la Gentiane. M. MURRAY observe, avec raison, que l'on doi préférer une plante indigène à une drogue étrangère; mais je trouve un inconvénient à employer la Centaurée, parce qu'à poids égal elle exige un menstrue plus considérable que la racine de Gentiane; et l'infusion ou la teinture ne sont plus supportables, lorsqu'on les prépare par expression. LEWIS observe avec raison que les pétales sont insipides, ou au moins qu'ils ont très-peu d'amertume; l'on a par conséquent tort d'en prescrire communément les sommités. L'on dit que l'extrait de cette plante est moins agréable que celui de Gentiane; mais je n'y trouve aucune différence, et je pense qu'on doit constamment le substituer au dernier, parce qu'on peut le préparer à moins de frais.

QUASSIA, la QUASSIA.

L'on ne trouve dans ce bois qu'un amer pur et simple: j'en ai vu plusieurs échantillons qui é-

toient fort amers ; mais communément il ne m'a pas paru être plus amer au goût que la racine de *Columbo*, ou même que la bonne Gentiane. L'on a des obligations à M. MURRAY des observations qu'il a rassemblées au sujet de la Quassia: néanmoins je ne ne vois pas, d'après tout ce qu'il a dit, ainsi que M. EBELING, que la Quassia possede d'autres vertus que celles que l'on a attribuées aux autres amers. Je crois enfin que la Quassia est un amer excellent, et qu'il peut remplir les mêmes indications que tout autre amer pur et simple; mais les essais que j'en ai faits ne me portent pas à croire que l'on puisse en obtenir de plus grands avantages: les éloges extraordinaires qu'on lui a donnés doivent être attribués à la partialité que montrent si souvent pour les nouveaux médicamens le commun des hommes, et sur tout ceux qui les introduisent, ou qui ont des relations avec le pays d'où viénnent ces médicamens.

SIMARUBA, le SIMAROUBA.

Je place ici cette plante, parce qu'elle appartient au même genre que l'espèce précédente, et sur-tout parce quelle semble avoir absolument les mêmes qualités; car on ne peut y reconnoître qu'un amer pur et simple.

Mes expériences, non plus que celles des médecins Ecossois, n'ont point confirmé les vertus que l'on a atrribuées au Simarouba dans la dyssenterie: je laisse aux praticiens à examiner et considérer les observations citées par d'autres; je me contenterai de dire ici que les réflexions que j'ai faites sur l'effet des amers dans la dyssenterie pourront servir à expliquer les vertus que l'on a attribuées au Simarouba. J'ai remarqué que l'infusion

des fleurs de camomille étoit plus utile dans la dyssenterie.

MENYANTHES, le MENYANTHE ou TRÈFLE D'EAU.

Cette plante est fort amère, et l'on n'y découvre au goût ou à l'odorat aucune acrimonie particulière: son suc donne une couleur noire à la dissolution de vitriol vert; ce qui indique qu'elle est un peu astringente: mais cette vertu ne se manifeste ni par le goût ni par aucun de ses effets. Je considère le Trèfle d'eau comme un amer très-pur; et son degré de force me donne lieu de croire qu'il jouit de toutes les vertus que l'on a attribuées aux autres amers; mais il est moins agréable que plusieurs d'entre eux, à cause de son goût fort.

Le docteur ALSTON fait au sujet de cette plante une observation digne d'être remarquée. „ Je sais, dit-il, qu'elle produit l'effet très-remarquable d'arrêter les accès de la goutte; mais cela n'est pas à l'avantage du malade „. Ceci mérite d'être comparé et ajouté à ce que j'ai dit plus haut de l'usage des amers dans la goutte.

L'on a prétendu que cette plante perdoit sa force en la faisant sécher; mais je crois que c'est une erreur, car je l'ai souvent, et même le plus communément, employée sèche, et j'en ai retiré tous les avantages que j'avois lieu d'en attendre.

J'ai vu plusieurs exemples de ses bons effets dans quelques maladies cutanées, du genre des dartres, ou même cancéreuses en apparence. Je le faisois prendre en infusion comme du thé.

CARDUUS BENEDICTUS, le CHARDON BÉNI.

C'est un amer simple et très-pur, mais qui a peu de force, et ne jouit par conséquent d'aucune des vertus extraordinaires qu'on lui a attribuées. On dit que l'infusion dans l'eau froide se charge des vertus de cet amer, et qu'il est très-agréable; j'ai cependant remarqué que l'infusion dans l'eau bouillante n'étoit guère moins agréable quand elle ne passoit pas vingt-quatre heures, et qu'elle étoit beaucoup plus active que la première.

LUPULUS, le HOUBLON.

C'est un amer pur et simple: ses fleurs, qui sont les parties que l'on emploie, sont légérement odorantes et aromatiques; l'usage que l'on en fait pour préparer la bière est fort connu. Les autres amers peuvent de même conserver long temps cette liqueur sans qu'elle s'aigrisse; mais il n'y en a aucun d'aussi agréable que le Houblon. L'on pourroit s'en servir aussi avec agrément comme médicament; mais je n'ai aucune expérience sur son usage.

FABA SANCTI IGNATII, la FÈVE DE SAINT IGNACE.

C'est l'amer le plus fort que nous connoissions; et donné à très-petite dose il guérit les fièvres intermittentes. Je ne déterminerai pas s'il agit comme un amer pur ou comme combiné avec une vertu narcotique; je l'ai cité dans un autre endroit comme un exemple de cette combinaison, et je le

crois propre à faire soupçonner que tous les amers possedent plus ou moins une qualité narcotique. Quoi qu'il en soit, la Fève de S. Ignace appartient à un genre de plantes dont les espèces sont un poison: on ne doit pas par conséquent en faire usage toutes les fois que l'on peut prescrire des remèdes moins suspects.

FUMARIA, la FUMETERRE.

L'on ne met pas communément cette plante au rang des amers; néanmoins on doit la considérer comme telle, uniquement à cause de ses qualités sensibles: quoique plus désagréable que les autres amers, elle n'a ni acrimonie ni astriction. On l'a rejettée de la Pharmacopée de Londres; mais on l'a conservée dans la nôtre et dans toutes celles que je connois: elle m'a paru utile dans plusieurs cas où l'on prescrit les amers; ses vertus les plus remarquables sont de détruire quelques maladies de la peau, et on l'a fort recommandée dans cette vue: j'ai vu plusieurs exemples de ses bons effets dans des affections cutanées, que j'aurois pu désigner sous le nom de lèpre. Je me suis communément servi du suc exprimé que j'ai donné à la dose de deux onces deux fois par jour; mais j'ai remarqué que la plante desséchée conservoit ses vertus de manière que l'on pouvoit les extraire par l'infusion ou la décoction dans l'eau; et les Pharmacopées étrangères prescrivent d'en faire un extrait auquel elles attribuent toutes les vertus de la plante récente.

L'on a souvent observé que quand on gardoit quelque temps cet extrait, il se formoit une crystallisation sur sa surface, qui est une matière saline du genre du nitre, qui se trouve dans cet

extrait en beaucoup plus grande quantité que dans celui de tout autre amer. Je laisse aux savans à déterminer si cette matière contribue aux vertus particulières de la plante.

COLUMBO, le COLUMBO.

Le Columbo est une racine qui n'est connue que depuis quarante ans, et qui a été fréquemment employée en médecine depuis ce qu'en a dit le savant PERCIVAL. Elle fut d'abord apportée en Hollande, où l'a donnée dans la dyssenterie, et on l'a fort recommandée contre cette maladie, tant en Hollande qu'en Allemagne. Le docteur PERCIVAL dit l'avoir trouvée quelquefois utile dans la dyssenterie; mais il n'en parle pas comme d'un remède fort important dans cette maladie; et suivant ce que j'ai pu en apprendre, son usage comme anti-dyssenterique n'a pas été fort généralement adopté en Angleterre.

Je regarde cette racine comme un amer fort et agréable; je l'ai souvent employée dans la dyspepsie avec beaucoup de succès. Elle a fréquemment arrêté le vomissement; mais dans beaucoup de cas elle a absolument manqué son effet, dans ceux même où il paroissoit y avoir surabondance de bile. Quant à la vertu particulière de changer l'acrimonie, ou de corriger l'état putrescent de la bile que lui attribue le docteur PERCIVAL, les expériences d'EBELING, dans sa dissertation sur le *Quassia*, ni celles que j'ai faites, ne prouvent pas qu'elle ait plus de vertu que les autres amers, et ne me permettent pas de croire qu'elle jouisse à cet égard d'aucune vertu particulière.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0094-0

CHAMAEMELUM, la CAMOMILLE.

Nous avons sous ce nom deux plantes dont les fleurs sont en usage, comme je l'ai marqué dans ma liste; et il s'agit de déterminer quelle est celle que l'on doit préférer: leurs vertus sont absolument les mêmes; mais j'ai toujours regardé la Camomille romaine ou à fleurs doubles comme la plus forte; et, si l'on doit faire attention à l'huile essentielle, il est certain que cette dernière en donne une plus grande quantité: j'ai appris que dans les climats chauds, où la Camomille est naturelle, ses qualités étoient beaucoup plus actives que chez nous.

L'on a long-temps vanté ces fleurs comme stomachiques; j'ai remarqué que données en poudre ou en infusion, elles remplissoient les mêmes indications que les autres amers. Avant l'usage du quinquina, on les employoit beaucoup dans les fièvres intermittentes; et notre célèbre compatriote, le docteur PITCAIRN, pensoit qu'étant données en poudre elles avoient, dans ce cas, autant de vertu que le quinquina en substance.

HOFFMANN paroît les avoir regardées comme un remède efficace et sans danger: cela m'a déterminé à en faire usage; et ces fleurs données en poudre à plusieurs reprises, suivant la méthode d'HOFFMANN, pendant le temps de l'intermission, depuis un demigros jusqu'à un gros, ont guéri les fièvres intermittentes; mais elles ont l'inconvénient de passer facilement par les selles, lorsqu'on les donne en grande quantité; ce qui fait manquer l'objet qu'on se propose de prévenir le retour des paroxysmes, et j'ai remarqué qu'il n'étoit pas communément possible d'en faire usage, à moins

de les joindre à un narcotique ou à un astringent.

Cette qualité dont jouit la Camomille, de procurer la liberté du ventre, la rend souvent utile dans la colique venteuse et spasmodique; j'ai remarqué qu'elle étoit par la même raison utile dans la dyssenterie, et au contraire nuisible dans la diarrhée.

TANACETUM, la TANAISIE.

L'on a employé la plante et les fleurs de Tanaisie; mais la plante est plus active, et peut se donner dans tous les cas où conviennent les amers; elle paroît néanmoins être fort inférieure en amertume à la Camomille et à plusieurs des substances dont j'ai parlé jusqu'ici, Elle étoit presque entiérement abbandonnée, lorsqu'on l'a nouvellement mise en usage comme un puissant remède contre la goutte; plusieurs personnes l'ont employée dans cette vue en Ecosse. Je ne demeurois pas à Edimbourg, lorsque le docteur CLARK a fait les observations qu'il rapporte dans les Essais de médecine et de littérature, et je n'ai pu savoir quel a été le sort des personnes dont il fait mention; mais j'ai depuis entendu parler de plusieurs goutteux de cette ville qui ont pris l'infusion de Tanaisie, et j'en ai même connu quelques-uns. Il y en a eu qui n'en ont retiré aucun avantage, et d'autres ont dit que leurs accès avoient été moins fréquens; mais je n'en ai vu aucun qui ait pris ce remède en assez grande quantité, ou assez longtemps pour me donner lieu de redouter les conséquences dont j'ai parlé plus haut à l'occasion de l'usage de la poudre du duc DE PORTLAND.

ABSINTHIUM, l'ABSINTHE.

C'est une des plus célèbres plantes amères, et on l'a fort recommandée dans tous les cas où conviennent les amers. Elle est inodore, et donne à la distillation une huile essentielle qui n'a aucune amertume, et qui par conséquent ne peut nullement contribuer aux effets que produit la plante. Lorsque l'on a entiérement enlevé cette huile pour obtenir l'extrait, ce dernier conserve toute l'amertume de la plante, et je pense que toutes ses vertus résident dans cet extrait. Quelques médecins font un choix parmi les espèces, et préferent l'Absinthe romaine à l'Absinthe vulgaire; cependant le Collège d'Edimbourg ne croit pas cette préférence fondée, et recommande de choisir toujours l'Absinthe vulgaire comme plus amère: je pense néanmoins qu'il a commis une erreur, en prescrivant les sommités; car j'ai remarqué que les feuilles donnoient véritablement un amer plus fort que les fleurs et les sommités. Le Collège nous a donné, dans la teinture d'Absinthe, un exemple de la véritable manière de préparer les amers pour obtenir une amertume plus légère et plus agréable, réunie à une teinture plus chargée. Je crois qu'il auroit dû en faire de même dans les autres cas; mais à l'égard de l'Absinthe, il recommande deux infusions trop longues, sur-tout la seconde. La Pharmacopée de Russie a exactement copié celle d'Edimbourg, et recommande, avec beaucoup de raison, de faire de même, par une double infusion, les autres teintures amères de chardon béni et de centaurée. L'essence d'Absinthe de la Pharmacopée de Danemarck est faite sans jugement et trop composée. Je ne crois pas que les auteurs

des Pharmacopées de Danemarck et de Suède aient bien jugé, les uns en ajoutant la Zédoaire, et les autres le Galenga, à leurs teintures amères. L'on demande si l'Absinthe n'a pas une qualité narcotique: LINDENSTOLPE, et son commentateur STENZELIUS, ont assuré que cette qualité résidoit à un degré considérable dans cette plante; mais il me paroît que les observations qu'ils citent tenoient à une idiosyncrasie particulière, st je ne ferois pas ici mention de ce qu'ils rapportent, si d'autres auteurs n'avoient adopté la même opinion.

LINNÉ nous apprend cependant que des personnes ont pris six mois de suite de l'Absinthe tous les jours, sans observer de semblables effets narcotiques. Je n'ai pas eu d'occasion de faire des expériences convenables à ce sujet; mais il m'a paru, ainsi qu'à BERGIUS et à GLEDITSCH, que l'odeur de l'Absinthe étoit enivrante, c'est-a-dire, qu'elle produisoit une espèce de confusion des idées; et dans le temps où quelques personnes s'étoient mises ici dans l'habitude de boire du PURL, c'est-à-dire, de la bière dans laquelle on avoit fait infuser de l'Absinthe, l'on prétendoit communément que cette boisson enivroit davantage que les autres bières. L'on a tort, par les raisons que j'ai données plus haut, de supposer que cet effet est dû à ses parties volatiles: je serois plutôt portè à admettre la vertu narcotique générale, parce que plusieurs observations, et en particulier l'histoire de la poudre du duc DE PORTLAND, me donnent lieu de croire que tout amer employé en grande quantité a le pouvoir de détruire la sensibilité et l'irritabilité de la puissance nerveuse.

L'on a attribué une vertu antelmintique à l'Absinthe, de même qu'aux autres amers; l'on a cru que les semences de quelques espèces d'Ab-

sinthe possédoient à un plus haut degré cette vertu que d'autres; mais je me suis suffisamment étendu sur cet objet, en parlant des qualités générales des amers.

ABROTANUM, L'AURONE.

Cette espèce appartient au genre de l'*Artemisia* de LINNÉ, et jouit certainement des mêmes vertus que les autres espèces de ce genre: elle est cependant moins amère, mais plus aromatique; et si, comme le pense MURRAY, elle mérite d'être plus employée qu'elle ne l'a été, ce doit être à cause de ses parties aromatiques et volatiles, dont néanmoins les vertus particulières ne sont pas encore bien déterminées; mais ces qualités donnent lieu de présumer qu'on devroit l'employer plus fréquemment en fomentation, qui est l'usage que l'on en fait communément.

L'on trouvoit autrefois dans les Catalogues de nos Pharmacopées deux plantes sous le nom d'*Abrotanum*, improprement distinguées par les épithètes de *mas et foemina*; mais la dernière appartient à un genre différent, et est, à tous égards, inférieure en vertu; on l'a rejettée en conséquence des Pharmacopées Angloises et de plusieurs autres.

SCORDIUM, la GERMANDRÉE.

Cette plante contient un amer uni à quelques parties volatiles; elle ne jouit cependant d'aucune de ces qualités à un degré assez considérable pour en conserver l'usage médical. On l'a autrefois fort célébrée comme alexipharmaque; mais ce terme ne me paroît présenter aucune idée claire et dé

terminée, et ne désigne le plus souvent qu'une vertu imaginaire qui n'est confirmée par aucune expérience évidente ou bien constatée.

Il y a deux autres espèces de *Teucrium*, le *Chamaedrys* et le *Chamaepitys*, qui se trouvoient autrefois dans les Catalogues de nos dispensaires; mais on les a rejettées depuis peu de celui d'Edimbourg: quoiqu'on les ait conservées dans la Pharmacopée de Londres et dans plusieurs autres, je ne crois pas qu'on les remette de nouveau en usage, parce que leurs qualités, comme amères ou comme aromatiques, sont très-foibles. On les a vantées pour leurs vertus antiarthritiques, et elles entrent dans la poudre du duc DE PORTLAND; mais il est évident qu'elles ne constituent pas les parties les plus actives ou les plus importantes de cette composition. Si on les employoit seules, comme on l'a fait quelquefois, je leur appliquerois les mêmes remarques que j'ai faites plus haut sur la poudre du duc DE PORTLAND, et les autres médicamens que l'on a proposés pour guérir la goutte.

ARISTOLOCHIA, l'ARISTOLOCHE.

Je ne puis décider quelles sont les espèces de ce genre que l'on doit préférer; je pense que la différence entre la ronde, la longue et la petite, n'est pas considérable, quoique les Collèges de Londres et d'Edimbourg préferent aujourd'hui la dernière: toutes sont fort amères et plus âcres qu'aucun des amers que l'on emploie communément. Ce genre paroît tirer son nom des vertus emménagogues qu'on lui a attribuées; j'ai retiré quelques bons effets de ce médicament, donné comme échauffant et stimulant dans plusieurs cas de

de rétention des règles et de chlorose; mais il ne m'a jamais paru d'aucune utilité dans les cas de suppression: ce que les anciens ont dit de ses vertus pour favoriser l'écoulement des lochies, aider l'accouchement et expulser l'arrièrefaix, est très-mal fondé, et donne un exemple remarquable de l'imperfection de leurs connoissances; et leur exemple, s'il étoit suivi, ne pourroit conduire qu'à une mauvaise pratique.

L'on a long-temps recommandé l'Aristoloche dans la goutte: elle fait une partie considérable de la poudre du duc DE PORTLAND, et on a souvent prescrit de la prendre seule tous les jours, pendant long-temps, de la même manière que cette poudre: elle a la même vertu de prévenir les accès de goutte, et elle est communément suivie des mêmes conséquences, comme on peut en voir des exemples dans les écrits des médecins Allemands. Je me contenterai de faire à ce sujet une seule citation de WERLHOFF, homme célèbre, qui avoit de l'expérience, et qui étoit premier médecin de feue Sa Majesté pour l'Electorat d'Hanovre. Ce passage est pris de ses *Cautiones Medicae*, page 346 de ses Oeuvres, publiées par WICHMAN. Après avoir parlé de la puissance du régime pour guérir la goutte, il s'exprime de la manière suivante:

" Si diaeta minus sufficiat, in declinatione,
„ sed lenta longaque nimis, ad maturandam firmandamque integritatem, et ad praecavendam
„ reversionem nimis subitam, veterum illae antidoti amarae tonicae, apud Sennertum, Schneiderum *de catarrhis*, WALTHERUM in sylva medica, collectae, quas inter praecipue Aristolochiae species, rotunda, cava, longa, et clematitis memorari merentur, experientiam modera-

» torum laudum testem reperiunt. BRUNNER, de
» pancr. secund. p. 143, eleganter, ut solet et distinc-
» te, tincturae, inquit, illius antipodagricae ex radi-
» ce Aristolochiae longae, aut pilularum, aut pul-
» verum amaricantium usu per annum continuato,
» paroxysmi podagrici in nonnullis mitigantur, in
» aliis penitus extinguuntur. Nimirum longo ama-
» ricantium usu, acore stomachi emendato, refrac-
» to et attemperato, fructus exinde propullulantes
» sponte cadunt sua. Sed et nimio amaricantium
» horum usu fermentum stomachi adeo debilita-
» tum esse memini, ut nonnulli appetitum amise-
» rint, cibos non concoxerint, mortem hinc po-
» tius, quam sanitatem accelerarint, malique et
» infausti remedii, saevas dederint poenas? Nem-
» pe spiritus vini, sulphure amaricante saturatus,
» qui opio haud valde absimilis est (de cujus ab-
» usu pariter noxio, videatur idem BRUNNERUS
» ibidem, p. 80, seq.) et inflammans insuper,
» et impense exsiccans, haud satis tutus ita con-
» tinuato usu videtur. Neque ideo illam ex vini
» spiritu potulentam tincturam seu infusionem, u-
» surpare pro eo scopo ausim, quum, licet corri-
» gat, et adversus paroxysmos roboret ipsum re-
» medium amarum, ignea vicissim et elastica spi-
» ritus vini indoles materiei augendae, perturban-
» dae, et visceribus incendendis apta est, ceteroqui
» qui etiam vino ipso magis incongruens. V. quae
» de noxa infusionis ejusmodi ex Aristolochia lon-
» ga habent Ephem. curios. noviss. A. 3, p. 62.
» seq. Ipsa vero pulverum amarorum cumulata as-
» sumptio, quamvis moderatiori, pro εὐφορίᾳ et
» indicatione, usu tuta, stomachum tandem ab-
» usu gravat, tonumque et digestionem arte nimis
» diu roborare affectando, naturam tandem suum
» rite agere vel prohibet, vel desuescere facit, vel

„ etiam, incenso ultra digestionis vim appetitu,
„ diaetae erroribus accitis, in coctionis negotio fa-
„ tiscere patitur. Atque haud scio an, perpetuo
„ et nutricio quasi amarae medicinae usu, quae in
„ alimentum corpori nata haud videtur, alienior
„ tandem ipsis succis nostris crassis imprimi pos-
„ sit: licet id non fiat, si medice utaris et obten-
„ to scopo omittas „.

Je conviens qu'il n'est pas aisé d'expliquer ou de défendre tous les raisonnemens de cette longue citation; mais j'ai cru ne pas devoir l'abréger, ou renvoyer simplement aux ouvrages de WERLHOFF, que je ne puis supposer être entre les mains de la plupart de mes lecteurs; je suis en même temps persuadé que quiconque aura la moindre disposition d'examiner la question sur l'usage des amers dans la goutte, trouvera dans la citation ci-dessus des éclaircissemens, et la confirmation de ce que j'ai dit plus haut à ce sujet.

SERPENTARIA VIRGINIANA, la SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

Je l'ai placée ici comme une espèce d'Aristoloche, et elle a les qualités du genre auquel elle appartient; mais l'on a cru que cette espèce d'Aristoloche, ainsi que les autres, différoient beaucoup, en raison de quelques variétés accidentelles que l'on y rencontre. La Serpentaire est plus agréable au goût et à l'odorat que les autres espèces, et l'on peut rendre raison des vertus qu'on lui a justement attribuées, par ses qualités sensibles, l'amertume et l'acrimonie aromatique.

Ces deux qualités la rendent antiseptique et un tonique puissant; elle convient en conséquen-

ce pour prévenir la gangrène: ces qualités expliquent aussi pourquoi la Serpentaire guérit les fievres intermittentes, sur-tout quand elle est combinée avec le quinquina et les astringens.

Son acrimonie aromatique la rend un puissant stimulant pour le système; elle peut en conséquence être également utile dans quelques fièvres continues: mais comme le traitement des fièvres intermittentes ou continues par les seuls stimulans est douteux et dangereux, la Serpentaire ne convient que dans les premières, étant unie au quinquina; et son usage dans les fièvres continues exige beaucoup de circonspection. L'opinion communément adoptée sur les vertus alexipharmaques de cette plante et des autres que l'on a rangées sous le même titre, est absolument fausse et sujette à beaucoup d'abus, dont j'ai eu occasion d'être témoin. La vertu stimulante de la Serpentaire convient spécialement dans l'état avancé du typhus où la foiblesse est extrême: elle ne convient que dans ce cas seulement; et alors même il est plus sûr de l'unir au quinquina, que de l'employer uniquement pour sa vertu stimulante. C'est sans doute la difficulté de déterminer les cas où elle convient qui a rendu son usage beaucoup moins commun qu'il ne l'étoit il y a quarante ans.

CORTEX AURANTII, l'ECORCE D'ORANGE.

Cette écorce a été omise par inadvertence dans mon Catalogue; mais c'est ici le lieu d'en parler.

AURANTIUM ou l'ORANGE. C'est une espèce de citrus; cette espèce est, avec le limon, celle que l'on trouve particuliérement dans le commerce, et on l'emploie par cette raison en médecine.

Le fruit donne un acide agréable, dont je parlerai par la suite; mais il ne s'agit ici que de l'écorce jaune du fruit: cette écorce est mise, avec raison, au rang des amers, et paroît jouir des vertus communes à ces derniers; elle réuni à son amertume, une portion considérable d'huile aromatique, très différente des autres huiles combinées avec les amers, si l'on en excepte celle qui se trouve dans le limon. L'on ne peut douter que la combinaison de cette huile avec l'amer donne des vertus particulières à l'écorce d'orange; mais ces vertus ne sont pas encore clairement déterminées; et nous n'employons guère cette écorce que dans des médicamens composés, dans lesquels entrent d'autres amers, qui empêchent de distinguer les vertus qui lui sont particulières.

L'on trouvoit autrefois dans nos boutiques, sous le nom d'*Aurantia curaslaventia*, l'Orange non mûre cueillie avant qu'elle contînt aucun suc; son écorce contient alors un amer plus fort que celle du fruit mûr; mais elle ne me paroît pas aussi aromatique. Je doute fort que le Collège d'Edimbourg ait bien fait de rejetter l'Orange de curaso, ou la bigarade, qui se trouvoit autrefois dans son Catalogue.

Il est très-probable que l'écorce d'Orange dont l'on fait usage aujourd'hui est sur-tout utile, par son amertume et ses parties aromatiques, pour rétablir le ton de l'estomac quand il est fort affoibli; j'ai plusieurs observations qui justifient cette opinion; mais cet effet s'observe plus rarement qu'on ne le devroit, parce que l'on fait presque toujours usage de cette écorce desséchée, et à trop petite dose, en prenant en même temps une partie de la substance blanche sans action qui se trouve aussi dans l'écorce d'Orange.

Il est assez probable, quoique je n'aie aucune expérience particulière qui me le confirme, que l'écorce d'Orange employée seule peut être utile pour guérir les fièvres intermittentes; mais il ne me paroît pas aussi probable qu'elle ait jamais été utile pour modérer ou arrêter les hémorrhagies utérines, et je l'ai, sur l'autorité des autres, employée sans succès; je crois même que la décoction faite suivant la formule du docteur WHYTE a été plutôt nuisible qu'utile, parce qu'elle conserve beaucoup d'amertume.

Je pourrois parler ici de l'écorce de citron comme d'un amer; mais elle possede cette qualité à un degré inférieur à l'écorce d'Orange; et je pense que si on l'emploie dans l'infusion de gentiane composée du Collège de Londres, c'est plutôt à cause de ses qualités aromatiques que pour son amertume.

Je suis disposé à placer parmi les amers les feuilles d'oranger, qui ont été fort recommandées depuis pour guérir l'épilepsie.

Mais j'ai eu peu d'occasions de les essayer, et le petit nombre d'essais que j'en ai faits ne m'a pas réussi. Ces feuilles sont amères et aromatiques; mais elles possedent ces deux qualités à un degré plus foible que l'écorce d'Orange, et elles n'ont rien qui puisse me donner lieu de croire qu'elles jouissent d'aucune vertu spécifique.

ARNICA, l'ARNICA.

Je n'ai pas été à même de faire des observations sur cette plante, parce qu'elle ne croît pas en Angleterre, et que j'ai eu de la peine à m'en procurer de l'étranger. Je pense en conséquence qu'il vaut mieux renvoyer mes lecteurs à ceux qui

ont écrit sur cet objet, et en particulier à la dissertation de M. COLLIN, que de donner un extrait de ce que l'on en a dit, qui pourroit être imparfait, par la nécessité où je me trouverois de le faire court.

CASCARILLA, la CASCARILLE.

J'ai été incertain si je placerois cette substance au rang des aromatiques ou des toniques; je pense que le dernier rang est celui qui lui convient. Elle approche des aromatiques par son huile essentielle; mais sa partie amère, que l'on peut extraire par l'eau ou les spiritueux, est la plus considérable.

On l'a mise en usage dans le dernier siècle comme un médicament d'une grande vertu dans les fièvres tant continues qu'intermittentes; et les STAHLIENS, qui desiroient ardemment trouver une substance que l'on pût substituer au quinquina, contre lequel ils s'étoient fortement élevés, admirent la Cascarille, dont ils firent beaucoup d'usage dans la pratique, et donnèrent plusieurs témoignages de son efficacité; mais ce qu'ils en ont dit n'a pas été confirmé depuis par les autres médecins, sur-tout en Ecosse, où l'on a trouvé qu'elle étoit un très-foible substitut du quinquina. BERGIUS dit, au sujet de la Cascarille, „ Ast fatendum » illum in ipsis febribus parum facere, neque ter» tianis vernalibus certo mederi ». Les expériences que l'on a faites ici sont conformes à cette observation; la Cascarille n'a absolument produit aucun effet dans les différens essais que l'on en a faits. BERGIUS ajoute au passage que je viens de citer: " Sed in haemoptysi saepe prodest »; mais ce fait n'est pas confirmé par mon expérience: la

Cascarille paroît être au contraire nuisible dans toutes les hémorrhagies, comme on doit s'y attendre à cause de ses qualités aromatiques et amères, et elle ne donne d'ailleurs aucune preuve de vertu astringente. On peut lui accorder des vertus tonique et stomachique; mais ces vertus même ne lui sont pas particulières, et elle ne les possede pas à un degré considérable: enfin les idées favorables que les médecins allemands en ont conçues ne paroissent pas bien fondées.

CORTEX PERUVIANUS, l'ECORCE DU PÉROU ou le QUINQUINA.

Cette écorce est un des plus importans objets de la Matière médicale; et comme elle a été très-frequemment employée, elle a donné lieu à un grand nombre d'écrits et de discussions. Les médecins sont assez généralement d'accord sur plusieurs de ses vertus; mais cet accord n'est pas universel, et l'on dispute encore beaucoup relativement aux circonstances dans lesquelles le Quinquina convient, et à la manière dont on doit l'administrer.

Je suis obligé d'exposer ici mon opinion sur plusieurs de ces objets; je vais en conséquence le faire d'après les principes que j'ai établis plus haut: je n'adopterai que ce qui me paroîtra confirmé par des expériences faites avec une attention scrupuleuse et souvent réitérées: l'aversion que j'ai pour toute espèce de controverses me les fera éviter toutes; mais je m'abstiendrai sur-tout d'entrer en discussion avec quantité d'écrivains frivoles qui se sont occupés de cet objet.

J'établirai pour base de toute ma doctrine, que le Quinquina est une substance dans laquelle les qualités amère et astringente se trouvent réunies: ces qualités sont suffisamment évidentes, et paroissent universellement admises. Il peut aussi avoir une qualité aromatique; mais cette qualité est certainement très-foible, et je n'en parlerai pas davantage.

Je regarde le Quinquina comme un puissant tonique, en raison des qualités amère et astringente qu'il réunit. Nous avons démontré plus haut que ces qualités séparées constituent les médicamens toniques; l'on conviendra en conséquence facilement que leur réunion en constitue un beaucoup plus puissant: nous allons considérer sous ce point de vue les effets et les vertus du Quinquina, tels qu'ils se manifestent dans différentes maladies.

Le premier effet du Quinquina dont nous devons parler, est son action sur l'estomac. Dans beaucoup de cas les symptomes de dyspepsie sont évidemment produits par la perte de ton des fibres musculaires de l'estomac, et le Quinquina est alors un remède, de même que les autres amers; il est même un des plus puissans: personne ne doute qu'il est un tonique pour l'estomac; et l'on sait également que l'état de ce viscère se communique facilement au reste du systême; mais cela n'est jamais plus remarquable que dans la manière dont il guérit les fièvres intermittentes. J'ai tâché de démontrer, dans mes *Elemens de Médecine-pratique*, que l'effet du Quinquina dependoit dans ce cas de la puissance tonique qu'il exerce sur l'estomac; je n'ai rien trouvé dans aucun écrit qui pût me faire douter de la verité de cette doctrine; je conviens qu'elle peut avoir ses imperfec-

tions, et ne pas expliquer suffisamment tous les divers phénomènes que présente une machine aussi variée et aussi compliquée que le corps humain : mais lorsque l'on tente d'établir une doctrine générale, il faut tâcher de l'adapter d'abord au cours le plus général et le plus ordinaire des choses : j'espère avoir rempli cet objet dans la doctrine que j'ai établie sur les fièvres, et sur la manière dont le Quinquina guérit les fièvres intermittentes : je ne pense pas qu'elle soit ébranlée, en ce qu'elle ne rend pas raison d'une manière fort sensible des irrégularités qui peuvent se rencontrer dans le cours des fièvres et dans l'usage du Quinquina, ni même de celles qui ont été indiquées par quelques médecins qui ont porté leur jugement avec trop de précipitation, sans faire une attention suffisante aux erreurs nombreuses dans lesquelles peut induire presque chaque observation de ce genre.

J'admets donc que le Quinquina jouit d'une puissance tonique, et que l'action de cette puissance sur l'estomac explique suffisamment la manière dont ce remède prévient le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes ; car je ne vois pas de raison de rapporter cette action à une puissance mystérieuse et spécifique, que quelques auteurs semblent encore disposés à admettre aujourd'hui, malgré son obscurité. Je regarde comme un fait reconnu que les astringens et les amers, pris dans leur état simple et séparément, ont souvent suffi pour prévenir le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes ; et qu'ils produisent plus sûrement cet effet, lorsqu'ils sont combinés ensemble. Ces deux faits sont confirmés non-seulement par le témoignage des auteurs les plus dignes de foi, mais même par les expériences particulières que j'ai faites dans le dessein de m'assurer de leur

vérité. Je conviens, comme on l'objecte fréquemment, que ces remèdes sont souvent insuffisans; mais je regarde cette objection comme frivole, parce que le différent degré de puissance n'influe pas sur la question générale relativement à la nature de cette puissance. Personne ne soutiendra certainement que le Quinquina pâle n'est pas capable de guérir la fièvre intermittente, parce qu'il n'est pas aussi puissant que le Quinquina rouge.

Après avoir ainsi déterminé la nature et la manière d'agir de ce remède, je vais examiner les différentes questions qui se sont élevées au sujet de son usage dans les fièvres intermittentes. Il est aujourd'hui inutile de nous arrêter aux objections que l'on a faites autrefois contre son usage en général: ces objections ont, il est vrai, long-temps paru être de quelque poids à plusieurs médecins des plus célèbres; mais il y a lieu de présumer que tous les doutes et toutes les difficultés de ce genre sont actuellement dissipés; et comme l'on convient que le Quinquina est un remède absolument sans danger et très-puissant, il nous reste uniquement à déterminer quelles sont les circonstances où l'on doit particuliérement l'employer.

La première question qui se présente consiste à déterminer dans quel temps de la maladie on peut le donner avec le plus de sûreté. BOERHAAVE avoit admis pour règle de le prescrire, « cum » morbus jam aliquo tempore duravit »; et son commentateur se donne beaucoup de peine pour démontrer la propriété de cette règle générale: l'un et l'autre ont suivi en cela SYDENHAM; mais SYDENNAM et VAN-SWIETEN conviennent qu'il y a des exceptions à la règle générale; tel est le cas où une fièvre intermittente attaque des personnes extrêmement foibles, ou quand les paro-

xysmes sont, par exemple, accompagnés de symptomes dangereux: il n'est pas douteux que dans ces cas tout médecin saisira la première occasion favorable de donner le Quinquina.

Mais cela ne résout pas la question générale relativement aux fièvres intermittentes où la foiblesse ne domine pas, et où les paroxysmes ne sont accompagnés d'aucuns symptomes dangereux ou même extraordinaires. Il reste toujours à décider si l'on doit dans ces cas donner le Quinquina sans attendre le retour des paroxysmes: je suis persuadé que cela se peut le plus communément. La considération de SYDENHAM, du *fermentationis nisu despumati*, semble être absolument dénuée de fondement; et je ne puis concevoir qu'il s'évacue aucune matière morbifique pendant les paroxysmes, ou que le Quinquina puisse nuire en supprimant quelques évacuations naturelles, comme le supposent communément les Stahliens. Il me paroît en conséquence que l'on peut donner le Quinquina dès les premiers temps de la maladie.

Néanmoins cette question générale en entraîne nécessairement une autre; savoir, si l'on peut donner le Quinquina sans avoir préparé le corps de manière que son usage puisse être plus sûr. Persuadé que le Quinquina pris avec modération ne peut troubler les fonctions naturelles de l'économie animale, je ne vois pas, en supposant que toutes sont dans un état sain, quelle préparation peut être nécessaire pour que le corps reçoive ce médicament. J'observerai seulement que pour mieux disposer l'estomac à supporter la quantité nècessaire de Quinquina, il peut être convenable de donner un léger vomitif, pour le mettre à l'abri d'une indigestion accidentelle, et exciter l'action de ce viscère avant d'y introduire le Quinquina.

Dans le cas aussi où, en raison de la saison, et de quelques apparences particulières, l'on auroit lieu de soupçonner une surabondance de bile, il seroit bon d'évacuer cette dernière par un doux purgatif. Telle est l'explication que l'on peut donner de l'opinion commune sur la nécessité de nettoyer les premières voies avant de prescrire le Quinquina; mais l'on me permettra de soutenir que cette préparation n'est pas toujours nécessaire, et que quand l'état de la maladie exige de donner sur le champ le Quinquina, il peut souvent être dangereux de perdre du temps, d'après la prétendue nécessité de nettoyer les premières voies; ou au moins, si on juge cela nécessaire, l'on peut toujours, et on doit même mettre fin au cours de la maladie par l'usage du Quinquina, sans attendre de nouveaux accès.

Lorsque le malade n'est pas affoibli, et que les paroxysmes ne sont accompagnés d'aucun symptome dangereux, l'on peut quelquefois, pour céder à l'opinion populaire, ou aux préjugés des médecins, retarder l'usage du Quinquina: néanmoins, si les paroxysmes paroissent anticiper sur leurs périodes, et sur-tout s'ils deviennent plus longs, il sera toujours avantageux d'en arrêter le cours, en donnant sur le champ le Quinquina.

L'on doit néanmoins faire quelques exceptions à cette règle générale; non-seulement lorsqu'il y a des signes d'inflammation interne, mais même lorsque la diathèse inflammatoire générale du système paroît dominer. Je crois que la vertu tonique du Quinquina aggrave toujours cette diathèse, et qu'il est en conséquence non-seulement nuisible dans ces cas, mais même sans efficacité, comme l'expérience m'en a convaincu, tant que l'on n'a pas dissipé ou considérablement modéré

la diathèse inflammatoire par la saignée et les autres remèdes antiphlogistiques. Ceci donne l'explication du 762e Aphorisme de BOERHAAVE: " hinc „ et venae sectio nocet per se semper, prodest „ alias casu, ut et tenuis exactaque diaeta „. C'est sur-tout dans les fièvres intermittentes vernales que s'observe la diathèse inflammatoire, et c'est par conséquent un des cas où l'on peut, avec moins de danger, retarder l'usage du Quinquina; mais l'on doit encore convenir que, dans ces cas même, on peut souvent le donner de très-bonne heure.

Ceux qui ont écrit sur la médecine-pratique recommandent encore d'éviter le Quinquina quand il y a des signes que *tel ou tel viscère est fort obstrué*, *obstructi admodum hujus illiusve visceris*.

Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour déterminer s'il n'y a pas des cas de ce genre qui s'opposent à l'usage du Quinquina; mais je suis bien persuadé qu'il seroit très-dangereux d'admettre aucune règle générale sur cet objet. Je suis convaincu que pendant l'accès de froid des fièvres le sang s'accumule dans le foie et la rate; que les congestions de ce genre augmentent à chaque retour de l'accès de froid, et par conséquent à chaque nouveau paroxysme; d'où je conclus que les obstructions même considérables des viscères, pourvu qu'elles soient sans inflammation, ne doivent pas empêcher de donner le Quinquina en une quantité suffisante pour prévenir le retour du paroxysme.

Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que je ne vois pas comment le Quinquina pourroit aggraver l'obstruction; son action, comme astringent, est très foible et absolument corrigée par son amertume, dans laquelle la plupart des

médecins reconnoissent une puissance résolutive et apéritive. J'ai eu souvent occasion de voir des personnes auxquelles il restoit, à la suite des fièvres intermittentes, des tumeurs et des duretés dans les hypochondres, et qui, dans cet état, ont été attaquées de nouveau de fièvres intermittentes: je leur ai hardiment donné le Quinquina, et je n'ai jamais remarqué qu'il ait augmenté l'affection du foie ou de la rate; j'ai au contraire observé constamment, dans d'autres cas de ce genre, qu'en évitant de donner le Quinquina, et en laissant par conséquent revenir les paroxysmes, il en résultoit des désordres qui ont souvent été mortels.

Lorsque l'on s'est décidé, d'après ces considérations, à donner le Quinquina, la question qui se présente à résoudre, en admettant que le période fébrile consiste en une intermission et en un paroxysme, est de déterminer dans quel temps de ce période le Quinquina convient le mieux. Je crois, à cet égard, que quand on a introduit le Quinquina, l'usage étoit d'en donner une grande dose peu de temps avant le retour de l'accès; et l'efficacité de cette pratique a fait imaginer à quelques personnes que le Quinquina employé par ces premiers médecins, étoit d'une qualité supérieure à celui que nous avons eu communément depuis; l'on ne peut néanmoins trouver d'autres preuves de la supériorité du Quinquina que l'on employoit alors; et il est certain que le même Quinquina pâle, qui a été communément employé depuis, a produit souvent les mêmes effets, étant donné à la même dose, et dans le même temps du période de la fièvre. Quelques médecins célèbres se sont élevés depuis contre cette pratique; mais je suis persuadé qu'ils en ont agi ainsi, plutôt d'après la théorie que d'après l'observation.

Je ne voudrois pas rigoureusement recommander de donner une seule dose au commencement de l'accès; mais je suis très-convaincu que plus l'on donne le Quinquina proche de ce temps, plus son effet est certain. Je remarquerai, pour éclaircir cette opinion, que l'on ne fait pas communément attention que les effets du Quinquina sur le corps humain ne sont pas fort durables. J'ai eu occasion d'observer qu'une grande quantité de Quinquina ne suffisoit pas pour empêcher la fièvre de revenir peu de jours après; j'ai également observé qu'une dose considérable de Quinquina donnée le premier jour de l'intermission dans la fièvre quarte, n'avoit pas autant d'efficacité pour prévenir le retour de la maladie, qu'une moindre quantité donnée le second jour. En supposant qu'une certaine quantité de Quinquina soit nécessaire pour prévenir le retour du paroxysme dans la fièvre tierce, j'ai remarqué qu'en suivant la pratique de SYDENHAM, c'est-à-dire, en s'abstenant de donner le Quinquina quelques heures immédiatement avant l'accès, souvent l'on ne réussissoit pas à en empêcher le retour, quoique l'on en eût donné de grandes quantités avant; de plus petites, au contraire, données plus près de l'accès, ont mieux rempli l'objet que l'on se proposoit. Dans beaucoup de cas où l'accès venoit le matin, j'ai remarqué qu'une grande quantité donnée le jour précédent, manquoit souvent son effet, si on ne la continuoit pas la nuit; et qu'au contraire une moindre quantité donnée la nuit et le matin réussissoit beaucoup mieux; enfin, toutes les fois que je rencontre des fièvres tierces dont l'accès vient à midi, ou peu de temps après, je regarde comme inutile de donner le Quinquina le jour d'intermission qui précède l'accès, parce qu'une moin-

moindre dose donnée le matin, ou un peu avant midi, et rapprochée ainsi du temps du paroxysme, m'a toujours paru être plus efficace.

Je suis convaincu, par toutes ces observations, que la pratique la plus convenable est de donner une grande dose de Quinquina immédiatement avant l'accès; mais cette dose ne doit pas être moins de deux gros de Quinquina pâle; et comme il y a des estomacs qui ne peuvent pas supporter cette quantité, ou une plus forte, si on la juge nécessaire, il convient alors de donner de moindres doses, qu'on réitérera d'heure en heure quelques heures avant l'accès.

Je n'ai pas eu beaucoup d'occasions de traiter des fièvres intermittentes depuis que l'usage du Quinquina rouge est devenu commun; mais persuadé que cette espèce ou cette variété jouit d'une vertu supérieure, je crois que son usage confirmera particulièrement la méthode que j'ai recommandée de donner une quantité convenable de Quinquina le plus près possible de l'accès.

Après avoir exposé tout ce qui m'a paru nécessaire sur l'usage du Quinquina dans les *fièvres intermittentes*, je vais démontrer qu'il est également utile et nécessaire dans les *fièvres rémittentes*. Les nosologistes ont considéré ces fièvres comme d'un ordre différent des intermittentes mais je pense que c'est fort improprement: elles sont produites par la même cause, c'est-à-dire, par les vapeurs des marais; elles régnent dans les mêmes saisons, et il est ordinaire aux fièvres intermittentes et rémittentes de se transformer mutuellement l'une dans l'autre: l'on y voit en conséquence la plus grande affinité; ce qui est une forte présomption suffisamment confirmée par l'expérience, qu'elles peuvent se guérir par le même remède.

L'opinion que l'on a eu du Quinquina dès le temps même où on a commencé à l'introduire, est la seule raison qui a empêché d'admettre cette méthode: l'on s'est imaginé qu'on ne devoit pas le donner dans le temps des paroxysmes, et qu'il ne convenoit point par conséquent dans les fièvres qui n'avoient pas d'intermission. Je crois que cette opinion étoit en général bien fondée et convenable, relativement aux paroxysmes des véritables fièvres intermittentes; mais comme l'on ne connoissoit aucun remède contre les rémittentes, l'analogie a déterminé les médecins à donner aussi le Quinquina dans ces dernières. MORTON et TORTI ont établi cette pratique en dépit des préjugés; et l'on ne doute plus aujourd'hui qu'elle ne soit avantageuse. Je me contenterai d'ajouter que sans vouloir assurer positivement que l'on ne peut jamais donner sans danger le Quinquina pendant le paroxysme ou l'accès de chaud des fièvres, je soutiens cependant, avec la plupart des médecins, qu'il faut particuliérement choisir le temps de la rémission, et, selon que l'on sait que ce temps doit être plus ou moins long, donner le Quinquina en aussi grande dose que l'estomac peut facilement le supporter, de manière que le malade en prenne la quantité convenable pendant le temps de la rémission.

Tel est l'usage que l'on peut faire du Quinquina dans les fièvres proprement rémittentes et évidemment reconnues comme telles; mais l'on a aussi étendu son usage, sur-tout depuis peu, aux fièvres continues; et il s'agit de déterminer dans quelle espèce, ou dans quelle circonstance des fièvres de ce genre on peut convenablement le prescrire. Nous allons tâcher de résoudre cette question le mieux qu'il nous sera possible.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0118-0

Le Quinquina convient dans les fièvres intermittentes qui se sont changées en rémittentes, et qui ont pris un type très-continu, soit que ce changement ait été sensible, ou que l'endroit qu'habite le malade, la saison et la nature de la maladie épidémique donnent lieu de conclure que la fièvre a été causée par les mêmes vapeurs des marais qui produisent les fièvres intermittentes ou rémittentes caractérisées par leur type ordinaire; il n'est pas douteux que dans ce cas les fièvres qui paroissent être continues par leur type, doivent être considérées comme du genre des intermittentes, et être traitées de la même manière que nous avons prouvé que devoient l'être les fièvres rémittentes dont la rémission est peu sensible; mais il a véritablement un très-petit nombre de fièvres continues de ce genre dans lesquelles on ne découvre, en les observant avec soin, quelques rémissions, et qui, en raison de leur type continu, ne donnent lieu à des doutes bien fondés sur l'usage du Quinquina.

Ces doutes tombent nèanmoins sur des fièvres continues d'un autre genre. Il y a une fièvre communément produite par l'action du froid, mais qui peut être due aussi à d'autres causes, à laquelle nous avons donné le nom de *synocha*, et que nous jugeons par ses symptomes être toujours accompagnée d'un degré considérable de diathèse inflammatoire. Je soutiens, en raison de la vertu tonique que j'ai reconnue dans le Quinquina, qu'on ne peut l'employer convenablement, ou sans danger, dans ces fièvres; ce genre de fièvre accompagne d'ailleurs toutes les véritables phlegmasies, c'est-à-dire, la pyrexie réunie à l'inflammation locale, où le Quinquina n'est jamais admissible. Quelques auteurs parlent, il est vrai, de ses ef-

fets salutaires dans différens cas d'inflammations de la poitrine ; ces cas peuvent se rencontrer quelquefois ; mais j'ai toujours observé que l'usage du Quinquina étoit dangereux dans toute inflammation de ce genre, excepté seulement les cas où elle ne constitue pas la maladie primitive, où elle se trouve accidentellement compliquée avec une fièvre intermittente.

L'on sait qu'il peut se rencontrer des complications de ce genre, et le degré de diathèse inflammatoire qui existe alors n'est jamais porté au point de former l'indication principale dans la curation de la maladie ; ainsi, l'on peut donner dans ces cas le Quinquina, comme propre à remplir la principale indication.

Le Quinquina a été considéré comme un remède douteux dans un cas de rhumatisme inflammatoire ; savoir, dans le rhumatisme aigu. Je regarde cette maladie comme spécialement produite par la diathèse inflammatoire ; je pense en conséquence que le Quinquina n'y convient pas absolument ; il m'a paru être évidemment nuisible dans les commencemens de la maladie sur-tout, et lorsque l'état véritablement inflammatoire subsiste.

Il est cependant possible, quand le rhumatisme a duré quelque temps, et sur-tout lorsque l'on a fait usage des remèdes antiphlogistiques et des sudorifiques, que l'état inflammatoire tombe, que la maladie ait des rémissions considérables et devienne périodique. Le Quinquina peut alors convenir, et j'en ai quelquefois eu la preuve ; mais il exige des précautions ; car je l'ai vu produire des effets fâcheux, quoique donné lorsque la rémission étoit sensible, et lorsqu'elle se manifestoit particuliérement par le sédiment abondant que déposoit l'urine du matin ; les redouble-

mens devinrent plus violens, et les rémissions moins longues après l'usage de ce remède, de manière que je fus obligé de recourir de nouveau aux antiphlogistiques et aux sudorifiques.

Le Quinquina peut néanmoins être utile dans un autre cas de rhumatisme aigu, c'est-à-dire, quand ce dernier est compliqué avec une fièvre intermittente, et en fait partie, comme il arrive quelquefois, tant au rhumatisme qu'aux autres phlegmasies: l'on doit suivre alors le traitement que j'ai indiqué pour les cas de ce genre.

Je ne connois pas d'autres cas de rhumatisme aigu où l'on puisse employer le Quinquina; il survient cependant, dans certaines circonstances, des douleurs des articulations qui ressemblent au rhumatisme, où le Quinquina peut être utile; mais ces cas, autant que j'ai pu l'observer, ne sont pas accompagnés de rhumatisme inflammatoire, et ne peuvent être proprement regardés comme un rhumatisme aigu. Ainsi, j'ai vu quelques femmes hystériques tourmentées de douleurs et de tumeurs des articulations, tellement semblables au rhumatisme, que j'ai cru nécessaire de tenter la saignée; j'ai fait tirer le sang de la manière la plus propre à faire paroître la croûte inflammatoire, sans néanmoins en appercevoir aucune trace: l'on ne doit donc pas exclure dans les cas de ce genre, l'usage du Quinquina.

La question sur l'usage du Quinquina dans les fièvres inflammatoires n'est pas difficile à resoudre; mais il y a un autre genre de fièvre continue beaucoup plus embarrassant: cette fièvre que j'ai appellée *typhus*, est due à la contagion produite par un certain état des vapeurs qui s'élèvent du corps de l'homme; elle prend toujours le type d'une vraie fièvre continue; elle est très-com-

munément accompagnée de symptomes de putridité des fluides, et il se manifeste toujours, dans quelque partie de son cours, des symptomes d'une foiblesse générale du système. Dans le premier cas, cette fièvre porte le nom de *putride*, et dans le second celui de *nerveuse*.

C'est dans ces fièvres qu'il est très-difficile de déterminer l'usage du Quinquina; ce remède, comme antiseptique et tonique, paroît convenable dans ces deux genres de fièvre; mais il faut observer, en examinant la question dont il s'agit, que les fièvres nerveuse et putride peuvent être combinées, sur-tout dans leur commencement, avec la diathèse inflammatoire du système. Je soutiens, comme je l'ai déjà dit, que l'usage du Quinquina est incompatible avec cet état; et je pense en conséquence qu'il ne convient jamais dans ce genre de fièvre, que j'ai désigné dans ma Nosologie sous le nom de *synochus*. Quelques auteurs prétendent que dans les fièvres dont nous parlons, l'on peut, après avoir nettoyé les premières voies par un émétique et un purgatif, donner sur le champ le Quinquina, et compter absolument sur ce remède pour obtenir la guérison de la maladie; mais je ne puis adopter cette opinion: j'ai souvent vu une semblable méthode avoir des suites fâcheuses, aggraver l'état inflammatoire du système, et déterminer des inflammations locales du cerveau et du poumon, qui étoient mortelles.

Il est possible que le typhus nerveux ou putride ne soit accompagné d'aucune diathèse inflammatoire, ou que cette diathèse ne soit pas considérable; si alors les symptomes de foiblesse ou de putridité non-seulement sont très-grands, mais même paroissent de bonne heure, je conviens que l'on peut employer le Quinquina dès le commen-

cement de la maladie; je regarde néanmoins ce cas comme extrêmement rare; et mes observations me portent à croire que quelquefois la diathèse inflammatoire est plus ou moins sensible dans le commencement des fièvres putrides; cela paroît même avoir lieu dans la peste, comme le prouve le temoignage de ceux qui ont écrit sur cette maladie. J'ai remarqué que cette diathèse subsistoit communément dans le cours de la première semaine de nos fièvres épidémiques, et qu'il étoit en conséquence rare que l'on pût employer sans danger le Quinquina pendant ce période: les symptomes qui exigent l'usage de ce remède ne se manifestent communément que la seconde semaine, et alors même on ne peut l'employer sûrement, que quand les symptomes de foiblesse et de putridité sont très-évidens: néanmoins l'on peut permettre le Quinquina toutes les fois que les symptomes de putridité se manifestent de très-bonne heure, à quelque degré que ce soit; il convient également dans la seconde semaine des fièvres nerveuses, quoiqu'il n'y ait pas de symptomes évidens de putridité, lorsque la foiblesse est considérable, et qu'il n'y a aucune apparence d'état inflammatoire du systême. Pour résumer tout ce que je viens de dire, je pense que quand il est bien décidé que la fièvre est absolument putride ou nerveuse, le vin et le Quinquina sont les remèdes sur lesquels on doit compter; et que quand ils ne paroissent pas réussir, on doit communément l'attribuer à ce qu'on n'en a pas donné la quantité qui étoit nécessaire.

Je ne dois pas omettre cette occasion d'observer qu'il y a deux cas où le Quinquina est inutile ou nuisible dans nos fièvres épidémiques: le premier est celui où le délire survient après un

mal de tête violent; ce délire tient un peu du delire frénétique, le vin l'augmente, et il est caractérisé par la rougeur et l'état inflammatoire des yeux: je soupçonne alors qu'il y a une inflammation du cerveau, comme l'ouverture des cadavres l'a démontré; et j'ai remarqué que le Quinquina étoit évidemment nuisible dans tous les cas de ce genre: le second cas dont je veux parler est celui où nos fièvres ayant duré quelque temps avec un délire violent, les soubresauts des tendons surviennent avec des mouvemens convulsifs fréquens des extrémités. Sans pouvoir rendre raison de la manière dont l'opium agit dans ce cas, j'ai remarqué qu'il étoit le remède convenable, et il est communément nécessaire de le donner à grande dose.

Après avoir parlé de l'usage du Quinquina dans les fièvres les plus simples, je vais considérer les cas où il convient dans les fièvres les plus compliquées, et sur-tout dans les fièvres exanthématiques.

Ces fièvres sont communément, je pourrois même dire naturellement, de nature inflammatoire; mais la diathèse putride s'y manifeste fréquemment, sans que l'on puisse expliquer comment cela arrive; tant quelles conservent leur véritable état inflammatoire, le Quinquina y est non-seulement inutile, mais même nuisible; il faut au contraire y avoir absolument recours, lorsque la diathèse putride se manifeste, et toujours tâcher de distinguer avec soin ces deux cas.

L'on a prescrit le Quinquina dans la petite-vérole pendant même la fièvre éruptive, d'après l'opinion qu'il étoit favorable à la suppuration; mais je n'ai presque jamais vu de cas où il m'ait paru convenable. En admettant que le Quinqui-

na soit, dans certaines circonstances, favorable à la suppuration, il ne paroît pas évident que ces circonstances se rencontrent jamais dans la fièvre éruptive. Il est possible que cette fièvre soit du genre putride, et que le Quinquina soit admissible; mais je n'ai guère pu reconnoître ce cas; et j'ai remarqué que ce remède, donné dans l'idée que la fièvre éruptive étoit compliquée de putridité, avoit été nuisible; je pense que la confluence des pustules et d'autres circonstances peuvent uniquement nous faire reconnoître, après l'éruption, la diathèse putride, qui exige le Quinquina; lorsqu'aucune de ces circonstances ne se rencontre, comme il est ordinaire, dans la petite-vérole discrète, le Quinquina donné à grandes doses est très-nuisible, quoique les pustules soient très-nombreuses.

Il faut faire la même distinction dans la fièvre secondaire; cette fièvre étant le plus communément la suite de la petite-vérole confluente, est très-généralement d'un genre putride, où l'usage du Quinquina est admissible; mais il survient aussi quelquefois une fièvre secondaire après la petite vérole discrète, qui exige la saignée et les autres remèdes antiphlogistiques, et où le Quinquina seroit par conséquent nuisible.

La rougeole est très-constamment d'une nature inflammatoire portée à un degré considérable, et exige encore plus de précaution à l'égard du Quinquina. Je n'ai jamais vu cette maladie en Ecosse du genre putride; mais je ne doute pas qu'elle existe telle que le docteur WATSON l'a décrite, et il est certain que le Quinquina y est alors convenable.

Il en est absolument de même de l'érésipèle: j'ai très-constamment remarqué qu'il étoit plus ou

moins du genre inflammatoire, et je n'y ai presque jamais observé aucun degré de putridité en Ecosse. J'ai en conséquence généralement trouvé le Quinquina nuisible dans l'érésipèle; il paroît néanmoins, par les observations de quelques auteurs, qu'il y a des cas où il est de nature putride, et où le Quinquina peut être nécessaire; je pense que cela arrive spécialement, peut être même uniquement, quand l'érésipèle accompagne d'autre maladies d'un genre putride.

L'usage du Quinquina est plus difficile à déterminer dans la scarlatine. L'espèce que l'on nomme proprement *angineuse*, qui est la plus frèquente en Ecosse, ressemble quelquefois exactement à l'esquinancie maligne, où le Quinquina est le remède sur lequel on doit compter; mais je soutiens qu'il y a une scarlatine, et même une scarlatine angineuse, où le Quinquina est inutile, et où il a été souvent nuisible. Il est difficile de dire comment on peut toujours distinguer ces cas; mais un médecin observateur et habile y parviendra communément, en faisant attention à la différence des symptomes, et sur-tout à la nature de l'épidémie régnante.

Je ne dis rien ici de l'éruption miliaire, parce que je la crois toujours une affection symptomatique, dans laquelle on doit administrer le Quinquina ou le rejetter, suivant la nature de la fièvre primitive.

La dyssenterie mérite d'être mise au nombre des maladies compliquées de fièvre où l'usage convenable du Quinquina ne paroît pas être bien déterminé: lorsque cette maladie conserve sa nature particulière, c'est-à-dire, quand elle dépend particuliérement de la constriction du colon, et qu'elle est accompagnée, dans son commencement,

comme il arrive fréquemment, de quelque degré de diathèse inflammatoire, l'usage du Quinquina me paroît être absolument pernicieux. J'ai dit, il est vrai, plus haut, que dans ce cas même les amers pouvoient être souvent utiles par leur qualité laxative: mais il est très-incertain que cette qualité existe dans le Quinquina; et l'on ne doit pas conclure de l'analogie avec les amers, que l'on puisse en mettre un en usage dont l'effet laxatif est incertain, et qui peut devenir nuisible par ses vertus tonique et inflammatoire. Je pense que le Quinquina ne convient pas dans le commencement de la dyssenterie; néanmoins, dans l'état avancé, lorsqu'il se manifeste des symptomes de putridité, ou lorsque la maladie est jusqu'à un certain point changée en diarrhée, il est possible que l'usage du Quinquina soit avantageux.

Le Quinquina peut encore être un remède absolument nécessaire, dans un autre cas de dyssenterie qui s'observe quelquefois, c'est-à-dire, quand elle prend le type de la fièvre tierce, et qu'on peut la regarder comme faisant partie de cette fièvre, qui est en même temps épidemique.

Il y a encore une autre maladie compliquée de fièvre où je crois que l'usage du Quinquina exige de la circonspection, et est difficile à déterminer; savoir les affections catarrhales. Je pense que dans celles qui sont produites par le froid, comme il arrive communément, il y a constamment une diathèse inflammatoire, qui paroît absolument exclure le Quinquina. Il y a néanmoins deux cas où on peut l'admettre; le premier, quand l'affection catarrhale est compliquée de fièvre intermittente. J'ai souvent observé que les accès les plus fréquens et les plus violens de toux surve-

noient alors dans le temps des paroxysmes, surtout pendant l'accès de froid de ces paroxysmes. Dans ces cas, loin de redouter le Quinquina, j'y ai recours le plus promptement possible.

Le second cas d'affection catarrhale où le Quinquina est fort utile, est caractérisé par les catarrhes habituels dont les retours sont fréquens en raison de la foiblesse et du défaut de la transpiration cutanée, et où cette dernière ne se fait pas convenablement, parce que l'action du coeur et des artères est trop foible. Je crois que, dans ce cas, les fluides sont déterminés et accumulés en plus grande quantité que de coutume dans les poumons, et qu'on ne peut prévenir ces effets qu'en fortifiant le système de l'aorte; le Quinquina et l'équitation me paroissent être alors les moyens les plus efficaces que l'on puisse employer.

L'autre cas compliqué de fièvre sur lequel je crois devoir faire quelques remarques, est celui d'hémorrhagie, où l'usage du Quinquina me semble être très-imparfaitement déterminé; mais l'on peut, je pense, se décider de la manière suivante. J'ai observé que le Quinquina étoit pernicieux dans toute hémorrhagie active, c'est-à-dire, accompagnée de diathèse inflammatoire. En conséquence, comme il me paroît que l'hémoptysie est très-universellement du genre des hémorrhagies actives, j'ai constamment remarqué, dans toutes les espèces que j'ai eu occasion de voir, que le Quinquina y étoit très-nuisible. Il y a néanmoins des cas d'hémorrhagie passive, comme on en observe fréquemment dans la ménorrhagie, où les extrémités des vaisseaux utérins sont dans un tel état de relâchement qu'ils s'ouvrent avec facilité toutes les fois qu'il y a irritation du système, ou de la partie affectée; dans ces cas, le Quinquina est le

remède le plus convenable, et réussit quand on peut éviter les causes éloignées et déterminantes. Je ferai deux remarques à ce sujet: premiérement, il ne faut pas conclure sur le champ que l'hémorrhagie soit active et que le Quinquina y soit contraire, en ce qu'elle semble excitée par l'irritation; secondement, le Quinquina, dont la puissance astringente est très-foible, n'agit pas dans les hémorrhagies passives comme astringent, mais comme tonique, ce qui le rend pernicieux dans toute hémorrhagie active.

Ce que je viens de dire du catarrhe et de l'hémoptysie, me conduit en quelque sorte nécessairement à parler de l'usage du Quinquina dans la phthisie pulmonaire. Cette maladie est si constamment accompagnée de la diathèse inflammatoire, que je crois que l'on doit rejetter absolument le Quinquina de sa curation. Plusieurs médecins ont adopté une opinion différente; mais je puis assurer que sur dix fois que j'ai vu employer ce remède dans cette maladie, il a été évidemment nuisible neuf.

Il y a néanmoins des circonstances dans la phthisie où le Quinquina a été utile. J'ai vu des cas où les redoublemens de la fièvre hétique, accompagnée de tous les symptomes de la phthisie, étoient marquée par un accès de chaud plus ou moins sensible, qui survenoit réguliérement à des périodes réglés, en général semblables au période quotidien, et quelquefois au période tierce. J'ai donné alors le Quinquina; il a arrêté pendant quelque temps le retour de ces paroxysmes, et en même temps modéré presque tous les autres symptomes de la maladie. Cependant je n'ai jamais, dans ces cas même, obtenu une guérison complète; car, malgré l'usage du Quinquina donné à grande

dose, les paroxysmes sont toujours revenus moins de quinze jours ou trois semaines après avoir disparu; et quoique je les ai arrêtés à plusieurs reprises par le même moyen, ils ont toujours reparu avec plus de violence, accompagnés de tous les symptomes ordinaires à la phtisie, et ont été mortels.

Une autre raison qui me porte à éviter l'usage du Quinquina dans la phthisie pulmonaire, est qu'elle dépend souvent de tubercules d'une nature particulière, qu'il n'est nullement probable que le Quinquina puisse résoudre. Je ne puis décider d'une manière positive s'il n'y a pas des cas absolument semblables à la phthisie tuberculeuse, sans qu'il existe cependant de tubercules, et qui constituent une maladie plus aisée à guérir, dans laquelle l'usage du Quinquina est peut-être admissible; mais je suis disposé à croire que tous les symptomes de la phthisie pulmonaire peuvent se manifester sans tubercules et dépendre de petites vomiques qui se forment et se guérissent successivement; le Quinquina peut alors être utile. La maladie étoit, je crois, de cette nature, toutes les fois que l'on a guéri une expectoration purulente.

Pour terminer ce que j'ai à dire du Quinquina dans les maladies fébriles, je vais parler de la cure célèbre de la gangrène qui est fréquemment accompagnée de fièvre, quoiqu'elle existe quelquefois sans fièvre.

La manière d'agir du Quinquina dans cette circonstance a paru très-mystérieuse; il me semble néanmoins que l'on peut en rendre facilement raison. J'ai remarqué dans tous les cas où le Quinquina avoit guéri la gangrène, qu'il avoit excité un certain degré d'inflammation et de suppuration

autour de la partie gangrénée, et que la partie morte s'étant séparée par ce moyen de celles où subsistoit la vie, s'en étoit ensuite détachée facilement. Les efforts de la nature produisent quelquefois cet effet; peut-être même est-il plus fréquent qu'on ne pense; mais communément il ne peut avoir lieu, parce que la perte de ton des parties gangrénées gagne celles qui les environnent. Le Quinquina s'oppose à cet obstacle en soutenant et augmentant le ton des parties voisines, et en déterminant l'inflammation dont nous avons parlé.

Ceci peut servir à expliquer les différentes manières d'agir du Quinquina, suivant les espèces de gangrène. Toutes les fois qu'elle est due à des causes qui ont détruit le ton de la partie affectée, il est vraisemblable que le Quinquina en arrêtera les progrès; mais lorsque la gangrène est produite par la violence extrême de l'inflammation, il y a lieu de croire que le Quinquina sera non-seulement sans effet, mais même nuisible. Cette théorie paroît être presque la même que celle de PRINGLE, et pourroit être exprimée par les mêmes termes dont il s'est servi. On trouve ce qui suit dans son appendix, pag. 39, édit. angloise, *in*-4°: « ainsi, le Quinquina ne produira » aucun effet dans la gangrène, si les vaisseaux » sont trop pleins et le sang trop épais: mais il » deviendra spécifique, si les vaisseaux sont re» lâchés et le sang dissous ou disposé à la putré» faction, soit par la mauvaise constitution du » malade, ou par l'absorption de la matière pu» tride ». Toutes les observations que j'ai eu occasion de faire sur la gangrène, confirment complétement cette doctrine.

Après avoir terminé ce qui a rapport à l'usage du Quinquina dans les maladies fébriles, je vais parler des avantages que l'on en peut obtenir dans quelques maladies chroniques. Je me suis suffisamment étendu plus haut sur les toniques en général, et particuliérement sur les amers: il me reste donc ici uniquement à prouver que le Quinquina, qui est un des plus puissans toniques, doit être spécialement adapté aux cas où ces remèdes conviennent.

Il y a deux maladies qui paroissent dépendre du relâchement du systême, dans lesquelles on a en conséquence cru que le Quinquina pouvoit être utile, et où l'on a prétendu qu'il avoit même réellement produit la guérison: ce sont les écrouelles et le rachitis. Je ne doute pas qu'il n'y ait, dans ces deux maladies, un degré considérable de relâchement et de flaccidité du systême; mais il s'en faut bien que je pense qu'elles dépendent uniquement, ou même principalement de cette circonstance; et si c'étoit ici le lieu, je pourrois rendre probable que ces maladies sont l'effet d'un état particulier du systême, qui, loin d'être dû au relâchement général, semble plutôt le produire. Je voudrois sur-tout démontrer que ce que l'on a dit de l'affinité de ces deux maladies me paroît être une erreur de jugement. Mais quelle que soit leur nature, ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans aucune discussion; cela ne me paroît pas même nécessaire: je me contenterai de dire que, dans tous les cas où j'ai vu faire usage du Quinquina dans ces maladies, et ces cas sont fort nombreux, je ne me suis jamais apperçu évidemment que l'on en ait retiré aucun avantage.

Il est beaucoup plus probable que les maladies spasmodiques, qui dépendent d'une perte de ton du système, doivent avoir souvent cédé à l'usage du Quinquina. On l'a en conséquence beaucoup employé dans ces maladies, et sur-tout dans l'épilepsie; mais souvent je n'en ai retiré aucun avantage dans cette dernière. Lorsque l'épilepsie dépend d'une affection organique du cerveau, je crois qu'aucun remède ne peut la guérir; si au contraire elle est l'effet d'un état de pléthore, et est déterminée, comme il arrive fréquemment par une turgescence accidentelle du sang dans les vaisseaux du cerveau, je pense que le Quinquina, ou tout autre tonique, ne convient nullement et n'est pas même sans danger. Ce n'est que quand l'épilepsie dépend de la mobilité du système, que l'on peut compter sur le Quinquina comme remède; et il est possible qu'il ait souvent été utile dans des cas de ce genre; néanmoins j'en ai rarement eu des preuves, et je pense que les toniques tirés du règne minéral tels que les ferrugineux, le cuivre ammoniacal, les fleurs de zinc, ou le vitriol blanc, sont toujours plus efficaces.

Il y a une maladie convulsive où j'ai eu des preuves sensibles de l'utilité du Quinquina; c'est la danse de S. Guy, qui dépend, à ce que je crois, d'un état de mobilité qui se manifeste à un certain période de la vie. Je pense que l'on ne peut employer sans danger, dans cette maladie, les préparations de cuivre ou de zinc aussi souvent, ou plutôt aussi long-temps qu'elles pourroient être nécessaires. Les ferrugineux et le Quinquina sont par conséquent les remèdes les plus sûrs; et je regarde le dernier comme plus sûr que le premier.

La coqueluche est une autre maladie convulsive, où l'on sait que le Quinquina a souvent été efficace; mais il est un peu difficile de déterminer le temps convenable de le donner. Lorsque la maladie est récente et que la contagion agit peut-être encore, ce remède est souvent nuisible; lorsque au contraire la maladie est plus avancée, et qu'il est probable que l'activité de la contagion est dissipée, et que la coqueluche ne continue que par la force de l'habitude, je suis très-certain que le Quinquina peut procurer la guérison en peu de temps, pourvu qu'il ne se soit pas formé de congestion dans les poumons, ou que la maladie n'en soit pas la suite.

Je porterai le même jugement sur l'asthme que sur l'épilepsie. Lorsque les accès d'asthme dépendent d'une turgescence accidentelle du sang dans les vaisseaux des poumons, le Quinquina ne convient pas et peut être nuisible, mais lorsque l'asthme dépend de la mobilité du systême, comme dans l'asthme hystérique décrit par JEAN FLOYER, le Quinquina est un remède utile; et j'ai vu quelques exemples de son utilité.

Il me reste à parler de quelques affections spasmodiques, dans lesquelles on a fort recommandé le Quinquina: ces affections se nomment communément hystériques, et ont des types très-variés. Je crois que le véritable type qui mérite strictement ce nom, est celui qui se manifeste par des paroxysmes semblables à ceux que j'ai décrits sous le titre *d'Hystérie* dans mes Elémens de médecine pratique: cette maladie forme un genre déterminé, et attaque peut-être uniquemment, ou au moins spécialement, les femmes d'un tempérament sanguin et un peu pléthorique. Mais, sans suivre plus loin l'histoire de cette maladie, je

prétends, et l'expérience me l'a confirmé, que le Quinquina ne convient pas dans cette affection quand elle se manifeste sous le type que j'ai désigné.

Il y a néanmoins un grand nombre de maux que l'on nomme fréquemment affection hystérique, ou plus communément maladies nerveuses, qui offrent de grandes variétés, et que leurs symptomes ne permettent pas de rapporter à aucun caractère général. En conséquence, si l'on veut faire quelques tentatives pour déterminer leur nature générale, il faut leur supposer d'abord une cause générale. Je conviens que ce plan est rempli d'incertitude; mais il ne m'est pas possible de faire mieux présentement.

En tentant de suivre ce plan, je crois pouvoir rapporter les maladies nerveuses à une ou plutôt à deux causes générales: la première est une foiblesse de ton, d'où il résulte une mobilité du système dans les tempéramens sanguins, ou au moins dans ceux qui ne sont pas évidemment mélancoliques; la seconde se manifeste dans les tempéramens mélancoliques, par un état d'engourdissement plus ou moins considérable de la puissance nerveuse qui domine, d'où il résulte différentes irrégularités dans les fonctions du système nerveux.

Tout ceci auroit besoin d'être plus développé; mais je ne puis l'entreprendre ici, et je ne me crois pas suffisamment préparé pour pouvoir le traiter complétement. Je me contenterai de dire, que toutes les fois que les affections chroniques paroissent dépendre d'une foiblesse de ton et d'une mobilité du système, qui se manifestent principalement par les symptomes de dyspepsie, il est vraisemblable que le Quinquina sera un re-

mède utile : au contraire, dans les cas d' engourdissement accompagné d'un excés de ton, il y a apparence que le Quinquina sera non seulement inutile, mais même nuisible. Le dernier cas est celui que je voudrois strictement appeller hypochondrie. Les médecins se sont formes differentes idées de cette maladie, mais il est rare qu'elles soient nettes ou bien connues ; et je soupçonne que ceux qui disent avoir vu le Quinquina reussir dans l'hypochondrie, n'ont pas convenablement distingué l'hypochondrie de la dyspepsie. La dernière peut être souvent accompagnée de timidité, de doute et de découragement, et être, malgré cela, très-différente de l'hypochondrie proprement dite.

J'ai ainsi tenté de déterminer l'usage que l'on doit faire du Quinquina dans les diverses maladies ou il convient, ou dans celles où on l'a communément prescrit ; il ne me reste plus qu'à dire quelle est la manière la plus convenable de le donner : mais je crois m'être suffisamment étendu sur cet objet en parlant des amers, et je me contenterai d'ajouter que tout ce que j'ai dit sur la manière de préparer et de combiner les amers, peut entiérement s'appliquer au Quinquina.

SALIX ALBA, le SAULE BLANC.

L'on a proposé de substituer le Saule au quinquina ; et c'est ce qui me détermine à le placer ici. Les témoignages de STONE, de CLOSSIUS et de GUNZIUS, sont fort en sa faveur : je n'ai pas eu beaucoup d'occasions de le donner dans les fièvres intermittentes ; néanmoins le petit nombre d'essais que j'en ai faits, prouvent qu'il peut être un remède efficace dans quelques cas.

Il me paroît être, par ses qualités sensibles, un amer très-fort, mais suffisamment agréable et légérement styptique. Ces qualités me persuadent qu'il est un bon remède, qui donne autant d'espoir de pouvoir être substitué au quinquina, qu'aucun de ceux que l'on a proposés jusqu'ici, dont j'ai eu connoissance.

Je me suis servi, dans les essais que j'ai faits, de l'écorce du Salix Pentandra, enlevée sur des branches d'un tiers de pouce de diamètre, et de quatre ou cinq. ans. Je ne dois cependant pas terminer cet article sans convenir que BERGIUS dit avoir fait plusieurs essais avec cette écorce dans les fièvres intermittentes, et que tous ont été infructueux.

CHAPITRE III.

Des Emolliens.

Les Emolliens sont des médicamens qui diminuent la force de cohésion des particules de la matière solide du corps humain, et la rendent ainsi plus lâche et plus flexible. Leur action se manifeste principalement sur le solide simple; il est possible qu'ils agissent aussi sur la matière solide des fibres motrices: mais ils ne paroissent pas agir par leurs qualités chymiques sur la puissance nerveuse, à moins que ce ne soit par la chaleur que l'on réunit fréquemment aux Emolliens. Nous considérerons par la suite, sous le titre des *Sédatifs*, les puissances qui agissent sur la puissance nerveuse en diminuant la contractilité ou le ton des fibres motrices.

Les Emolliens, dont il est question ici, semblent agir sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement, de deux manières. Premièrement, en s'insinuant dans la substance du solide, ils diminuent la densité de tout le mixte, et par conséquent sa force de cohésion. Secondement, les Emolliens, en s'insinuant dans les interstices des particules sèches, diminuent le frottement qui pourroit avoir lieu, et rendent en conséquence le tout plus flexible. La première manière d'agir semble appartenir à l'eau, la seconde à l'huile, comme nous le prouverons plus particuliérement par la suite.

Les Emolliens agissent principalement sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement; mais comme la matière solide du corps en général est constamment dans un état d'extension contre nature, et que les différentes parties sont en même temps tellement unies qu'elles forment un corps continu, la tension du tout doit dépendre en quelque sorte de la tension de chaque partie particulière; c'est pourquoi le relâchament d'une partie quelconque doit en quelque sorte influer sur le tout. C'est de cette manière que l'effet des Emolliens s'étend souvent fort au-delà de la partie sur laquelle on les applique immédiatement.

Néanmoins, comme l'effet des Emolliens est encore plus considérable dans la partie sur laquelle on les applique immédiatement, il est évident qu'ils doivent agir principalement sur la surface du corps; mais il s'agit de déterminer jusqu'à quel point leur action peut s'étendre sur les parties internes. L'on pourroit aisément s'imaginer, à cet égard, comme on peut les appliquer sur la surface interne du canal alimentaire, que leurs effets doivent y être très-considérables: néanmoins, si l'on en excepte la bouche et l'arrière-bouche, ou les gros intestins sur lesquels ils peuvent s'appliquer en grande quantité et immédiatement, je suis disposé à croire que leurs effets ne sont pas considérables sur les autres parties du canal alimentaire, sans prétendre cependant qu'ils soient absolument nuls. La surface interne de l'estomac et des intestins est constamment couverte d'une grande quantité de mucus, qui ne se dissout pas facilement dans l'eau, et qui en conséquence empêche probablement que l'eau ou l'huile ne pénètre la substance des membranes de ces viscères.

Les effets des Emolliens sur ces parties doivent encore être moins considérables, en ce qu'ils ne sont pas favorisés par aucune chaleur artificielle, qui est souvent nécessaire pour qu'ils agissent sur les parties externes: une autre circonstance peut empêcher leur action sur le canal alimentaire; leur application sur une portion quelconque de ce canal ne peut jamais être fort durable, parce que l'eau qui est la principale forme sous laquelle on donne les Emolliens, doit être promptemen entraînée par le mouvement progressif, ou être absorbée en très-peu de temps. J'ai vu deux livres d'eau introduites dans le rectum, être absorbées en une heure.

Les doutes que présente l'action des Emolliens dans le canal alimentaire doivent augmenter à l'égard des vaisseaux sanguins, où l'on ne peut introduire que lentement une grande quantité d'Emolliens qui s'y divisent extraordinairement en très-peu de temps; il n'est même jamais possible de les appliquer en grande quantité sur une partie quelconque, mais il faut toujours les mêler avec une certaine quantitê de fluides qui pénètrent peu: on les applique d'ailleurs sur une surface constamment couverte d'une exudation qui se mêle difficilement à l'eau; il y a enfin continuellement un mouvement progressif rapide, qui doit promptement les porter au dehors par les différentes secrétions et excrétions.

Il est évident, par toutes ces circonstances, que les Emolliens aqueux ne peuvent guère avoir d'action sur le systême des vaisseaux sanguins: je suis en conséquence obligé, pour expliquer l'action des Emoliens sur le systême des solides, de me borner presque à considérer uniquement l'action qu'ils exercent sur la surface externe du

corps, ou sur les parties qu'ils couvrent immédiatement.

L'on peut demander, en examinant la manière d'agir des Emolliens sur les parties externes, si l'eau, qui a un degré de chaleur inférieur à celui du corps même, peut agir comme Emolliens.

Je pense que tant que l'eau est à un degré de température capable de produire une sensation de froid, elle ne peut avoir aucun effet émollient; mais si l'on applique constamment de l'eau dont la température est un peu au-dessus du 62e degré du thermomètre de *Farenheit* (*a*), elle cesse bientôt de produire la sensation de froid qu'elle avoit excitée d'abord, et au bout de peu de temps elle donne une sensation de chaleur: dans ce cas, c'est-à-dire, lorsque l'on continue l'application de l'eau, qui est d'une température quelconque au-dessus du 62e degré, jusqu'à ce qu'elle produise une sensation de chaleur, elle peut agir comme Emollient.

Il faut néanmoins observer que plus la chaleur de l'eau est grande, pourvu qu'elle ne passe pas le degré que la peau peut supporter sans douleur, plus sa vertu émolliente est considérable; tant parce que la chaleur rend l'eau plus pénétrante, que parce que la chaleur même, quand elle ne passe pas les bornes que je viens d'indiquer, contribue aussi à amollir et relâcher les solides simples.

Il me paroît aussi que l'eau pénètre plus puissamment quand elle est réduite en état de vapeurs, que quand elle est sous sa forme liquide; et com-

---

(*a*) *Note du Traducteur*. Le 13e du thermomètre attribué vulgairement à M *de Réaumur*.

me elle exige un degré considérable de chaleur pour se convertir en vapeur, il est évident que le corps humain peut supporter la chaleur de l'eau à un plus grand degré, quand elle est réduite en vapeurs, que quand elle est sous sa forme liquide; c'est pourquoi les linges ou la flanelle trempés dans l'eau bouillante et exprimés de manière à ne donner qu'une vapeur, peuvent s'appliquer plus sûrement et avec plus d'avantage, comme Emolliens, que l'eau liquide.

Il faut cependant toujours limiter le degré de chaleur, de manière que son stimulus ne s'oppose pas à l'effet émollient que l'on veut obtenir. Ainsi le docteur WINTRINGHAM l'aîné a remarqué que les fomentations émollientes appliquées sur les parties douloureuses au commencement du rhumatisme aigu, augmentoient la douleur et aggravoient la maladie.

Soit que l'on applique les Emolliens sous forme de vapeurs ou sous forme liquide, il est nécessaire, pour qu'ils produisent l'effet que l'on en attend, que leur application soit continuée quelque temps; c'est pourquoi il est souvent avantageux de les appliquer sous forme de bouillie, parce qu'alors l'on peut entretenir long-temps l'humidité et la chaleur.

Il y a une manière d'appliquer les Emolliens, ou l'eau chaude, qui agit comme telle, en la faisant tomber goutte d'une certaine hauteur sur la partie affectée; c'est ce que l'on appelle *douche*: je ne déterminerai pas positivement si l'eau pénètre plus facilement ou plus complétement de cette manière la substance de la partie affectée; il me paroît difficile que cela soit ainsi: je suis plutôt disposé à croire que la douche agit mécaniquement, qu'elle excite des oscil-

lations dans les vaisseaux de la partie, qui, de même que les frictions, peuvent quelquefois résoudre les obstructions, ou exciter le sentiment et le mouvement dans les parties paralysées. Je ne puis expliquer autrement les effets de la douche sur une partie quelconque.

Après avoir ainsi considéré l'action des Emolliens en général, je vais examiner plus particuliérement leurs effets sur le corps humain.

L'épiderme étant souvent dans un état de sécheresse et de constriction, l'application des Emolliens peut alors en diminuer la sécheresse, la relâcher, et par ce moyen dissiper, jusqu'à un certain point, la tension des parties qui sont au-dessous; mais il me paroît que dans beaucoup de cas leur action ne s'étend pas plus loin.

L'huile paroît agir particuliérement sur l'épiderme, qui est entiérement composée d'un nombre infini de petites écailles sèches; l'huile, en s'insinuant entre ces écailles, les rend plus mobiles les unes sur les autres, et le tout en devient plus lâche et plus flexible.

L'on peut présumer que l'eau chaude, ou réduite en vapeurs, pénètre, jusqu'à un certain point, la substance même de la peau; elle doit en conséquence non-seulement en relâcher le tissu cellulaire, mais même les membranes des vaisseaux qui se trouvent en grand nombre dans son tissu: ce relâchement des tégumens communs doit beaucoup diminuer la tension des parties qui sont au-dessous, sur-tout des muscles, et produire, en proportion de l'étendue de cet effet, le relâchement de tout le systême: ces effets sont particuliérement sensibles lorsque les parties sont dans un état d'inflammation, parce qu'alors les vaisseaux sont distendus, et par conséquent irrités; le relâchement

de ces vaisseaux doit, en favorisant le passage des fluides, diminuer l'irritation qui s'est peut-être étendue jusqu'à eux.

L'action du coeur et des artères est souvent augmentée et soutenue par la constriction spasmodique des extrémités des vaisseaux de la surface du corps; et les Emolliens, en dissipant cette constriction, peuvent fréquemment faire cesser l'irritation du coeur et des artères.

Les Emolliens, en relâchant les parties externes, peuvent dissiper les spasmes des parties internes qui ont une connexion particulière avec les premières: ainsi, le relâchement des tégumens du bas-ventre modère souvent les spasmes des intestins qui ont lieu dans la colique et la dyssenterie.

Les Emolliens appliqués sur une partie, doivent, tant par le relâchement que par le stimulus qu'ils occasionnent, déterminer les fluides à se porter plus abondamment vers cette partie, et diminuer la force avec laquelle ils se portent dans les autres; c'est pourquoi les Emolliens, en relâchant les extrémités des vaisseaux de la surface du corps, doivent favoriser la transpiration et les sueurs, et empêcher en même temps toute détermination vers les parties internes: ainsi, les pédiluves même doivent, quand ils ne stimulent point le systême, diminuer la détermination du sang dans les vaisseaux de la tête.

La flexibilité des solides est augmentée lorsque le mouvement de leurs particules les unes sur les autres est plus libre et plus fréquent; c'est pourquoi les frictions continuées quelque temps, réunies à l'application des Emolliens, doivent augmenter considérablement la flexibilité des solides, et favoriser singuliérement, sur-tout par leur opé-

ration mécanique, l'action des vaisseaux sanguins en général, et le libre mouvement des fluides; c'ete même souvent un moyen de dissiper les obstructions.

Il faut observer en outre que, comme la flexibilité des solides dépend du mouvement de leurs particules les unes sur les autres, et est entretenue par ce mouvement, un long repos détruit cette flexibilité, et produit une rigidité, que l'on doit particuliérement tenter de dissiper par l'usage des Emolliens avec les frictions: le mouvement d'une articulation est souvent détruit par la rigidité d'une partie de ses muscles qui se sont contractés par le défaut de mouvement dont j'ai parlé, et le mouvement de ces articulations ne peut se rétablir qu'en guérissant cette rigidité comme je viens de le dire.

Tels sont les effets des Emolliens sur le systême des vaisseaux sanguins et des fibres motrices; mais il faut en outre remarquer que, comme la chaleur et l'humidité appliqués sur la surface du corps agissent sur les extrémités d'une quantité innombrable de nerfs qui se terminent à la peau, et y constituent l'organe particulier du sentiment, il est probable que cette application produit des effets considérables sur le systême nerveux, tant par sa vertu relâchante que par sa vertu stimulante, et qu'elle contribue beaucoup de cette manière à la plupart des effets dont j'ai parlé plus haut.

Je me contenterai d'ajouter que l'on ne peut guère obtenir d'effet des Emolliens, qu'en continuant long-temps leur application chaque fois qu'on y a recours, et l'on ne doit presque jamais les appliquer moins d'une heure de suite.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0145-0

DES EMOLLIENS EN PARTICULIER.

Les Emolliens s'appliquent sous forme aqueuse ou sous forme huileuse; le premier remède de ce genre qui mérite de trouver place ici, est l'eau simple plus ou moins échauffée. Je doute qu'il soit fort nécessaire de faire un choix des eaux; je pense que toute eau que l'on peut désigner sous le titre d'*eau simple*, c'est-à-dire, qui n'a ni goût ni odeur, doit à-peu-près avoir autant de vertu comme Emollient; mais si l'on veut faire un choix, l'eau la plus douce peut avoir un avantage léger sur l'eau crue.

L'on peut concevoir les vertus de l'eau comme Emollient d'après ce que j'ai dit des Emolliens en général; car l'on peut très-certainement obtenir tous les effets dont j'ai parlé par l'application de l'eau simple échauffée; je doute que l'on retire aucun avantage des additions que l'on fait à l'eau: il est peut-être possible que l'huile mêlée intimement avec l'eau soit entraînée par la dernière dans les interstices des parties solides, et produise ainsi plus efficacement un relâchement; mais je ne connois qu'un moyen de se procurer un semblable mélange, qui consiste à ajouter à l'eau du lait de quelques-uns de nos animaux domestiques; le lait nouvellement trait, contenant une huile déjà intimement unie à l'eau, il est possible, comme on le suppose dans l'usage commun que l'on en fait, qu'il agisse comme un Emollient efficace, soit seul, soit avec l'addition de l'eau, au moins je le présume d'après la théorie; car je n'ai pas pu appercevoir dans le lait une vertu émolliente plus considérable que dans l'eau. Dans la Table qu'a donnée le docteur BRIAN ROBINSON des ef-

fets des différentes substances appliquées sur les cheveux, qui indique les extensions produites par les différens fluides, la crême de lait de vache produit une extension de vingt-trois trois dixièmes; le lait de vache écrêmé de vingt-six; l'eau froide de trente-cinq; l'eau chaude de quatre-vingt: cette Table peut donner lieu à des remarques et à des réflexions sur la vertu des Emolliens; j'en aurois peut-être quelques-unes à faire; mais si je voulois examiner l'ensemble de sa doctrine, cela m'entraîneroit dans des spéculations subtiles, dont je ne puis m'occuper ici, parce que je ne crois pas que l'on puisse en faire l'application à la pratique.

Les médecins tentent communément d'augmenter la vertu émolliente de l'eau, en employant les décoctions de différentes plantes; mais si l'on en excepte les mucilagineuses, que je considérerai séparément, je ne puis concevoir que l'on puisse retirer aucun avantage des autres. L'on a employé les Oléracées, telles que l'ARROCHE, la POIRÉE, l'EPINARD et le BON HENRI, et quelques autres qui appartiennent à des classes différentes, telles que l'ALSINE, la BRANC-URSINE, le MELILOT, la PARIÉTAIRE et autres; mais comme aucune de ces plantes ne contient rien de mucilagineux, et qu'il paroît, par la Table du docteur ROBINSON, citée plus haut, que toutes les matières salines unies à l'eau la rendent moins pénétrante, je regarde les plantes que je viens de nommer comme absolument dépourvues de vertus émollientes. Il y a quelques Catalogues des Emolliens, tel que celui de LIEUTAUD, où l'on trouve encore de plus grandes erreurs: on y voit, par exemple, au rang des Emolliens, les racines de Nénuphar et de Patience sauvage, qui sont astrin-

gentes; les fleurs de Camomille et de Sureau, qui ont des vertus particulières, mais qui ne sont pas émollientes, et qui ne peuvent l'être qu'autant qu'elles empruntent cette vertu de l'eau chaude à laquelle on les unit.

Les substances végétales qui, étant unies à l'eau, semblent en augmenter la vertu émolliente, sont spécialement celles qui fournissent un mucilage, telles que les racines et les plantes entières des *columniferae*, qui toutes donnent plus ou moins de matière mucilagineuse: la GUIMAUVE et la MAUVE sont celles dont l'on fait particulièrement usage; je considérerai par la suite leur vertu adoucissante dans le lieu convenable: quant aux vertus émollientes qui leur donnent une place ici, je les crois très-foibles, et je pense que ces plantes diminuent, plutôt qu'elles n'augmentent, la vertu résolutive de l'eau: l'unique avantage que l'on peut en retirer semble dû à ce que l'eau chaude enlevant toute la matière onctueuse qui couvre communément l'épiderme, cette dernière reste plus sèche qu'avant, lorsque l'eau est évaporée; et il est possible que l'eau, chargée d'une matière mucilagineuse, laisse après elle, en s'évaporant, une portion de cette matière, et s'oppose, par ce moyen, à la sécheresse de l'épiderme.

L'on a employé un grand nombre de semences farineuses pour imprégner l'eau de matière mucilagineuse; c'est avec raison que l'on a particuliérement préféré celles qui ont une grande quantité d'huile intimement avec leur farine, telle que la graine de lin. Je considérerai par la suite cette semence et les autres dont l'on peut faire usage, sous le titre des *Adoucissans*; quant à leurs vertus émollientes, je répéterai ce que je viens d'observer à l'égard des mucilages, et je suis persuadé

suadé que plus les semences farineuses sont de nature huileuse, plus elles doivent diminuer la vertu émolliente de l'eau; mais elles peuvent être avantageuses sous un autre point de vue. Nous avons dit que les *Emolliens* pouvoient avoir des effets plus durables lorsqu'on les appliquoit sous forme de bouillie; en conséquence, les semences farineuses que l'on emploie communément de cette manière, doivent toujours être préférées en raison de la quantité d'huile qu'elles contiennent, parce qu'elles sont moins sujettes à se sécher: je laisse néanmoins aux chirurgiens à décider si l'addition de l'huile, ou d'une matière onctueuse à une bouillie composée d'autres farineux, ne peut pas mieux remplir le même objet.

La seconde forme sous laquelle on emploie les *Emolliens*, est la forme huileuse; l'on a recommandé comme telles toutes les huiles douces des végétaux, ainsi que les huiles et les graisses des animaux: j'ai parlé plus haut de leur action en général; elle consiste particuliérement à donner une plus grande flexibilité aux matières sèches; elles agissent spécialement de cette manière sur l'épiderme, et elles peuvent, par ce moyen, dissiper jusqu'à un certain point la tension des parties qui sont au-dessous. Je n'ai pu m'appercevoir que les huiles douces dont j'ai fait mention pénètrent jamais dans la substance de la peau, et lorsqu'elles paroissent être enlevées par une surface, je crois que c'est toujours par les vaisseaux absorbans; cette absorption, qui a certainement lieu, ne se fait jamais en grande quantité, et quoique l'huile soit emportée par les vaisseaux absorbans, l'on ne peut supposer, si elle produit quelque effet, que cet effet soit considérable sur les parties à travers lesquelles passent ces vaisseaux.

Nous avons observé plus haut que la friction unie à l'application des Emolliens pouvoit être utile pour exciter l'action des vaisseaux; mais cette friction ne peut se faire convenablement qu'en oignant d'huile les doigts ou les mains dont on se sert pour frotter, et l'on obtient ainsi un des grands avantages que procure l'usage des huiles: les effets d'une friction très-légère long-temps continuée paroissent être très-considérables, en ce qu'elle excite une oscillation constante dans les vaisseaux des parties qui sont au-dessous, et que les oscillations excitées dans les nerfs de la peau peuvent propager ces mêmes effets dans des parties fort éloignées. L'expérience m'a appris qu'en continuant long-temps les frictions avec l'huile sur les tégumens du bas-ventre, l'on pouvoit fortement exciter l'action des voies urinaires, et produire un écoulement abondant d'urine: ce moyen, il est vrai, ne réussit pas toujours; mais il a souvent réussi, et je ne lui ai jamais vu produire aucun mal.

L'on croit communément que l'huile appliquée sur la peau peut en boucher les pores et arrêter la transpiration; mais il paroît, d'après différentes observations, que cette opinion n'est pas bien fondée; et la pratique très-générale des anciens, ainsi que celle des Asiatiques modernes, est une preuve certaine du contraire.

L'on a proposé et employé un grand nombre de substances huileuses comme émollientes, et je ne puis trouver une grande différence entre celles dont on se sert communément: les différentes huiles douces exprimées des végétaux sont toutes, à très-peu de chose près, de la même nature; et si on doit y mettre quelque distinction, je crois que l'on doit préférer la plus fluide à la plus mucila-

gineuse; sur ce pied, je préférerois l'huile d'olive à celle de lin; je préférerois, pour la même raison, les huiles végétales aux graisses animales: mais ceci mérite à peine quelque attention dans la pratique. Il y a peu de temps que les médecins faisoient un choix parmi les graisses animales, et qu'ils croyoient que la graisse de certains animaux jouissoit de vertus particulières; mais il paroît que l'on a entiérement abandonné aujourd'hui cette idée, au moins dans la Grande-Bretagne, et je ne vois pas qu'elle ait jamais pu être fondée: il y a quelques graisses qui, par leur consistance ou leur couleur, peuvent être plus propres que d'autres à certaines préparations pharmaceutiques; ce qui est aujourd'hui tellement reconnu dans la pratique ordinaire, qu'il est inutile de donner ici aucun éclaircissement sur cet objet.

CHAPITRE IV.

Des Corrosifs.

Ces remèdes s'appellent aussi *caustiques* et *escharotiques*; tous sont des substances qui dissolvent la matière solide du corps humain; ils sont indiqués dans tous les cas où il faut enlever une portion de matière solide, ou en détruire le tissu, de manière que cette portion puisse tomber spontanément, ou être séparée facilement des autres parties par les moyens mécaniques. Mes lecteurs pourront connoître, d'après les principes de chirurgie, quand cette indication a lieu, et déterminer les cas où cette méthode est préférable à l'usage du bistouri.

L'action des caustiques est toujours accompagnée de douleurs, tant qu'il subsiste un reste de vie dans la partie sur laquelle on les applique; ils peuvent en conséquence produire une irritation considérable dans tout le systême; mais comme cet effet leur est commun avec plusieurs autres stimulans, je remets à en parler dans l'article suivant, où je considérerai les stimulans en général. Je dirai la même chose de la suppuration qui suit leur usage; comme on peut l'exciter par d'autres moyens, il n'est ni nécessaire ni convenable de m'y arrêter ici. Il me reste donc à exposer dans ce Chapitre quels sont les médicamens corrosifs particuliers, et à faire quelques remarques sur leurs différences, relativement à la pratique.

Je pourrois d'abord mettre au nombre des substances capables de dissoudre la matière anima-

le, les acides que l'on peut obtenir dans un état très-concentré, tels que les acides vitriolique et nitreux: on peut en effet les employer comme caustiques; mais il est difficile, à cause de leur fluidité, de borner uniquement leur action aux parties que l'on veut détruire; c'est pourquoi on les emploie rarement.

Le caustique le plus employé est l'alkali fixe dégagé de l'acide aérien qui lui est communément uni; en conséquence, lorsqu'on l'a ainsi préparé de manière à remplir l'indication dont il s'agit, on dit qu'il est dans son état de causticité: la manière de réduire l'alkali fixe ordinaire à cet état, et la méthode d'en faire usage comme caustique, sont des choses vulgairement connues, et auxquelles il n'est pas nécessaire de m'arrêter ici. Le docteur EDWARD BARRY a proposé, dans les Essais de médecine d'Edimbourg, d'employer alternativement comme caustique un acide et un alkali. Cette méthode paroît avoir quelque avantage; mais elle ne m'a pas réussi, et je crois qu'elle ne peut réussir que quand on veut consumer de grandes masses, et que l'on ne craint pas que l'acide, en s'étendant, ne devienne nuisible.

L'on détruit entiérement la qualité caustique des acides, en les unissant avec des alkalis ou des terres; mais il n'en est pas de même lorsqu'on les unit à des métaux. L'acide nitreux uni à l'argent produit le caustique lunaire, vulgairement appellé *pierre infernale*, qui est d'un usage très-commun; et l'acide muriatique concentré, uni à l'antimoine, donne le produit connu communément sous le nom de *beurre d'antimoine*, un des plus puissans caustiques que l'on connoisse: ces caustiques métalliques sont sujets aux mêmes inconvéniens que les acides simples; c'est-à-dire, qu'ils s'étendent faci-

lement au-delà des bornes qu'on se propose de leur prescrire; mais il est plus aisé de se rendre maître du caustique lunaire que l'on peut obtenir sous forme solide, que du beurre d'antimoine, qui est nécessairement liquide, et cela rend raison du peu d'usage que l'on fait du dernier.

Il faut observer ici que ces substances corrosives ont différens degrés de force, et quand elles ne suffisent pas pour dissoudre les parties plus solides, elles peuvent avoir suffisamment d'activité pour détruire les excroissances tendres qui s'élèvent dans les ulcères: ainsi, en faisant exhaler une portion considérable des parties aqueuses de l'alun, et concentrant par ce moyen son acide, on le rend propre à consumer les excroissances fongeuses des ulcères; néanmoins l'alun ainsi préparé est toujours un foible escharotique, et les préparations de mercure et de cuivre ont plus d'activité: ces deux genres de remédes sont connus pour déterger les ulcères de mauvaise qualité, et procurer un écoulement de pus louable, si nécessaire pour favoriser leur guérison; et j'attribue tous ces effets à leur puissance escharotique.

L'on peut, dans certains cas, admettre une vertu spécifique dans les mercuriaux; mais il n'est pas possible de la reconnoître dans les préparations de cuivre, qui souvent réussissent aussi bien. L'on ne peut, dans la pratique, mesurer ou limiter aussi facilement la force des préparations de cuivre, que celle des mercuriaux: c'est pourquoi le précipité rouge séché est communément plus convenable, parce qu'il est moins sujet à se liquéfier et à s'étendre: on a coutume de le mêler avec des matières grasses; mais cela diminue beaucoup sa force, et est rarement nécessaire.

CHAPITRE V.

Des Stimulans.

Nous allons, d'après le plan adopté dans notre Table, considérer présentement les médicamens qui agissent d'une manière plus marquée sur le solide vivant.

L'idée que l'on attache communément au terme de *Stimulant*, est celle d'une puissance uniquement propre à exciter l'action des fibres motrices; mais je considèrerai ici les Stimulans d'une manière plus générale, comme des substances qui excitent le mouvement du principe vivant, en produisant la sensation ou l'action des fibres motrices.

Les mouvemens commencent très-généralement par la sensation; mais il n'est pas nécessaire, comme quelques personnes l'ont supposé, que cela soit toujours ainsi; car il y a des puissances qui, étant directement appliquées sur les fibres motrices, excitent leur action, sans produire d'abord aucune sensation, ou sans aucune intervention du cerveau; d'où il est évident que le mouvement des fibres motrices peut être excité tant que le principe vivant subsiste dans ces fibres, quoiqu'elles soient entiérement séparées du reste du corps, et par conséquent de tous les autres sens.

Il est difficile d'expliquer la manière d'agir des Stimulans, soit qu'on la considère sous un point de vue étendu ou plus limité, parce que nous ne connoissons encore que très-imparfaitement le principe vivant ou la puissance nerveuse, et

les modifications variées de ses différens états de mobilité. Quelques médecins se sont imaginés que l'action des Stimulans pouvoit s'expliquer mécaniquement par la figure des particules dont ils sont composés; mais la philosophie corpusculaire est aujourd'hui tellement abandonnée, que je ne crois pas nécessaire d'examiner ici les futilités que l'on a avancées sur cet objet. Quelle que soit la manière d'agir des Stimulans, il me semble qu'il suffit d'observer que nous savons en général que la puissance nerveuse peut être dans différens états de mobilité, et qu'il y a des substances qui, étant appliquées sur les nerfs, peuvent augmenter ou diminuer la mobilité du fluide qui y est contenu: nous nommerons les premières des *Stimulans*, et les secondes des *Sédatifs*.

On doit donc regarder en général les Stimulans comme des substances capables d'augmenter la mobilité, et d'exciter le mouvement de la puissance nerveuse; mais il est bon de remarquer ici que par la puissance nerveuse sur laquells agissent les Stimulans, nous entendons strictement non-seulement ce fluide facile à mettre en mouvement, qui est dans le cerveau et les nerfs, mais même le fluide qui est assujetti à une modification particulière dans les fibres motrices, et qui leur donne ce que nous appellons la *puisance inhérente*. Il faut encore observer que l'on doit distinguer la puissance stimulante de la puissance tonique; toutes deux agissent sur la même puissance, et on les confond communément; elles peuvent, il est vrai, mutuellement augmenter les effet qui dépendent de chacune: on doit néanmoins les considérer, tant en raison de leur nature que de leur action, comme des objets séparés et différens, quoi-

que l'on ne puisse pas clairement expliquer en quoi consiste leur différence.

Après avoir ainsi donné l'idée générale que je me suis formé de l'action des Stimulans, je vais considérer les différentes modifications de cette action, suivant qu'elle est déterminée par les circonstances où se trouvent les parties du corps sur lesquelles on applique immédiatement les Stimulans, ou par la nature des différentes substances dont on se sert.

Je considérerai, en premier lieu, la manière d'agir des Stimulans quand ils sont appliqués sur des organes d'un sentiment particulier, qui ne sont sensibles qu'aux impressions de certaines substances, ou sur des parties qui ont une sensibilité commune avec tout le système nerveux, de manière que leurs effets sont modifiés par l'état des fibres motrices des parties adjacentes.

Je remarquerai, à l'égard de tous les Stimulans que l'on applique sur les organes des sens, que l'exercice de la sensation est en général une puissance stimulante, et que cet exercice est le principal moyen qui soutient la mobilité du principe vivant dans le système nerveux, sur-tout dans ce qui concerne les fonctions animales.

Il faut encore remarquer, relativement à tous les cas où la sensation est produite, que les effets du stimulus semblent être proportionnés à la force de l'impression qui les produit; il est souvent nécessaire que l'impression soit portée à un certain degré pour rendre ces effets agréables; ainsi, la force de leur stimulus est proportionnée au plaisir qui en résulte: mais comme toutes les impressions fortes occasionnent de la douleur, elles doivent aussi stimuler plus vivement en proportion de la douleur qu'elles excitent.

Il y a d'autres circonstances particulières indépendantes de la force des sensations, qui les rendent agréables ou désagréables; les premières sensations sont toujours stimulantes; les dernières sont, à ce que je crois toujours sédatives, ou peut-être indirectement stimulantes, comme je l'expliquerai par la suite.

Entre les sensations particulières, celles de la lumière et du bruit ont des effets stimulans proportionnés à leur force, ou quelquefois même indépendans de leur force, qui sont dus à certaines circonstances qui les rendent plus agréables.

On doit absolument juger de même des odeurs; mais elles produisent souvent des effets plus immédiats et plus forts sur le sensorium. L'on peut observer, pour éclaircir ce que je viens de dire, que, relativement aux autres parties du système, les vertus médicales de plusieurs substances paroissent dépendre de leurs parties odorantes, qui semblent indiquer leur activité parliculière sur le système nerveux.

Les corps sapides n'affectent pas si facilement ou si puissamment le sensorium; mais l'activité des substances sapides appliquées sur d'autres parties, correspond souvent à la force de leurs impressions sur la langue.

En considérant l'action qu'exercent les substances sur la peau, il n'est pas toujours aisé de distinguer les effets des impressions que reçoit l'organe du sentiment proprement dit, d'avec les effets qui résultent des impressions pui affectent cette sensibilité, que la peau possede en commun avec toutes les autres parties du système nerveux.

Il paroît que c'est en conséquence de l'impression que reçoivent les papilles nerveuses, qu'il

survient quelquefois un doux mouvement oscillatoire de la peau, qui produit un sentiment de chatouillement qui devient souvent stimulant: l'on doit aussi particuliérement considérer comme l'effet d'une action déterminée, non-seulement sur le même organe, mais même en partie sur celui de la sensibilité commune, le sentiment de démangeaison qu'excitent certaines substances appliquées sur la peau: ce sentiment est toujours stimulant, et est souvent porté au point de produire la rougeur et les autres symptomes de l'inflammation.

Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'action des Stimulans appliqués sur les organes des sens; l'on pourroit croire que les impressions qui se font sur ces organes se communiquent spécialement et uniquement au cerveau; et ces mêmes impressions, comme il arrive réellement à l'égard de toutes celles qui sont modérées, excitent des sensations particulières, qui le plus communément agissent uniquement sur le cerveau, et peu ou nullement sur l'organe même des sens, ou sur les parties immediatement adjacentes: il faut néanmoins remarquer en général que toutes les impressions fortes semblent très-souvent agir davantage sur les parties voisines, que sur le cerveau ou sur le système général qui en dépend.

L'action qui s'exerce sur les parties voisines semble particuliérement exciter l'action des vaisseaux sanguins de la partie immédiatement unie à l'organe du sentiment: ainsi, une lumière forte détermine une action plus considérable des vaisseaux sanguins nombreux entrelacés avec les nerfs de la rétine. Nous ne savons pas ce qui arrive à l'oreille; mais les odeurs fortes enflamment la membrane interne du nez, de même que les impres-

sions fortes et douloureuses que reçoit la langue enflammant sa surface. J'ai dit plus haut ce qui arrivoit à la peau, et je l'ai donné comme un exemple de l'action des Stimulans, tant sur les parties qui ne sont pas les organes d'un sentiment particulier, que sur celles qui ne jouissent que de la sensibilité commune avec le système nerveux: telles sont aussi toutes les surfaces internes sur lesquelles on ne reconnoît en conséquence les effets des Stimulans, que parce qu'ils y produisent inflammation.

Nous allons maintenant considérer l'action des Stimulans sur les parties qui sont uniquement douées de la sensibilité qui leur est commune avec tout le système; et nous ne pouvons mieux faire, pour éclaircir cet objet, que d'indiquer l'action des Stimulans sur la peau.

La première sensation que produisent certaines substances, lorsqu'on les applique sur la peau, est un sentiment de chaleur communément accompagnée d'une rougeur qui se manifeste sur la surface de la partie que ces substances couvrent, ce que je regarde comme un signe de leur action sur les vaisseaux sanguins de la peau: il est vrai qu'il y a fréquemment en même temps un sentiment de démangeaison douloureuse; mais souvent, sans éprouver ce sentiment, l'effet consiste particuliérement dans l'action augmentée des vaisseaux dont je viens de parler, et est en conséquence suivi de toutes les circonstances qui caractérisent l'inflammation, telles que la tumeur, la douleur, les cloches, la suppuration et la gangrène. Dans beaucoup de cas, quelques-uns de ces effets se manifestent dans la partie, sans se communiquer au reste du système; c'est pourquoi je les regarde comme dépendans d'une action immédiate qui s'exer-

ce sur les fibres motrices des vaisseaux de la peau, sans intervention de sensation ou d'aucune action du cerveau.

Il est vrai qu'il en résulte très fréquemment une sensation, qu'il se communique un stimulus au cerveau, et qu'il se manifeste des symptomes qui indiquent que son énergie est augmentée, telle que la fréquence contre nature du pouls, et, en conséquence, l'augmentation de chaleur dans tout le corps; mais il faut remarquer qu'il arrive souvent que l'augmentation de stimulus communiqué au cerveau n'est pas en proportion de l'inflammation que l'on a excitée dans la partie, comme on l'observe fréquemment dans les cas de paralysie, où l'on applique des Stimulans inflammatoires sur certaines parties.

Tels sont les effets généraux des Stimulans sur les parties où on les applique immédiatement: mais je vais parler d'un objet très-important, particulier à l'économie animale; c'est que plusieurs Stimulans agissent peu sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement, mais excitent des mouvemens dans d'autres parties du corps, souvent fort éloignées; néanmoins ces mouvemens ont communément rapport avec les parties sur lesquelles le stimulus a été immédiatement appliqué, et sont tels, qu'ils peuvent expulser la matière stimulante hors de ces parties.

Ainsi l'éternuement, l'action de cracher, la toux, le vomissement, l'évacuation de l'urine et des excrémens, sont tous mouvemens excités par une impression désagréable ou douloureuse que produit une matière sur certaines parties, et il est évident que ces mouvemens sont propres à expulser la matière irritante qui agit sur ces parties.

L'on explique communément ces phénomènes en admettant une certaine sympathie entre les nerfs des parties irritées et ceux des parties qui sont en action; mais l'on ne trouve aucune connexion particulière entre ces nerfs qui puisse expliquer comment elle détermine ces actions, sans en déterminer en même temps plusieurs autres; ce qui nous oblige de rapporter cet effet à une institution de la nature dont nous ne pouvons rendre raison, et de nous contenter de dire que les mouvemens qui surviennent sont propres à remplir le but général de la nature, soit qu'elle se propose de détruire et détourner les causes externes qui peuvent nuire à l'économie animale, ou de produire certaines actions nécessaires à cette économie: les évacuations par les selles et les urines sont du dernier genre; l'éternuement, l'action de cracher, tousser et vomir, sont des mouvemens du premier genre.

Je remarquerai, pour éclaircir ce que je viens de dire, que les mêmes actions sont produites par toute substance irritante appliquée à des parties fort différentes, pourvu que ces actions soient adaptées à l'objet, si je puis m'exprimer ainsi, de ces différentes parties: ainsi, l'action d'une substance irritante sur l'estomac, une sensation désagréable portée sur le col de la vessie, ou sur l'intestin rectum, excitent une inspiration entière, et en même temps la contraction des muscles de l'abdomen.

Chacune de ces causes peut seule exciter l'inspiration entière; cette dernière ne dépend donc pas d'une sympathie particulière des nerfs, mais survient uniquement parce qu'elle est nécessaire pour remplir le but de la nature; c'est pourquoi elle est excitée dans ces cas, et même dans tous

ceux où la nature se propose de déterminer des efforts violens, qui exigent toujours une grande inspiration.

Il faut remarquer en outre que la nature elle-même, en veillant aux besoins de l'économie animale, excite non seulement ces mouvemens, mais même règle leurs différens degrès de force suivant que les circonstances l'exigent: ainsi, la sensation qui détermine l'évacuation de l'urine ne produit qu'une inspiration très-modérée, lorsque la vessie est pleine, et qu'aucun obstacle ne s'oppose à la sortie de l'urine; mais si l'urine trouve un obstacle à sa sortie, l'inspiration et les autres actions qui l'accompagnent seront portées à un degré plus considérable, et auront plus de force.

Ce qui prouve encore que ces mouvemens sont déterminés par les besoins de l'économie, et non par la sympathie des nerfs, c'est qu'ils ne consistent pas en un seul genre d'actions excitées par le même stimulus; mais ces actions sont plus ou moins nombreuses, selon qu'il est besoin de faire de plus grands efforts: ainsi, la sensation qui détermine une évacuation par les selles met en action un plus ou moins grand nombre de parties, suivant les efforts que l'on fait alors; outre que l'inspiration est alors très-grande, et que les muscles de l'abdomen se contractent fortement, il y a encore une contraction de presque chaque fibre musculaire du corps, afin de produire une tension générale; l'on serre les poings, ou les mains saisissent fortement quelque corps fixe, souvent même les muscles des joues sont très-fortement contractés.

Tout ceci pourra paroître un peu mystérieux; il suffit néanmoins, pour ne pas être rebuté par les difficultés que présente cette partie de l'écono-

mie animale, de considérer la manière ordinaire d'agir de la volonté: la volonté ne dirige pas directement par un sentiment de conscience l'action d'aucun muscle particulier; mais il suffit qu'elle se propose un but et un objet, pour que les muscles propres à remplir cet objet entrent sur le champ en action.

Les actions dont j'ai parlé sont les effets de substances irritantes que nous supposons propres à exciter le mouvement de la puissance nerveuse, et quoique ces effets puissent être déterminés par la volonté ou la propension, nous croyons néanmoins que la puissance générale de la substance agit; c'est pourquoi nous donnons à ces substances le nom de *Stimulans directs*; je remarquerai cependant qu'il s'excite dans le corps certains mouvemens sans l'application de semblables Stimulans, et par des circonstances d'un genre opposé, c'est-à-dire, uniquement par le sentiment de difficulté, de résistance, ou de foiblesse dans l'exercice des fonctions.

Ainsi, les soupirs sont évidemment produits par la difficulté que trouve le sang à passer dans les vaisseaux du poumon. La toux est souvent l'effet de la même sensation, sans qu'aucun stimulus direct agisse sur une partie quelconque de ces mêmes vaisseaux. Le vomissement est souvent occasionné uniquement par un sentiment de foiblesse produite par des causes que l'on ne peut supposer agir directement sur l'estomac, comme il arrive dans la syncope; et il me paroît que les vomissemens qu'excitent si fréquemment les narcotiques peuvent très-bien s'expliquer par le sentiment de foiblesse qu'occasionnent ces narcotiques, sans y chercher aucun stimulus direct. Nous expliquons de la même manière les bâillemens et les efforts

que

que l'on fait pour s'étendre en s'éveillant et dans quelques autres occasions, où l'on ne peut admettre d'autre cause qu'un sentiment de difficulté dans l'exercice des mouvemens volontaires.

Ces effets sont, à ce qu'il me semble, des preuves indubitables de la puissance dont jouit l'économie animale, de prévenir et corriger certaines altérations de la santé: ces exemples, réunis à ceux que nous avons donnés plus haut sur les Stimulans directs qui produisent un mouvement propre à chasser les matières capables d'exciter de la douleur ou du malaise, ou qui peuvent devenir nuisibles au systême; ces exemples, dis je, concourent à prouver qu'il existe dans l'économie animale une puissance qui prévient et corrige, à un certain degré, tout ce qui est contraire à la santé, et l'on a assez convenablement nommé cette puissance la force conservatrice et médicatrice de la nature.

Après tant d'exemples évidens de cette puissance, l'on ne peut guère douter qu'il en existe aussi de semblables, dans les parties internes qui sont moins connues, dans un grand nombre de cas où les maladies se guérissent spontanément par les efforts de la nature, ou, pour me servir d'autres termes, par les puissances spontanées de l'économie animale et par l'état de la circulation, souvent réglé de manière à être déterminé à une action plus forte, uniquement parce qu'il survient résistance ou foiblesse. Tout ceci tend particuliérement à rendre probable que l'effet des sédatifs, qui excite l'action du systême général ou de quelques parties, peut entiérement être regardé comme une suite de la force médicatrice de la nature, qui s'oppose aux maux qui menacent le systême ou quelques parties en particulier; enfin,

pour terminer cet objet, ce qui prouve sans réplique que les puissances actives peuvent être excitées simplement par un sentiment de foiblesse, c'est que quand un stimulus accoutumé à soutenir l'activité du systême cesse d'agir, le sentiment de foiblesse qui en résulte produit différentes actions du systéme ou de certaines parties. Nous nommerons *Stimulans indirects* tous ces moyens capables d'exciter l'action du systême ou de quelques parties.

Après avoir ainsi exposé l'action des Stimulans, sur-tout appliqués sur les parties externes, je vais considérer les effets qu'ils produisent à l'intérieur, où on les applique spécialement en les introduisant dans l'estomac; ils peuvent alors agir premiérement sur les fibres motrices de l'estomac même, et exciter leur action de manière à favoriser la digestion, ou exciter, s'ils agissent avec plus de force, le vomissement, dont nous parlerons par la suite sous le titre des *Evacuations*: les Stimulans peuvent agir, en second lieu, sur l'estomac comme sur un organe particulier du sentiment. Il est absolument inutile de dire ici comment toutes les impressions que reçoit l'estomac se communiquent aussi constamment et aussi facilement aux autres parties du systême, et particuliérement à l'origine des nerfs.

Il est possible que les impressions que reçoit l'estomac, sans l'intervention du cerveau, se communiquent à différentes parties du systême, et particuliérement à la surface du corps, ou à des parties affectées de maladies, et par conséquent dans un état extraordinaire d'irritabilité; mais ces impressions sont rares, et il ne m'est pas aisé de déterminer clairement les circonstances et les cas où elles ont spécialement lieu. Je crois que les

Stimulans introduits dans l'estomac agissent le plus communément et très-généralement en communiquant leur stimulus au cerveau; et qu'en excitant l'énergie de ce viscère, il en résulte divers effets dans différentes parties du système.

On peut, dans ces cas, distinguer spécialement l'action des Stimulans en raison de leurs différens degrés de force; il paroît que leur action se borne quelquefois à augmenter la mobilité de la puissance nerveuse du cerveau même, et qu'elle rend ainsi l'exercice des puissances intellectuelles plus libre, plus facile et plus actif: dans ce cas, ou au moins quand les Stimulans ont un degré de force un peu plus grand, il est probable qu'ils facilitent et rendent plus complète la dérivation du fluide nerveux dans les différentes parties du système, sur-tout dans les nerfs qui servent aux fonctions volontaires, sans néanmoins augmenter extraordinairement l'abord de ce fluide dans les parties assujetties à la volonté ou au penchant.

Les Stimulans introduits dans l'estomac peuvent, en second lieu, être plus forts que ceux dont je viens de parler, communiquer en conséquence une impulsion plus forte au cerveau, et développer plus vivement son énergie: neanmoins cette dernière ne peut avoir d'effet sur les fonctions animales, sans une détermination particulière; car, comme l'énergie du cerveau tend constamment, comme nous l'avons dit plus haut, à entretenir l'activité des fonctions vitales du coeur et des artères, tout ce qui augmente extraordinairement les efforts de cette énergie, peut augmenter la force et la fréquence de ces fonctions: ainsi, les effets de certaines impressions sur l'estomac peuvent augmenter la force de la circulation

du sang, et spécialement sa détermination la plus générale vers la surface du corps, d'où résultent communément la chaleur et la sueur. L'on peut donc distinguer l'action des Stimulans sur l'estomac par leurs différens degrés de force; ce qui, je crois, pourra servir de fondement à ce que je dirai par la suite sur les Stimulans en particulier.

L'action des Stimulans introduits dans l'estomac ne se borne pas toujours à ce viscère; car souvent ils passent dans les intestins sans avoir éprouvé de changement, et ils y agissent aussi d'abord sur les fibres des intestins d'une manière analogue à l'action qu'ils exercent sur les fibres de l'estomac: ils augmentent et rendent plus constante l'action des fibres motrices; et je ne doute pas que la puissance stimulante se communique des intestins au cerveau, comme il arrive quand elle agit sur l'estomac; néanmoins il est probable que ce dernier viscère est doué d'une sensibilité plus propre à remplir cet objet.

L'action des Stimulans sur les intestins peut être portée à un tel degré, qu'ils agissent comme purgatifs; mais je les considérerai sous ce point de vue, quand je parlerai des évacuations, comme j'ai fait à l'égard du vomissement.

Un grand nombre de Stimulans éprouvent très-peu de changemens dans le canal alimentaire, et conservent entiérement leur puissance, lorsqu'ils sont entraînés dans les vaisseaux sanguins; nous allons en conséquence considérer quelle peut être alors leur action; je la crois très-foible; car, premiérement, les Stimulans sont alors nécessairement répandus dans une très-grande quantité de liquide, qui doit beaucoup affoiblir leur action, si elle ne la détruit pas entiérement; secondement, ils sont

enveloppés dans une grande quantité de fluide visqueux, qui, comme l'on sait, est toujours de nature à affoiblir l'action des Stimulans; enfin, je pense que la surface interne des vaisseaux sanguins a peu de sensibilité, et qu'elle ne peut par conséquent recevoir que de foibles impressions. Je conclus de toutes ces observations, que l'action des Stimulans introduits par la bouche est très-peu sensible sur les vaisseaux sanguins, et je ne connois aucune observation, ou aucune expérience qui puisse me déterminer à penser autrement. Je pense que tous les effets dont nous avons parlé peuvent mieux s'expliquer par l'action de ces Stimulans sur l'estomac et le cerveau.

L'on connoît néanmoins plusieurs matières stimulantes qui peuvent être introduites dans les vaisseaux sanguins, et entraînées par différentes excrétions; l'on est fondé à attribuer alors leur état d'inertie dans les vasseaux sanguins, à ce qu'ils y sont extrêmement divisés, de manière que quand ils sont rassemblés de nouveau, et en quelque sorte concentrés dans les organes secrétoires, ils peuvent en favoriser les différentes secrétions. Nous avons un grand nombre d'exemples de ce genre, que j'examinerai lorsque je parlerai des évacuations que ces Stimulans occasionnent.

Il faudroit, pour donner un Traité complet des Stimulans, considérer les puissances de la chaleur, du froid et de l'électricité; mais comme ces objets n'appartiennent pas proprement à la Matière médicale, je les passerai ici sous silence.

Après avoir considéré l'action des Stimulans en général, j'ajouterai uniquement, pour conclure, que tous sont assujettis aux loix de l'habitude, et qu'en conséquence, en les considérant comme impressions, leur action diminue constamment,

lorsqu'elle est souvent réitérée; mais si l'on fait attention à leurs effets, les actions qu'ils produisent peuvent, étant réitérées, être plus facilement déterminées, d'où il arrive que la puissance des Stimulans peut paroître augmentée.

DES STIMULANS EN PARTICULIER.

Je commencerai par les *Stimulans*, qui réunissent en grande partie à l'affinité botanique une vertu commune. Je parlerai en conséquence d'abord des

A. *VERTICILLATAE*, les VERTICILLÉES.

Ces plantes forment un ordre nombreux; les vertus de plusieurs d'entre elles dépendent d'une huile essentielle qui s'y trouve naturellement en grande quantité. L'effet de l'affinité botanique n'est cependant pas complet au point de trouver les mêmes qualités dans toutes les plantes du même ordre: ainsi, les plantes verticillées qui ont peu ou point d'huile essentielle, telles que la bugle, la brunelle et l'ortie blanche, sont négligées comme médicamens; ou si l'on conserve dans la pratique quelques-unes de celles qui contiennent peu d'huile essentielle, c'est à cause des qualités amères et astringentes qui se rencontrent dans plusieurs espèces de cet ordre. Je n'ai pas même fait ici l'énumération de toutes celles qui abondent en huile essentielle, quoiqu'elles jouissent des mêmes qualités que les espèces que l'on trouve communément dans nos boutiques; parce qu'elles ne les possedent pas à un degré considérable, ou au moins au même degré. Je vais commencer l'énumération des espèces particulières par la

BETONICA, la BÉTOINE.

Cette plante, autrefois fort célèbre, est aujourd'hui rejettée des Catalogues des Pharmacopées Angloises, et je crois que c'est avec beaucoup de raison, parce qu'elle jouit, à un degré très-foible, des qualités communes aux Verticillées; je n'en parle *ici* que pour donner un exemple des futilités que l'on a répétées d'après les anciens, et pour prouver combien étoient mal fondées les opinions vulgaires qui dominoient il y a peu de temps. L'on dit que ANTONIUS MUSA, médecin de César Auguste, a donné un Traité sur cette plante, dans lequel il l'a recommandée comme remède contre quarante huit maladies différentes. Les Italiens lui ont attribué des vertus si grandes et presque si universelles, qu'ils ont introduit ce proverbe: *vendi la tonica e compra la Betonica*.

HEDERA TERRESTRIS, le LIERRE TERRESTRE.

Cette plante est encore un exemple de l'incertitude des opinions vulgaires, quelques générales qu'elles soient; car l'opinion que les Anglois ont conçoue du Lierre terrestre ne me paroît pas mieux fondée que celle des Italiens à l'égard de la Bétoine dont je viens de parler.

Les qualités sensibles du Lierre terrestre n'annoncent pas qu'elle possede beaucoup de vertus, soit qu'on en fasse usage lorsqu'elle est récente, ou qu'on la prépare de toute autre manière, et je pense qu'il y a quelque erreur dans ce que CARTHEUSER dit de l'extrait; car je n'ai nullement reconnu les mêmes qualités dans les extraits de la plante récente préparée avec tout le soin possible.

Ce que les auteurs de Matière médicale disent de cette plante ne me paroît pas mieux fondé que les opinions vulgaires; il me semble absolument dénué de probabilité qu'elle ait la vertu de guérir les ulcères du poumon et différentes espèces de phthisie. L'autorité de SIMON PAULLI, ou des autres auteurs, est à mes yeux de peu de valeur, ou même nulle à cet égard, en raison de la nature de ces maladies, et de la difficulté de les guérir en général. Son usage dans la pierre n'est pas appuyé de meilleures autorités, ni plus probable, et je ne craindrois pas de commettre d'excès en l'employant à grande dose (1).

La méthode particulière de MEAD, qui recommande d'unir le Lierre terrestre avec la bière en fermentation, me paroît absolument inutile: en un mot, j'en ai vu faire usage dans un grand nombre de cas, sans avoir aucune preuve évidente de ses effets diurétiques ou pectoraux. On peut l'employer, de même que plusieurs autres Verticillées, comme sternutatoire, et guérir, de cette manière, le mal de tête; mais elle ne jouit d'ailleurs d'aucune vertu spécifique.

HYSSOPUS, L'HYSOPE.

Cette plante contient plus d'huile essentielle que la précédente, et cette huile est en même temps réunie à un amer plus chaud; elle doit être en conséquence plus active; mais je suis absolument dans l'incertitude sur la manière la plus convenable de diriger cette activité. Je ne vois pas comment les huiles essentielles de cette espèce et

(1) MURRAY, App. II, 177.

des autres verticillées peuvent agir particuliérement sur les vaisseaux des poumons. L'Hysope a cependant toujours eu la réputation d'être pectorale, quoique je l'aie souvent donnée sans observer aucun de ses effets. L'eau distillée a été autrefois fort usitée comme pectorale en Ecosse, tant pour les enfans que pour les adultes; mais les médecins lui ont trouvé si peu d'efficacité, qu'elle est aujourd'hui rejettée de notre Dispensaire.

Je ne puis admettre, pour les raisons que j'ai données plus haut, l'effet qu'on lui a attribué de résoudre les fluides coagulés: les vapeurs des huiles essentielles appliquées extérieurement, peuvent cependant exciter l'action des vaisseaux sanguins, et il est possible que l'Hysope, de même que plusieurs autres Verticillées, soit utile dans les contusions, et dans les autres cas où il y a stagnation des fluides. Les applications de ce genre peuvent s'employer aussi avec avantage dans quelques contusions des yeux; mais j'ai généralement remarqué que tout remède chaud appliqué sur les yeux étoit nuisible dans la plupart des ophthalmies ordinaires.

La qualité vermifuge de l'Hysope ne peut guère être établie sur le seul exemple que VAN-ROSENSTEIN donne de ses effets.

LAVENDULA, la LAVANDE.

La Lavande contient une portion considérable d'huile essentielle d'une odeur très-agréable; elle est en conséquence un puissant stimulant du système nerveux, soit qu'on l'applique extérieurement, ou qu'on la fasse prendre à l'intérieur; et de toutes les plantes de cet ordre appellées *cépha-*

liques, la Lavande est peut-être celle qui mérite le mieux ce titre.

Il me paroît probable que ce stimulant ne produit, le plus communément, d'autre effet que de déterminer l'énergie du cerveau à produire une impulsion plus complète du fluide nerveux dans les nerfs des *fonctions animales*, et rarement dans ceux des *fonctions vitales*: néanmoins MURRAY défend, avec beaucoup de raison, de faire usage de ce stimulant toutes les fois qu'il y a du danger de stimuler le système sanguin: il n'en est cependant pas moins probable que la Lavande ne stimule communément que le système nerveux, et qu'on peut la donner avec plus de sûreté dans la paralysie que les aromatiques plus chauds, surtout lorsqu'on ne la fait pas prendre dans des menstrues spiritueux, ou avec des aromates chauds, comme on le pratique communément en prescrivant l'esprit de Lavande composé.

A peine est il nécessaire de remarquer ici que les plantes verticillées dont nous parlons fournissent, comme on le sait, une plus grande quantité d'huile essentielle quand elles sont desséchées que quand elles sont récentes; mais l'on ne sait pas aussi généralement que la *plupart* donnent avec leurs *huiles essentielles*, dans leur première distillation, une quantité de matière muqueuse ou butyracée, dont il faut les dégager en les distillant une seconde fois avec l'eau; ce qui donne un grand degré de perfection à leur odeur et à leurs vertus. Il faut encore remarquer que toutes ces plantes fournissent une plus grande quantité d'huile essentielle, selon le degré de maturité qu'elles ont acquis, sur-tout quand elles sont venues dans un sol léger, sablonneux ou graveleux.

MAJORANA, la MARJOLAINE.

Cette plante contient aussi beaucoup d'huile essentielle d'une odeur agréable, qui lui donne les mêmes qualités céphalique et résolutive dont jouit la Lavande, et dont il est en conséquence inutile de faire encore ici l'énumération. Nous avons déjà observé que plusieurs plantes verticillées réduites en poudre et introduites dans le nez étoient de puissans sternutatoires; mais il n'y en a aucune qui jouisse de cette vertu à un plus haut dégré que la Marjolaine. C'est pour cette raison, ainsi que pour son odeur agréable, qu'il n'y en a pas que l'on emploie plus fréquemment, ou plus à propos, dans nos poudres sternutatoires.

MENTHA SATIVA, la MENTHE DES JARDINS.

Elle contient beaucoup d'huile essentielle, dont l'odeur est cependant un peu moins agréable que celle de la Lavande ou de la Marjolaine; c'est pourquoi on en fait moins d'usage comme céphalique; mais elle agit très-puissamment sur les parties sur lesquelles elle est immédiatement appliquée, sur-tout sur l'estomac, dont elle ranime toutes les fonctions: elle agit particuliérement comme antispasmodique; elle modère en conséquence les douleurs et les coliques qui dépendent de spasme; elle arrête aussi le vomissement qui dépend de cette cause; mais il y a beaucoup de vomissemens où elle n'est d'aucune utilité: tels sont ceux qui dépendent d'une irritation inflammatoire de l'estomac même, ou de quelques autres parties du corps; car alors elle aggrave la maladie, et augmente le vomissement. Les médecins pensent, je crois avec

raison, que l'infusion de Menthe dans l'eau chaude convient mieux à l'estomac que l'eau distillée, qui est souvent un peu empyreumatique.

Je n'ai pu reconnoître, dans les expériences que j'ai tentées, l'effet que l'on attribue à la Menthe de prévenir la coagulation du lait; et si elle résout les duretés des mamelles des nourrices ou des nouvelles accouchées, on doit l'attribuer à la vertu résolutive des Verticillées, dont j'ai parlé plus haut au sujet de l'Hysope.

Les anciens ont écrit que la Menthe affoiblissoit le pouvoir vénérien chez les hommes, et quelques modernes l'ont répété; mais cela est absolument incompatible avec la vertu qu'on lui attribue en même temps, de stimuler l'utérus chez les femmes: cette vertu antiaphrodisiaque ne me paroît nullement probable; car j'ai connu un homme qui mangeoit presque tous les jours des feuilles de Menthe avec du pain et du beurre, sans avoir jamais observé que les desirs vénériens aient diminué chez lui, et j'ai tout lieu de croire que ce qu'il m'a dit à cet égard étoit vrai.

MENTHA PIPERITA, la MENTHE POIVRÉE.

Cette plante contient autant, ou même plus d'huile essentielle que les autres espèces de Menthe; elle a un goût plus âcre, et fait éprouver une sensation singulière d'air froid, immédiatement après qu'on l'a mâchée ou avalée: il n'est pas douteux qu'elle peut remplir les mêmes indications que les autres espèces de Menthe, et il est évident que son eau distillée agit plus promptement comme antispasmodique et carminative. L'on obtient facilement les mêmes effets de son huile réduite en oleosaccharum et divisée dans l'eau: il

est très-probable que les qualités dont elle jouit sont dues au camphre, qui y est contenu en grande quantité, comme l'ont prouvé les expériences de GAUBIUS. La rectification que j'ai dit, en parlant de la Lavande, être nécessaire pour perfectionner la plupart des huiles essentielles, convient sur-tout pour cette espèce de Menthe. Ce que l'on a appellé *essence de Menthe poivrée* ne me paroît être autre chose que l'huile rectifiée dissoute dans l'esprit-de-vin.

PULEGIUM, le POULIOT.

Le Pouliot est une espèce de Menthe qui possede tellement les propriétés communes à ce genre, que je pense que ce n'est que parce que l'on a négligé de faire aucune tentative pour établir des principes, que les médecins ont pu croire que cette espèce jouissoit d'une vertu médicale particulière différente de celle des autres espèces du même genre. Elle ne contient pas plus d'huile essentielle que la Menthe des jardins, et l'on n'y découvre pas de camphre, comme dans la Menthe poivrée: c'est pourquoi je ne vois pas sur quoi pourroient être fondées ses vertus particulières: on l'a cependant regardée comme antispasmodique, et sur-tout comme utile dans la coqueluche. J'en ai fait plusieurs fois l'essai, et loin de procurer aucun avantage, elle m'a paru nuisible, de même que tous les autres médicamens échauffans.

On lui attribue encore communément, comme antispasmodique, la vertu de favoriser l'évacuation menstruelle des femmes: je crois que cette vertu n'est pas mieux fondée. Le sexe est souvent affecté, aux approches des règles, de symptomes de dyspepsie et de spasme de l'estomac:

j' ai vu l' infusion de Pouliot modérer ces symptomes ; mais la Menthe poivrée et le baume frisé produisent le même soulagement, quoique l' on ne reconnoisse dans aucune une vertu spécifique : on les a souvent tenté dans les cas de suppression des règles sans aucun succès.

Il me paroît que HALLER manque absolument de discernement, lorsqu' il avance que le Pouliot uni à l' acier est un emménagogue infaillible ; car il y a lieu de présumer qu' il auroit trouvé beaucoup d' autres plantes également puissantes, s' il les avoit de même réunies à l' acier. Il n' est pas douteux que plusieurs espèces de Menthe, qui sont des Stimulans généraux du systême nerveux, peuvent être utiles dans la suppression des règles ; mais lorsque LINNÉ rapporte que les espèces de ce genre produisent une hémorrhagie de l' utérus, il est probable qu' il s' est trompé sur la véritable cause de l' hémorragie.

ROSMARINUS, le ROMARIN.

CETTE plante contient une grande quantité d' huile essentielle très-odorante ; c' est en conséquence avec raison qu' on l' a toujours recommandée comme céphalique, ou comme un médicament propre à stimuler légérement le systême nerveux, mais un peu trop foible pour affecter le systême sanguin. Il faut remarquer ici que ces qualités ne se trouvent pas dans les pétales des fleurs, mais uniquement dans leur calice ou dans les feuilles de la plante, sur-tout dans celles qui sont aux extrémités des branches. Jl ajouterai que l' huile essentielle des plantes verticillées se trouve communément en plus grande quantité dans les calices des fleurs que dans les autres parties. L' huile es-

sentielle de Romarin s'élève plus abondamment dans la distillation, lorsqu'on se sert d'un menstrue spiritueux, et c'est ainsi que se prépare la célèbre eau de la Reine d'Hongrie; mais elle n'est pas aussi parfaite lorsqu'on la fait avec le Romarin de notre climat, que quand on emploie celui qui croit dans des pays plus méridionaux. Il me paroît que nos Dispensaires ont mal jugé, en recommandant de préparer l'esprit de Romain et l'esprit de lavande avec les plantes récentes, parce que toutes les verticillées odorantes gagnent à être légérement desséchées, et donnent une plus grande quantité d'huile essentielle.

SALVIA, le SAUGE.

Cette plante a été fort célèbre; comme elle contient une certaine quantité d'huile essentielle, on peut lui accorder les vertus dont jouissent les autres plantes de cet ordre, quoique cette huile ne soit pas fort odorante: on l'a souvent employée en guise de thé, sur-tout en Angleterre: mais il est ridicule de prétendre, comme l'ont fait quelques écrivains Allemands, qu'on peut la substituer au thé qui nous vient de la Chine; ses qualités sont absolument différentes. Je puis assurer, d'après l'expérience que j'en ai faite, qu'elle n'a ni les vertus ni les qualités nuisibles que le thé vert de la Chine manifeste si fréquemment sur l'estomac: je suis néanmoins un peu incertain sur les vertus particulières de la Sauge. Quand il seroit vrai que les Chinois estiment davantage la Sauge que leur propre thé, cela ne me donneroit pas une grande idée des vertus particulières de la première. J'ai observé plus haut que les opinions populaires ne sont pas toujours bien fondées, et

les Chinois ne paroissent pas en cela, ainsi que dans plusieurs autres circonstances, plus sages que les autres peuples.

La Sauge a été fort employée, sur-tout en Angleterre, comme sudorifique; mais il ne paroît pas qu'elle ait aucun avantage sur les autres aromatiques du même ordre: l'infusion de plusieurs de ces plantes bue chaude et en grande quantité, tandis que le corps est bien couvert, peut également procurer la sueur. Je remarquerai cependant que cette méthode n'a rien qui doive la faire préférer aux autres, et qu'elle a été nuisible dans quelques cas, en ce qu'elle stimule et échauffe trop.

Lorsque l'on emploie les sudorifiques pour prèvenir le retour des fièvres intermittentes, la Sauge, ou les autres plantes veeticillées, peuvent être assez efficaces: mais en parlant de la Sauge comme sudorifique, je dois observer qu'on l'a aussi recommandée pour arrêter les sueurs excessives. SYDENHAM a employé le vin de Malaga dans cette vue; mais VAN-SWIETEN a remarqué que la Sauge infusée dans le vin ou les spiritueux étoit plus efficace. Je ne puis décider, d'après l'expérience, si le vin ou les spiritueux, sans la Sauge, seroient plus convenables pour remplir cette indication, comme il est arrivé à SYDENHAM; mais ce qui rend la question douteuse, c'est que VAN-SWIETEN a remarqué que la Sauge étoit utile pour arrêter une autre évacuation excessive: il a observé qu'elle modéroit l'écoulement de lait du sein des nourrices qui ont sevré leurs enfans. Je n'ai aucune expérience convenable de ce fait; mais il paroît étayé par l'analogie qu'il y a entre la Sauge et la Menthe, que l'on dit avoir la vertu de

dimi-

diminuer la secrétion du lait, tant chez les femmes que chez les vaches.

La Sauge jouit, de même que la Menthe et les autres plantes verticillées, de la vertu de resister à la putréfaction; ce que l'on doit peut-être attribuer au camphre ou à quelque principe analogue au camphre, qui entre dans la composition de leurs huiles.

TEUCRIUM, le TEUCRIUM.

L'on trouvé plusieurs espèces de ce genre dans les Catalogues de Matière médicale: mais nous avons deja parlé plus de quelques-unes parmi les toniques, parce que leurs vertus dépendent plutôt de leur amertume que de leur huile essentielle; telles sont le *Teucrium scordium* ou la *Germandrée aquatique*, le *Teucrium chamaedrys*, la *Germandrée* ou *Petit-chêne*, et le *Teucrium chamaepitys* ou l'*Ivette*; et de tous les stimulans, communément appellés *céphaliques*, il ne me reste plus qu'à parler du TEUCRIUM MARUM: cette espèce contient une grande quantité d'huile essentielle d'un genre volatile et approchant du camphre; ce qui rend son odeur plus piquante que celle de la plupart des autres plantes verticillées; elle jouit en conséquence, de même que plusieurs autres de cet ordre, d'une vertu sternutatoire, qu'elle possede même à un plus grand degré.

Cette plante ne produit pas tous les effets étonnans que lui attribue LINNÉ; on peut cependant convenir qu'elle est le plus puissant céphalique et antispasmodique des verticillées; il est fâcheux que l'on ne puisse pas la cultiver facilement dans notre climat, ni la faire venir de l'étranger en fort bon état.

MARRUBIUM, le MARRUBE BLANC.

Cette plante donne peu d'huile essentielle, et a très-peu de l'odeur commune aux autres verticillées; elle est plus remarquable comme substance amère et légérement âcre; elle a eu la réputation d'être *pectorale; mais je n'ai* pu observer cette vertu dans les essais que j'en ai faits; elle m'a même paru nuisible dans plusieurs *cas:* quant à son usage dans l'asthme et la phthisie, et à ses vertus pour résoudre les duretés du foie, je regarde les autorités de FORESTUS, de ZACUTUS LUSITANUS et de CHOMEL, comme absolument insuffisantes; les effets que lui ont attribués ces auteurs me paroissent absolument dénués de probabilité.

B. *UMBELLATAE*, les UMBELLIFÈRES.

Cet ordre renferme plusieurs plantes qui réunissent à leur affinité botanique des vertus absolument semblables; mais l'analogie n'est pas complète, parce que quelques-unes des *Umbelliferes* ont des vertus très-différentes des autres plantes du même ordre: *l'on prétend néanmoins* qu'en distinguant les *Umbelliferes* suivant le sol où elles croissent, l'on trouvera encore une telle analogie entre elles, que celles qui croissent dans un sol sec sont stimulantes et un peu aromatiques, tandis que celles qui viennent dans des terreins humides et marécageux sont sédatives et empoisonnent: ceci, quoique en général vrai, est susceptible de quelques exceptions. La Ciguë, et quelques autres Umbelliferes, qui sont des poisons, viennent en général dans des terreins très-secs,

tandis que le Persil, qui se plaît naturellement dans les terreins humides, est une plante salutaire.

L'analogie tirée du sol n'est donc pas complète, et il ne faut pas absolument s'y fier avant d'en faire l'expérience; cependant, comme elle est en général bien fondée, j'en ferai ici usage, en me bornant aux Umbelliferes qui sont seulement stimulantes et un peu aromatiques, me réservant à parler des sédatives dans le Chapitre suivant, qui est l'endroit qui leur convient.

AMMI, l'AMMI.

La Pharmacopée de Londres a conservé les semences de cette plante, et leurs qualités paroissent leur y mériter une place; mais comme elles nous viennent de l'étranger, et qu'il est difficile de se les procurer parfaites, on les a long-temps négligées parmi nous, peut-être avec raison, parce qu'il est probable qu'on peut les remplacer par d'autres substances qu'il est plus aisé de nous procurer.

ANETHUM, l'ANET.

J'aurois dû remarquer plutôt que les vertus propres aux Umbelliferes se rencontrent principalement dans les semences qui contiennent une grande quantité d'huile essentielle; elles agissent la plupart comme antispasmodiques et carminatives dans les premières voies; mais les vertus dont elles jouissent quand elles ont passé plus avant dans le système ne sont pas encore bien déterminées, comme nous l'observerons plus particuliérement lors-

que nous parlerons des semences ou des racines auxquelles on attribue ces vertus.

Les semences d'Anet ont les vertus communes à cet ordre, et leur eau distillée est fort employée par les nourrices, en Angleterre, contre les coliques des enfans; il y a néanmoins lieu de présumer que *l'on pourroit* trouver des carminatifs *plus agréables*; c'est pour cette raison que l'on *avoit* autrefois rejetté ces semences du Catalogue de notre Pharmacopée d'Ecosse: on ne les a remises de nouveau en usage que sur la recommandation de PRINGLE, pour suivre en quelque sorte la pratique angloise; mais nos médecins ni nos nourrices ne s'y sont pas encore conformés.

ANISUM, l'ANIS.

Les semences de cette plante contiennent beaucoup d'huile essentielle, dans laquelle réside leur odeur agréable: cette huile est beaucoup moins âcre au goût que celle des plantes verticillées; c'est pourquoi l'huile de quelques-unes de ces dernières est peut-être un carminatif plus puissant; mais l'huile des Umbelliferes, et en particulier des semences d'Anis, est, pour la même raison, d'un usage plus sûr, et on peut la prescrire en très-grande quantité sous forme d'oleo-saccharum, qui est la manière la plus convenable de la donner.

L'on a prétendu que les semences d'Anis et leur huile, ainsi que celles de quelques autres Umbelliferes, étoient utiles pour favoriser l'expectoration dans quelques maladies de la poitrine; mais leurs effets ne m'ont jamais paru considérables.

L'on a encore attribué à l'Anis, et à quelques autres semences qui lui ressemblent, la ver-

tu d'augmenter le lait des nourrices: ce qui ne paroît pas dénué de probabilité, s'il est communément vrai, comme le prétend GEOFFROY, que l'odeur de l'Anis se manifeste dans le lait; mais je n'ai aucune expérience sur cet objet.

L'on a introduit, vers la fin du seizième siècle, un nouveau médicament, sous le nom d'*Anis étoilé*; mais on ne l'a pas encore admis dans les Pharmacopées Angloises, quoiqu'il se trouve dans celles de Russie, de Suède et de Danemarck. La capsule des semences de la plante, quoique d'un ordre fort différent, ressemble très-exactement, par son odeur et son goût, à l'Anis commun, et n'en differe qu'en ce que ces qualités sont un peu moins fortes: l'on a avancé, en raison de cette ressemblance, que ces capsules possédoient les vertus des semences de l'Anis commun; mais comme ces dernières même ne sont pas fort recherchées, nous ne pouvons guère songer à introduire une plante exotique, qui ne differe de l'Anis qu'en ce qu'elle a moins de force et une qualité inférieure.

CARUM, le CARVI.

Les semences de Carvi sont communément plus agréables que celles des autres Umbelliferes qui sont en usage: elles contiennent beaucoup d'huile essentielle: et si l'on en excepte l'odeur qui leur est particulière, ces semences, ainsi que leur huile, ne different pas, par leurs vertus, de l'Anis.

FOENICULUM, le FENOUIL.

Le Fenouil possede les mêmes qualités que l'Anet, l'Anis et le Carvi ; mais elles y sont à un degré plus foible ; c'est pourquoi il ne mérite guère d'être *mis au rang des* médicamens, à moins que ce ne soit pour son odeur, qu'un grand nombre de personnes regardent comme plus agréable que celle des plantes que je viens de nommer.

L'on distingue le *Foeniculum dulce* et *le Foeniculum vulgare*, qui ne sont cependant que des variétés de la même espèce ; mais comme le Fenouil qui croît dans notre climat ne produit pas des semences parfaites, l'on désigne sous les noms de *Foeniculum dulce*, les semences qui nous viennent des pays méridionaux : nous convenons cependant que l'on peut prendre les racines des plantes qui croissent dans nos jardins, parce qu'il est plus aisé de se les procurer. L'on a attribué aux semences de Fenouil une vertu diurétique et pectorale ; mais j'en ai fait plusieurs essais qui n'ont jamais rempli ces indications.

CORIANDRUM, la CORIANDRE.

Les feuilles et les semences de cette plante paroissent beaucoup différer entre elles ; les qualités des premières ne sont pas suffisamment déterminées pour me permettre d'en rien dire : je me bornerai en conséquence à parler des semences ; elles ont les qualités communes aux autres semences carminatives dont nous avons fait mention, et elles sont en général très-agréables, quand elles sont bien desséchées : étant infusées avec le séné, elles produisent l'effet particulier de corriger plus puis-

samment l'odeur et le goût de ce purgatif, que tout autre aromate dont j'ai fait usage; elles ont, à ce que je crois, également la vertu d'empêcher les coliques que le séné produit fort souvent.

CUMINUM, le CUMIN.

Les semences de cette plante contiennent une grande quantité d'huile essentielle, et sont en conséquence un puissant carminatif; elles possedent même peut-être cette vertu à un plus haut degré que la plupart des autres remèdes que l'on emploie dans cette vue; mais on les emploie plus rarement, parce que leur odeur est plus désagréable.

J'ai déjà observé que les huiles des plantes verticillées pouvoient s'employer en fomentation pour résoudre les tumeurs indolentes; il est probable que l'on peut faire usage dans la même vue de plusieurs des Umbelliferes, et l'on a particuliérement attribué cette vertu à l'huile de Cumin.

PETROSELINUM, le PERSIL.

L'on a conservé dans la Pharmacopée de Londres les semences de Persil; elles jouissent en effet des mêmes qualités que les autres semences carminatives; mais elles ne les possedent pas à un si haut degré que plusieurs autres; c'est pourquoi les médecins Ecossois ont négligé ces semences.

Les racines se trouvent encore dans notre Dispensaire, et on les regarde comme diurétiques; mais leur décoction, dont j'ai souvent fait usage,

ne m'a pas paru jouir de cette vertu: peut-être cela est-il dû à ce que leurs parties actives se dissipent par l'ébullition.

Tout le monde sait que l'on se sert beaucoup de la plante pour la table; on doit en conséquence supposer qu'elle est en général salutaire; mais les auteurs de Matière médicale racontent des choses singulières de ses effets, et je n'ose pas les contredire, parce que je sais que l'idiosyncrasie peut donner lieu à des effets très-différens, selon les individus. MURRAY dit que l'odeur en est *ingratus*, et BERGIUS la caractérise de *fragrans gratus*. Quant à moi, l'odeur et le goût du Persil m'ont toujours paru très-désagréables; cependant, depuis que je suis fort avancé en âge, elles me paroissent moins désagréables qu'autrefois.

PETROSELINUM MACEDONICUM, le PERSIL DE MACÉDOINE.

L'on n'a pas conservé cette plante dans le Catalogue des Pharmacopées Angloises, et je ne connois aucune vertu particulière qu'on puisse lui attribuer; néanmoins on a écrit depuis peu qu'elle avoit des vertus singulières dans quelques cas de maladies vénériennes; comme je n'ai aucunes expériences sur ces vertus, je laisse au temps à les confirmer d'une manière convenable.

Après avoir fait l'énumération des Umbelliferes dont les semences sont particuliérement employées pour leurs vertus médicales, nous allons parler de celles dont on emploie les racines.

ANGELICA, l' ANGÉLIQUE.

Toutes les parties de cette plante sont plus ou moins aromatiques; mais la racine possede cette qualité à un *plus* haut degré que toute autre partie : cette racine est un aromatique agréable; elle a toutes les qualités des semences carminatives dont j'ai déjà parlé, et on peut l'employer dans les mêmes vues; je n'ai cependant pu y reconnoître aucune vertu particulière contre quelque maladie que ce soit, et je n'ai pas grande confiance dans le jugement des Lapons à ce sujet.

PIMPINELLA, la PIMPRENELLE.

STAHL et ses sectateurs ont fait beaucoup de cas de cette plante; sa racine et ses semences ont les qualités communes aux Umbelliferes dont j'ai déjà parlé; mais la Pimprenelle ne possede pas ces qualités à un haut degré, et ses qualités sensibles, ni son analyse, ne peuvent nous donner une grande idée de ses vertus comme médicament. STAHL est digne d'estime pour la manière dont il a étudié les phénomènes des maladies; mais il n'a montré aucun jugement dans le choix des remèdes, ainsi que ses sectateurs: leur systême a donné lieu à des préjugés contre quelques-uns des médicamens les plus puissans; et ceux qu'ils ont adopté sont foibles et souvent superstitieux.

GINSENG, le GINSENG.

Cette plante n'appartient peut-être pas aux Umbelliferes; mais comme il est douteux qu'elle differe de l'Umbellifere appellée *Sion Ninsi*, à la

quelle on a attribué les mêmes vertus, j'ai cru pouvoir la placer ici: il y a long-temps qu'on connoît sous ce nom dans nos boutiques une racine qui vient de la Chine et de l'Amérique septentrionale; elle est un aromatique très-léger, qui a une douceur sucrée; mais ces qualités sont si foibles, que l'opinion populaire seule qui domine chez les Chinois, et le prix considérable qu'ils mettent à cette racine, a pu nous engager à fixer notre attention comme médicament: l'on dit que les Chinois la regardent comme un puissant aphrodisiaque; mais il y a long-temps que je fais peu de cas des opinions populaires, et voici un exemple qui confirme mon jugement. J'ai connu un gentilhomme un peu avancé en âge qui, pendant plusieurs années, a mangé tous les jours une certaine quantité de cette racine, et qui a avoué qu'il ne s'étoit jamais apperçu que ses facultés vénériennes en fussent augmentées.

C. *SILIQUOSAE*, les SILIQUEUSES.

Les plantes de cet ordre réunissent à l'affinité botanique des vertus médicales qui se ressemblent absolument, et qui ne different que par le degré dont elles jouissent de la même puissance; elles ont une odeur piquante, qui est due à l'huile essentielle qu'elles donnent lorsqu'on les distille avec l'eau, et qui a la même odeur que la substance entière de la plante: cette huile, quoique volatile en apparence, se précipite au fond de l'eau, de même que celle des plantes aromatiques dont j'ai parlé plus haut: l'odeur piquante de ces substances a donné lieu de supposer qu'elles contenoient un alkali volatil, on peut en effet en obtenir par un procédé particulier; mais il est évi-

dent que cet alkali n'existe pas séparé dans la substance de la plante, telle que la nature la produit. L'eau distillée de Cochlearia n'excite pas d'effervescence avec les acides minéraux ou végétaux; elle ne précipite pas les terres qui sont en dissolution dans les acides, et ne produit aucun changement dans la dissolution de sublimé corrosif.

Il est évident que l'odeur et le goût de ces plantes dépendent de l'huile dont je viens de parler, que l'on peut en extraire par l'esprit-de-vin; et lorsque cette huile est enlevée avec ce dernier dans la distillation, elle donne une substance très-volatile et très-âcre qui a l'odeur et le goût de la plante, dont le résidu est une masse absolument inodore et insipide.

L'acrimonie de ces plantes est répandue dans toutes leurs parties; les feuilles la perdent facilement par l'exsication et l'ébullition; les racines en sont aussi privées par les mêmes moyens, si on les coupe par morceaux: cette acrimonie se conserve beaucoup plus long-temps dans les semences; elle est plus âcre et en plus grande quantité dans les semences et les racines, que dans les autres parties de la plante.

Les parties de ces plantes qui renferment une grande quantité de matière active, étant appliquées sur la peau, y excitent promptement de la rougeur, et en en continuant l'application, la rougeur qui s'étoit manifestée d'abord augmente par degrés, jusqu'à exciter une inflammation très-forte, et produire enfin des cloches: ces cloches subsistent quelques jours, et lorsqu'elles ont rendu une certaine quantité de sérosité, la peau paroît encore affectée d'une inflammation, d'où il suinte pendant plusieurs jours une substance presque purulente; cette inflammation et cette exudation se

guérissent beaucoup plus lentement qu'une inflammation semblable produite par l'application des cantharides.

La même substance âcre des plantes siliqueuses étant prise intérieurement, donne un stimulus puissant qui se répand facilement dans tout le corps; ce stimulus agit fortement sur le système nerveux; et si l'on donne cette substance à plus grandes doses, ou si on la réitère fréquemment, elle agit aussi sur le système sanguin; mais les effets qu'elle produit de ces deux manières ne sont pas durables, parce qu'elle se porte facilement vers les voies urinaires, dont elle augmente la secrétion; c'est pourquoi elle est entraînée promptement et entiérement par les urines, et en même temps, comme il est probable, par la transpiration insensible.

Les plantes de cette classe se putréfient facilement, dès que leur végétation cesse, par quelque cause que ce soit; et si alors on les distille, elles donnent un alkali volatil.

C'est cette circonstance qui les a fait appeller *plantes alkalescentes*, et qui a donné lieu à quelques erreurs sur leur nature et leur usage; mais l'on sait que l'on peut diriger leur fermentation de manière à la rendre acide, et l'on ne peut guère douter que la vertu dont elles jouissent si puissamment de prévenir et guérir le scorbut, ainsi que leur qualité diurétique, sont dues à leur nature acescente: leur usage dans le scorbut est connu depuis long-temps, et personne ne le révoque en doute; l'on a même remarqué que par une prévoyance bienfaisante de la nature, ces plantes se trouvoient en abondance, particuliérement dans les parties du globe où le scorbut règne plus souvent.

J'observerai, pour confirmer ce que je viens de dire de l'acescence de ces plantes, que les espèces qui ne renferment pas beaucoup de la matière âcre particulière à l'ordre, mais qui sont en même temps fort succulentes, contiennent une grande quantité de matière saccharine, qui les rend très-nourrissantes et propres à former une grande partie des fluides animaux. C'est également en raison de cette matière saccharine que l'on peut facilement faire passer ces plantes à la fermentation acéteuse; et, lorsqu'on les a conservées dans cet état, elles sont un moyen très-efficace de prévenir et de guérir le scorbut.

Telles sont les propriétés générales des plantes siliqueuses; les genres et les espèces renfermés dans cet ordre se ressemblent tellement par les qualités communes dont je viens de faire mention, qu'il est à peine nécessaire d'en parler en particulier: je me contenterai en conséquence de faire quelques remarques sur un petit nombre d'espèces qui sont d'un usage plus fréquent, et qui semblent avoir de plus grandes vertus.

COCHLEARIA, le COCHLEARIA.

Cette plante est celle que l'on a le plus fréquemment employée pour guérir le scorbut, et elle a la réputation d'être la plus efficace: ses qualités sensibles, qui sont aussi grandes, pour ne pas dire plus grandes, que celles d'aucunes plantes de cet ordre, en sont des garans suffisans. L'on se sert souvent de la plante entière, et on la mange en salade quand elle est récente; on en fait aussi une conserve, en y ajoutant les trois quarts de sucre; mais l'on ne conserve pas bien ses vertus de cette manière. La méthode la plus

commune est d'employer son suc exprimé, et cette plante fait une partie considérable des sucs antiscorbutiques des Pharmacopées de Londres et d'Edimbourg, qui sont un médicament très-utile.

Le Cochlearia entroit autrefois dans l'eau de Raifort composée de la Pharmacopée d'Edimbourg, et celle de Londres l'a conservé; mais le Collège d'Edimbourg, persuadé que l'on ne peut extraire toutes les vertus du Cochlearia par la distillation, a rejetté cette préparation désagréable de sa nouvelle Pharmacopée. Plusieurs Pharmacopées étrangères ont prescrit de le distiller avec l'esprit-de-vin, et ont obtenu par ce moyen un esprit volatil piquant, qui peut être un stimulus utile dans plusieurs cas: on pourroit le perfectionner, en le combinant avec l'acide volatil du tartre, comme il l'est dans l'esprit antiscorbutique de *Drawitz*, et il peut alors être un stimulant utile dans la paralysie: cet esprit peut se donner comme diurétique, et être de cette manière utile dans le scorbut; mais il ne faut pas compter sur les vertus antiscorbutiques du Cochlearia, lorsqu'il est sous cette forme; ces vertus sont alors fort inférieures à celles de la plante en substance.

NASTURTIUM AQUATICUM, le CRESSON DE FONTAINE.

Cette plante possede à un degré considérable les vertus communes aux siliqueuses; elle contient plus de suc que quantité d'autres, et on peut se la procurer dès le commencement du printemps; c'est pourquoi on l'a plus fréquemment employée conjointement avec le Cochlearia, pour préparer les sucs antiscorbutiques, que l'on a conservés si

long-temps dans nos Dispensaires. L'on joignoit communément à ces plantes le Becabunga; mais ce dernier ne possede aucune des qualités propres aux siliqueuses, et il n'en a d'autres que celles dont jouit le suc des simples végétaux; ce qui a déterminé à le supprimer de la dernière édition de la Pharmacopée d'Edimbourg. L'on a toujours coutume de joindre aux sucs des plantes siliqueuses une quantité de suc acide natif; l'on employoit autrefois celui d'oseille, et on peut le continuer avec avantage pour l'usage des pauvres; mais le suc d'orange de Séville recommandé dans les Dispensaires est assez convenable.

L'addition des acides aux sucs des plantes siliqueuses prouve suffisamment que les dernières n'agissent pas comme alkali ou comme substances alkalescentes; et je suis persuadé que l'addition des acides rend les sucs plus efficaces, en les déterminant davantage à la fermentation acéteuse. Il est à peine nécessaire d'observer qu'il faut tenir dans des vaisseaux bien bouchés les sucs antiscorbutiques, lorsqu'on veut les conserver quelque temps, parce que leurs parties volatiles s'évaporent avec beaucoup de facilité, quand on les laisse exposés à l'air.

CARDAMINE, la CARDAMINE, ou CRESSON DES PRÉS, ou PASSERAGE SAUVAGE.

Cette plante, et en particulier ses fleurs, sont tellement inférieures, par leurs qualités sensibles, à un grand nombre d'autres siliqueuses, que je ne crois pas devoir en parler comme médicament; mais j'ai pensé, sur l'autorité respectable de GEORGE BAKER, qu'il étoit de mon devoir d'apprendre à

mes lecteurs que les fleurs de cette plante avoient été trouvées très-efficaces dans différentes affections spasmodiques; et je crois devoir renvoyer ceux qui desireront plus de détails sur cet objet aux *Médical Transactions*, Vol. I, Art. 19.

ERYSIMUM, le VELAR.

Les auteurs de Matière médicale font mention de plusieurs espèces de ce genre; mais je ne parlerai que de l'Erysimum des boutiques, non pas comme jouissant des qualités générales des siliqueuses, parce qu'il ne les possede qu'à un foible degré, mais en raison de l'objet particulier pour lequel on l'a recommandé, à savoir l'enrouement. Presque toutes les plantes siliqueuses stimulent communément, quand on en mange, les glandes muqueuses de l'arrière-bouche, et déterminent en conséquence une excrétion plus considérable de mucus: c'est pourquoi, quand l'enrouement dépend, comme il arrive souvent, de la secrétion interrompue de ce fluide, il est évident que le stimulus dont nous parlons peut être utile: l'on a coutume d'employer dans cette vue le Velar, mais on le prescrit généralement sans jugement, en l'unissant avec quantité d'autres substances qui ne signifient rien; la forme la plus simple, qui consiste à mêler simplement le suc d'Erysimum avec partie égale de miel ou de sucre, est certainement la plus convenable.

Si le Velar a dans ce cas quelque avantage sur les autres plantes du même ordre, il me paroît qu'on doit l'attribuer à ce qu'il a moins d'acrimonie; ce qui permet de l'employer plus hardiment et plus fréquemment. J'ai remarqué, quand je n'avois pas de Velar sous la main, que le syrop

rop de raifort sauvage pouvoit le remplacer ; mais il faut que ce syrop soit très-foible, autrement on ne pourroit en faire un usage fréquent, ou le continuer long-temps sans affecter la gorge, et y produire de la douleur. J'ai observé qu'un gros de cette racine, fraîche et ratissée, suffisoit pour quatre onces d'eau bouillante, dans laquelle il faut la laisser infuser deux heures dans un vaisseau fermé; l'on en fait ensuite un syrop, en y ajoutant deux fois autant pesant de sucre. Une cuillerée de ce syrop avalée peu à peu, ou au moins réitérée deux ou trois fois, est très-efficace, comme je l'ai souvent vu, pour dissiper l'enrouement en très-peu de temps.

BRASSICA, le CHOU.

J'ai parlé dans la première partie de cet ouvrage des différentes espèces de Chou dont on se sert en aliment; je vais considérer ici de nouveau ce genre comme médicament, et j'observerai que ses diverses espèces ou ses variétés, different de presque toutes les autres plantes du même ordre, en ce qu'elles n'ont pas autant de l'acrimonie qui lui est particulière, au moins cette acrimonie est peu sensible dans leurs feuilles: elles sont en conséquence plus propres à servir de nourriture; on doit même les regarder comme particuliérement adaptées à cet objet, en ce qu'elles ont plus de suc, et contiennent, comme je l'ai observé plus haut, une plus grande quantité de matière saccharine.

Le Chou, quoique privé de l'acrimonie dont semble dépendre la vertu particulière des siliqueuses, ou des plantes vulgairement appellées *antiscorbutiques*, possede néanmoins de très-grandes

vertus comme tel ; pris en grande quantité comme aliment, il a produit des guérisons complètes, ce que j'attribue à son acescence ; il est même aujourd'hui reconnu qu'en le faisant passer, par un procédé particulier, à la fermentation acide, et en le conservant dans cet état, il devient le moyen le plus efficace de prévenir et de guérir le scorbut. L'art de préparer le Chou pour cet effet, et de faire ce qu'on appelle le *Saur Kraut*, est aujourd'hui si connu, et se trouve décrit dans tant de livres, que je crois inutile de le donner ici.

RAPHANUS RUSTICANUS, le RAIFORT SAUVAGE.

L'on n'emploie que la racine de cette plante, qui est une des substances les plus âcres de cet ordre, et en conséquence un puissant stimulant, soit que l'on en fasse usage extérieurement ou intérieurement : appliquée extérieurement, elle enflamme facilement la peau, et est un rubéfiant utile dans la paralysie et le rhumatisme ; mais si l'on en continue long-temps l'application, outre l'effet dont je viens de parler, elle produit des cloches. Quant à son usage interne, j'ai dit plus haut de quelle manière on pouvoit tirer parti de la vertu qu'elle avoit de stimuler la gorge, pour guérir l'enrouement. Etant introduite dans l'estomac, elle le stimule, favorise la digestion, et est en conséquence un assaisonnement convenable de la nourriture animale : infusée dans l'eau, et prise avec une grande quantité d'eau chaude, elle fait facilement vomir, et on peut l'employer seule pour exciter le vomissement, ou aider l'action des autres vomitifs.

Le Raifort sauvage infusé dans le vin étant pris intérieurement, stimule le système nerveux, et est par-là utile dans la paralysie; donné en grande quantité, il échauffe tout le corps; ce qui le rend souvent avantageux dans le rhumatisme chronique produit par le scorbut ou par d'autres causes. BERGIUS nous donne une manière particulière de faire prendre cette racine, qui consiste à la couper en très-petits morceaux sans l'écraser; on en avale ainsi, sans les mâcher, une grande quantité, environ une cuillerée à bouche. L'auteur dit que cette racine prise tous les matins de cette manière un mois de suite, a été extrêmement utile dans des affections de goutte; néanmoins je pense que ces affections étoient rhumatisantes.

Il paroît que le Raifort employé de cette manière, de même que l'on fait usage des semences de moutarde sans les écraser, stimule considérablement l'estomac sans l'enflammer, en y laissant échapper ses parties subtiles volatiles. La matière du Raifort, de même que celle des autres plantes siliqueuses, étant introduite dans les vaisseaux sanguins, se porte facilement aux reins, et devient un puissant diurétique; c'est pourquoi cette plante est avantageuse dans l'hydropisie: il est inutile de dire que le Raifort a été depuis long-temps reconnu comme un des plus puissans antiscorbutiques, à cause de la vertu qu'il a de favoriser l'écoulement des urines et la transpiration.

SINAPI, la MOUTARDE.

L'on ne fait usage que des semences de cette plante; l'on en distingue communément deux espèces que l'on emploie comme médicament, le *Sinapi nigra* et le *Sinapi alba*; quoiqu'elles semblent

appartenir à deux espèces différentes, elles ne diffèrent guère par leurs qualités sensibles, et on peut indifféremment les employer dans tous les cas.

Cette semence contient une partie volatile très-piquante à l'odorat et au goût: distillée avec l'eau, elle donne une huile essentielle, dans laquelle on découvre la même acrimonie que dans la substance même de la semence; ce qui prouve que c'est d'elle que dépend l'acrimonie de cette huile: la même substance contient aussi une portion d'huile douce, que l'on peut obtenir par expression de la semence pulvérisée; les parties âcres et actives se retrouvent ensuite dans la pâte qui reste après en avoir exprimé l'huile douce.

Ces semences renferment une grande quantité de matière farinacée susceptible d'une fermentation, pendant laquelle l'huile volatile se dégage davantage, et montre plus facilement son activité; c'est pourquoi la poudre récente paroît peu piquante et fort amère; mais lorsqu'on l'a humectée de vinaigre et laissée reposer un jour, elle devient beaucoup plus âcre, comme le savent ceux qui préparent la Moutarde pour l'usage de la table: ceci doit aussi s'appliquer particuliérement à son usage externe. La moutarde humectée et appliquée sur la peau y excitera, au bout d'un certain temps, de la rougeur, et y élevera des cloches; mais elle agit plus promptement de la manière dont on la prépare pour la table, que la poudre récente; l'on a en conséquence tort de recommander la Moutarde récente pulvérisée pour les sinapismes, parce que celle dont on se sert pour la table agit beaucoup plus promptement.

La Moutarde ainsi appliquée à l'extérieur, a toutes les vertus du Raifort dont j'ai parlé dans

le dernier article, et je suis étonné que le savant MURRAY assure que la Moutarde stimule moins le système que les vésicatoires ordinaires, c'est-à-dire, à ce que je crois, que les cantharides; car il me semble qu'elle produit absolument le contraire. La Moutarde pulvérisée, prise intérieurement, jouit de toutes les vertus des autres plantes à siliques, et produit les mêmes effets; mais elle est plus active et plus puissante que toutes les autres, excepté peut-être le Raifort sauvage dont j'ai parlé en dernier.

Il y a, à ce que je crois, environ cinquante ans que l'on a introduit à Edimbourg un usage qui a été fort frequent depuis; il consiste a faire prendre la semence de Moutarde entière et non écrasée à la dose d'une demi-once, ou autant qu'une cuiller à bouche ordinaire peut en contenir: ce remède n'échauffe pas l'estomac, mais stimule le canal intestinal, et est communément laxatif, ou au moins entretient les excrétions habituelles: il augmente aussi la secretion de l'urine; j'ai néanmoins remarqué que souvent il ne produisoit pas ce dernier effet. Je n'ai pas observé que la Moutarde donnée deux fois le jour, suivant l'usage communément adopté ici, stimule le système, ou échauffe le corps; mais elle doit certainement produire cet effet, si on en donne, suivant la méthode des Suédois, quatre ou cinq fois par jour pour prévenir le retour des fièvres intermittentes.

Je m'en rapporte facilement au témoignage de BERGIUS, qui assure avoir guéri souvent de cette manière les fièvres intermittentes vernales: je suis particuliérement porté à le croire, à cause de la bonne-foi avec laquelle il convient que ce remède ne suffit pas pour guérir les fièvres quartes automnales. L'on concevra encore plus facile-

ment que les semences de Moutarde écrasées, prises en grande quantité dans quelque esprit ardent, non-seulement agissent plus puissamment dans ces cas, mais même que de semblables doses peuvent trop stimuler, et produire une fièvre violente, comme nous l'apprend VAN-SWIETEN.

BERGIUS dit avoir uni avec avantage la Moutarde pulvérisée avec le Quinquina dans les fièvres intermittentes prolongées, et dont les retours étoient fréquens: il observe que les malades qui ont pris ce remède ont souvent ressenti une chaleur vers la région de l'estomac, sans cependant en éprouver aucun accident.

Je ne puis finir ce qui regarde la Moutarde, sans observer que l'on a embrassé deux opinions fort différentes à son égard. MURRAY dit que la Moutarde produit une sensation agréable dans l'estomac, et qu'elle lui rendoit l'esprit fort gai: „ ita adjuvat cibi concoctionem, ventriculo sen„ sum gratum impertit, mentique certe in memet „ hilaritatem haud mediocrem, forsitan ex aere fi„ xo quod extricatur, conciliat„. LINNÉ s'en étoit formé une idée absolument opposée: " *Nimius* „ usus (dit-il) causatur languorem *et tollit* laeti„ tiam„. Je ne puis garantir la vérité d'aucune de ces deux opinions.

D. *ALLIACEAE*, les ALLIACÉES.

Toutes les plantes comprises sous ce titre sont des espèces du même genre; il y a des plantes qui appartiennent à d'autres genres qui ont l'odeur particulière à celui-ci, et qui peut-être participent un peu de ses qualités; mais ces mêmes qualités sont trop foibles pour en parler ici.

Je pourrois réunir plusieurs espèces d'Ail dont les vertus se ressemblent beaucoup; mais comme l'*Allium sativum* de LINNÉ possede ces vertus à un plus haut degré, je vais en parler d'abord sous le titre d'*Ail*.

ALLIUM SATIVUM, l'AIL.

Toutes les parties de cette plante jouissent à-peu-près des mêmes qualités; mais sa racine seule est d'usage en médecine; elle a une odeur très-pénétrante et un goût fort âcre: ces qualités dépendent d'une partie très-volatile qui se dissipe facilement par l'exsication, lorsqu'on expose à l'air les parties internes des racines après les avoir écrasées; ou lorsqu'on les fait bouillir dans l'eau: cette substance volatile est, au moins en partie, une huile essentielle que l'on peut obtenir en distillant la racine suivant la manière ordinaire; elle tombe au fond de l'eau, de même que les huiles de plusieurs plantes siliqueuses. Les Alliacées ressemblent, par tous ces rapports, aux siliqueuses, et leurs vertus sont aussi les mêmes, quoique l'on trouve quelque légère différence dans leurs qualités chymiques.

L'esprit-de-vin n'extrait pas aussi parfaitement les vertus des Alliacées que celles des plantes siliqueuses; il extrait bien en partie les premières; mais elles ne montent pas, dans la distillation avec l'esprit, de même que les dernières. Les qualités des Alliacées ne se dissipent pas aussi facilement par l'exsication que celles des siliqueuses; néanmoins elles éprouvent toujours une diminution de leurs vertus en se séchant, et si l'on pousse plus loin l'exsication, cette vertu peut se dissiper entiérement. Je crois que LEWIS a tort de pro-

poser de se servir, comme médicament, de l'Ail desséché, à quelque dose que ce soit.

L'Ail a de très-grandes qualités médicales; je vais parler d'abord de son usage externe. L'Ail écrasé et appliqué sur la peau l'enflamme facilement, et si on l'y laisse quelque temps, il y produit des cloches, de même que la Moutarde et le Raifort sauvage; mais les effets qui suivent les cloches excitées par l'Ail ne sont pas si permanens, ni si lents à guérir que ceux qui résultent de l'application des siliqueuses. L'on peut néanmoins demander si l'Ail, en raison de sa nature très-pénétrante, ne peut pas, dans quelques cas, produire un stimulus plus prompt et plus grand sur tout le système, que les siliqueuses.

L'Ail introduit dans l'estomac semble stimuler cet organe, et favoriser la digestion; on peut en conséquence le considérer comme un assaisonnement utile de nos alimens; mais son odeur et son goût sont si désagréables pour quelques personnes, qu'il y a bien des cas où il est inadmissible. On peut néanmoins l'employer plus fréquemment et en plus grande quantité dans les pays chauds, parce que son goût et son odeur y sont, dit-on, beaucoup plus foibles.

On le met ici en petite quantité dans plusieurs sauces, même lorsqu'il est à son plus haut degré d'âcreté: son odeur très-pénétrante se communique très-facilement et fortement à l'air contenu dans l'estomac; c'est pourquoi non seulement les rapports, mais même les vapeurs ordinaires qui s'élèvent constamment de cet organe, conservent l'odeur de l'Ail; ce qui le rend fort désagréable à ceux qui en mangent, et encore plus à ceux qui les approchent: néanmoins cela peut un peu

se corriger, en prenant en même temps quelques épices volatiles.

Le stimulus de l'Ail introduit dans l'estomac se communique facilement au reste du systême, et échauffe et enflamme certainement toute l'économie. De grandes doses d'Ail peuvent en conséquence devenir très-nuisibles, lorsque la diathèse inflammatoire, ou toute autre irritabilité domine. Il est probable que les cas où on l'a employé mal à propos ont été cause que quelques auteurs se sont laissé fortement prévenir contre son usage, et ont assuré avec trop de précipitation que ses qualités étoient en général pernicieuses: d'autres, au contraire, qui n'étoient pas imbus de pareils préjugés, ont vanté l'Ail comme un des remèdes les plus utiles.

Son stimulus se répand plus facilement et plus promptement dans le systême que le stimulus de presque toute autre substance connue: il affecte non seulement la transpiration et la secrétion de l'urine, mais il semble même pénétrer chaque vaisseau du systême: ce que rapporte BENNET des effets de l'Ail qui se manifestent si subitement dans les cautères, en est une forte preuve. Ce stimulus si pénétrant et si puissant peut certainement être utile dans beaucoup de maladies; quand, par exemple, la circulation est languissante dans une partie, ou lorsque les secretions sont interrompues: ses vertus diaphorétiques et diurétiques l'ont en conséquence rendu souvent utile dans l'hydropisie. SYDENHAM a vu quelques hydropisies guéries par l'Ail seul.

L'on ne peut douter, d'après ce que nous connoissons, de quelques autres espèces qui appartiennent à ce genre, que l'Ail est un remède contre le scorbut.

De quelque manière que l'on prenne l'Ail, soit même qu'on l'applique extérieurement, son odeur se communique si facilement à la vapeur qui s'élève des poumons, que l'on ne peut douter qu'il favorise les secrétions, et par conséquent la transpiration qui se fait par cet organe. On doit donc admettre facilement son usage dans l'asthme pituiteux, et même dans l'asthme spasmodique, où il est nécessaire de favoriser l'expectoration; et je suis disposé à croire, comme on l'a assuré, que même son application externe à la plante des pieds, peut être utile dans ces maladies.

L'on a fort célébré les vertus alexipharmaques de l'Ail; et si les diaphorétiques et les antiseptiques peuvent agir comme alexipharmaques, l'Ail mérite autant ce titre que plusieurs autres médicamens. Il est assez probable qu'il peut avoir été utile dans la peste même, qui est si communément accompagnée de la fièvre lente nerveuse; mais les vertus qu'on lui a attribuées de résister à la contagion et d'en préserver, me paroissent très-douteuses.

Les puissances stimulantes de l'Ail peuvent, de même que celles de plusieurs autres substances dont j'ai parlé, s'employer pour prévenir le retour des fièvres intermittentes, et BERGIUS dit avoir vu même des fièvres quartes guéries par l'Ail: il nous donne, dans le paragraphe suivant, une méthode particulière de s'en servir: "Incipiendum a bubulo unico mane et vesperi, sed quotidie unus bubulus super addendus, usque dum quatuor vel quinque bubulos sumpserit aeger qualibet vice. Si febris tunc evanuit, diminuenda erit dosis, et sufficit postea sumere unicum vel etiam binos bubulos, mane et vesperi, per plures septimanas".

Le même auteur parle d'une vertu particulière de l'Ail pour la guérison de la surdité, et je suis disposé à le croire, parce que j'ai souvent remarqué que le suc d'oignon étoit très-utile dans de semblables cas: je crois devoir citer les termes même dont se sert BERGIUS sur la manière de ses servir de l'Ail: « in surditate rheumatica sae» pius levamen attulit, lanam bombycinam succo » allii imbibere, illamque auri intrudere, repetitis » vicibus per diem unicum. Meatus auditorius in» de rubet, dolet et sensibilis fit per diem unum » alterumque, tum prurit, tandemque desquama» tur, redeunte saepe auditu ».

L'Ail s'emploie comme médicament sous différentes formes: on avale quelquefois le gousses entières trempées dans l'huile; on peut en prendre de cette manière un certain nombre à la fois, sans ressentir de chaleur dans l'estomac, quoiqu'elles agissent évidemment sur le système comme diurétiques et autrement. Cette méthode est celle dont BERGIUS fait usage, comme je l'ai dit plus haut, dans les fièvres intermittentes. Si les malades ne peuvent avaler les gousses d'Ail entières, on les coupe en petits morceaux sans les écraser; l'on peut, de cette manière, en prendre une grande quantité à la fois, pourvu qu'on les avale sans mâcher: ces gousses ainsi administrées n'échauffent pas beaucoup l'estomac, et sont cependant un médicament actif. Lorsqu'on ne peut prendre l'Ail en quelque sorte entier d'aucune de ces manières, il faut l'écraser, le mêler avec des poudres qui remplissent la même indication, et réduire le tout en pilules; mais on ne peut conserver long-temps l'Ail sous cette forme, parce que ses parties actives se dissipent facilement par l'exsication: l'on conserve avec plus de certitude ces parties, en

faisant infuser dans l'eau chaude l'Ail écrasé, et en réduisant, après une infusion convenable, la liqueur en un syrop ou en un oxymel, comme le prescrit la Pharmacopée de Londres. L'Ail donné sous cette forme est très-puissant; mais on ne peut en prendre une grande quantité sans irriter la gorge, et même l'estomac; et à quelque quantité que j'aie pu faire prendre ce médicament ainsi préparé, souvent il n'a pas produit ses effets diurétiques.

ALLIUM SCORODO PRASUM, L'AIL POIREAU, la ROQUEMBOLE.

Cette espéce est celle qui approche le plus, par son acrimonie, de l'Ail ordinaire; mais je ne crois pas que l'on en ait fait usage comme médicament; on pourroit cependant convenablement l'employer, parce que les bulbes qui sont au sommet des fleurs pourroient s'avaler plus facilement que les gousses d'Ail.

ALLIUM CEPA, L'OIGNON.

Cette plante contient une partie très-volatile, qui s'échappe néanmoins si facilement dès que l'on coupe sa substance et qu'on l'expose à l'air, que l'on ne peut en faire aucun usage en médecine: ce qui reste lorsque cette partie est dissipée, conserve beaucoup de l'odeur et du goût âcre de l'Ail; mais l'un et l'autre sont à un degré si foible, qu'il ne paroît pas que l'Oignon puisse être un remède actif, quoiqu'il stimule assez l'estomac pour être un assaisonnement utile de nos alimens, et qu'il puisse être avantageux, à cause de la fa-

cilité avec laquelle il passe par la transpiration et les urines. Ce genre, outre la matière âcre qui lui est particulière, contient aussi une substance saccharine et mucilagineuse qui est une matière nutritive : toute la substance de l'Oignon peut s'employer comme un antiscorbutique utile. Plusieurs auteurs ont recommandé toutes les espèces d'Ail dans la néphrétique et la pierre ; cependant elles ne paroissent agir que comme les autres diurétiques, dont l'usage est en général fort suspect dans ces maladies. Il ne me paroît pas nécessaire de parler de l'usage que l'on fait extérieurement de l'Oignon pour favoriser la suppuration ; car, comme on l'emploie chaud, il ne paroît pas avoir plus de vertu que les autres bouillies mucilagineuses. J'ai fait mention plus haut, au sujet de l'Ail, du suc d'Oignon, dont on introduit quelques gouttes dans l'oreille pour guérir la surdité.

Il y a quelques autres espèces d'Allium, telles que l'*Allium porrum*, le Poireau, l'*Allium ascalonicum*, l'Echalotte, l'*Allium fistulosum*, l'Oignon de Strasbourg, l'*Allium schaenoprasum*, la Civette ou petite Ciboule, que l'on emploie en aliment, mais très-rarement en médecine, parce qu'elles ont des qualités beaucoup plus foibles que les espèces dont j'ai parlé. Le Poireau pris en aliment donne une grande quantité de matière nutritive, et l'Echalotte convient comme assaisonnement agréable, parce qu'elle a beaucoup moin de l'odeur disgracieuse qu'exhale l'Ail, ou même l'Oignon.

E. *CONIFERAE*, les CONIFÈRES.

Je ne parlerai ici que de deux genres de cet ordre, du Pin et du Genièvre : il y a plusieurs autres plantes qui appartiennent à cet ordre natu-

rel; mais la plupart ont des qualités fort différentes des deux genres dont il s'agit; ou si quelques-unes possedent les mêmes qualités, elles n'en jouissent pas à un degré assez considérable pour mériter une place dans la Matière médicale de l'Europe.

PINUS, le PIN.

Ce genre renferme un grand nombre d'espèces qui jouissent presque absolument des mêmes qualités; mais je ne puis exactement déterminer leurs différens degrés, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de le tenter; car il me semble que la vertu de toutes ces espèces dépend de la TÉRÉBENTHINE qu'elles contiennent; et c'est proprement des vertus de cette substance très-connue dont nous allons nous occuper ici.

L'on a admis différentes espéces de Terebenthine; et l'on peut accorder qu'elles possedent les qualités générales du genre à différens degrés; mais je doute beaucoup que cette différence soit iamais assez considérable pour produire des variétés dans les indications médicales; et je crois que le Collège d'Edimbourg à bien fait de n'admettre dans la Liste de sa Matière médicale que la *Terebinthina larigna*, ou celle que l'on appelle communément la *Térébinthine de Venise*. Comme cette espèce seule a été l'objet des mes observations, ce que je vais dire ici doit particuliérement s'entendre de cette espèce: je crois cependant qu'on pourra en faire l'application à toutes les autres qui sont en usage, ou qui pourroit l'être.

La Térébentine est, dans son état naturel, une subsance âcre qui, étant appliquée sur la peau, y produit une inflammation considerable;

elle pourroit même être seule un rubéfiant utile ; mais il n'est pas aisé de l'enlever de dessus la peau, lorsque son action s'étend plus loin qu'il n'est nécessaire. Elle entroit dans l'emplastrum volatile des anciennes éditions de la Pharmacopée d'Edimbourg, et formoit un rubéfiant très-puissant, plus actif même que celui d'alkali volatil combiné avec les huiles par expression.

La seule difficulté que j'ai trouvée dans l'usage de l'huile de Térébenthine sous cette forme, c'est que souvent elle produit plus de douleurs que les malades ne voudroient en supporter, et qu'on est obligé de l'enlever avant qu'elle ait dissipé la douleur des articulations, qui est l'objet pour lequel on l'a appliquée.

Il est aisé de voir, par ce que je viens de dire de l'acrimonie de la Térébenthine, que l'on a eu grand tort, si on l'a employée autrefois dans les plaies récentes; et l'on doit regarder comme autant d'erreurs tout ce que les anciens ont écrit à ce sujet sur la puissance de la Térébenthine, ou des autres substances connues sous le nom de *baumes*, qui sont absolument de la même autre. Il est vrai que le stimulus de la Térébenthine peut être utile, quand les plaies et les ulcères ne parviennent pas à une bonne suppuration, en raison de la flaccidité des parties ; mais, dans ce cas même, on ne peut convenablement employer seule la Térébenthine ou les baumes, qui sont de la même nature; il faut les diviser et les envelopper dans quelques substances qui en modèrent l'acrimonie, comme on le fait dans le digestif communément employé par nos chirurgiens.

Je regarde comme un degré de perfection de la chirurgie moderne, de n'appliquer que les substances les plus douces sur les plaies récentes, mê-

me lorsqu'elles sont en suppuration ; et je crois l'application des substances térébenthinées non-seulement inutile, mais même nuisible.

Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'usage externe de la Térébenthine ; on l'a aussi employée fréquemment à l'intérieur. Il n'est pas aisé de la prendre seule, à cause de son acrimonie désagréable qui tient à la bouche et à la gorge ; mais il faut l'unir avec quelque autre substance, telles que le sucre, le miel, ou le jaune d'oeuf, que l'on emploie très-fréquemment, tant pour modérer son acrimonie que pour la tenir suspendue et divisée dans un liquide ; l'on peut aussi la mêler avec une poudre, et en former des pilules : mais de quelque manière qu'on l'adoucisse ou qu'on la fasse prendre, elle est sujette, lorsqu'on en donne une grande quantité, à échauffer l'estomac, et à occasionner ce malaise que produisent, à ce que je crois, les substances qui ne sont pas facilement miscibles avec les fluides animaux.

Il n'est pas douteux que la Térébenthine stimule l'estomac, et que son stimulus se communique de-là à tout le système ; mais je n'ai pas eu d'occasion de distinguer les effets particuliers qui en résultent.

Lorsqu'elle passe dans le canal alimentaire, elle le stimule évidemment, et est plus ou moins laxative ; néanmoins il est difficile d'en prendre une assez grande quantité pour que son effet purgatif soit remarquable : sa puissance stimulante est sur-tout sensible sur les intestins, lorsqu'on l'emploie en lavement ; l'on en prend, pour cet effet, une demi-once, ou une once, que l'on triture très-exactement avec le jaune d'oeuf, de manière que la Térébenthine soit parfaitement divisée et

suspendue dans la liqueur que l'on se propose d'injecter dans le rectum: ce remède m'a paru être un des plus certains laxatifs que l'on puisse employer dans les coliques et les autres cas de constipation rebelle.

La vertu qu'elle a de stimuler tout le sytême se manifeste lorsqu'elle est entraînée dans les vaisseaux sanguins; c'est pourquoi elle a été utile dans le rhumatisme chronique, et l'on a remarqué qu'elle empêchoit le retour de la goutte, de même que quelques autres stimulans térébenthinés: elle manifeste constamment une disposition à être entraînée per la secrétion des urines, auxquelles elle communique une odeur particulière, et elle est très-généralement diurétique: il n'est pas douteux qu'elle s'échappe aussi par la transpiration. Il est aisé de juger, d'après ces differentes manières d'agir de la Térébenthine, pourquoi on l'a si souvent trouvée utile dans le scorbut.

L'on admettra facilement que les médicamens qui passent par la transpiration cutanée doivent aussi être entraînés par l'exhalation pulmonaire; ce qui rend, jusqu'à un certain point, raison des vertus que l'on a attribuées, dans quelques maladies du poumon, aux substances térébenthinacées, connues sous le nom de *baumes*.

Je remarquerai ici que l'erreur même où l'on étoit, à ce que je crois, sur l'usage de la Térébenthine dans les plaies et les ulcères, et encore plus une fausse analogie, ont déterminé à employer cette substance dans les ulcères internes de toutes espèces. L'on convient cependant aujourd'hui très-généralement que les térébenthinacés sont non-seulement des remèdes inutiles, mais même communément très-nuisibles dans les cas de ce genre. BOERHAAVE a le premier indiqué cet abus,

et FOTHERGILL l'a depuis prouvé d'une manière plus étendue, sans néanmoins citer BOERHAAVE. J'ajouterai aux preuves qu'ont données ces deux auteurs, que ces ulcères internes, loin d'avoir besoin du stimulus inflammatoire, qui rend souvent les baumes utiles dans les ulcères externes, ne peuvent se cicatriser spontanément, parce qu'ils sont dans un état d'inflammation trop considérable.

Je remarquerai, relativement à l'usage interne de la Térébenthine, qu'on l'a recommandée, comme diurétique, pour empêcher les concrétions calculeuses dans les voies urinaires, et pour entraîner ces concrétions, lorsqu'elles sont dans un état propre à passer par les conduits excrétoires; mais il ne nous est pas possible d'appercevoir, d'après tout ce que nous connoissons jusqu'à présent sur la lithogénésie du corps humain, sur quoi est fondée la première opinion; quant à la seconde, il est toujours à craindre que l'application d'un semblable stimulus ne soit nuisible, et elle l'est communément.

Les gonorrhées sont un autre exemple de l'action de la Térébenthine sur les voies urinaires; néanmoins la pathologie des différentes espèces de maladies de ce genre n'est pas assez bien déterminée, pour que je puisse indiquer le remède convenable à chaque espèce; mais il y a un cas où j'ai remarqué que la maladie se guérissoit en excitant un certain degré d'irritation dans l'urètre, et je suis persuadé que la Térébenthine, ou, ce qui est à-peu-près la même chose, le baume de Copahu, n'agissent que de cette manière; car j'ai quelquefois vu la Térébenthine et le baume de Copahu produire une véritable inflammation de l'urètre, au point d'occasionner une suppression

d'urine ; et la gonorrhée qui subsistoit depuis quelque temps se guérir complétement, lorsque les effets de l'inflammation avoient disparu.

Il paroît que l'analogie que l'on a trouvée entre la gonorrhée et les fleurs blanches des femmes, a determiné à employer les térébenthinacées dans ces dernières maladies, dont la théorie et la curation sont difficiles. Les médecins ont recommandé ces médicamens dans les fleurs blanches ; je les ai aussi employés fréquemment, mais rarement avec succès : j'ai trouvé, il est vrai, peu de femmes dont l'estomac pût supporter la quantité nécessaire de ces medicamens pour obtenir la guerison ; ce qui m'a paru être une des causes du peu de succès que j'ai eprouvé.

J'observerai ici que toutes les vertus de la Térébenthine dont nous venons de parler, dependent spécialement, peut-être même entierement d'une huile essentielle, que l'on peut obtenir en grande quantité par la distillation avec l'eau, et dont l'on se sert souvent séparément comme remède : cette huile appliquée extérieurement, irrite et excite un degré d'inflammation sur la peau ; mais cette inflammation ne survient pas aussi facilement, ou n'est pas si forte que celle que produit la Térébenthine en substance ; cette huile est un rubéfiant utile, qui paroît aussi efficace que les huiles aromatiques quelconques ; et si son odeur n'étoit pas si désagréable, on pourroit l'employer plus fréquemment que ces dernières avec le camphre, ou de toute autre manière.

La puissance stimulante de l'huile de Térébenthine appliquée exterieurement, est suffisamment prouvée, en ce que l'on a remarqué qu'en en oignant l'épine du dos elle avoit été utile dans les fièvres intermittentes.

Prise intérieurement et introduite dans l'estomac, elle y excite un sentiment de chaleur et un mal-aise du même genre que celui que produit la Térébenthine en substance, et elle est également difficile à digérer: lorsqu'elle a passé dans les intestins, elle n'a pas la même qualité laxative que la Térébenthine en substance.

Elle passe facilement dans les vaisseaux sanguins, d'ou elle se porte communement vers les voies urinaires, et augmente la secrétion de l'urine; mais comme on ne peut pas faire prendre facilement une grande quantité de cette huile, ie n'ai jamais observé qu'elle fût un diurétique fort utile, son usage même n'est pas toujours sûr; car quelquefois elle irrite trop les voies urinaires, comme STEEDMAN en a donné deux exemples remarquables dans les Essais de Médecine d'Edimbourg, vol. II, Art. 5.

Son stimulus paroît se répandre trés-facilement, et il est trés-probable qu'il pénètre tout le systéme. Cette huile semble irriter les extrémités de tous les vaisseaux, et l'usage que PITCAIRN et CHEYNE ont propose d'en faire dans la sciatique paroît fondé. J'avoue néanmoins que ie n'ai trouvé personne dont l'estomac ait pu supporter la quantité d'huile de Térébenthine qu'ils ont proposée; ce qui est peut-être cause que je ne suis jamais parvenu a guérir entiérement la maladie par ce moyen; mais j'ai souvent remarqué que, donnée même a une dose plus foible, elle étoit un remède utile.

C'est ici le lieu de parler de la poix liquide ou du goudron, qui est une matiére que l'on obtient de différens arbres du genre du Pin, en les brûlant d'une manière particulière et fort connue. La Poix est proprement une huile empyreu-

matique de Térébenthine; non-seulement elle en conserve en grande partie la puissance stimulante mais il est même possible qu'elle en ait acquis d'autres en brûlant; d'ou l'on a cru que ses qualités étoient analogues a celles de la Térébenthine: elle est néanmoins plus désagréable a l'estomac que la Térébenthine, ou que son huile; et les *pilulae piceae* de la Pharmacopée des pauvres, ne m'ont jamais paru être d'aucune utilité particuliere dans les différens essais que j'en ai faits.

Si l'on mêle parties égales de goudron et de suif de mouton, ou cinq parties de goudron sur deux de cire, l'on forme un onguent que plusieurs personnes ont recommandé dans certains ulcères; mais cet onguent ne m'a pas paru, dans aucun cas, mieux réussir que ceux qui ne contiennent qu'une petite quantité de Térébenthine, et l'onguent de poix que l'on a proposé contre les ulcères cancéreux m'a toujours paru être un remède irritant très-nuisible.

J'ai vu faire usage du goudron d'une maniere empirique singulière: l'on fait rôtir un gigot de mouton, que l'on arrose avec du goudron au lieu de beurre, et l'on introduit fréquemment dans la substance du mouton une petite broche, pour en faire sortir le jus; l'on se sert du mêlange de goudron et de jus qui se trouve dans la léchefrite pour en oindre le corps deux ou trois fois de suite le soir; et pendant tout ce temps le malade garde la même chemise. L'on prétend que ce remède est utile dans plusieurs espèces de lèpre; je l'ai vu employer avec beaucoup de succes dans l'espèce appellée *ichthyosis*; mais, pour des raisons aisées à saisir, je n'ai pas eu d'occasion de réitérer ce moyen.

L'on auroit pu s'attendre que j'aurois parlé ici de l'eau de goudron; mais je remets cet objet

a un autre article, dans lequel il sera plus convenable de parler des vertus de ce liquide.

Les vertus que l'on a attribuées au goudron de prévenir et corriger la contagion de la petite-vérole, ne méritent pas que j'en fasse ici mention. WALLERIUS a suivi, a cet égard, la pratique vulgaire, et a cru qu'elle réussissoit; mais il a la bonne-foi d'ajuter qu'il n'a pu déterminer si les effets qu'il a remarqués devoient s'attribuer a l'usage du goudron, ou a d'autres causes.

J'ai considéré plus haut les propriétés communes à toutes les espèces de Térébenthines produites par le genre des Pins: je n'ai pas jugé necessaire de parler de celles qui se tirent de plusieurs espèces de Pins, ou de plantes qui appartiennent a d'autres genres, quoique les auteurs de Matière médicale en fassent mention, parce que j'ai cru que la Térébenthine de Venise possédoit toutes les vertus nécessaires pour remplir les indications médicales: peut-être ai-je été trop loin en cela; car j'avoue que quelques autres espèces de Térébenthine ont une odeur plus agréable, et sont plus douces aut goût; tel est particuliérement le baume du Canada; mais après l'avoir examiné avec toute l'attention possible, je n'y ai reconnu aucunes vertus particulieres, ou plutôt je n'ai pas remarqué qu'il jouisse en général d'une puissance supérieure qui pût lui mériter l'estime singulière qu'en ont conçue plusieurs médecins.

JUNIPERUS, le GENIÉVRE.

LE Genièvre est le second genre des Coniferes dont nous nous sommes proposés de parler; il mérite, avec beaucoup de raison, d'être uni au premier, tant par son affinité botanique que

par la ressemblance de ses vertus: il contient une huile essentielle très-divisée répandue dans toute sa substance; cette huile ressemble absolument à celle de Térébenthine, et n'en differe que par son odeur, qui est plus agréable. Elle est évidemment diurétique, et communique, de même que les Térébenthines, une odeur de violettes à l'urine.

Quiconque examinera attentivement ce qu'ont écrit les auteurs de Matière médicale, s'appercevra, à ce que je crois, que toutes les vertus attribuées aux différentes parties du Genièvre peuvent se rapporter à l'huile essentielle dont j'ai parlé; et j'observerai que je n'ai pas remarqué qu'elle fût un diurétique plus puissant que l'huile de Térébenthine: quoique son odeur soit un peu plus agréable, je n'ai guère trouvé d'estomac qui pût supporter une plus grande quantité de cette huile que des autres.

Les baies de Genièvre sont les parties que l'on emploie particuliérement en médecine; elles contiennent, sur-tout quand elles viennent des climats un peu plus chauds que les nôtres, une grande quantité de l'huile essentielle dont j'ai parlé; qui est répandue dans toute leur substance, et particuliérement dans leurs semences. La manière dont on fait communément usage des baies de Genièvre, sans prendre la peine d'écraser ces semences, donne une infusion agréable, mais foible, qui a en conséquence peu de vertus comme médicament.

L'esprit-de-vin versé sur ces semences, extrait entiérement l'huile essentielle de la coque, de la pulpe et des semences écrasées, et enlève cette huile par la distillation; ce qui le rend diurétique; mais je n'ai jamais observé qu'il fût un diurétique fort puissant; si même on prend ainsi une gran-

de quantité de cette huile, son menstrue la rend plus nuisible qu'elle n'est utile par sa qualité diurétique. L'odeur propre des baies de Genièvre est assez agréable aux personnes sur-tout qui en ont fait fréquemment usage; mais il faut, lorsqu'on la prescrit à d'autres, en corriger l'odeur par l'addition de quelques autres substances aromatiques, comme on le voit dans l'eau de Genièvre composée,

En faisant une décoction de baies de Genièvre dans l'eau, comme on le pratique pour la distillation, et en épaississant ensuite cette décoction jusqu'en consistance d'extrait, l'on obtient ce que l'on appelle vulgairement le rob de Genièvre: l'on recommande communément dans ce procédé d'évitr d'écraser les semences; ce qui fait que l'on n'en extrait que peu d'huile essentielle, qui se dissipe même presque entiérement par l'ébullition. J'ai toujours regardé cette préparation comme dépourvue d'action elle est douc eâtre et très-peu aromatique; enfin, je n'y ai jamais trouvé les vertus que HOFFMANN et d'autres lui attribuent avec beaucoup de profusion.

J'aurois pu parler ici de la Sandaraque et de l'Oliban, qui sont des produits du Genévrier; mais je n'ai pas jugé nécessaire d'en faire mention, parce que je ne leur connois aucune vertu médicale.

JUNIPERUS SABINA, la SABINE.

J'en ai déjà fait mention sous le titre des *Substances fétides*, et j'en parlerai plus au long à l'article des *Emménagogues*.

F. *BALSAMICA*, les BALSAMIQUES.

J'ai placé ce titre après la Térébenthine, parce que la plupart des substances désignées sous le nom de *baume* ont la forme et la consistance de la Térébenthine, et leur substance en paroît être en grande partie formée : je pense en conséquence que leurs vertus sont absolument semblables; et il me paroît difficile de déterminer combien ces vertus different, suivant les espèces.

BALSAMUM COPAIVAE, le BAUME DE COPAHU.

Ce baume a moins de consistance que la Térébenthine de Venise, d'où il est évident qu'il contient une plus grande portion d'huile essentielle, qu'il fournit en le distillant avec l'eau : ses vertus, de quelque nature qu'elles soient, dépendent de cette huile essentielle; car lorsque l'on a enlevé cette dernière par la distillation, la substance résineuse qui reste n'a ni odeur ni goût; l'huile seule n'a jamais été employée en médecine; mais je puis assurer qu'on peut en faire usage, comme le propose HOFFMANN, de même que de l'huile de Térébenthine, dans la paralysie, en y ajoutant le double de sain-doux.

L'on a beaucoup employé ce baume en substance; mais l'on s'est grossièrement trompé sur ses vertus, de même que sur celles des autres baumes. Un auteur, qui en a traité *ex professo*, mais d'une manière très-differente des autres monographes, indique, avec beaucoup de franchise, les conséquences fâcheuses qui resultent de l'usage de ce baume donné en grande dose : comme ce qu'il dit est également appliquable aux autres bau-

mes, je crois nécessaire, pour l'utilité des étudians, de transcrire ici les remarques du docteur HOPE sur cet objet.

Après avoir exposé les vertus que l'on attribue communément à ce baume, il donne le paragraphe suivant:

» Haec autem omnia in recensitis affectibus » praestat sub divina benedictione balsamus Copayva, si genuinum nulloque mangonio corru» ptum vel infarctum, debito tempore et modo, » justaque quantitate a prudenti medico et exer» citato chirurgo adhibetur; largiori enim dosi, » vel longiori, quam par est, minusve oppor» tuno tempore assumptum sulphure suo balsami» co et acri sensiles tunicas primarum viarum ex» timulat, humores nimis exagitat, et sic febres, » haemorrhagias, cephalalgias, cordis palpitatio» nes, dolores et ardores ventris, aliaque incom» moda parit. In specie phthisi et ulcere renum » laborantibus abusus balsami Brasiliensis facile » tussim exasperat, haemoptoën et mictum cruen» tum infert, febremque lentam intendit. Nephri» ticis quoque frequentius et largius exhibitum do» lores et inflammationes renum adauget. Dysen» teria maligna et lienteria notha, quae ex denu» datione tunicae nerveae ventriculi ac intestino» rum oritur, vexatis Balsamum nostrum propina» tum, vel clysmatibus additum saepe ardores in» ternos excitasse observavi. In omnibus igitur » alvi fluoribus, ab humorum in primis viis col» lectorum acrimonia natis, et cum gravi intesti» norum inflammatione junctis, balsamum Copay» ba, assumtum plus obest, quam prodest. In » mictu cruento et dysuria senum, ab humorum » salsedine producta, similiter nocet, quia sangui» nem nimis commovet, et vias urinarias, jam do-

„ lorifice affectas, magis irritat. Nec etiam extus „ adhibitum Balsamum Brasiliense semper et ubi„ vis conducit, quia vulneribus et ulceribus non„ dum satis detersis, seu a pure inhaerenti libe„ ratis admotum intempestive cicatricem inducit, „ et sic ulcera saepe sinuosa infert, quae brevi „ tempore recrudescunt et difficilius sanantur “. Ex dissertatione D. Frid. Wilh Hoppe, apud Valentini indiam literatam. pag. 624.

L'on a de nos jours employé particuliérement le baume de Copahu contre les gonorrhées: j'ai suffisamment parlé plus haut de ces maladies au sujet de la Térébenthine; le baume de Copahu n'y a souvent produit aucun effet, peut-être parce que je me suis trompé sur leur nature; néanmoins je pense aussi que cela est fréquemment arrivé, parce que j'en ai donné une trop petite quantité, l'estomac des malades ne pouvant communément en supporter une plus grande. Il m'a quelquefois réussi; mais j'ai remarqué qu'il étoit très-nuisible par l'irritation qu'il produisoit: il a été sur-tout pernicieux, lorsqu'il y avoit lieu de soupçonner ulcère dans les voies urinaires. Quant à son usage dans les fleurs blanches, je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit plus haut.

J'ai remarqué que la Térébenthine produisoit un effet laxatif en agissant sur les intestins; on a observé la même chose du baume de Copahu, et j'en ai vu plusieurs exemples. Je ne puis déterminer si c'est à cela que l'on doit attribuer un effet particulier au baume de Copahu; mais un empirique m'a assuré que ce baume modéroit les affections hémorrhoïdales; et j'en ai souvent fait usage avec succès: il faut, pour cet effet, en donner une ou deux fois le jour, depuis vingt jus-

qu'à quarante gouttes, en le mêlant convenablement avec du sucre pulvérisé.

BALSAMUM PERUVIANUM, le BAUME DU PÉROU.

Ce baume est une substance térébenthinacée produite par une espèce de *térébinthe*: il a une odeur plus forte et plus d'acrimonie que la plupart des autres baumes; mais l'on n'a pas encore déterminé d'une manière convenable quelles sont les vertus particulières qui résultent de ces qualités: on l'a fort vanté autrefois pour les mêmes vertus dont jouissent les autres baumes; l'on en fait aujourd'hui peu d'usage, peut-être parce qu'il est rare d'en avoir de véritable.

La vertu singulière que lui attribue VAN-SWIETEN dans les plaies des nerfs, n'est pas confirmée par l'expérience de nos chirurgiens; ils aiment mieux couper entiérement les nerfs, appliquer des émolliens, et prévenir les effets de l'irritation par l'usage interne de l'opium, que de mettre aucun baume sur la plaie.

J'admettrai facilement la vertu que SYDENHAM attribue à ce baume, de guérir la colique des peintres, parce que ses qualités laxatives sont analogues à celles que l'on reconnoît à la Térébenthine et au baume de Copahu.

Je n'ai tenté aucune expérience pour examiner les éloges outrés que HOFFMANN fait de la teinture à l'esprit-de-vin de ce baume; mais il paroît qu'il ne jouit que de la vertu générale des stimulans que l'on peut obtenir de plusieurs autres substances.

BALSAMUM TOLUTANUM, le BAUME DE TOLU.

Ce baume a une odeur très-agréable, et est, au goût, le plus doux de tous: on l'a vanté pour les mêmes vertus pectorales que l'on a attribuées aux autres baumes: tout ce que je puis dire, c'est qu'il y a apparence qu'il est le plus innocent en raison de sa douceur.

BENZOINUM, le BENJOIN.

J'ai donné ici au Benjoin un rang différent de celui qu'il tient dans mon Catalogue; mais je m'y suis déterminé, parce que je pense qu'il y a une certaine affinité entre cette substance et les baumes dont je viens de parler. Le Benjoin est un composé singulier d'un sel acide uni à une substance huileuse et résineuse; néanmoins, comme l'on trouve une matière saline du même genre dans la plupart des Térébenthines et des baumes, l'on peut supposer qu'il y a une affinité entre cette matière et tous les baumes dont nous avons fait mention.

Il me paroît que l'analogie qu'il y a entre le Benjoin et tous ces baumes, peut servir à rendre raison des substances qui entrent dans leur composition, quoique la chymie soit encore fort éloignée de pouvoir expliquer les différentes combinaisons que fait la nature dans les végétaux. Je renvoie, pour l'histoire chymique du Benjoin, aux différens auteurs qui ont écrit depuis peu sur cet objet; et je ne crois pas devoir rien en extraire,

parce que ce qu'ils ont dit ne jette aucun jour sur son usage médical.

Les fleurs, qui sont l'unique préparation dont l'on fasse usage, sont évidemment une substance saline du genre des acides; cette substance a une acrimonie considérable, et qui est très-stimulante, comme me l'ont prouvé les différens essais que j'ai faits avec ces fleurs: on les a recommandées comme pectorales; j'en ai quelquefois fait usage dans l'asthme sans aucun succès; et il m'a paru qu'à la dose d'un demi-gros elles étoient échauffantes et nuisibles.

STYRAX CALAMITA, le STYRAX CALAMITE.

Je joins ici cette substance, parce qu'elle contient le même sel essentiel que le Benjoin, quoique en plus petite quantité; on peut en conséquence supposer qu'elle est de la même nature, et qu'elle possede les mêmes vertus: l'on n'a pas encore déterminé quelles sont ces vertus, et l'on emploie si peu ici cette substance, que je n'ai pas été à même d'en juger par l'expérience.

STYRAX LIQUIDA, le STYRAX LIQUIDE.

L'origine de cette substance n'est pas bien connue; nous ne pouvons en conséquence déterminer sa nature d'après l'analogie, mais d'après le nom de *Styrax* qu'on lui donne communément: je l'ai placé ici à cause de son nom, et parce que son odeur approche un peu de celle du Styrax calamite; elle ressemble aussi beaucoup au dernier par sa consistance et son goût âcre.

L'on n'a guère employé jusqu'ici le Styrax liquide qu'à l'extérieur, et l'on n'a pas même bien

déterminé quels sont les cas particuliers de ce genre où il convient; mais l'on m'a depuis peu appris qu'étant mêlé avec quelques substances onctueuses, dans la proportion d'une partie de Styrax sur deux d'*unguentum basilicon nigrum*, il avoit produit des avantages remarquables dans les cas de paralysie, et sur-tout dans la foiblesse des membres qui suit le rachitis.

G. *RESINOSAE.*

MYRRHA, la MYRRHE.

Je commence par la Myrrhe, pour ne point séparer des substances qui doivent être considérées ensemble.

La Myrrhe est une gomme résine qui a long-temps passé pour un bon médicament; ses qualités sensibles, et la matière âcre que l'on y découvre par l'analysse chymique, semblent lui donner quelques droits à notre estime.

Je crois néanmoins que l'on s'est trompé sur les vertus propres à la Myrrhe: il est évident qu'elle stimule l'estomac, et, quand on en prend avec modération, elle favorise l'appétit et la digestion; mais si l'on en prend une grande quantité, un demi-gros, par exemple, ou deux scrupules pour une dose, elle excite une sensation désagréable de chaleur dans l'estomac; elle produit en même temps la fréquence du pouls et un sentiment de chaleur dans tout le corps: cette vertu peut la rendre quelquefois utile dans cet état de flaccidité du système qui accompagne si fréquemment la rétention des règles; mais je n'y puis reconnoître aucune vertu particulière qui la détermine à agir sur les vaisseaux utérins, et je ne vois par conséquent

aucune raison de la mettre au rang des emménagogues, comme on a coutume: elle paroît même par ses qualités sensibles, avoir moins de droit à ce titre que les gommes fétides.

Quelques auteurs ont encore attribué à la Myrrhe une vertu pectorale; on l'a depuis peu recommandée comme *télle* en Angleterre, et on a proposé de l'employer même *dans la phthisie et l'hétisie:* mais comme des observations constantes et fréquemment réitérées ne me laissent aucun doute sur les qualités échauffantes de la Myrrhe, je ne puis guère me déterminer à approuver un pareil moyen; j'en ai plusieurs fois fait l'essai sans en retirer aucun avantage, et elle m'a souvent paru évidemment nuire, lorsqu'on l'a donnée en grande quantité ou fréquemment réitérée. Je suis charmé de voir la discrétion de CARTHEUSER, qui, malgré les éloges outrés qu'il fait de la Myrrhe, ajoute l'observation suivante: « Blande attenuat, „ et imminentem fluidorum non minus quam solido- „ rum corruptionem avertit, vel jam praesentem, „ *febre lenta* tamen, aut *hectica* nondum stipatam, „ efficacissime corrigit ».

La Myrrhe a été fort usitée *extérieurement dans différens ulcères, et on l'a fort célébrée pour ses prétendues vertus balsamiques et antiseptiques.* Il n'y a pas de doute qu'elle possede les vertus des baumes; mais elle est peut-être plus âcre qu'aucun d'eux, et les chirurgiens de nos jours n'ont presque plus aucune confiance dans les vertus de la Myrrhe.

L'on peut, pour extraire les parties actives de la Myrrhe, se servir de l'eau ou de l'esprit-de-vin, l'eau-de-vie même est assez convenable dans la *plupart* des cas: les extraits préparés avec l'esprit-

l'esprit-de-vin sont plus âcres, et les extraits aqueux plus doux.

En supposant que l'on doive faire particuliérement usage de la Myrrhe pour ses qualités stimulantes, il faut convenir, avec STAHL, qu'une quantité de ce médicament dissoute dans une teinture spiritueuse est équivalente au double du même médicament pris en substance; mais si l'on adopte l'opinion de la plupart des médecins, qui pensent que la Myrrhe ne peut s'employer plus sûrement que quand elle est privée de ses qualités stimulantes, l'extrait aqueux remplira mieux l'objet que l'on se propose; et l'on a proposé, avec assez de fondement, de faire mâcher la Myrrhe en substance, et de n'avaler que la partie qui est dissoute par la salive.

LADANUM, le LADANUM.

J'ai placé cette substance après la Myrrhe dans mon Catalogue; je pense néanmoins que j'aurois pu entiérement la passer sous silence, parce qu'on ne l'emploie plus aujourd'hui à l'intérieur comme médicament: elle se trouve cependant chez les apothicaires, et l'on s'en sert dans quelques compositions externes; mais il paroît que c'est plutôt pour son odeur agréable que pour ses vertus particulières.

GUAIACUM, le GAYAC.

Ce médicament a commencé à être en usage pour la guérison de la maladie vénérienne, dès le temps où cette maladie s'est manifestée pour la première fois en Europe: l'on a continué quelque temps, après cette époque, à l'employer comme

le remède principal dans cette maladie; il est impossible de rejetter les preuves que l'on a données alors, et fréquemment même depuis, des guérisons qui ont été opérées par le Gayac seul: l'on ne peut néanmoins nier qu'il y a aussi beaucoup d'exemples de son défaut d'efficacité; et dès que l'on a commencé à connoître l'usage du mercure et la manière convenable de l'administrer, l'efficacité de ce dernier a paru si considérable et si certaine, qu'il fut bientôt généralement employé, et le Gayac négligé à proportion.

Quelques médecins, et particuliérement BOERHAAVE, ont néanmoins conservé une opinion favorable de l'usage du Gayac, convenablement administré, dans les maladies vénériennes. ASTRUC a pensé qu'il convenoit sur-tout dans les cas où la maladie vénérienne étoit compliquée avec les écrouelles. Je n'ai pas eu occasion de confirmer par l'expérience cette opinion particulière: quant à l'usage du Gayac dans la maladie vénérienne, je ne l'ai jamais vu employer seul, et je ne connois aujourd'hui aucun médecin en Europe qui se fie uniquement à ce remède, ou qui en ait fait usage avec succès.

Je ne parlerai pas en conséquence davantage de l'usage du Gayac dans la maladie vénérienne; je vais m'occuper des autres vertus qui l'ont rendu célèbre. Plusieurs médecins ont recommandé l'usage long-temps continué de sa décoction contre les maladies de la peau; il a quelquefois réussi dans quelques-unes de ces maladies; mais comme j'ai remarqué qu'il étoit difficile d'en distinguer les différentes espèces, je n'ose absolument nier la vertu du Gayac à cet égard; je puis cependant assurer que je n'ai nullement recconnu son efficacité dans aucun des essais nombreux que j'en

ai faits. Quant aux effets de l'application externe de la gomme de Gayac dans les ulcères de la peau, voyez le Traité des maladies vénériennes de HUNTER.

Les vertus du Gayac, dans le rhumatisme chronique, sont mieux constatées, et sa décoction a quelquefois réussi dans ce cas; mais la plupart des malades sont tellement rebutés par cette décoction, qu'ils ne peuvent en prendre une grande quantité, et d'ailleurs l'eau extrait mal les parties résineuses dans lesquelles réside particuliérement la vertu de ce remède; c'est pourquoi l'on a presque abandonné cette manière de l'administrer; l'on fait même peu d'usage de ses extraits, qui ont été proposés par quelques médecins. L'on emploie particuliérement aujourd'hui dans le rhumatisme et la goutte la résine qui coule naturellement de l'arbre dans les contrées où il croît.

L'on nous apporte ce médicament sous le nom de *gomme de Gayac*; cette substance contient une grande quantité de résine, et, suivant quelques auteurs, elle en fournit les trois quarts. Je suis persuadé que les vertus de cette gomme dépendent absolument de sa partie résineuse; néanmoins j'ai de la peine à croire qu'il soit nécessaire d'obtenir cette résine pure, car celle que l'on extrait de la gomme par les menstrues spiritueux suffit dans la plupart des cas; et si l'on emploie la dissolution aqueuse, que je crois souvent nécessaire, la partie gommeuse favorise la division de la partie résineuse, d'où il paroît que l'on doit, dans tous les cas, préférer la gomme entière. La partie résineuse semble approcher beaucoup de la nature des baumes et des térébenthines dont j'ai parlé plus haut; l'on peut en conséquence supposer qu'elle se répand, de même que ces derniers, a-

vec beaucoup de facilité dans le système, et qu'elle possede, à un degré considérable, la vertu de stimuler tous les petits vaisseaux: il semble que c'est particuliérement à cette vertu que l'on doit attribuer l'efficacité de cette gomme dans le rhumatisme chronique.

Il n'y a pas de doute que la gomme de Gayac est entraînée hors du corps par les pores de la peau; d'où il est probable qu'elle peut être un remède dans quelques maladies cutanées: on l'a administrée dans ces cas et dans d'autres, sous différentes formes; on en a fait un extrait avec l'esprit-de-vin, qui, étant ainsi fortement chargé de résine de Gayac, forme le baume de Gayac de la Pharmacopée de Londres, et l'élixir de Gayac de celle d'Edimbourg; l'on ajoute à ces deux préparations un peu de baume du Pérou, qui leur donne une odeur plus agréable sans augmenter leurs vertus. L'on extrait de ces deux manières la résine de Gayac pure; mais je doute beaucoup que l'on puisse en retirer aucun avantage, soit pour ses vertus, soit pour la faire prendre plus commodément.

Les Collèges de Londres et d'Edimbourg recommandent aussi de faire l'extrait de Gayac avec le *Spiritus salis ammoniaci vinosus*, qui est une combinaison d'esprit-de-vin avec l'alkali volatil caustique; car, quoiqu'ils prescrivent un alkali doux, il n'y a réellement que l'alkali caustique qui puisse se combiner avec l'esprit-de-vin: ce menstrue se charge d'une grande quantité de Gayac, et est en conséquence fort en usage; mais il me paroît douteux que l'on en retire beaucoup d'avantages. Je pense que l'esprit-de-vin oblige souvent de modérer la dose que l'on pourroit d'ailleurs donner; car, comme dans beaucoup de cas le Gayac est

trop échauffant, il doit l'être sur-tout lorsqu'on le donne sous cette forme. La dissolution de la gomme dans de fort rhum ou dans de l'eau-de-vie, peut se donner en plus grande quantité et avec plus de sûreté, et elle a même produit, si je ne me trompe, d'aussi bons effets.

Cela me conduit à parler de la grande réputation dont le Gayac a joui depuis peu pour la guérison de la goutte. MEAD et PRINGLE ont fait beaucoup de cas, en Angleterre, du Gayac pour la guérison du rhumatisme; mais M. EMERIGON, de la Martinique, a le premier découvert que ce remède pouvoit guérir la goutte: il commença par en faire l'expérience sur lui-même, et assura qu'il avoit été entiérement délivré des douleurs de goutte: il ne tarde pas à communiquer cette observation à l'Europe; la réputation de ce remède se répandit par-tout en peu de temps, et il n'y a pas de contrée dans cette partie du monde où il n'ait été employé par un grand nombre de malades.

Ce remède consiste dans deux onces de gomme de Gayac que l'on fait infuser dans trois livres *aver du poise* de bon rhum; on laisse la teinture en digestion pendant huit jours; on la filtre ensuite à travers le papier; l'on fait prendre tous les matins une cuillerée de cette liqueur au malade, pendant un an et plus. Le récit des essais que l'on a faits de ce remède dans les différentes contrées a beaucoup varié. Plusieurs personnes ont vanté ses effets, et d'autres se sont plaints d'avoir été frustrés dans leurs espérances: quelques-uns ont dit s'en être mal trouvés; et il paroît que l'on n'a pas encore bien déterminé la manière d'administrer ce remède, suivant les cas et les constitutions auxquels il convient: ses partisans prétendent qu'on peut le donner dans le temps de l'accès de

goutte; mais plusieurs exemples m'ont prouvé que cette pratique étoit très-nuisible. J'ai connu plusieurs malades dont ce remède a suspendu long temps les accès; mais je n'en ai vu aucun chez qui il en ait empêché le retour: une seule personne qui avoit des accès tous les ans, en fut exempte pendant deux ans, mais fut insensiblement affectée d'une hydropisie de poitrine dont elle mourut; et je soupçonne que plusieurs autres qui ont fait usage de la teinture de Gayac ont éprouvé le même sort; car les effets de la poudre de PORTLAND et des autres remèdes me persuadent que l'on ne peut trouver de moyen de prévenir les accès inflammatoires de la goutte, sans produire un état d'atonie du système, qui est dangereux.

Quelques médecins ont craint qu'il ne résultât de mauvais effets de l'usage de la teinture spiritueuse de Gayac; je suis certain que cela arrive quelquefois: c'est pourquoi, à l'exemple du respectable BERGER, de Copenhague, j'évite la teinture spiritueuse de la gomme de Gayac, et je ne l'emploie guère que divisée dans l'eau. Pour cet effet, je commence par réduire le Gayac en poudre fine avec partie égale de sucre dur, j'y ajoute un peu de jaune d'oeuf ou de mucilage de gomme arabique, et en les triturant ensemble avec beaucoup de soin, j'en forme une émulsion avec l'eau ou quelques liqueurs aqueuses appropriées aux circonstances; je donne cette préparation le soir en suffisante quantité pour produire une selle le lendemain; ce qui arrive souvent en donnant depuis quinze jusqu'à trente grains de gomme de Gayac: je fais prendre cette préparation, à l'imitation de J. PRINGLE, quelque temps dans le rhumatisme chronique; mais je ne l'emploie jamais fort longtemps dans la vue de prévenir les accès de gout-

te, parce que je regarde cette pratique comme dangereuse, par les raisons que j'ai données plus haut: j'ai prescrit fréquemment ce remède, et, à ce que je crois, avec beaucoup d'avantage, dans les cas où les affections d'estomac, ou les douleurs vagues qui se faisoient sentir dans d'autres parties du corps, pouvoient s'attribuer à la goutte atonique ou rentrée.

SARSAPARILLA, la SALSEPAREILLE.

J'ai placé ici cette racine, parce qu'on l'unit très-communément avec le Gayac; mais si je ne consultois que mon expérience, je bannirois cette substance de la Matière médicale; car je l'ai employée sous toutes les formes possibles, sans en éprouver aucun effet, tant dans la maladie vénérienne que dans les autres. Je préviens néanmoins le public que d'autres médecins ont eu une meilleure opinion de ce remède; mes lecteurs pourront consulter ces auteurs, et adopter leurs idées, s'ils le jugent convenable.

SASSAFRAS, le SASSAFRAS.

Les qualités sensibles de ce bois sont plus considérables; il contient une grande quantité d'huile essentielle fort âcre, d'où l'on doit présumer qu'il jouit de quelques vertus; mais je n'ai pas encore pu déterminer quelles sont ces vertus: j'avoue néanmoins que je ne l'ai jamais employé dans aucune maladie un temps considérable, ou en grande quantité; je ne crois pas même que les modernes aient tenté de l'employer de cette manière.

L'on ne donne communément que l'infusion de ce bois, et l'on évite de le faire bouillir longtemps; mais cette pratique n'est pas absolument bien fondée, en ce que la décoction est chargée de parties actives. Le Sassafras passe pour diaphorétique, et je pense que c'est avec raison; car j'ai remarqué que l'infusion aqueuse prise chaudement et en grande quantité, étoit très-efficace pour exciter les sueurs; mais je n'ai pas été à même de déterminer les cas particuliers où ces sueurs pouvoient convenir.

SANTALUM CITRINUM, le SANTAL CITRIN.

L'on a conservé ce bois dans les listes de nos Dispensaires; il peut certainement être un médicament actif en raison de l'huile essentielle et de la résine qu'il contient: néanmoins l'autorité de HOFFMANN, qui lui donne des éloges un peu outrés, n'a pas suffi pour le faire conserver dans la pratique: peut-être peut-on le négliger, en ce qu'il est probable que nous avons beaucoup d'autres médicamens qui jouissent des mêmes vertus.

H. *AROMATA*, les EPICES.

Après avoir parlé des Verticillées et des Umbelliferes, dont la qualité stimulante dépend de l'huile essentielle qu'elles contiennent en grande quantité, et qui est en général d'une odeur agréable, je vais passer aux substances qui, sans être unies par aucune affinité botanique, ont une huile essentielle d'une odeur généralement fort agréable, dont dépendent évidemment leurs vertus; c'est cette odeur qui a particuliérement donné lieu de les appeller *aromatiques*.

Ces substances aromatiques croissent presque toutes dans des climats très-chauds, et leurs huiles ont généralement la propriété de se précipiter au fond de l'eau: elles sont toutes très-âcres, et enflamment la peau sur laquelle on les applique; données à l'intérieur, elles stimulent tellement l'estomac, qu'elles y manifestent de grandes vertus antispasmodiques et carminatives; elles stimulent en même temps l'énergie du cerveau au point d'affecter le coeur et le système sanguin, et on les regarde en conséquence avec raison comme cordiales: elles augmentent sensiblement la fréquence du pouls et la chaleur de corps; c'est pourquoi elles sont nuisibles dans tous les cas où le pouls est fort accéléré et la chaleur augmentée, sur-tout lorsque la diathèse inflammatoire domine.

CINNAMOMUM, la CANELLE.

Cette épice a une odeur des plus agréables; son huile a une certaine âcreté, mais ne se trouve pas naturellement en grande quantité dans la substance de la Canelle; l'on peut en conséquence employer cette dernière avec moins de danger que la plupart des autres substances aromatiques.

Comme la Canelle est une écorce, ses qualités aromatiques sont accompagnées d'une légère vertu astringente; ce qui peut la faire préférer, dans certains cas, aux autres épices; mais cette vertu astringente est foible, et on ne doit jamais compter sur elle seule.

L'on peut extraire ses qualités aromatiques en la faisant infuser dans l'eau; mais on les obtient mieux par la distillation; l'on peut aussi se servir d'eau-de-vie pour l'infuser ou la distiller, et l'on

trouve dans les deux nouvelles Pharmacopées Angloises une teinture de Canelle faite avec l'eau-de-vie: on peut l'employer agréablement de ces différentes manières; mais il ne faut jamais perdre de vue qu'elle est stimulante et échauffante; car l'eau même distillée simple, lorsqu'on l'emploie fréquemment, est nuisible par l'irritation qu'elle occasionne à la gorge.

Nous ne retirons d'huile essentielle que de la Canelle telle qu'on nous l'apporte des Indes orientales; mais cette huile, quand on peut l'avoir naturelle, est le plus agréable et le plus puissant aromate que l'on puisse employer.

Le Collège d'Edimbourg vient d'admettre dans la Liste de sa Matière médicale le *CASSIA LIGNEA*, qui possede toutes les qualités de la Canelle, mais à un degré beaucoup plus foible; il ne jouit d'ailleurs d'aucune autre vertu particulière. Le Cassia lignea differe de la Canelle, en ce qu'il contient une grande quantité de matière mucilagineuse: je ne vois pas à quel usage particulier on pourroit adapter cette matière.

CARYOPHILLI, le GÉROFLE.

Cette substance aromatique a une odeur fort agréable, et contient une grande quantité d'huile essentielle, dont dépendent toutes les vertus que nous avons attribuées aux aromatiques en général. Cette huile, telle que nous la retirons du Gérofle que l'on trouve dans le commerce, ne paroît pas être fort âcre; mais on nous apporte d'Hollande, sous ce nom, une huile qui a beaucoup d'âcreté: cette acrimonie ressemble à celle que l'on trouve dans l'extrait de Gérofle obtenu par le moyen de l'esprit-de-vin; c'est pourquoi l'on pense comme

nément que l'huile qui nous vient de l'étranger n'a autant d'acrimonie, que parce que l'on y mêle une certaine quantité de résine extraite par l'esprit-de-vin; il est certain qu'on la rend, par ce mélange, plus active pour l'usage externe; mais je ne puis déterminer jusqu'à quel point elle devient peu propre pour l'usage interne, lorsque la dose est convenablement choisie.

NUX MOSCATA, la NOIX MUSCADE.

Cette substance contient une grande quantité de matière huileuse qui est de dex espèces; l'une est fixe, l'autre est volatile et s'élève par la distillation avec l'eau et l'esprit-de-vin: la partie huileuse fixe est une matière butyracée qui n'a ni goût ni odeur, et ne peut par conséquent être d'aucun usage particulier en médicine: la portion volatile est de deux espèces; une partie paroît être une huile tenue fluide, et l'autre, qui est disposée à se coaguler, ressemble un peu au camphre, mais differe cependant par sa nature de cette substance.

L'on peut obtenir les parties actives de la Muscade, non-seulement par la distillation, mais même par la simple expression, en écrasant la Muscade, et l'on retire par ce moyen une substance butyracée, connue dans nos boutiques sous le nom d'*huile de Macis* par expression, qui a beaucoup de l'odeur de la Noix Muscade entière. On nous apporte communément cette huile de l'étranger; mais il est rare de l'avoir naturelle.

La Noix Muscade est une substance aromatique dont le goût et l'odeur sont agréables à la plupart des hommes; elle est moins âcre au goût que plusieurs autres aromates, en raison du mê-

lange de la matière sébacée qui n'a aucune action: ses parties volatiles la rendent un médicament très-puissant, et elle jouit de toutes les vertus des autres aromates, tant par son action sur le canal alimentaire, que sur tout le système.

Quelques auteurs ont parlé de la vertu narcotique de la Muscade; mais, d'après la manière dont s'exprime LEWIS, il ne paroît pas qu'il se soit assuré de ce fait par sa propre observation. BONTIUS en parle néanmoins comme d'une chose qui se voit fréquemment dans les Indes orientales, et qu'il a eu occasion d'observer lui-même. L'on lit aussi dans les Ephémerides d'Allemagne, décade II, année II, observ. 120, l'histoire de quelques effets extraordinaires qu'une grande quantité de Muscade a produits sur le système nerveux. J'ai eu moi-même occasion d'observer par hasard sa vertu narcotique et stupéfiante: une personne prit par méprise deux gros ou un peu plus de Muscade en poudre; elle sentit d'abord une chaleur dans l'estomac, sans éprouver aucun malaise; mais environ une heure après, elle tomba dans un assoupissement qui augmenta par degré, et se termina par une stupeur et une insensibilité parfaite; on la trouva dans sa chambre, peu de tems après, tombée de sa chaise et étendue sur le plancher, dans l'état dont je viens de parler; on la mit sur un lit, où elle s'endormit; elle se réveilloit cependant un peu de temps à autre, et déliroit beaucoup; elle continua ainsi à dormir et à délirer alternativement plusieurs heures: néanmoins ces deux symptomes diminuèrent par degrés, et elle en fut entiérement délivrée six heures après avoir pris la Muscade; quoiqu'elle se plaignît encore de mal de tête et d'un peu d'assoupissement, elle dormit naturellement et tran-

quillement toute la nuit suivante, et le lendemain elle étoit dans son état de santé ordinaire.

Il n'y a point de doute que ces symptomes étoient absolument les effets de la Muscade, et il me paroît probable que plusieurs autres substances aromatiques prises à grandes doses, peuvent en produire de semblables; ce qui me détermine à croire qu'il ne convient en général nullement de les prescrire en grande quantité dans les cas d'apoplexie et de paralysie.

Je me contenterai d'ajouter à ce que je viens de dire de la Muscade, que ses parties actives ne se dissipent pas par une ébullition modérée: ainsi, la Noix Muscade confite n'est pas privée de ses vertus, de même que les autres condits; et cette préparation rend la Muscade propre à entrer dans différentes formules, lorsqu'on veut en faire usage.

MACIS, le MACIS.

Le *Macis* est une partie du fruit qui donne la Muscade, et possede en conséquence presque absolument les mêmes qualités; il a seulement une odeur et un goût un peu différens, et il contient une huile, ou au moins une partie d'huile qui est plus volatile, et qui a un peu plus d'âcreté.

PIMENTO, le POIVRE DE LA JAMAÏQUE.

Les substances aromatiques dont j'ai parlé jusqu'ici sont des productions des Indes orientales; celle dont il s'agit ici vient uniquement des Indes

occidentales, et jouit néanmoins absolument des mêmes qualités que les épices qui nous viennent de l'Orient: elle a une odeur forte et agréable qui est d'un genre particulier, et paroît être en quelque sorte une combinaison des différentes épices dont nous avons parlé: elle contient de même une grande quantité d'huile essentielle qui se précipite au fond de l'eau; l'on ne s'en sert que pour assaisonner les alimens, et je ne lui connois aucune vertu médicale.

CARDAMOMUM, le CARDAMOMUM.

C'est l'espèce d'Amomum connue sous le nom de *Cardamomum minus*; c'est une semence qui a un goût et une odeur aromatiques agréables; mais elle n'est pas aussi âcre que plusieurs autres substances de ce genre: elle jouit des qualités communes aux autres aromatiques; ces qualités dépendent de même d'une huile essentielle, qui differe cependant des autres huiles dont nous avons parlé, en ce qu'elle ne se précipite pas au fond de l'eau.

Il y a une autre espèce d'Amomum, qui se trouvoit autrefois chez nos droguistes sous le nom de *Grana paradisi*; mais j'ai cru devoir l'omettre, parce qu'elle est précisément de la même nature que le Cardamomum minus, et que ses qualités sont plus foibles.

GINGIBER, le GINGIMBRE.

C'est la racine d'une plante du même genre que celle dont je viens de parler, et elle contient

de même une huile essentielle âcre et aromatique; elle jouit en conséquence des mêmes qualités antispasmodiques et carminatives que les autres aromatiques: son odeur me paroît être moins forte et moins agréablemais elle est plus piquante au au goût et plus échauffante: j'ai observé qu'elle échauffoit autant le systême que les autres aromatiques, et je ne peux concevoir pourquoi LEWIS a pensé différemment; je ne vois pas que la nature fixe des principes actifs de cette racine puisse servir à rendre raison de cette opinion, de même qu'à l'égard de plusieurs autres épices, tels que le Gérofle et le Poivre, dont les parties fixes sont plus âcres que les parties volatiles.

L'eau extrait une grande quantité des parties actives du Gingimbre; l'on peut en conséquence en donner convenablement l'infusion, et faire de cette infusion un syrop; mais il n'est pas nécessaire, pour obtenir ce syrop, d'éviter l'ebullition, comme le prescrivent les Collèges de Londres et d'Edimbourg; car, comme je l'ai déjà observé, les parties actives du Gérofle ne se dissipent pas par l'ébullition; et en faisant bouillir le Gingimbre dans l'eau, on fait un syrop plus actif et aussi agréable à moins de frais: c'est en raison de cette même nature fixe des parties actives du Gingimbre que le condit de Gingimbre est une préparation assez active, qui peut convenablement entrer dans différentes formules; mais on doit préférer le condit qui nous vient des Indes orientales ou occidentales à toute préparation de Gingimbre faite en Angleterre.

ZEDOARIA, la ZÉDOAIRE.

J'ai placé ici la Zédoaire, parce qu'elle appartient au même genre de plantes que les deux dernières dont je viens de parler; mais je ne crois pas qu'elle mérite de conserver le rang qu'elle a tenu jusqu'ici dans la pratique: elle est moins agréable au goût et à l'odorat qu'aucune des substances aromatiques dont j'ai parlé, et son amertume est trop foible pour pouvoir la mettre au nombre des toniques. Je suis persuadé que l'on peut hardiment la rejetter de nos Catalogues de Matière médicale: elle peut avoir des vertus, en raison du camphre qu'elle contient; je ne pense pas néanmoins que l'on puisse avec avantage faire l'application de cette qualité à aucun objet particulier, malgré les éloges outrés que lui donne CARTHEUSER, comme je l'ai observé plus haut.

PIPER, le POIVRE.

Cette épice s'emploie beaucoup plus fréquemment que toute autre, comme assaisonnement de nos alimens: son odeur est moins forte et moins agréable que celle de la plupart des autres substances aromatiques dont j'ai parlé, et fait peut-être plus d'impression sur nos sens, parce que son goût est plus piquant et plus durable. Le Poivre contient une huile essentielle, qui, de même que celle des autres épices, se précipite au fond de l'eau, mais est moins âcre que le Poivre même; et il paroît, par les expériences de GAUBIUS, que les parties les plus actives du Poivre

sont

sont d'une nature très-fixe: l'eau se charge de ces parties, et on peut, en faisant épaissir la décoction, les obtenir sous la forme d'un extrait extrêmement âcre: cette partie, qui semble être une substance résineuse, et l'huile essentielle que contient le Poivre, lui donnent toute l'activité et toutes les vertus des autres substances aromatiques.

Néanmoins NEWMAN, qui n'a fait attention qu'aux qualités de l'huile essentielle, a supposé le Poivre moins échauffant que les autres substances aromatiques. Le savant GAUBIUS a adopté la même opinion, et pour la soutenir, il en appelle à sa propre expérience; il dit positivement en avoir pris des quantités, même assez considerables, sans jamais éprouver de chaleur dans l'estomac, ni s'appercevoir de la fréquence du pouls.

Je soupçonne que cela étoit dû à l'habitude que ce médecin avoit contractée en faisant un usage fréquent du Poivre; car j'ai éprouvé sur moi-même tout le contraire. J'ai eu toute ma vie de la répugnance pour l'odeur et le goût du Poivre; ce que j'attribue à un instinct particulier à ma constitution; car toutes les fois que je prends de cette épice, même en petite quantité, je ressens toujours de la chaleur dans l'estomac, et tout mon corps en est échauffé.

Il me paroît que LINNÉ et BERGIUS ont très-bien jugé du Poivre, et probablement d'après l'expérience, en lui attribuant une qualité échauffante; et LEWIS dit expressément que le Poivre échauffe plus la constitution que plusieurs autres épices dont le goût est aussi piquant au palais.

BONTIUS regarde avec raison comme ridicule l'opinion des habitans de Java, qui pensent que le Poivre est d'une nature froide. GAUBIUS cite,

en faveur de son opinion, l'usage universel que l'on fait du Poivre dans l'Inde sans qu'il paroisse en résulter aucun inconvénient; mais on doit considérer cela comme l'effet de l'habitude que l'usage de la nourriture végétale y a introduit; et l'on peut soutenir que l'opinion du peuple sur l'innocence et même sur l'utilité du Poivre, n'a aucun fondement solide, et n'a été admise que pour justifier la pratique vulgaire, qui, dans plusieurs autres circonstances semblables, a donné lieu à de pareilles erreurs populaires.

Je ne chercherai pas d'autres preuves de la qualité échauffante du Poivre, que l'usage efficace que l'on en fait pour prévenir le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes, en le donnant quelque temps avant l'accès; ce qu'il ne peut, à ce que je crois, produire qu'en excitant un degré considérable de chaleur dans le système (*Voyez*, sur les effets échauffans du Poivre, VAN-SWIETEN, *Comm. in* BOERH. Vol. II, p. 31.).

PIPER LONGUM, le POIVRE LONG.

Cette substance est produite par le même genre de plante que la dernière; ses qualités sont précisément les mêmes, et ne different qu'en ce qu'elles sont plus foibles: on ne devoit pas, par conséquent, la substituer au Poivre, comme on l'a fait dans quelques unes de nos compositions officinales, telles que la teinture aromatique des Pharmacopées de Londres et d'Edimbourg, le *vinum amarum*, la *pulvis e bolo compositus*, les *species aromaticae* et la *confectio paulina* de Londres. L'on auroit pu aussi convenablement employer le Poivre noir dans toutes ces compositions. LEWIS regarde le Poivre long comme plus chaud que le noir;

mais BERGIUS en juge différement, et je suis de son sentiment.

CUBEBAE, les CUBÈBES.

Cette substance appartient aussi au même genre de plantes que les deux espèces de Poivre dont je viens de parler; elle jouit des mêmes qualités, mais elles y sont encore à un degré plus foible; l'on pourroit par conséquent rejetter les Cubèbes de notre Catalogue; néanmoins leur odeur est plus forte et plus agréable que celle des deux autres espèces de Poivre, et elles sont un ingrédient plus agréable dans le vin amer que le Poivre ou le Gingimbre.

CAPSICUM, le POIVRE D'INDE.

Cette substance se trouve dans nos Dispensaires sous le titre de *Piper indicum*; on l'a généralement désignée sous le nom de Poivre, en raison de son acrimonie, quoiqu'elle appartienne à un genre de plante fort différent; elle a au goût l'acrimonie du Poivre, mais elle n'en a pas l'odeur, ni celle des autres épices que je connois. Le Poivre d'Inde est aujourd'hui d'un usage universel comme assaisonnement; mais on ne l'a guère admis jusqu'ici dans les formules médicinales.

Le passage et la formule qui suivent, qui se trouvent dans BERGIUS, apprendront l'usage particulier que l'on peut faire du Poivre d'Inde.

℞. « Seminis piperis indici, grana VI. bacc. » Laur. Scrup. jj M. f. pulvis, dividendus in tres par-

» tes aequales; quarum prima portio sumenda in-
» cipiente primo rigore, secunda postridie eadem
» hora; tertia vero tertio die. Saepissime vidi fe-
» bres intermittentes protractas hocce pulvere cu-
» ratas plerumque sine relapsu ».

CANELLA ALBA, la CANELLE BLANCHE.

Cette substance doit être mise au rang des aromatiques, en raison de son goût et de son odeur; mais elle possede ces qualités à un degré plus foible que la plupart des aromatiques dont nous avons parlé : elle n'a pas de vertus particulières; on ne l'emploie que pour relever l'odeur et le goût des amers; elle convient mieux, pour remplir cet objet, dans la teinture amère du Dispensaire d'Edimbourg, que le Gingimbre que propose le Collège de Londres.

CORTEX WINTERANUS, l'ECORCE DE WINTER.

L'on a long-temps employé *sous* ce nom, dans toute *l'Europe*, *la Canelle blanche*, et il n'y a même encore qu'en Angleterre que l'on connoît la véritable écorce de WINTER. L'on trouve l'observation suivante dans BERGIUS: « Plurimi auto-
» res corticem Winteranum à Canella alba distin-
» guunt; mihi vero alius cortex Winteranus, quam
» hic, ignotus est ».

Tel est l'état des choses dans les autres contrées: mais nos navigateurs nous ont depuis peu apporté du détroit de Magellan, une écorce qui est certainement la véritable écorce de Winter, et qui differe beaucoup de la Canelle blanche. D'a-

près le Mémoire que le docteur FOTHERGILL a inséré dans les Observations de médecine de Londres, la véritable écorce de Winter paroît être un amer aromatique léger et agréable; mais on n'a pas encore déterminé quel peut être son usage particulier en médecine, il n'est pas encore bien prouvé qu'elle soit un préservatif du scorbut. Je renvoie, pour tout ce qui concerne cette écorce, aux Observations de médecine de Londres.

I. *ACRIA*, les SUBSTANCES ACRES.

ARUM, L'ARUM.

Cette racine est un composé singulier; lorsqu'elle sort de la terre, elle contient une matière âcre que ne peut extraire l'esprit-de-vin, et qui n'est pas par conséquent une huile essentielle: quoique cette matière ne donne pas d'odeur, son acrimonie se dissipe facilement par l'exsication, et s'évapore en faisant bouillir la racine dans l'eau; mais elle ne s'élève point, lorsqu'on la distille avec l'eau ou l'esprit-de-vin, de manière à en imprégner la liqueur distillée.

Si l'on en excepte cette matière âcre, qui est en petite quantité en proportion du total, cette racine est uniquement composée d'une matière farineuse et nutritive; il n'y a en conséquence que la matière âcre qui la rend un médicament actif: son acrimonie se manifeste lorsqu'on applique la racine récente sur la peau; car cette dernière rougit, si elle est délicate, et il y survient des ampoules: cette racine n'est pas néanmoins aussi inflammatoire que plusieurs autres substances dont j'ai parlé plus haut; prise intérieurement, elle stimule l'estomac, et ranime l'action des puissances

digestives, lorsqu'elles languissent: l'on peut prouver aussi qu'elle stimule tout le système, en ce qu'elle a été utile, de même que les autres stimulans, dans les fièvres intermittentes.

BERGIUS fait mention de la vertu singulière dont jouit l'Arum de guérir certains maux de tête; et il me paroît convenable, dans la crainte de mal saisir ses idées, de mettre le paragraphe entier sous les yeux de mes lecteurs. « Praeclarum effectum „ identidem expertus sum ex hac radice, alcali„ nis, absorbentibus et aromatibus maritata, in „ cephalaeis sympaticis pertinacissimis. Haec spe„ cies cephaleae omnes eluserat medelas, antequam „ in pulverem ari compositum incidebam. Scilicet „ sympatica ea est a primis viis, forte ab atrabi„ li profecta dolore capitis insane vehementi cru„ ciantur aegri saepe per intervalla recrudescente, „ absque febre, pulsu subinde nimis tardo, ple„ rumque vero naturali. Saepe linguae basis ipsi„ que dentes nigrescunt, velut apud illos qui ore „ tabaci fumum hauriunt. Venaesectiones, hirudi„ nes, scarificationes, vesicatoria, laxantia, aquae „ minerales, in hac specie cephalaeae nihil effi„ ciunt, sed saepe augent dolorem, quod etiam „ accidit a propinatis salinis. Sed pulvis ari com„ positus nunquam non solatium attulit. In febri„ bus intermittentibus, pulveris dedi quovis biho„ rio e radice ari solidi et tartari vitriolati ana scru„ pulum dimidium, rhei selecti gr. v. Illi purga„ runt alvum mediocriter, et subinde febrem su„ stulerunt, quandoque absque relapsu; sed apud „ sensibiliores tormina excitarunt, quare dosis arī „ tunc diminuenda fuit „.

JUNCKER dit que la racine d'Arum donnée dans l'eau-de-vie, est un sudorifique très-puis-

sant; mais cet auteur mérite peu d'attention, à cause de son défaut d'exactitude et de jugement.

L'on a autrefois beaucoup employé l'Arum en Angleterre; mais, autant que j'ai pu m'en assurer, il l'a été très-peu en Ecosse. Il entroit particulièrement, en Angleterre, dans la poudre d'Arum composée qui se trouvoit dans l'avant-dernière édition de la Pharmacopée de Londres; depuis on en a retranché absolument cette composition, qui étoit faite sans aucun jugement. La poudre d'Arum composée du Dispensaire d'Edimbourg de 1756, est un peu meilleure; mais elle est encore chargée d'un si grand nombre d'ingrédiens étrangers, que l'on ne peut déterminer quel est l'effet de l'Arum ou des autres ingrédiens, et on a eu raison de supprimer, dans les dernières éditions, cette composition officinale.

BERGIUS propose de ne mêler la racine d'Arum qu'avec partie égale de tartre vitriolé et moitié de rhubarbe. LEWIS a observé que l'on pouvoit en masquer le goût âcre avec les substances mucilagineuses et huileuses, et propose en conséquence de triturer ensemble avec soin deux parties de racine, autant de gomme arabique, et une partie de blanc de baleine, et d'en faire ensuite une émulsion avec une liqueur aqueuse quelconque. « J'ai, dit-il, donné sous ces différentes formes, depuis dix grains jusqu'à un scrupule et » plus de la racine récente, trois ou quatre fois » le jour; elle occasionnoit en général une sensa» tion légère de chaleur, d'abord autour de l'e» stomac, et ensuite dans les parties plus éloi» gnées: elle augmentoit sensiblement la transpira» tion, et produisoit fréquemment une sueur abon» dante: ce médicament a souvent dissipé des dou» leurs de rhumatisme rebelles; ce qui doit par

„ conséquent engager à en faire de nouveaux es-
„ sais ».

BERGIUS recommande de ne cueillir cette racine que quand ses semences sont mûres, et que la plante commence à dépérir; et le docteur LEWIS donne, à ce que je crois, la véritable raison qui doit déterminer à adopter cette pratique; il croit que la racine a suffisamment de force pour l'usage médical dans tous les périodes de son accroissement; mais que comme jusqu'ici l'on n'en avoit fait usage que desséchée, on l'a généralement cueillie vers le temps où la plante commence à périr, parce que la racine contient alors moins de suc, et se ride moins en se desséchant.

MEZEREON, le GAROU.

Cette plante, quoique omise dans notre Catalogue, mérite de trouver place ici, en ce qu'elle est une des plus âcres.

L'on n'emploie que l'écorce de la racine de cet arbrisseau; la partie ligneuse en est absolument insipide; et les apothicaries se trompent, lorsqu'ils enlevènt une partie du bois avec l'écorce: cette écorce contient une matière très-âcre, qui, étant appliquée sur la peau, y excite facilement des ampoules et un écoulement considérable de sérosité: l'on peut, en réitérant cette application, entretenir cet écoulement, sans occasionner d'érosion sur la partie: on l'emploie fréquemment en France dans cette vue, et elle produit tous les effets des remèdes de ce genre. M. BAUMÉ a donné, dans la dernière édition de ses Elémens de Pharmacie, la manière de se servir de ce remède: l'on trouve de plus grands détails sur cet

objet dans l'*Essai sur l'usage et les effets de l'écorce du Garou*, par M. AGATHANGE LE ROY: Paris, 1767. BERGIUS a aussi copié ces détails.

Lorsque l'on veut faire usage intérieurement du Mezereon, l'on fait bouillir deux gros de la racine dans trois livres d'eau, que l'on réduit à deux, et l'on fait prendre le tout en plusieurs verres dans l'espace de vingt-quatre heures. Le Mezereon donné a cette dose paroît un peu chaud sur l'estomac, et si l'on en fait prendre une plus grande quantité, il occasionne une chaleur douloureuse accompagnée de mal-aise, et même de vomissement: il rend quelquefois le pouls fréquent, et échauffe tout le corps; il a joui longtemps de la réputation de guérir les nodus vénériens qui avoient résisté au mercure. *Voyez*, sur l'usage que l'on en peut faire dans ces cas, RUSSEL, dans les *Lond Med. Obs.* Vol. III, Art. 22.

L'on attribue encore au Mezeron la vertu de guérir les autres reliquats de la maladie vénérienne, que le mercure pris en grande quantité n'a pu dissiper. J'ai vu un cas où la décoction de Mezereon prise pendant deux ou trois semaines, a parfaitement guéri des ulcères nombreux qui étoient restés sur différentes parties du corps, après avoir fait long-temps usage du mercure à grande dose.

Le docteur HOME a observé que cette décoction guérissoit non-seulement les tumeurs squirrheuses qui restent après la maladie vénérienne et l'usage du mercure, mais-même des tumeurs squirrheuses produites par d'autres causes. J'ai fréquemment fait usage du Mezereon dans différentes affections cutanées, et il m'a quelquefois réussi.

PULSATILLA NIGRICANS, la COQUELOURDE.

Ce remède est un de ceux dont nous avons l'obligation aux recherches bienfaisantes du baron STORCK; mais les effets étonnans qu'il attribue à ce même remède sont si nombreux, qu'il a perdu beaucoup de son crédit vis-à-vis de plusieurs personnes; ce qui a empêché d'en réitérer les essais d'une manière convenable. Un autre obstacle particulier s'est opposé à son usage en Ecosse; cette plante ne croît pas dans cette contrée, et il n'est pas aisé de se la procurer: néanmoins, quelle que soit la confiance que l'on doit accorder aux expériences du baron STORCK, j'observerai que la Coquelourde est une substance âcre, qui peut par conséquent être active; et la matière singulière, semblable au camphre que contient l'eau distillée de Coquelourde, donne lieu de croire que cette plante a des puissances et des vertus particulières.

Je crois devoir recommander a mes compatriotes l examen de cette plante, et les engager sur-tout a réitérer les essais qui en ont été faits dans la goutte sereine, qui résiste si souvent a tous les autres remèdes. Les expériences négatives de BERGIUS ne suffisent pas pour nous empêcher de faire de nouvelles tentatives, parce que cette maladie peut dépendre de différentes causes; dont quelques-unes peuvent céder aux remèdes, quoique les autres y résistent.

Outre les Stimulans compris dans la Liste que j'ai donnée plus haut, il y en a quelques autres qui ont été autrefois employés en médecine, mais que l'on a négligés depuis peu, parce qu'on ne leur a reconnu aucunes qualités particulières;

c'est pour quoi je n'ai parlé que du petit nombre que l'on a conservé dans la liste de nos Dispensaires : néanmoins je ne puis m'empêcher, malgré ces omissions, d'observer que nous devons attendre les remèdes les plus puissans des substances les plus âcres, et peut-être des poisons, c'est-à-dire, de celles qui agissent le plus puissamment sur le corps humain : quoiqu'on les ait avec raison rejettés aujourd'hui de nos Dispensaires, parce qu'elles ne méritoient pas d'embarrasser les boutiques des apothicaires, tous ceux qui desirent perfectionner la pratique de médecine doivent en faire l'objet de leus recherches.

CHAPITRE VI.

SEDANTIA, les SÉDATIFS.

On désigne sous ce nom des *médicamens* qui diminuent directement, et sans produire d'évacuation, les mouvemens et les puissances du système humain: ces médicamens sont de différentes espèces, suivant qu'ils agissent plus immédiatement sur le sytême nerveux ou le systeme sanguin. Nous en parlerons en conséquence sous les titres de *Narcotiques* ou de *Raffraîchissans:* nous considérerons d'abord les premiers.

SECTION PREMIÈRE.

DES NARCOTIQUES.

Ce sont des médicamens qui, en *diminuant* la sensibilité et l'irritabilité du *système*, diminuent les mouvemens et les *puissances* motrices qui lui sont propres: *ils sont* communément remarquables, en ce qu'*ils* produisent cette cessation du sentiment et du mouvement dans laquelle consiste le sommeil; c'est pourquoi on les nomme souvent *hypnotiques* ou *somnifères*.

Leur puissance et leur action peuvent souvent s'étendre au point d'éteindre entiérement le principe vital; c'est pourquoi ils forment cette classe de substances que l'on a proprement appellées *poisons*, et auxquelles ce nom convient strictement.

Les puissances du sentiment et du mouvement dépendent particuliérement de l'état du cerveau ; ce qui donne lieu de croire communément que les médicamens dont nous nous occupons agissent primitivement et spécialement sur cet organe ; mais sans faire mention des objections que l'on pourroit faire contre les hypothèses que l'on a adoptées sur cet objet, je me contenterai de remarquer que les Narcotiques agissent en diminuant les mouvemens et les puissances motrices, sur tout dans les parties sur lesquelles on les applique immediatement, et qu'ils produisent cet effet sur des parties qui n'ont absolument aucune connexion avec le cerveau ; d'où l'on doit conclure qu'ils agissent sur une matière commune à tout le système nerveux.

Afin de mettre plus de precision dans cette matière, nous regardons comme démontrée l'hypothèse que nous avons admise plus haut, qu'il y a un fluide subtile élastique inhérent dans la substance médullaire du cerveau et des nerfs, des mouvemens duquel dépendent tous les mouvemens vitaux et du sentiment ; nous croyons par conséquent que les mouvemens d'une partie quelconque se communiquent par le moyen de ce fluide à toute autre partie du système nerveux.

Plusieurs phénomènes prouvent que la mobilité de ce fluide peut être plus ou moins grande dans différens temps, et sur-tout qu'elle peut varier à cet égard, en raison des corps étrangers qui sont appliqués sur les nerfs ; il est en conséquence aisé de concevoir que les Narcotiques agissent de manière à diminuer la mobilité de la puissance nerveuse, et qu'étant pris en certaine quantité, ils peuvent entiérement détruire cette mobilité : telle est en général la maniére d'agir des

Narcotiques sédatifs; mais elle éprouve diverses modifications, dont il ne nous est pas possible de rendre raison d'une manière claire: néanmoins nous tâcherons, en considerant les Narcotiques en particulier, d'aller plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

D'après cette idée générale sur l'action des Narcotiques, je remarquerai que quoiqu'ils agissent, comme nous l'avons dit, premièrement et spécialement sur les nerfs sur lesquels ils sont immédiatement appliqués, leur action s'étend en même temps très-constamment sur les autres nerfs qui communiquent avec les premiers, et cette action est plus ou moins forte, suivant le nombre et la sensibilité des nerfs sur lesquels on applique d'abord les Narcotiques. Il n'y a pas d'exemple plus remarquable et plus fréquent de ce que je viens de dire, que l'effet des Narcotiques appliqués sur la surface interne de l'estomac, où le nombre et la sensibilité particulière des nerfs donnent lieu à l'action de ces médicamens de s'étendre fort au loin; car il faut remarquer en outre que l'action de presque toutes les substances que l'on applique sur une partie se communique plus ou moins à l'origine des nerfs ou au sensorium commun, d'où cette action s'étend ensuite plus ou moins sur tout le système.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que c'est spécialement et les plus communément parce que l'action des Narcotiques se communique de l'estomac au cerveau, que leurs effets généraux se manifestent si facilement dans tout le système; c'est pourquoi, en considérant l'action des Narcotiques, nous avons particuliérement fait attention à ces effets qui s'étendent du sensorium à tout le système.

Mais il est convenable d'entrer dans de plus grands détails, et d'observer que communément les effets de nos Narcotiques se manifestent d'abord specialement sur les fonctions qui sont plus susceptibles de changement, en raison de la mobilité du fluide nerveux dont elles dépendent, c'est-à-dire, sur les fonctions animales, dans la cessation desquelles consiste le sommeil; c'est pourquoi ce dernier en est si communément la suite.

Les effet des Narcotiques se manifestent aussi en même temps sur les fonctions vitales, au point d'en affoiblir les mouvemens, et de diminuer la fréquence de leur action: un nombre infini d'expériences prouve que les Narcotiques produisent fréquemment et communément ces effets, quoiqu'il y ait des cas où l'on ne s'en apperçoit pas, par les raisons que je donnerai par la suite.

La puissance particulière aux Narcotiques, de diminuer la mobilité de la puissance nerveuse, est encore plus sensible et moins douteuse à l'égard des fonctions naturelles. Ainsi, les Narcotiques introduits d'une manière quelconque dans le corps, diminuent toujours l'activité du canal alimentaire, qui est l'organe principal des fonctions naturelles.

Un autre effet particulier aux Narcotiques, et relatif aux fonctions naturelles, est la diminution et la suspension de toutes les secrétions, et de chaque excrétion, excepté la sueur.

Il résulte de tout ce que je viens de dire, que l'action des Narcotiques s'étend sur toutes les fonctions qui dépendent de l'énergie du cerveau, à l'égard de laquelle ils manifestent leur puissance sédative: cette puissance peut avoir différens degrés, et être diversement modifiée, tant

par la nature du Narcotique dont l'on fait usage, que par l'état où se trouve le corps sur lequel on applique le Narcotique; néanmoins ses effets sont universellement et directement sédatifs.

Il se présente cependant ici une difficulté considérable; car il faut sur-tout remarquer que les Narcotiques, au lieu d'agir toujours comme sédatifs, ou de diminuer l'action du coeur, sont fréquemment un puissant stimulant pour cet organe, et que, quand ils commencent à agir, ils augmentent souvent la force et la fréquence de son action.

Il est difficile de dire comment cela peut s'expliquer et s'accorder avec notre doctrine générale. Quelques médecins se sont imaginés qu'il existoit une matiére stimulante et une autre sédative dans la même substance Narcotique; leur opinion ne paroît pas absolument dénuée de fondement, en ce que la substance du Narcotique est âcre au goût, et enflamme facilement la peau sur laquelle on l'applique; et l'on accordera d'ailleurs aisément que la matière stimulante se trouve en grande quantité dans le vin ou les autres esprits ardens qui agissent communément comme Narcotiques.

La puissance stimulante directe est néanmoins, d'une autre part, douteuse, en ce qu'il y a plusieurs substances dans lesquelles la puissance sédative se manifeste sous un volume extrêmement petit, et il n'est guère possible que la matière stimulante se trouve, sous un volume aussi petit, en assez grande quantité pour stimuler très puissamment le coeur; au moins nous ne connoissons pas d'autre stimulant pur qui, sous le même volume, puisse produire cet effet sur le corps, lors même qu'on l'applique sur l'estomac, ou de tou-

te autre manière. L'on peut encore ajouter ici une réflexion: quand même les puissances sédatives et stimulantes se trouveroient combinées dans la même matière, l'on ne seroit nullement fondé à supposer que la puissance stimulante doit communément agir avant la sédative, comme il arrive fréquemment à l'égard des Narcotiques.

Il paroît donc nécessaire, pour expliquer les effets stimulans que produisent souvent les Narcotiques, de recourir à quelqu'autre cause que la puissance stimulante directe de la substance que l'on a prise, et cette cause semble être la résistance suivie d'un certain degré d'activité, que l'économie animale oppose naturellement à tout ce qui est capable de lui nuire.

Cette puissance, comme nous l'avons déja dit, est très-connue dans les écoles de médecine sous les noms de *force conservatrice* et *médicatrice de la nature*: quelque difficile qu'il soit d'en rendre raison, on doit admettre cette loi générale de l'économie animale comme une chose de fait, ce que nous avons tâché de prouver amplement plus haut, au sujet des Stimulans.

Nous ne balançons pas de recourir ici à cette puissance, pour expliquer les effets stimulans qui se manifestent souvent après avoir pris des Narcotiques: ces effets sont très-communément évidens et considérables; mais ils ne prouvent pas qu'il existe aucune puissance stimulante directe dans les substances narcotiques; car on peut aussi facilement rendre raison de leur action, en les considérant comme des stimulans indirects, de la manière que nous l'avons expliquée ici et plus haut.

Je me contenterai d'ajouter un mot pour éclaircir ce sujet. Les Narcotiques produisent fré-

quemment le délire connu sous le nom d'*ivresse*; ce délire paroît souvent accompagné des mêmes circonstances que l'on attribue à la puissance stimulante; ce qui a fréquemment donné lieu de supposer qu'il étoit produit par l'action d'un stimulus sur le cerveau; il est vrai que ce délire dépend en quelque sorte de l'opération stimulante qui a lieu dans cet organe de la manière que j'ai exposée; mais si c'étoit *ici le lieu* convenable, je pourrois prouver par les loix de l'économie animale, qu'un stimulus n'est pas communement suffisant, et qu'on ne peut expliquer les symptomes d'ivresse produits par les Narcotiques, qu'en admettant le concours d'une puissance sédative.

Je conclus en conséquence de tout ce que je viens de dire, que l'action des Narcotiques est toujours directement sédative: néanmoins, avant de m'occuper des objets particuliers propres à éclaircir ceci, je crois devoir parler d'une circonstance relative à l'action des Sédatifs en général: il faut remarquer que quand ces Sédatifs introduits dans le corps ne sont pas absolument *mortels*, leur action n'est que d'une certaine *durée*, qu'en conséquence leurs effets *cessent entiérement*, ou au moins *diminuent beaucoup* au bout d'un certain temps plus ou moins long, suivant les circostances.

L'action des Narcotiques cessant aussi facilement, il est nécessaire, lorsqu'on les donne comme médicamens, d'entretenir leurs effets; ce qu'on ne peut faire qu'en réitérant le Sédatif au bout d'un temps convenable; et l'on observe, dans ces occasions, cette loi de l'économie animale, par laquelle toutes les impressions qui n'excitent pas à l'action deviennent plus foibles, lorsquelles

sont réitérées; c'est pourquoi, lorsque l'on réitère les Narcotiques, l'impression, c'est-à-dire, la dose doit être plus forte qu'avant: cela arrive très-constamment lorsqu'on réitère les Narcotiques, et est une preuve, pour ceux qui connoissent la puissance de l'abitude, que ces substances agissent, dans la plupart des cas, par leur puissance sédative, plutôt que par leur puissance stimulante.

Il est difficile d'expliquer cette cessation des effets des Narcotiques; et pour y parvenir, il faut observer qu'elle tient à une question relative au sommeil naturel, qui consiste à déterminer si lorsque le sommeil a duré quelque temps, il cesse toujours par l'application d'un stimulus, ou s'il cesse au contraire spontanément, parce que le systême est rétabli dans l'état où il étoit avant que les causes du sommeil agissent. La dernière explication sera adoptée de ceux qui suppossent que le fluide nerveux est l'effet d'une secrétion qui peut s'épuiser et être réparée de nouveau; mais cette hypothèse est tellement dénuée de probabilité, que je pense que peu de personnes l'admettent aujourd'hui: si cela est ainsi, la question se réduit à déterminer comment, quand le sommeil naturel a subsisté quelque temps, ou a été produit artificiellement par les Narcotiques, le fluide nerveux se rétablit dans son premier état, c'est-à-dire, tel qu'il étoit dans la veille.

Il est difficile d'expliquer quelle est la condition physique ou mécanique dans laquelle consistent les différens états du sommeil ou de la veille; néanmoins il est très-probable que ces deux états se succèdent réellement l'un à l'autre. L'on admettra facilement que la veille doit nécessairement produire le sommeil; et il est également

probable que le sommeil qui a duré un certain temps, dissipe non-seulement l'état du sommeil, mais produit même une condition nécessaire à l'état qui constitue la veille: si l'on accorde cela à l'égard du sommeil naturel, l'on conviendra facilement que les mêmes moyens doivent agir sur l'état produit par les Narcotiques, et y mettre fin au bout d'un certain temps.

Telles sont les réflexions que je puis offrir sur les Sédatifs en général: les tentatives nouvelles que l'on peut faire en les considérant sous ce point de vue, seront plus aisées à connoître par ce que je dirai des substances particulières que j'ai renfermées sous ce titre. Je considérerai d'abord ce Sédatif, dont on fait le plus fréquemment usage en médecine.

DES NARCOTIQUES EN PARTICULIER.

OPIUM, L'OPIUM.

Cette substance se tire par différens moyens d'une espèce de pavot, auquel on a convenablement donné le nom trivial de *papaver somniferum*. L'histoire botanique de cette plante, et les différens moyens d'en obtenir l'Opium, sont décrits dans un si grand nombre de livres, que je crois absolument inutile de répéter ici ce que l'on a écrit sur ces objets, ou de déterminer le moyen par lequel on se procure particuliérement l'Opium des boutiques: j'omets d'autant plus volontiers ces détails, qu'il me paroît suffisamment probable que les différens moyens dont on se sert peuvent donner des substances dont le degré de pureté et de puissance varie, sans occasionner de différence dans les qualités du médicament. Je vais donc

examiner quelle est la qualité de l'Opium qui se trouve communément dans nos boutiques.

Je considérerai d'abord sa manière d'agir et ses effets généraux sur l'économie animale; j'examinerai ensuite comment ces effets sont varies et modifiés par les circonstances particulières aux maladies dans lesquelles on prescrit l'Opium.

Les effets généraux de l'Opium sont absolument les mêmes que ceux que j'ai dit être communs aux Narcotiques en général; en parlant de ces effets, j'ai particuliérement pris l'Opium pour exemple: je crois cependant convenable d'entrer ici dans quelques détails plus particuliers sur cette substance.

Les effets généraux des Narcotiques, et peut-être chaque effet particulier dont on a parlé, dépendent, à ce que je crois, de la puissance dont jouissent ces substances, de diminuer la mobilité, et de suspendre d'une certaine manière le mouvement du fluide nerveux.

Nous allons per conséquent nous occuper plus particuliérement de cet objet relativement à l'Opium, et je crois devoir parler, en premier lieu, de la puissance dont jouit ce médicament de procurer le sommeil.

Le sommeil est une état de l'économie animale qui survient spontanément chez l'homme, et peut-être chez tous les autres animaux dans leur état naturel de santé, dans le cours de chaque révolution diurne du soleil.

Chez l'homme, dont nous nous occuperons uniquement ici, le sommeil est différemment modifié; mais dans son état le plus naturel et le plus complet, il consiste dans la cessation totale de l'exercice de toutes les sensations et de toutes les pensées, et par conséquent dans la cessation

de toutes les opérations intellectuelles, ainsi que de tout exercice de la volition et des mouvemens du système qui en dépendent.

Nous regardons comme une chose reconnue, que tout exercice du sentiment et du mouvement volontaire dépend du mouvement du fluide nerveux qui se porte au cerveau et qui en revient; d'où nous concluons que le sommeil consiste dans la suspension de ces mouvemens. L'on a assigné différentes causes de cette suspension; mais il ne paroît pas nécessaire d'examiner ici ces différentes opinions, parce que nous supposons avoir démontré ailleurs que cette suspension dépend de la nature du fluide nerveux même, qui est disposé aux états alternatifs d'engourdissement et de mobilité.

Nous ne prétendons pas expliquer quelle est la condition physique ou mécanique du fluide nerveux dans ces différens états; mais il paroît qu'il suffit, pour notre objet présent, de dire que l'Opium produit un état semblable à celui qui a lieu dans le sommeil naturel: or, comme dans ce cas les mouvemens qui se portent des extrémités des nerfs au sensorium cessent, il nous est aisé de concevoir comment l'Opium, en produisant cet état, peut produire la cessation de tout sentiment de douleur ou d'autre irritation qui survient dans une partie quelconque du système.

Comme il y a en même temps dans le sommeil une cessation parfaite de l'exercice de la volonté et de tout mouvement du cerveau vers les autres parties du système, l'Opium peut de même suspendre tout mouvement du cerveau dans les organes volontaires, soit que les mouvemens s'y manifestent sous la forme de convulsion ou de spasme.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0266-2

Ces puissances de l'Opium se manifestent non-seulement dans les fonctions animales, mais dans les autres mouvemens du systême dépendans, comme je le présume, de l'énergie constante du cerveau; l'Opium diminue certainement la force de cette énergie, et par ce moyen modère et suspend, jusqu'à un certain point, toutes les fonctions vitales et naturelles.

Pour suivre l'analogie qu'il y a entre le sommeil naturel et celui que produit l'Opium, il est bon d'observer que le sommeil survient plus ou moins facilement, suivant que les causes qui le produisent sont plus ou moins fortes, et principalement en raison des travaux du jour précédent; mais il survient avec plus de certitude, lorsque les irritations communément produites par l'exercice des fonctions, ou par les impressions externes, sont entiérement dissipées, sur-tout lorsqu'il n'en existe aucune de celles du premier genre qui sont produites par l'interruption de la digestion, par l'activité des opérations de l'esprit, et par l'action augmentée du systême sanguin.

Ces circonstances à part, le sommeil dépend en grande partie de la révolution périodique à laquelle le systême est assujetti; et il doit, par l'influence de cette révolution, revenir à son période ordinaire, quoique les travaux du jour précédent aient été beaucoup moindres que de coutume: les seuls obstacles qui puissent s'opposer à son retour sont quelques-unes des irritations dont je viens de parler, ou d'autres qui dominent dans le systême.

Lorsque le sommeil survient malgré les circonstances qui tendent à l'empêcher, il est interrompu par ces mêmes irritations, c'est-à-dire, par les causes de la veille, qui surviennent fréquem-

ment; ou, si elles ne sont pas portées au point d'exciter le réveil, elles peuvent rendre le sommeil incomplet, en ne produisant qu'une interruption partielle de pensées; et comme cet exercice de la pensée est irrégulier quand il n'est que partiel, il doit produire cette incohérence et cette contrariété d'idées que nous appellons *rêves*.

Les rêves peuvent être doux et même agréables, suivant le degré des causes qui les produisent, ou ils peuvent être plus agités et accompagnés de plus d'émotion, en raison de la violence de leurs causes. Il paroît que les rêves different, même lorsqu'ils sont produits par des causes modérées; ils sont gais ou tristes, suivant le ton de l'esprit qui domine chez la personne affectée; mais je ne puis expliquer pourquoi ils sont généralement effrayans, lorsqu'ils sont produits par des causes violentes.

Tels sont les différens états du sommeil naturel; mais les effets qu'il produit sont aussi différens lorsqu'il est dissipé: tantôt on éprouve un sentiment de bien-être, parce que le système est débarrassé de toutes les irritations qu'il éprouvoit avant, et on dit alors que le sommeil est rafraîchissant, d'autres fois il reste quelques-unes des irritations qui troubloient le sommeil, qui font en conséquence desirer qu'il continue.

Je laisse à ceux de mes lecteurs qui aiment à s'occuper de pareilles spéculations, à examiner si quand il n'existe pas de semblables irritations, l'état de sommeil ne donne pas une disposition à sa continuité: mais, de quelque manière qu'ils puissent décider la question, cela ne changera pas la proposition que j'ai admise plus haut; il n'en sera pas moins vrai que l'état du sommeil cause l'état propre à la veille, puisqu'il est évident que

quand le sommeil a duré quelque temps, il produit un état du systême qui le rend plus sensible aux stimulus de tout genre.

Les états produits par l'Opium sont analogues à ces différens états du sommeil naturel et aux conséquences qui en résultent. Si le systême est suffisamment libre d'irritation, l'Opium procure un sommeil qui ne seroit pas survenu spontanément: lors même qu'il subsiste quelques irritations, si elles sont modérées, l'Opium, en diminuant la sensibilité, peut procurer le sommeil, et cet effet sera plus ou moins considérable, suivant la dose d'Opium. Dans quelques cas, quoique la dose que l'on a donnée ne soit pas suffisante pour procurer le sommeil, elle peut dissiper, ou au moins diminuer les causes d'agitation qui dominoient, et procurer par ce moyen une tranquillité qui, en subsistant quelque temps, paroît souvent égale au bien-être que produit le sommeil.

Il y a néanmoins des cas où l'irritation du systême est portée a un degré si considérable, qu'une dose modérée d'Opium ne peut la dissiper; dans ces cas, le sommeil ne survient pas, et il y a en même temps une espèce de conflit entre l'irritation, qui est stimulante, et la puissance sédative de l'Opium; ce conflit augmente l'irritation du systême, et est souvent très-pernicieux: néanmoins la puissance sédative de l'Opium est tellement capable de produire le sommeil, qu'en en donnant une grande dose elle peut dissiper des irritations très-fortes; et il faut remarquer que le conflit dont je viens de parler est souvent dû à ce que la dose d'Opium est trop petite, et qu'une dose plus forte auroit pu dissiper plus parfaitement les irritations.

Il est souvent difficile de déterminer dans la pratique la dose convenable d' Opium ; mais l'on doit prendre pour guide la nature de l'irritation qui domine. Il paroît que quand les irritations agissent primitivement et spécialement sur le cerveau, et nullement sur le système sanguin, l'on peut employer l' *Opium* avec beaucoup de hardiesse ; et donné à grande dose, *il dissipera* toujours entiérement l'irritation, ou au moins *il* en suspendra l'action quelque temps ; d'où l'on doit conclure que dans les cas purement nerveux, l'on peut employer avec beaucoup de sûreté l' Opium à très-grande dose.

J'ai observé plus haut que quand les Narcotiques, et sur-tout l'Opium, commençoient à agir, ils irritoient souvent le système sanguin, et augmentoient la force de la circulation : quelles que soient les causes de cet effet, le fait est certain, et c'est ce qui donne, à un certain point, à l'Opium la puissance d'agir comme cordial, et d'égayer. J'observerai, à cette occasion, que l'action de la puissance stimulante n'arrête pas toujours entiérement la puissance sédative, mais *qu'elle* la suspend souvent quelque *temps, pour* produire ce que l'on *peut appeller l'état intermédiaire* d' ivresse ; cet état peut paroître plus ou moins considérable, suivant l'équilibre qui se trouve entre la puissance stimulante et sédative, ou subsister plus ou moins de temps, et servir par conséquent à expliquer plus particuliérement l'action de *l' Opium*, suivant les différentes personnes et les différens cas.

En admettant la puissance stimulante de l'Opium, *l'on* pourra particuliérement expliquer pourquoi, chez *les* personnes où la puissance stimulante est considérable, les effets d' une dose mo-

dérée d'Opium peuvent, au lieu de produire le sommeil, paroître l'empêcher, en augmentant l'action du coeur; et il est probable que c'est souvent par cette cause que l'Opium ne produit pas le sommeil. L'on s'appercevra aussi aisément, que quand les irritations qui dominent déjà dans le système, et qui empêchent le sommeil, dépendent de l'action augmentée du coeur et des artères, l'addition du stimulus de l'Opium, qui agit alors plus facilement, doit nécessairement prévenir le sommeil, et produire toutes les conséquences fâcheuses du conflit dont j'ai parlé plus haut: néanmoins il y a beaucoup de cas où la puissance sédative l'emporte, et produit enfin le sommeil; l'on pourra connoître, d'après ce que j'ai dit plus haut, quel doit être l'état de ce sommeil, et quels sont les effets qu'il doit produire.

Les effets de l'Opium sur tout le système seront peut-être salutaires, si sa puissance sédative l'emporte non-seulement sur l'énergie générale du cerveau, mais même empêche que cette énergie ne se développe et n'augmente l'action du coeur: il résultera au contraire certainement des effets pernicieux, si l'irritation du coeur continue après que l'action de l'Opium a cessé, ou si elle se renouvelle plus facilement par cette même action.

Il est évident que les puissances sédative et stimulante de l'Opium agissent dans un seul et même temps; et la preuve la plus remarquable que nous en ayions, c'est que l'Opium agit comme un puissant sudorifique. L'augmentation de l'action du coeur, quelle que soit sa cause, tend à produire la sueur; mais tout le monde sait qu'il est difficile d'exciter les sueurs en faisant usage de médicamens purement stimulans, et l'on a remarqué de tout temps que l'Opium étoit le plus effi-

cace de tous les sudorifiques: quelques personnes pourroient attribuer entiérement cet effet à sa puissance stimulante; il est néanmoins très-probable que la puissance sédative concourt avec cette dernière, et qu'en relâchant les extrémités des vaisseaux, elle produit avec plus de certitude les sueurs, et qu'elle les porte à un plus haut degré.

Les sueurs qui surviennent souvent pendant le sommeil naturel, et sur-tout les sueurs colliquatives que l'on observe dans l'hétisie, n'ont-elles pas une analogie avec cet effet de l'Opium, puisqu'elles dépendent du concours d'une irritation et de la foiblesse des extremités des vaisseaux.

Avant de finir ce qui concerne l'action de l'Opium en général, je crois devoir examiner les changemens qu'il peut produire dans l'état des fluides. L'on s'est très-communément imaginé que l'Opium raréfioit le sang; mais je ne vois pas sur quoi est fondée cette opinion: dans beaucoup de cas, l'Opium produit ses effets sur le systême nerveux, quoiqu'il soit encore dans l'estomac, avant que l'on puisse supposer qu'il ait passé dans la masse du sang, et souvent avant qu'il paroisse avoir augmenté l'action du coeur. En supposant même qu'une portion d'Opium pénètre dans les vaisseaux sanguins, à moins que l'on ne prouve qu'il agit alors comme un levain, nous nous en rapporterons au principe général, qu'aucune espèce de matière ne peut, quand elle est en très-petite quantité, produire un effet considérable, lorsqu'elle est mêlée à une masse beaucoup plus grande.

J'en conclus, par un argument *a priori*, que l'Opium ne raréfie pas le sang: l'on objecte que cette raréfaction est un fait; mais je prétends que les symptomes que l'on a regardés comme des preuves de ce fait, sont uniquement ou entiérement

dus à l'action augmentée du coeur ou des artères, qui peut souvent donner lieu à de semblables apparences sans produire aucun changement dans l'état du sang : si l'on objecte en outre que l'on trouve, après l'usage de l'Opium, les vaisseaux beaucoup plus gorgés de sang, nous admettrons facilement ce fait; mais nous croyons devoir l'attribuer à la lenteur avec laquelle le sang circule alors, parce que l'action des petits vaisseaux, qui est plus foible, donne lieu à l'accumulation de ce fluide dans les plus gros, et cela doit être particuliérement sensible dans les vaisseaux de la tête, ainsi que dans le systême de la veine-porte, où le sang est plus sujes à s'accumuler, toutes les fois que la circulation languit.

L'on peut admettre que l'usage fréquent de l'Opium et des autres Narcotiques augmente la fluidité du sang; mais je crois que cela est une conséquence de l'état de la circulation, plutôt que l'effet du mêlange : l'on ne peut rien conclure des expériences que l'on a citées pour prouver la dernière opinion, parce qu'elles ont été faites sur le sang tiré des vaisseaux, et que le mêlange s'est fait dans des proportions qui ne pouvoient nullement avoir lieu pendant la circulation.

Après avoir considéré en général les effets de l'Opium sur le systême de l'homme, je vais examiner comment ces effets généraux peuvent s'adapter aux circonstances qui s'observent dans les maladies particulières. Je parlerai d'abord de son usage dans les fièvres continues.

Les anciens médecins ont peu connu la nature des fièvres continues, et je me flatte d'avoir un peu contribué à perfectionner l'état de nos connoissances sur cet objet; je conviens cependant qu'il y a différentes circonstances des fièvres con-

tinues qui ne sont pas encore suffisamment développées et connues. Je suis obligé de renvoyer mes lecteurs à mes autres écrits, pour ce qui concerne la doctrine générale des fièvres telle que je l'ai exposée, autant qu'il m'a été possible; je me bornerai ici aux parties de cette doctrine qui ont rapport à l'usage de l'Opium dans les fièvres continues.

Je suis disposé à croire, pour suivre ce plan, que presque toutes nos fièvres continues sont produites par la contagion, ou par une corruption particulière des vapeurs humaines qui deviennent propres à produire la contagion; il est très-probable que ces contagions, ou les matières qui leur ressemblent, agissent comme des puissances sédatives, et qu'étant appliquées sur le corps humain, elles produisent une foiblesse qui engendre la fièvre, et subsiste pendant tout le cours de cette fièvre: cette foiblesse est la circonstance qui rend particuliérement la fièvre dangereuse. En considérant cet objet sous ce point de vue, l'on peut regarder l'Opium, qui stimule le coeur et les artères, comme le principal remède des fièvres, et je suis disposé à le considérer comme tel, avec la plupart des médecins de nos jours: néanmoins je suis bien loin de penser qu'il soit universellement un remède de ce genre, et qu'il convienne dans tous les cas de fièvre.

L'on observe que dans le commencement de la plupart des fièvres de notre climat, la diathèse inflammatoire domine plus ou moins dans le système: je regarde l'usage de l'Opium comme extrêmement nuisible tant que cet état subsiste, et j'en ai souvent eu des preuves: ce remède ne procure pas alors le sommeil, et ne diminue pas les douleurs; il aggrave au contraire les symptomes

inflammatoires, et détermine souvent des inflammations particulières, qui deviennent ensuite mortelles.

Cet état inflammatoire a différens degrés, et subsiste plus ou moins de temps, selon les fièvres: il peut être très-peu sensible dans quelques cas ou la contagion agit avec le plus de force, et alors l'usage de l'Opium est admissible dans les commencemens de la fièvre; mais dans la plupart des cas ou le froid concourt très-communement à produire la fièvre, je crois que cet état inflammatoire subsiste d'ordinaire la première semaine de la maladie, et que pendant ce temps l'Opium est en conséquence un remède dangereux, ou au moins douteux.

A mesure que la maladie fait des progrès, l'état inflammatoire disparoit en général la seconde semaine, et les symptomes de foiblesse deviennent plus évidens: l'on peut alors employer l'Opium avec plus ou moins de hardiesse, suivant que les symptomes de foiblesse et d'irritation se manifestent plus distinctement: mais dans ce second période même, l'Opium est un remède douteux; s'il augmente le délire, et s'il ne procure pas facilement le sommeil, il peut être très-nuisible, et ne doit en conséquence être employé qu'avec une grande précaution.

Il se présente, dans ce période avancé des fièvres, une circonstance dont nous sommes certains comme d'un fait, quoique nous ne puissions pas en rendre convenablement raison. La cause des fièvres occasionne une irritation du cerveau, qui n'est pas d'un genre inflammatoire, mais qui produit des mouvemens convulsifs considérables des membres, et c'est à cette irritation que j'attribue

les soubresauts des tendons que l'on observe si souvent dans l'état avancé des fièvres.

Cette même irritation produit encore fréquemment un délire que j'appelle *maniaque*, parce qu'il n'est pas du genre frenétique et inflammatoire. J'ai remarqué que l'Opium étoit un remède souverain pour dissiper ces effets de l'irritation; on peut alors non-seulement l'employer hardiment, mais il faut communément le donner à grandes doses, et les réitérer même toutes les huit heures, à moins que le sommeil et la rémission des mouvemens convulsifs et du délire ne permettent de laisser de plus longs intervalles: il arrive cependant, dans les périodes avancés de la fièvre, que ces symptomes, après avoir été considérablement modérés par l'usage de l'Opium, sont sujets à revenir pendant quelque temps, à moins qu'on ne les prévienne en réitérant les Narcotiques.

Il se rencontre encore, dans les périodes avancés de la fièvre, une autre circonstance dont je dois faire mention ici: quoique la plupart des fièvres de notre climat produites par la contagion soient accompagnées d'une foible diathèse inflammatoire gènérale, et que l'on y remarque au contraire beaucoup de foiblesse, il y survient, par des causes qu'il est difficile d'assigner, une inflammation locale du cerveau, que l'on a souvent observée à l'ouverture des cadavres, après les fièvres d'un genre putride ou nerveux le mieux caractérisé: ces inflammations locales et le délire qui en dépend ne permettent pas l'usage de l'Opium; ce médicament aggrave au contraire considérablement leurs symptomes: il n'est cependant pas toujours aisé de déterminer quand ces inflammations locales existent, et la rougeur des yeux n'est pas toujours une preuve certaine; mais nous ne pouvons don-

donner de meilleurs préceptes pour se diriger dans ces cas, que ceux que PRINGLE a établis sur l'usage du vin dans la fièvre des prisons.

Telles sont les remarques que j'avois à offrir sur l'usage de l'Opium dans les fièvres continues. Plusieurs médecins sont beaucoup plus partisans de ce remède donné à grandes doses qu'on ne l'étoit autrefois, et ils croient que l'on en est redevable à un certain professeur et écrivain célèbre; mais je puis assurer que j'ai le premier donné hardiment et à grandes doses l'Opium dans les fièvres, en y mettant cependant certaines restrictions, qui ont été négligées par les autres médecins; ce qui a produit beaucoup de mal.

Les anciens se sont beaucoup servi de l'Opium, ou de quelques-unes des compositions dont il étoit le principal ingrédient, pour guérir les fièvres intermittentes: mais depuis que l'on a mis le Quinquina en usage, l'Opium a été moins employé; il ne l'a même été que par ceux qui s'étoient formés des préjugés contre le Quinquina. M. BERVAT, de l'académie royale des sciences, sans rien connoître de ce qui avoit été fait avant lui, a tenté de recommander l'usage de l'Opium; mais il a paru n'avoir aucune connoissance de la maladie, ou du remède qu'il propose d'employer: il a en conséquence, autant que je sache, été peu suivi des médecins.

Pour juger convenablement de l'usage de l'Opium, il faut faire attention à la nature de la maladie, que je crois être mieux connue aujourd'hui qu'elle ne l'étoit autrefois. Il me paroît évident que le retour des paroxysmes des fièvres intermittentes dépend du retour de l'état de foiblesse, et qu'il faut prévenir cet état par l'usage des toniques ou des stimulans, qui peuvent exciter l'ac-

tion du coeur et des artères, et soutenir cet excitement jusqu'à ce que le période de l'accès soit passé.

L'on a, pour cet effet, eu recours à différens moyens pour exciter la fièvre et les sueurs; mais il n'y en a peut-être pas que l'on puisse employer plus efficacement dans cette vue que l'Opium. Il paroît que le *Sudoriferum antipyreticum raro falleus* de BOERHAAVE doit sa principale vertu aux deux grains d'Opium qui y sont contenus, et qui le déterminent à agir comme sudorifique. L'on a employé l'Opium seul, en le donnant une heure ou deux avant le temps de l'accès, et l'on a remarqué qu'il prévenoit le retour du paroxysme sans exciter les sueurs, et qu'il agissoit uniquement comme stimulant et antispasmodique; mais quelquefois les suites en ont été fâcheuses, comme le baron STORCK et d'autres l'ont remarqué: il paroît que la méthode la moins dangereuse et la plus certaine de faire usage de l'Opium est de le diriger de manière qu'il agisse par les sueurs.

Il est à peine nécessaire de dire ici que presque tous les médecins ont remarqué qu'il étoit utile d'unir l'Opium au Quinquina et aux autre toniques, dans le traitement des fièvres intermittentes. L'Opium corrige non-seulement la qualité purgative que l'on remarque quelquefois dans le Quinquina et les autres toniques; mais, dans les cas même où l'on n'a pas lieu de redouter cette qualité purgative, il est certain que si l'on unit une certaine quantité d'Opium au Quinquina, il rend ce dernier plus supportable pour l'estomac de certaines personnes: enfin l'Opium donné avec deux ou trois doses de Quinquina, immédiatement avant l'accès, augmente tellement la vertu de ce fébri-

fuge, qu'il en faut alors beaucoup moins pour arrêter le retour de la fièvre.

Le docteur LIND de Haslar a proposé et mis en usage, il y a peu de temps, une méthode particulière d'employer le Quinquina dans les fièvres intermittentes, qui consiste à donner l'Opium dans le temps de l'accès de chaud des paroxysmes. Comme je n'ai aucune expérience sur cette méthode, je ne puis ni la recommander, ni exposer les soupçons qui me porteroient à la blâmer.

Nous allons parler de l'usage de l'Opium dans les maladies inflammatoires; les médecins de tous les siècles l'ont regardé comme nuisible dans ces cas, et je serois fort étonné qu'une personne qui auroit pratiqué la médecine quelque temps n'eût pas eu de fréquentes occasions de faire la même remarque: il est aisé de voir pourquoi l'Opium est alors nuisible; si les maladies inflammatoires dépendent de l'action augmentée du coeur et des artères réunie à la diathèse inflammatoire, qui produit et entretient cette augmentation d'action, il est probable que tout ce qui est capable d'irriter le système doit produire un effet semblable, et par conséquent aggraver la maladie: or, l'Opium irrite, comme nous l'avons dit, dans beaucoup de cas; nier cette puissance de l'Opium, comme l'ont fait quelques écrivains, c'est nier et déguiser des faits généralement admis. Quant à moi, je suis intimement persuadé que l'Opium est en général nuisible dans toutes les maladies inflammatoires, et qu'il tend à augmenter la diathèse phlogistique du système; et comme tous les médecins conviennent que la saignée est le moyen le plus efficace de guérir cette diathèse, je crois que l'on doit admettre pour règle générale, avec le docteur YOUNG,

que l'Opium ne convient pas dans tous les cas où la saignee est nécessaire.

Je conviens cependant, comme il le fait, que cette règle est susceptible d'exceptions, ou qu'il y a des circonstances, dans certaines maladies inflammatoires, où l'Opium peut être admissible, ou peut-être nécessaire: tels sont les cas où l'état inflammatoire est l'effet de l'irritation d'une partie qui produit le spasme et l'inflammation, qui en est la suite. Ainsi j'ai remarqué, dans la jaunisse, que le calcul formé dans la vésicule du fiel excitoit, en passant dans les conduits biliaires, une irritation capable de produire un état inflammatoire considérable du système; et quoique j'ai jugé la saignée nécessaire pour modérer cet état, j'ai eu recours à l'Opium pour détruire plus sûrement la contraction spasmodique des conduits, que je regardois comme la principale cause qui s'opposoit au passage de la pierre.

Les mêmes circonstances se rencontrent souvent dans le cas où les calculs urinaires passent à travers les uretères; j'ai remarqué qu'il étoit alors nécessaire d'employer en même temps l'Opium et la saignée.

Comme l'Opium est avantageux pour modérer les excrétions, il devient de même particulièrement utile dans les cas où l'irritation produit un accroissement de ces excrétions, accompagné d'affections qui irritent tout le système; c'est ce qui le rend si généralement convenable dans les affections catarrhales, et dans la toux qui les accompagne; et il est probable que l'on s'est déterminé à l'employer fréquemment dans les inflammations de la poitrine, en raison de l'analogie que l'on a observé entre elles et les catarrhes. Il est possible qu'il y ait dans ces inflammations des circonstan-

ces où l'Opium devient plus utile en dissipant la toux, qu'il n'est nuisible en aggravant l'état inflammatoire du systême; mais je n'ai guère observé de cas de ce genre, et j'ai même remarqué que dans les catarrhes récens produits par le froid, l'Opium donné trop tôt étoit évidemment nuisible; il m'a paru même l'être beaucoup plus dans les cas d'inflammation de la poitrine, lorsqu'on le donnoit avant d'avoir modéré la violence de la maladie par les saignées réitérées.

J'ai trouvé l'Opium très-utile pour appaiser la toux après les saignées, et je ne l'ai presque jamais vu nuire en arrêtant l'expectoration: il peut la suspendre quelques heures; mais quand les glandes des bronches ont été suffisamment relâchées par la saignée et les vésicatoires, l'expectoration réparoît toujours aprés l'usage des Narcotiques, avec plur d'avantage qu'avant; le mucus que rendoient les follicules, qui étoit d'abord âcre, devenoit plus doux par la stagnation, et sortoit dans l'état appellé par les anciens *état de coction*: ce qui soulageoit beaucoup plus les poumons.

Je suis très-persuadé que l'Opium est toujours nuisible dans les maladies inflammatoires, lorsqu'il n'excite pas de sueurs; néanmoins je suis disposé à croire qu'étant donné de manière à exciter les sueurs, on peut tellement le diriger, qu'il dissipe la disposition inflammatoire du systême, et guérisse ainsi la plupart des affections inflammatoires, comme le démontre évidemment la méthode actuelle de traiter le rhumatisme aigu, que l'on guérit souvent en excitant les sueurs avec la poudre de DOVER; car je considère cette maladie comme purement inflammatoire, et elle est accompagnée de tous les signes de la disposition inflammatoire: c'est pourquoi j'ai remarqué que l'Opium étoit constam-

ment nuisible, quand on le prescrivoit dans le rhumatisme aigu, uniquement pour diminuer la douleur et procurer le sommeil: les sueurs excitées par la poudre de DOVER m'ont toujours paru être au contraire le moyen le plus efficace de dissiper entiérement la maladie.

Avant de quitter ce qui concerne l'usage de l'Opium dans les maladies inflammatoires, j'observerai qu'il y a un certain état, dans ces maladies, où je crois qu'il est non-seulement admissible, mais même souvent très-utile; je veux parler de l'état de suppuration: dès que cet état a commencé à se manifester, je pense que la diathèse inflammatoire du systême est considérablement diminuée, et que l'Opium peut modérer, sans aucun danger, la douleur produite par la suppuration; je suis même convaincu que l'Opium favorise les progrès de la suppuration.

Je vais parler de l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans un autre ordre de maladies, c'est-à-dire, dans les exanthèmes; j'observerai d'abord que l'on peut croire qu'il y a dans toutes ces maladies une acrimonie répandue dans tout le systême, qui y produit quelque irritation; d'où je pense que l'Opium peut en général être utile, en modérant cette irritation, et qu'il y est souvent plus admissible que les autres circonstances ne semblent le permettre.

J'ajouterai, pour entrer dans un plus grand détail, que depuis SYDENHAM, l'on a beaucoup parlé de l'usage de l'Opium dans la petite-vérole. J'ai toujours observé que l'Opium étoit nuisible dans l'état inflammatoire de la fièvre éruptive; mais je l'ai toujours employé avec avantage dès que la suppuration commençoit à s'établir. Comme j'ai eu occasion de traiter cette maladie long-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0282-0

temps avant que l'inoculation fût commune en Ecosse, j'ai toujours remarqué que la pratique de SYDENHAM, qui donnoit un Narcotique une ou deux fois le jour, étoit extrêmement utile, surtout lorsqu'on avoit soin de prévenir une trop longue constipation, par l'usage des lavemens laxatifs. Depuis que l'inoculation est devenue plus commune, et que les différens moyens que l'on emploie ne produisent qu'un petit nombre de pustules, je pense que les Narcotiques ne sont pas nécessaires, et qu'ils sont superflus; cependant, lorsqu'il survient, après l'inoculation même, un grand nombre de pustules sur le visage, je crois les Narcotiques très-convenables; et si à la suite de la contagion ou de l'inoculation, il survient une petite-vérole confluente, qui est toujours accompagnée d'une fièvre lente et putride, je regarde l'Opium comme le moyen le plus efficace de soutenir la vigueur du systême, et d'obtenir une suppuration aussi favorable que le permet la nature de la maladie: enfin, je prétends que l'Opium est un médicament très-utile dans les différentes circonstances de la petite-vérole; je n'assurerois cependant pas que son utilité absolue est aussi considérable que l'a prétendu HAEN, par l'aversion qu'il avoit pour l'inoculation.

L'affinité que l'on a long-temps prétendu exister entre la petite-vérole et la rougeole, a déterminé autrefois les médecins à adapter à l'une de ces maladies la méthode qui avoit paru utile dans l'autre; et je soupçonne que SYDENHAM même s'est laissé séduire par ce préjugé, en recommandant aussi vivement qu'il l'a fait l'usage des Narcotiques dans la rougeole.

La rougeole est néanmoins une maladie purement, et souvent même fortement inflammatoire,

accompagnée d'une forte disposition à l'inflammation pneumonique, et je pense que la plupart des médecins regardent la saignée comme le moyen le plus certain de prévenir les suites funestes de cette maladie. J'ai en conséquence souvent observé que l'Opium étoit non-seulement sans efficacité, mais même évidemment nuisible dans la rougeole, lorsqu'on n'avoit pas convenablement saigné: il est vrai que la rougeole est très-constamment accompagnée d'une toux dont le seul remède certain est l'Opium; les médecins même, convaincus que non-seulement ce symptome est fâcheux, mais qu'il aggrave la maladie, sont fort tentés de recourir à l'Opium, et je suis persuadé qu'on peut l'employer plus librement que la nature de la maladie ne semble le permettre. Je desirerois cependant, d'après ce que j'ai dit plus haut de l'usage de l'Opium dans l'inflammation pneumonique, et d'après ce que je viens d'ajouter au sujet de la maladie dont il s'agit, que l'on n'eût recours qu'avec la plus grande réserve à l'Opium dans la rougeole, tant que la violence de l'état inflammatoire n'est pas dissipée par la saignée et les autres remèdes antiphlogistiques.

J'ai peu de chose à dire sur l'usage de l'Opium dans les autres exanthêmes. Lorsque la scarlatine simple, et même la scarlatine angineuse est purement inflammatoire, sans aucune tendance à l'état putride, je crois que l'Opium n'est pas nécessaire, et je suis persuadé qu'il peut être pernicieux, lorsque la scarlatine angineuse est du genre putride.

Les hémorrhagies constituent un autre ordre de maladies où l'on peut employer l'Opium. Le pouvoir évident dont jouit ce remède de modérer les évacuations, a déterminé, par analogie, à en

faire usage dans les hémorrhagies; ceux qui ont écrit sur la matière médicale et sur la médecine-pratique, l'ont en conséquence recommandé dans ces cas; mais je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'erreurs dans les témoignages qu'ils ont donnés de ses bons effets: je suis très-convaincu que toute hémorrhagie active est accompagnée d'une diathèse inflammatoire du système, où l'Opium est généralement nuisible, ce que je crois avoir déjà suffisamment prouvé; et j'ai eu différentes occasions d'observer la même chose dans les hémorrhagies actives. En conséquence, si l'Opium est jamais admissible, ou même utile dans des cas de ce genre, ce doit être dans ceux où l'hémorragie est occasionnée et entretenue par une irritation particulière. Ainsi, lorsque dans l'hémoptysie le sang sort sans être accompagné de toux, ou lorsque la toux n'est que la conséquence du sang épanché dans les bronches, comme il arrive dans l'hémoptysie produite par une violence externe, l'Opium n'est d'aucune utilité, et est même souvent nuisible; mais il y a des cas où l'hémoptysie est occasionnée par la toux, et ne paroît être que l'effet du retour de cette toux; alors l'Opium peut être utile, et l'a réellement été.

Je n'ai jamais observé uue l'Opium fût utile dans la ménorrhagie qui arrive aux femmes qui ne sont pas grosses: mais dans les cas d'avortement et à la suite des couches, l'hémorrhagie dépend souvent d'affections spasmodiques; et l'Opium peut être très-utile pour calmer ces affections.

Il n'y a pas de maladie où l'Opium ait été plus fréquemment employé, et où l'on en ait retiré plus d'utilité que dans les affections catarrhales: ces affections dépendent très-fréquemment de

ce que le systême n'est pas dans un équilibre parfait, c'est-à-dire, de la diminution de transpiration, qui occasionne nécessairement une détermination plus abondante vers les poumons; et cette détermination, en augmentant l'excrétion de mucus, est accompagnée d'une toux considérable: ce symptome est habituel pour beaucoup de personnes, ou se renouvelle facilement dès qu'elles sont frappées du froid le plus léger: dans ces cas, et pour ces sortes de personnes, l'Opium est un remède souverain; c'est pourquoi, quand il y a peu de fièvre et beaucoup de toux, on peut l'employer très-hardiment, c'est-à-dire, à des doses capables de produire des effets sédatifs sans échauffer le systême. La délicatesse et l'irritabilité particulière à laquelle le docteur YOUNG étoit sujet, ne permet pas d'admettre son expérience pour établir aucune règle générale.

Les remarques que je viens de faire sont particuliérement applicables aux catarrhes habituels; mais il y en a un qui ne survient jamais qu'accidentellement par une forte impression du froid, où il y a presque toujours une diathèse inflammatoire du systême, et probablement une inflammation plus ou moins forte des glandes muqueuses des bronches. Cette maladie doit se traiter par les saignées et le régime antiphlogistique: l'usage prématuré de l'Opium y a été très-nuisible, en aggravant l'état inflammatoire. Ce que j'ai dit plus haut sur le traitement de la toux dans les cas d'inflammation pneumonique, est entiérement applicable ici, et pourra servir à corriger un abus qui n'a été que trop commun et très-funeste.

Une autre espèce de flux où l'Opium a été fort en usage, est la dyssenterie dont la nature n'a été bien connue que de nos jours. En adoptant

la pathologie que j'ai tenté d'établir ailleurs, il est évident que si le moyen le plus efficace de guérir cette maladie est l'usage fréquent des doux laxatifs, les Narcotiques doivent y être communément nuisibles, et quelle que soit la violence de la douleur, ce remède est au moins très-précaire, et on doit l'éviter, autant qu'il est possible; mais cela est aujourd'hui tellement connu de nos médecins, que je crois inutile de m'y arrêter plus longtemps.

J'ai considéré l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans tous les cas où son administration est très-difficile, et exige beaucoup de circonspection, c'est-à-dire, dans les différentes maladies fébriles: quant à ce qui concerne les autres maladies, la tâche que nous avons à remplir sera plus aisée.

Il est évident que l'Opium n'est guère admissible dans aucun cas d'affection comateuse; je l'ai vu employer avec succès dans quelques cas de paralysie accompagnée de mouvemens convulsifs, et modérer ces mouvemens; mais il a évidemment aggravé la maladie primitive.

Il survient souvent, dans la dyspepsie et l'hypochondrie, des douleurs et des symptomes spasmodiques, que l'Opium peut modérer, et qu'il modère communément; on le donne en conséquence souvent à ces sortes de malades, et il n'est guère possible de les en priver: j'ai néanmoins toujours observé que l'usage fréquent des Narcotiques dans ces maladies étoit extrêmement pernicieux.

La puissance singulière de l'Opium se manifeste par la vertu qu'il a de conserver la mobilité de l'énergie du cerveau, spécialement dans les affections spasmodiques d'un genre idiopathique: il est vrai qu'il a été souvent insuffisant dans le té-

tanos, qui est de toutes les maladies de ce genre la plus violente et la plus rebelle, cependant aucun remède n'y a été plus efficace ; il paroît même que parmi ceux que l'on a proposés dans ce cas, et que l'on a prétendu être utiles, il n'y en a guère qui l'ait été réellement, lorsque l'on n'a pas employé en même temps l'Opium : mais je ne m'étendrai pas davantage sur cet objet, parce que je pense que les recherches dont s'occupe aujourd'hui la Société royale de médecine de Paris nous donneront quelques lumières nouvelles sur cet objet : je renvoie également aux Mémoires de cette Société savante, ceux qui voudront s'instruire davantage sur l'usage de l'Opium dans l'hydrophobie.

J'ai fréquemment observé que l'Opium étoit utile dans différentes affections des membres qui n'étoient point accompagnées de stupeur, et que l'on ne pouvoit par conséquent considérer comme épileptiques ; mais ses effets ne sont pas toujours avantageux ; et comme souvent il ne m'a pas été possible de connoître les causes de ces affections, ou de les distinguer par différentes circonstances, je ne puis déterminer les cas où l'Opium est spécialement convenable.

Il y a un cas qui, a ce que je crois, peut se distinguer de tous les autres, qui est généralement connu sous le titre de *danse de S. Guy*. Les médecins ne sont pas encore d'accord sur la pathologie, ni sur la méthode curative de cette maladie, et il ne nous est pas possible d'entrer ici dans aucune discussion sur cet objet ; mais je puis assurer, d'après un grand nombre d'expériences, que les Narcotiques ont été très-généralement utiles pour la guérison de cette maladie.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0288-5

La grande question, relativement à l'usage de l'Opium dans les maladies convulsives, roule particuliérement sur l'épilepsie: cette question a été diversement résolue par différens auteurs. La pathologie de la maladie est, à beaucoup d'égards, obscure; mais il est assez aisé de voir qu'elle est produite par différens états du système; et d'après la connoissance que nous avons de ces états, et les distinctions que nous y appercevons, je crois que nous pouvons faire quelques tentatives pour distinguer les cas d'épilepsie où l'Opium peut être nuisible, de ceux où il peut être utile.

J'observerai, à ce sujet, que l'épilepsie peut être produite par des hémorrhagies considérables, ou par d'autres causes d'une grande foiblesse; mais comme je n'ai presque jamais rencontré de cas de ce genre, je ne peux pas dire jusqu'à quel point l'Opium peut y être utile.

L'on observe beaucoup plus fréquemment l'espèce d'épilepsie qui dépend d'un état de pléthore du système; et je crois, avec la plupart des médecins, que l'Opium est extrêmement pernicieux dans tous les cas de ce genre: l'état pléthorique me paroît tellement disposer à cette maladie, que je pense, avec le docteur CHEYNE, que l'epilepsie a été plus fréquemment guérie par un régime sévère que par tout autre moyen. J'observerai ici que les accès d'épilepsie sont très-souvent produits par une turgescence accidentelle du sang dans les vaisseaux du cerveau; et je me suis assuré, par des expériences reitérées, que l'Opium, loin de prévenir ces accès, les fait reparoître avec plus de violence.

Il y a des épilepsies produites par des irritations du systême nerveux, où l'Opium semble

promettre quelque avantage: lorsque ces accès sont périodiques, ou à-peu-près périodique, l'Opium donné peu de temps avant leur retour, est souvent utile pour les prévenir; mais dans beaucoup de cas les retours de l'épilepsie sont irréguliers; l'Opium est alors très-souvent pernicieux, quand on en fait un usage fréquent, soit qu'il produise une turgescence accidentelle du sang, ou qu'il augmente la mobilité du système.

Je regarde comme des exemples d'épilepsie dépendante d'irritation du système nerveaux, toutes celles qui sont précédées d'une *aura epileptica*; et j'ai vu plusieurs cas de ce genre où l'Opium a été un remède efficace, lorsque l'on pouvoit prévoir le temps de l'accés, et que les symptomes qui l'annonçoient s'étoient manifestés.

Le docteur HAEN rapporte un cas qui semble singulier, d'une épilepsie qui ne revenoit que pendant le sommeil, et dont on pouvoit prévenir les accès en évitant de dormir; cette même maladie fut guérie par l'usage de l'Opium. Ce fait peut, comme je l'ai dit, paroître singulier; il ne l'est cependant pas autant qu'il le paroît au premier abord; car la plupart des accès d'épilepsie surviennent en général pendant la nuit ou le sommeil. J'ai souvent observé, dans plusieurs cas de ce genre, qu'un Narcotique donné le soir prévenoit le retour de l'accès.

Je me suis suffisamment étendu sur l'usage de l'Opium dans les affections spasmodiques des fonctions animales et vitales; il ne me reste plus qu'à parler des affections spasmodiques du coeur qui se manifestent par les palpitations, et de celles des poumons, qui produisent l'asthme et la coqueluche.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0290-8

La palpitation est en général une affection symptomatique qui, quand elle dépend d'affections spasmodiques, peut être guérie par l'Opium, pourvu que ce remède soit admissible dans la maladie primitive dont elle est le symptome.

L'on ne peut guère employer l'Opium avec sûreté dans l'asthme, lorsque la maladie est due, comme il arrive souvent, à une turgescence accidentelle du sang dans les poumons; mais lorsqu'elle dépend d'autres irritations, et qu'elle est purement spasmodique, l'Opium peut être très-avantageux, tant pour prévenir que pour modérer les accès: lors même que la maladie est du genre des affections catarrhales, où l'on croit l'Opium convenable, on peu également y recourir pour modérer l'asthme qui en depend. J'observerai, en terminant ce sujet, que dans l'asthme, tant spasmodique que catarrhal, j'ai souvent employé l'Opium pour modérer la maladie, mais que je ne lui ai jamais vu en opérer la guérison parfaite.

Je remarquerai, quant à la coqueluche, que l'Opium m'a toujours paru très-nuisible dans le premier période de la maladie, sur-tout lorsqu'elle est accompagnée de fièvre et de difficulté de respirer; mais lorsque la coqueluche a subsisté quelque temps, qu'elle est parvenue à ce qu'on appelle son second période, et que les accès viennent plus fréquemment la nuit, j'ai remarqué que l'Opium étoit fort utile; et je crois qu'il souvent contribué à terminer la maladie.

L'Opium peut s'employer fréquemment dans les affections spasmodiques des fonctions naturelles. Il est utile dans la pyrosis, communément connue sous le nom de *fer chaud*: cette maladie est fréquente dans la plupart des contrées de l'Eu-

rope; mais les médecins en ont peu parlé, parce qu'elle est passagère; elle consiste dans un sentiment douloureux, dont ceux qui en sont affectés demandent souvent à être délivrés; l'Opium seul m'a paru donner du soulagement dans ce cas; il ne dissipe cependant que l'accès présent, et ne contribue nullement à en prèvenir le retour.

L'on ne convient pas absolument de l'utilité de l'Opium dans les coliques; il est très-certain qu'il modère la douleur pour quelque temps; mais si la colique est l'effet de la constipation, ou si elle en est accompagnée, l'Opium aggravera certainement la maladie, et interrompra l'action des purgatifs, qui est absolument nécessaire pour obtenir la guérison. Néanmoins l'Opium convient certainement dans toutes les affections spasmodiques; et étant donné de manière qu'il n'interrompe pas l'action des purgatifs, il peut, comme antispasmodique, favoriser même l'effet des derniers, et contribuer à guérir certaines espèces de coliques: quelques médecins ont administré, pour cet effet, l'Opium et les purgatifs en même temps; mais ce moyen a rarement réussi; et il a toujours paru plus convenable, lorsque la douleur étoit vive, de donner l'Opium seul, et de faire prendre le purgatif quatre, cinq ou six heures après, lorsque la puissance du Narcotique étoit un peu diminuée. En adoptant cette méthode, il est communément nécessaire de donner un purgatif actif, qui ait coutume d'agir dès qu'on l'a pris. D'après ces considérations, on exclura d'une part les aloétiques, et de l'autre on aura recours à l'huile de ricin.

L'Opium est un remède moins douteux dans les affections du canal alimentaire d'une nature contraire à celle des coliques, c'est-à-dire, lors-

que

que l'action du canal est extraordinairement augmentée, comme dans le vomissement, le cholera morbus et la diarrhée.

Le vomissement est communément une affection symptomatique produite par des causes fort différentes, et dans beaucoup de cas l'Opium ne peut la guerir; mais comme je ne puis distinguer ici ces cas, je me contenterai d'observer qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne pense communément où l'on peut procurer du soulagement, en faisant un usage convenable de l'Opium.

Les médecins ont coutume de faire prendre l'Opium par la bouche, et alors les malades le rejettent souvent sur le champ par le vomissement, avant qu'il ait procuré aucun soulagement; ce qui doit toujours jetter de l'incertitude sur la quantité nécessaire pour réitérer le Narcotique. Dans tous ces cas, lorsque le vomissement n'est pas arrêté sur le champ, et que l'Opium que l'on a donné est rejeté, il ne convient nullement de le réitérer de la même maniére: il est beaucoup plus sur de donner en lavement l'Opium, uni à un petit volume de liquide adoucissant; lorsque l'on en introduit ainsi une suffisante quantité, il arrête aussi certainement le vomissement que s'il avoit été reçu dans l'estomac même.

L'usage que l'on doit faire de l'Opium dans le cholera morbus est si bien connu, d'après ce qu'en a écrit SYDENHAM, que je crois inutile de m'en occuper ici. Je vais en conséquence parler des effets de ce remède dans la diarrhée, où on ne l'a pas employé, à ce que je crois, aussi fréquemment qu'on l'auroit dû.

Comme la diarrhée paroît toujours dépendre de l'action augmentée des intestins, l'Opium y est très-généralement utile; j'ai remarqué, excepté

dans un petit nombre de cas particuliers où il agit comme purgatif, qu'il avoit très-universellement la vertu de diminuer et de suspendre l'action des intestins. La diarrhée peut, il est vrai, être quelquefois une affection symptomatique, et par conséquent ne pas être entiérement guérie par les Narcotiques; quelquefois même la maladie dépend d'une acrimonie qu'il faut évacuer pour obtenir la guérison parfaite: néanmoins il paroît qu'on peut employer l'Opium sans danger dans la plupart de ces cas; car, comme son action n'est pas de fort longue durée, il ne peut interrompre long-temps l'usage des autres remèdes que l'on juge nécessaires, et il est rare que la suspension momentanée de la diarrhée puisse avoir aucune suite fâcheuse. Nous avons remarqué que les purgatifs étoient très-nuisibles dans beaucoup de cas, et que la maladie se guérissoit plus promptement en continuant l'usage seul de l'Opium.

Il n'y a pas de maladie où l'on ait plus souvent parlé de l'Opium comme remède, que dans l'affection hystérique; mais rien ne me paroît plus difficile que de traiter cette matière d'une manière satisfaisante.

Je voudrois ne comprendre, sous le terme d'*hystérie*, que l'affection décrite sous ce titre dans mes *Elémens de médecine*; mais la plupart des auteurs sont disposés à en étendre beaucoup plus la signification; ils comprennent sous cette dénomination toute sensation extraordinaire, ou tout mouvement irrégulier qui paroît produit par la mobilité du système nerveux. Je regarde comme au-dessus de mes facultés de déterminer les limites convenables que l'on doit attacher à l'idée d'hystéricisme, et je ne tenterai pas de le faire

ici. Quant à l'objet dont il s'agit, je me contenterai de dire que l'Opium ne convient nullement, et est communément nuisible dans l'affection hystérique, prise dans le sens que je lui donne, parce qu'elle attaque généralement les constitutions pléthoriques, et qu'elle dépend d'une turgescence accidentelle du système des parties de la génération.

L'Opium est au contraire un remède très-certain dans tous les cas de sensations extraordinaires et de mouvemens irréguliers, qui ne dépendent pas d'un état de pléthore, et qui sont évidemment l'effet de la mobilité du système nerveux: on peut en conséquence avoir recours à ce remède, toutes les fois que ces symptomes sont portés à un degré excessif; il est néanmoins difficile de mettre des limites convenables à son usage: il est des cas où l'on peut souvent le réitérer à cause de ses vertus toniques et antispasmodiques; mais il faut remarquer que toutes les fois qu'il ne paroît pas évidemment nécessaire pour remplir ces indications, son usage fréquent augmente la mobilité du système, et engendre une nécessité apparente de le réitérer; d'où il résulte facilement une habitude qui, lorsque l'on s'y livre constamment, tend à détruire entièrement le système.

L'on a employé l'Opium dans la rage canine, et dans son état le plus violent, qui constitue l'hydrophobie; mais les expériences que l'on a rapportées sur cet objet ne sont pas en assez grand nombre pour fixer notre jugement, et je suis obligé de renvoyer, relativement à ce que l'on pourroit dire sur cette matière, aux travaux de la savante Société royale de médecine de Paris, qui s'est donnée beaucoup de peine, et qui

a employé les moyens les plus propres pour déterminer la méthode curative de cette maladie.

L'usage de l'Opium est délicat et difficile dans la manie. L'on trouve dans l'Appendix que WEPFER a ajouté à son livre intitulé, *Historiae apoplecticorum*, un exemple de manie guérie par de grandes doses d'*Opium*: le fait peut être vrai; mais il n'y a aucun cas de ce genre rapporté de manière à pouvoir nous en faire connoître le caractère particulier, et nous mettre à même d'imiter la méthode curative, et nous sommes d'ailleurs très-certains qu'il y a d'autres cas où elle ne peut nullement convenir.

J'ai employé l'Opium dans plusieurs espèces de manie; je l'ai trouvé quelquefois utile pour modérer la violence de la maladie; mais d'autres fois il m'a paru être sensiblement nuisible: d'ailleurs, je n'ai pas eu des occasions assez frèquentes de traiter cette maladie, pour distinguer évidemment les cas où l'Opium peut convenir: je crois qu'il y en a plusieurs où la manie dépend d'une affection organique du cerveau, où l'on ne peut attendre aucun avantage de l'*Opium*; mais il y a certainement beaucoup d'autres cas, dont la nature est passagère, où l'on ne peut supposer une semblable affection organique, et où l'Opium peut en conséquence être admissible et utile.

En supposant que ces cas dépendent de causes occasionnelles d'excitement sans inflammation, l'on peut espérer quelques succés de l'*Opium*; mais il est probable qu'on doit le donner à plus grandes doses qu'on ne le fait communément, et peut-être même à des doses aussi fortes que celles dont BERNARD HUET a fait usage. J'ai remarqué, dans quelques essais que j'en ai faits, que

l'Opium modéroit la maladie, et qu'il procuroit le sommeil; mais je ne l'ai jamais donné en suffisante quantité pour obtenir une guérison complète, parce que j'ai soupçonné, dans beaucoup de cas, que la maladie approchoit tellement de la phrénésie, que de grandes doses d'Opium pouvoient être très-nuisibles. Il ne m'est pas possible de traiter cet objet avec autant de précision qu'on pourroit le desirer; mais les médecins qui ont eu plus d'occasions de voir cette maladie, pourront déterminer plus exactement les cas où l'Opium convient, en faisant attention, tant à ce que je viens de dire qu'à ce que j'ai dit plus haut au sujet du délire dans les fièvres.

Il me reste à parler de l'usage que l'on peut faire de l'Opium dans une autre maladie, sur laquelle on s'attend sans doute que nous donnerons notre opinion; je veux parler de la maladie vénérienne, dans laquelle on a beaucoup employé depuis peu l'Opium avec différens succès. Je ne crois pas nécessaire de rapporter les différens faits et les différentes opinions que l'on a admis sur cet objet, parce qu'ils se trouvent dans plusieurs ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde: je crois devoir me borner à ce que j'ai appris par ma propre expérience et par celle de mes collègues, en Ecosse; elle ne m'a pas prouvé que l'Opium seul fût un remède contre la maladie vénérienne; et tous les essais de ce genre dont j'ai connoissance, me portent à conclure que l'Opium ne suffit jamais seul pour remplir cet objet; néanmoins presque toutes les experiences nous ont assuré qu'il étoit d'une très-grande utilité dans presque chaque circostance de la maladie; il en modère et rend chaque symptome plus supporta-

ble, et il y en a même plusieurs où il produit cet effet sans le secours des autres remèdes.

Je suis très persuadé que l'Opium favorise et accélère, presque dans tous les cas, les effets du mercure, en dissipant les symptomes de la maladie, ou en la guérissant entiérement. Je me contenterai d'ajouter que l'Opium semble agir, dans ce cas, en prévenant les effets de l'acrimonie générale du système: l'on peut expliquer, d'après cette supposition, pourquoi il est nécessaire de donner de grandes doses d'Opium, et pourquoi les personnes affectées de cette maladie supportent mieux ces doses que dans beaucoup d'autres cas.

J'ai parlé en général jusqu'ici des effets que produit l'Opium pris par la bouche; mais j'ai déja eu aussi occasion de dire qu'on pouvoit l'introduire dans les intestins par l'anus; il est bon de remarquer qu'on peut l'introduire de cette manière non-seulement dans le cas du vomissement, mais même dans beaucoup d'autres; et étant ainsi administré, il produit tous les effets dont j'ai parlé, lorsqu'on l'introduit dans l'estomac. Il y a quelques personnes dont l'estomac est doué d'une irritabilité particulière relativement à l'Opium, d'où il résulte différens désordres, que l'on évite en injectant ce remède dans le rectum.

Plusieurs médecins pensent que quelques-uns des effets de l'Opium sur le système nerveux en général, tels que le mal de tête et le vomissement, qui se manifestent souvent le matin, lorsque l'on a pris le soir une dose d'Opium par la bouche, ne sont pas si sensibles lorsqu'on le prend en lavement; mais cela peut dépendre de ce que la dose est plus foible dans le dernier

cas, soit en raison de la quantité que l'on a employée, ou du moindre degré de sensibilité du rectum. J'observerai à ce sujet, que la sensibilité du rectum est tellement inférieure à celle de l'estomac, qu'il est communément nécessaire, lorsque l'on introduit l'Opium dans le premier, d'employer au moins le double de ce qu'il auroit fallu pour l'estomac.

Lorsqu'on introduit l'Opium dans le rectum, il est nécessaire qu'il soit sous forme liquide, afin d'éviter d'injecter en même temps aucune substance qui puisse produire la moindre irritation sur le rectum; c'est pourquoi la dissolution d'Opium dans l'eau est dans ce cas le moyen le plus convenable que l'on puisse employer. J'observerai en outre, que quelquefois cette méthode ne remplit pas l'objet que l'on se propose, parce que le lavement narcotique est rejetté immédiatement après qu'on l'a donné: il y a en conséquence des cas de diarrhée et de ténesme où il n'est pas plus convenable de donner l'Opium en lavement, qu'il l'est, comme nous l'avons dit, de l'introduire dans l'estomac dans le cas de vomissement; il arrive même quelquefois que, quoiqu'il n'y ait ni diarrhée ni ténesme, les lavemens narcotiques sont rejettés dès qu'on les a reçus: ce qui peut être dû à une irritabilité particulière du rectum dans certaines personnes; mais j'ai observé que cela étoit communément l'effet du trop grand volume de liquide que l'on injectoit; c'est pourquoi je recommande de ne point mettre dans les lavemens narcotiques plus de trois ou quatre onces de liquide au plus, et il faut, comme je l'ai dit, que ce liquide soit extrêmement doux. J'ai remarqué que trois gros de gomme arabique dissoute dans trois onces d'eau, formoient la pré-

paration la plus convenable et la plus facile pour remplir cet objet.

Je dois ajouter que l'on peut non-seulement introduire l'Opium dans l'estomac et le rectum, mais même l'appliquer sur la peau, et alors ce remède agissant toujours d'abord, comme je l'ai dit plus haut, sur les parties qu'il recouvre immédiatement, peut souvent s'appliquer sur les parties externes avec quelque avantage, et modérer, en diminuant la sensibilité des parties sur lesquelles on l'applique, la douleur qu'elles éprouvent. J'ai aussi remarqué que l'Opium agissoit non-seulement sur les parties qu'il recouvroit immédiatement, mais même que, sans communiquer son action au sensorium, il agissoit, dans une certaine étendue, sur les nerfs des parties voisines de celles sur lesquelles il étoit plus immédiatement appliqué, et il modère alors la douleur, en diminuant la sensibilité de ces parties: ainsi, un emplâtre d'Opium appliqué sur la tempe dissipe souvent le mal de dents. Je ne déterminerai pas positivement si l'Opium appliqué, dans d'autres cas, sur la peau, pénètre par les pores inorganiques jusqu'aux viscères de l'abdomen, ou s'il agit uniquement sur les tégumens, et particuliérement sur les muscles qui sympathisent avec les viscères; mais j'ai certainement observé que l'application externe de ce remède dissipoit les douleurs et les spasmes de l'estomac et des intestins.

L'application externe se fait sous différentes formes, et je crois qu'elle peut être efficace, soit qu'on adopte la forme d'emplâtre ou de bouillie; mais je suis très-certain que les effets de l'Opium sont plus considérables, lorsqu'on l'applique sous forme liquide: on peut, pour cet effet, le dissou-

dre dans l'eau, le vin ou l'eau-de-vie : je présume néanmoins qu'il est toujours plus efficace lorsqu'on le dissout dans l'esprit-de-vin rectifié ; car cette liqueur extrait certainement plus puissamment la partie volatile de l'Opium, dont dépendent spécialement ses vertus ; l'on peut aussi présumer que cette même partie volatile est la plus pénétrante, et par conséquent la plus propre pour l'usage externe.

Après avoir ainsi tenté d'assigner les différentes vertus de l'Opium, je vais parler de ses préparations pharmaceutiques, et de la manière de le prescrire ; les premières sont fort variées, et sont fondées sur des bases très-peu satisfaisantes. Nous ne connoissons aucun moyen capable d'agir sur l'Opium seul, et d'en augmenter les vertus : l'on peut, avec l'esprit-de-vin rectifié, séparer les parties volatiles et actives des autres ; mais la teinture et l'extrait que l'on obtient par ce menstrue jouissent des mêmes puissances et des mêmes vertus que l'Opium entier ; ils n'en different qu'en ce qu'ils sont réduits à un plus petit volume. L'on a aussi remarqué que ces préparations étoient plus rebutantes pour l'estomac que l'Opium entier ; c'est pourquoi elles sont très-peu d'usage. Les autres menstrues, tels que l'eau de vie, le vin et l'eau, dont on peut se servir pour obtenir des extraits d'Opium, agissent tous à-peu-près de même, en se chargeant des parties gommeuses et résineuses, de manière que les diverses teintures ne different qu'en proportion de la quantité d'Opium que l'on a employée ; toutes jouissent des mêmes qualités que l'Opium entier, et n'ont qu'une différence très légère de la forme solide ou liquide ; l'estomac supporte plus facilement la pre-

miere que la dernière, dans certains cas d'irritabilité.

Comme l'Opium peut aussi bien être nuisible qu'utile, les médecins se sont occupés de corriger ses qualités pernicieuses; mais comme ces dernières ne peuvent être séparées des bonnes qualités, les peines qu'on s'est données pour le corriger n'ont abouti à rien. Les anciens, qui s'imaginoient que l'Opium étoit froid, ont tenté de le corriger, en l'unissant à des substances aromatiques et échauffantes: cette méthode étoit très-anciennement en usage, et on l'a suivie, jusqu'à un certain point, de nos jours. Quelques médecins pensent que l'addition des aromatiques rend l'Opium plus agréable à l'estomac: je n'ose pas assurer que cela n'ait point lieu dans quelques cas; mais je ne l'ai presque jamais observé, et je suis persuadé que le safran et les autres aromatiques que l'on ajoute à nos teintures thebaïques, ne peuvent, à la dose à laquelle on les emploie, faire ni bien ni mal. Les Collèges de Londres et d'Edimbourg ont rejetté toutes les additions de la teinture d'Opium; mais ils ont conservé l'élixir parégorique, et je ne vois pas, d'après le choix ou la proportion de ses ingrédiens, que l'on ait eu en cela d'autre but que de donner une variété de formules. Les autres tentatives que l'on a faites pour corriger l'Opium n'ont pas eu plus de succès, et la correction que l'on croyoit avoir obtenue, ne se bornoit qu'à affoiblir la puissance de ce remède, sans produire aucun changement dans ses qualités. Il est aisé de trouver des moyens d'affoiblir la puissance de l'Opium, et sur-tout de dissiper ses parties les plus volatiles: telle est la manière de faire l'extrait thébaïque du Collège de Londres, qui con-

siste à dissoudre l'Opium dans l'eau; lorsque l'on réduit cette dissolution en consistance d'extrait, l'on emploie une chaleur capable de produire la dissipation dont je viens de parler: mais je prétends que les qualités de l'Opium ne sont pas changées par ce moyen, et que l'unique changement qui a réellement lieu consiste dans l'affoiblissement de sa puissance, de manière qu'il en faut deux grains pour produire les effets d'un grain d'Opium crud de la même qualité que celui que l'on a employé dans la préparation. Il y a un autre moyen d'affoiblir la puissance de l'Opium, qui consiste à l'unir aux acides: ce moyen m'a paru très-efficace, mais il n'en change pas les qualités; car donné à une dose suffisante, il produit absolument les mêmes effets que l'Opium crud.

Je ne connois qu'un seul moyen capable de modifier l'action de l'Opium, qui consiste à y ajouter des émétiques et des sels neutres, comme on le pratique pour préparer la poudre de DOVER: l'on a constamment employé l'ipécacuanha dans cette poudre, et l'on a cru que cette racine avoit la vertu spécifique de diminuer la puissance de l'Opium; l'on peut en effet faire prendre avec cette poudre des doses d'Opium plus fortes qu'il ne seroit convenable, si on donnoit l'Opium seul: je ne puis néanmoins adopter cette opinion sur la vertu de l'ipécacuanha; je crois que si l'on peut donner sans danger de fortes doses d'Opium dans la poudre de DOVER, cela est uniquement dû à ce que les autres ingrédiens dirigent l'action de l'Opium vers les sueurs. L'ipécacuanha produit, à ce que je pense, cet effet, non par aucune vertu spécifique, mais par sa vertu émétique; car on obtient les mêmes ef-

fets des émétiques antimoniaux, et l'*Opium* uni à ces derniers peut, de même que quand on l'unit avec l'ipécacuanha, se donner à plus fortes doses que quand il est seul.

Il convient certainement, dans un Traité sur les vertus de l'Opium, d'expliquer et de déterminer celles de *la poudre de* DOVER; j'ai déjà fait mention de quelques-unes de ces vertus, en parlant de l'usage de l'Opium dans les fièvres intermittentes, dans le rhumatisme et la dysenterie, et je crois que l'on pourra connoître ses autres usages, en comparant les différens cas que l'on rencontrera avec ceux dont j'ai parlé. Je me contenterai d'ajouter que quand l'on emploie la poudre de DOVER, ses effets, et les avantages qu'elle doit produire, dépendent beaucoup de la manière de l'administrer: j'ai très-souvent observé que l'on apportoit beaucoup de négligence, ou que l'on se trompoit à cet égard; ce qui me détermine à exposer ici la méthode qui, d'après un grand nombre d'expériences, m'a paru la plus convenable pour donner cette poudre.

Il faut faire prendre la poudre *le matin*, lorsque le sommeil ordinaire, ou *le temps* d'en jouir, est passé. *Le sommeil* n'est pas incompatible avec les sueurs; mais il ne lui est pas communément favorable.

Le malade doit, pour se mettre à l'abri du froid, être enveloppé dans de la laine, c'est-à-dire, dans une chemise de flanelle, et dans des couvertures, en ôtant entiérement les draps.

La manière la plus convenable de faire prendre la poudre est d'en faire, avec un peu de syrop, un bol que l'on enveloppe dans du pain à chanter, afin de pouvoir l'avaler sans aucun dégoût.

On peut ne couvrir le corps qu'autant qu'il a coutume de l'être pendant le sommeil ; néanmoins il convient communément qu'il le soit un peu plus, et il faut toujours couvrir davantage les pieds et les jambes.

Comme la poudre pourroit être facilement rejettée par le vomissement, il ne faut pas donner de boisson avant que la sueur commence.

Lorsque la sueur commence, il faut alors donner à boire quelque liquide chaud, tels que du gruau léger, une forte infusion de sauge, ou de thé bou ; on commencera d'abord par de petites quantités de liquide de ce genre, et on en fera prendre fréquemment pendant tout le cours de la sueur.

Lorsque la sueur a commencé, il faut, si elle ne s'étend pas facilement sur les jambes et les pieds, les couvrir un peu plus, ou mettre à la plante des pieds des briques chaudes ou des bouteilles remplies d'eau chaude ; car il est toujours convenable de rendre ainsi les sueurs universelles.

On entretiendra les sueurs en procurant le moins de chaleur et le moins de mal-aise possible au malade ; c'est pourquoi, s'il trouve qu'il a trop de chaleur ou d'agitation, on peut ôter, par degrés, les couvertures que l'on a mises sur le corps, et même une partie de celles que l'on a ajoutées sur les pieds et les jambes.

Si le malade supporte facilement les sueurs, il est essentiel de les continuer pendant un certain espace de temps, et il faut toujours, s'il est possible, les entretenir douze heures ; alors on pourra les arrêter, en essuyant bien le corps avec des serviettes chaudes, et en mettant des flanelles et des couvertures sèches ; on pourra ensuite

lui permetter de mettre ses mains, et même ses bras hors du lit; mais il faut qu'il reste enveloppé dans la flanelle et les couvertures jusqu'au lendemain matin.

Pendant les sueurs, on pourra substituer aux boissons dont j'ai parlé plus haut, du bouillon gras léger, tel que celui de poulet, ou du bouillon ordinaire coupé, que l'on fera boire fréquemment, et ajouter, aux heures ordinaires des repas, une rôtie à ces bouillons; mais si la sueur ne vient pas facilement, et s'il n'y a pas beaucoup de chaleur, au lieu des boissons dont j'ai fait mention, le malade boira fréquemment du petit-lait au vin blanc.

Le lendemain matin le malade pourra se lever, mettre sa chemise et ses autres vêtemens; mais il faut qu'il garde la chambre, ou au moins qu'il ne sorte pas de chez lui tout le jour suivant, et il évitera même, avec beaucoup de soin, pendant un jour ou deux, de s'exposer au froid.

J'ai remarqué que la poudre de DOVER ainsi administrée, étoit un remède extrêmement utile.

Quant à la manière de faire prendre l'Opium, j'ai souvent remarqué qu'une petite dose remplissoit l'objet que l'on se proposoit: néanmoins l'Opium et le vin donnés par degrés, manifestant d'abord leur puissance stimulante; c'est pourquoi de petites doses agissent plutôt comme stimulans que comme sédatifs: mais il est communément nécessaire, pour obtenir le dernier effet, d'ordonner une forte dose; la dose moyenne est au moins d'un grain pour les adultes; et je suis un peu étonné de voir BERGIUS mettre pour dose moyenne un demi-grain, et TRALLES recommander de n'en jamais donner plus d'un grain; mais cela me prouve que l'on ne donne pas hardiment l'O-

pium, ni en Suède, ni en Silésie. J'ai observé que souvent l'on pouvoit non-seulement en prescrire plus d'un grain sans danger, mais qu'il étoit même convenable de le faire; et toutes les fois qu'il y a une irritation dans le système qu'il faut tâcher de modérer, il est communément nécessaire d'aller plus loin. Il est bon, dans tous les cas, de commencer par des doses médiocres; mais lorsqu'elles ne remplissent pas l'indication que l'on se propose, il faut les réitérer et les augmenter jusqu'à ce que l'on obtienne l'effet que l'on desire; et j'ai souvent remarqué que l'on pouvoit, sans danger, les porter à un degré très-considérable. Dans le cas où la goutte affectoit l'estomac, j'ai souvent été par degrés jusqu'à dix grains, que je faisois prendre deux fois le jour; et lorsque la maladie étoit dissipée, je diminuois insensiblement la dose d'Opium, et je le quittois entiérement au bout de deux ou trois semaines: je n'ai pas observé que cette méthode produisît aucun mal. J'ai fréquemment remarqué que quand il s'agissoit de détruire une forte irritation, l'on pouvoit donner de très-fortes doses d'Opium sans procurer le sommeil, ou sans observer aucun de ces effets délétaires que produisent dans d'autres cas des quantités beaucoup plus petites. Tout ceci est évident, d'après la maniére aujourd'hui très-connue de traiter le tétanos, la manie, la petite-vérole, la goutte et la maladie vénérienne.

Il faut constamment observer, relativement à l'usage de l'Opium, que dans le cas d'irritation, où il est nécessaire de donner de grandes doses souvent réitérées, les effets même de ces doses ne durent pas long-temps, et il faut en conséquence les réitérer à des intervalles peu longs.

J'ai fréquemment observé que les effets de l'Opium ne continuoient pas, dans ces cas, plus de huit heures, et que si la maladie ne cédoit pas aux premières doses après cet intervalle, il étoit necessaire de les réitérer. Je ne crois pas devoir répéter ici, ce que j'ai dit plus haut des Narcotiques en *général*, que l'Opium est assujetti à la loi de l'habitude, qui affoiblit par la répétition la force des impressions où le corps est passif; et que quand on est obligé de réitérer souvent l'Opium, il est toujours necessaire d'en augmenter la dose.

CICUTA, la CIGUE,

La matière médicale offre beaucoup d'exemples de la fausseté de l'experience; mais il n'y en a pas de plus frappant que celui que présente l'histoire du sujet dont nous nous occupons présentement. Depuis que STORCK a recommandé la Ciguë, d'après sa propre expérience, comme un remède très-efficace dans beaucoup de maladies, un grand nombre de médicins en ont fait usage dans chaque partie de l'Europe; et après avoir examiné tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, je suis fort embarrassé de déterminer quelles sont réellement les puissances et les vertus de cette plante. Je suis disposé à croire que le digne baron STORCK, par partialité pour sa découverte, et par les rapports absolument faux qu'on lui a faits pour lui complaire et le flatter, en raison du rang qu'il tenoit, a représenté les vertus de la Ciguë comme beaucoup plus grandes qu'elles n'ont jamais été, ou qu'on ne les trouvera jamais; des médecins de la plus grande candeur et du meilleur discernement ont remarqué,

dans

dans un grand nombre de cas, que les effets de ce médicament étoient fort au-dessous de ce qu'avoit annoncé le baron STORCK. Nous n'opposerons pas ici directement aux expériences de ce médecin, le témoignage d'un de ses ennemis déclarés, et d'un homme qui recevoit le plus difficilement toutes les nouvelles opinions et tous les nouveaux remèdes, le témoignage, dis-je, du docteur HAEN; mais nous n'avons aucune raison de rejetter le témoignage de personnes qui ne sont point soupçonnées de partialité. Quant aux cancers en particulier, nous avons les expériences de PIERRE AF. BIERKEN, qui assure, comme le rapporte BERGIUS, que la Ciguë, non-seulement ne guérit pas les cancers, mais aggrave même la maladie, et accélère l'evénement fatal. Les autres exemples qui contredisent en apparence les assertions du baron STORCK, doivent être, à ce que je pense, uniquement regardés, la plupart, comme des cas où le remède n'a pas produit l'effet qu'on en attendoit; mais on ne peut tirer aucune conclusion de ces expériences négatives. Je puis assurer que les tentatives que j'ai faites souvent ne m'ont pas réussi. Quelquefois l'on n'a pas employé la vraie Ciguë, et il est fréquemment arrivé qu'on l'a mal préparée. J'ai remarqué, dans beaucoup de cas, que l'extrait de Ciguë préparé, tant à Vienne qu'à Edimbourg, étoit une substance absolument sans action, et qui ne produisoit aucun effet sensible sur le corps, quoique donnée en très-grandes quantités. L'exactitude minutieuse du docteur MORRIS, qui distingue les extraits suivant les lieux, paroît venir de ce que cette préparation trompe en général l'espoir de ceux qui en font usage: je ne déterminerai pas positivement à quoi cela est dû; mais le dif-

férens extraits de Ciguë varient tellement, que les médecins d'Edimbourg ont très-généralement abandonné cette préparation; et lorsqu'ils veulent faire usage de cette plante, ils en prescrivent toujours la poudre, et on doit communément y compter davantage que sur l'extrait: néanmoins, lorsqu'elle est mal séchée ou mal conservée, elle est aussi sujette à beaucoup d'incertitude, et je l'ai souvent trouvée absolument sans action.

L'observation suivante pourra éclaircir ce que je viens de dire. Une femme affectée d'un cancer à la mamelle, à qui l'on avoit conseillé l'usage de la Ciguë, s'en procura une certaine quantité en poudre, et en mesura elle-même les doses; elle commença par une petite dose, et n'en éprouvant pas d'effet sensible, elle l'augmenta par degrés, jusqu'à un gros; elle prit, étant parvenue à cette dose, toute la quantité qu'elle avoit achetée de l'apothicaire, et en envoya en conséquence chercher de nouvelle, toujours en poudre. On l'avoit prévenue de se méfier, quand elle changeroit de Ciguë, de l'inégalité des différentes portions qu'elles se procureroit, et de ne commencer la nouvelle qu'à petites doses, quoiqu'elle en eût pris de très-considérables de la première: elle se décida en conséquence à suivre cet avis, et comme elle avoit pris soixante grains de la première, elle n'en prit que vingt de la nouvelle; mais la manière d'agir de ces dex portions de Ciguë, étoit tellement différente, que les vingt grains qu'elle prit faillirent la tuer: au bout de dix ou quinze minutes, elle fut affectée de malaise, de tremblement, d'étourdissement, de délire et de convulsions: heureusement pour elle le malaise fut suivi d'un vomissement qui lui fit rejetter une partie de la poudre qu'elle avoit prise;

mais le vomissement continua, probablement jusqu'à ce qu'elle eut rejetté toute la quantité de poudre contenue dans l'estomac; malgré cela le délire et les convulsions continuèrent encore quelques heures: ces symptomes diminuèrent neanmoins par degrés, et se terminèrent par le sommeil; elle se réveilla quelques heures après, absolument débarrassée de tous les symptomes qu'elle avoit éprouvés avant. Ceci prouve suffisamment combien peut varier l'action de la Ciguë en poudre: cette même poudre prise à la dose de cinq ou six grains seulement, occasionna des tremblemens et des étourdissemens, quoique la première prise de soixante grains n'eût produit aucun effet sensible. Je pense que l'on peut établir pour règle, que la Ciguë peut être soupçonnée de n'être pas de bonne qualité, quand, étant prise sous forme de poudre ou d'extrait, elle ne produit pas d'effet sensible à la dose de vingt grains; et si on veut alors en continuer l'usage, il faut en employer d'autre.

Il est suffisamment démontré, par ce que je viens de dire, que les nombreux exemples que l'on a donnés de l'inefficacité de la Ciguë ne prouvent nullement qu'elle soit un médicament inutile; et comme il est évident qu'elle agit fortement sur le corps humain, j'en conclus qu'elle peut être un médicament très-efficace, de même que toutes les autres substances qui jouissent de semblables vertus. Je pense que l'on conviendra de ce que je viens de dire; mais l'on peut demander en outre quelles sont les maladies, ou les symptomes de maladies, où la Ciguë peut avoir une efficacité particulière. D'après ce que ma propre expérience ou celle des autres m'a appris, je suis fort embarrassé de répondre à cette question.

J'ai remarqué que la Ciguë étoit utile pour résoudre et dissiper différentes espèces de squirrhosités, et sur-tout celles qui sont de nature scrophuleuse; je l'ai aussi vu guérir des ulcères qui étoient survenus à des tumeurs squirrheuses, et environnés de semblables squirrhosités, quelquefois même ces ulcères approchoient de la nature du cancer; mais quant à ceux que l'on peut regarder comme réellement cancéreux, je suis bien loin de croire, avec BIERKEN, que la Ciguë aggrave la maladie, au lieu de la diminuer; car j'ai vu plusieurs cas où ce remède a modéré les douleurs, corrigé la qualité de la matière que rendoit l'ulcère, et a même contribué beaucoup à le faire approcher de la cicatrisation: j'avoue cependant que je n'ai jamais vu de cancer où l'ulcère ait été complétement guéri.

Plusieurs médecins ont écrit que la Ciguë avoit été utile dans la maladie vénérienne, et un des juges les plus compétens en cette matière, JEAN HUNTER, a observé que cela étoit ainsi. J'ai moi-même employé la Ciguë dans quelques cas de ce genre avec avantage; mais dans d'autres elle ne m'a paru d'aucune utilité. Les anciens pensoient qu'elle diminuoit l'appétit vénérien: BERGIUS pensé cependant qu'elle produit l'effet contraire, et il rapporte un cas où la Ciguë a été un remède efficace contre l'impuissance; mais il me paroît, autant que j'ai pu l'observer, qu'aucune de ces deux opinions n'est fondée.

Je dis plus haut que la Ciguë manquoit souvent son effet, parce qu'on en donnoit qui étoit dans un état d'inertie, et qu'elle ne pouvoit réussir que quand elle produisoit quelque effet sensible sur le système; je suis néanmoins obligé d'avouer ici, pour rendre hommage à la vérité, que

dans beaucoup de cas où ce remède a produit des effets sensibles, il n'a pas guéri des maladies qui ressembloient cependant à celles où il avoit réussi, et je suis encore fort embarrassé de déterminer quels sont les cas où son utilité est la plus certaine.

Je vais parler des préparations pharmaceutiques de la Ciguë; l'on ne convient pas du temps le plus convenable pour cueillir la plante; l'on a coutume de la cueillir ici avant que les fleurs, et même les tiges qui doivent les porter, paroissent: quelques expériences m'ont mis à même de juger qu'à ce période la Ciguë jouit de sa plus grande vertu. Le docteur FOTHERGILL croyoit cette vertu plus considérable lorsque la plante étoit plus avancée, lorsque les fleurs tomboient, et que les semences commençoient à se former; et, si je comprends bien BERGIUS, il me semble qu'il veut que l'on laisse la Ciguë prendre encore plus d'accroissement, et que l'on attende que les semences soient sur le point de tomper.

L'on emploie en général les feuilles de la plante; cependant un médecin, qui demeuroit il y a peu de temps a Edimbourg, étoit très-persuadé que les semences bouillies dans l'eau, et réduites en forme d'extrait, donnoient une préparation plus active que les feuilles; c'est ce qui a donné lieu d'introduire un extrait de ce genre dans notre Dispensaire; mais je n'ai pu constater par l'observation cette propriété des semences de Ciguë; je ne crois pas que mes confrères aient mieux réussi; car je ne vois pas que l'on continue à faire usage de cette préparation.

Nous avons observé plus haut que l'extrait et la poudre sont sujets à se trouver imparfaits; je ne tenterai pas d'en assigner les causes; mais

je recommande fortement aux apothicaires de tâcher de les reconnoître, afin de pouvoir les éviter; et pour les engager de s'occuper de cet objet, je répéterai, comme je l'ai dit plus haut, que la Ciguë ne peut être un remède dans aucune maladie, si elle ne produit pas d'effet sensibles sur le système nerveux; j'ajouterai même que ces effets doivent être très-forts, pour que la Ciguë soit un remède efficace: les médecins auront la précaution de ne la porter que par degrés à une dose capable de produire ces effets, de crainte qu'elle ne devienne un poison; il est cependant à craindre que par trop de timidité, le remède ne réussisse pas dans beaucoup de cas, et que le système s'y habituant par degrés, en reçoive beaucoup moins davantage.

Le baron STORCK fait tous ses efforts pour prouver que la Ciguë est un remède très-innocent; j'en ai vu prendre très-long-temps sans qu'il en résultât aucun effet fâcheux; mais je suis certain qu'elle peut être un poison, et qu'elle ne devient innocente, de même que les autres poisons végétaux, que quand le système s'y est habitué insensiblement.

Je remarquerai, en parlant de la manière d'administrer la Ciguë, qu'on l'appliqué souvent à l'extérieur avec avantage, sur-tout sous forme de bouillie; mais la forme d'emplâtre sous laquelle on l'emploie très-souvent, paroît produire très-peu d'effet; elle a été utile sous forme de bouillie, pour résoudre quelques duretés, particuliérement du genre des écrouelles; mais il est rare qu'elle soit d'aucun avantage dans les squirrhosités indolentes des mamelles des femmes; et j'ai observé que l'application fréquente des bouillies de Ciguë faisoient beaucoup de mal, en déterminant ces

tumeurs à se changer plutôt en cancer ouvert.

CICUTA VIROSA, la CIGUE VIREUSE.

L'on sait que la racine de cette plante est un poison violent, tant pour les hommes que pour les animaux, excepté les chèvres et les cochons de Norwège, auxquels elle n'est pas nuisible: sa puissance délétaire est tellement considérable pour l'homme, qu'on n'a pas encore cru devoir l'employer à l'intérieur: je ne pense pas cependant que cette raison suffise pour nous empêcher d'essayer cette plante et quelques autres poisons de la classe des Umbelliferes.

S'il est vrai que les racines et les feuilles perdent beaucoup de leur activité par l'exsication, il est probable que l'on pourroit trouver un état intermédiaire entre celui de fraîcheur et celui de siccité, qui mettroit à même d'en faire des essais avec moins de danger. Les racines de la Ciguë vireuse ont été fort recommandées, comme remède externe, dans beaucoup de cas; mais ces recommandations étant fondées sur l'expérience d'un peuple barbare, ne méritent pas que l'on y compte beaucoup.

BELLADONA, la BELLADONE.

Cette plante est connue depuis très-long-temps par ses qualités narcotiques et vénéneuses, et il est assez probable, d'après ces qualités, qu'elle peut être un remède efficace: l'on a particuliérement fait usage de ses baies et de ses feuilles; les qualités pernicieuses des premières se sont souvent manifestées chez les enfans qui en ont man-

gé par mégarde ; cela ne m' empêche pas néanmoins de croire que GESNER les a employés sans danger comme un remède narcotique et anodyn ; et je me suis souvent déterminé à imiter sa pratique, mais j'en ai toujours été détourné par certains accidens.

L'on a depuis peu particuliérement fait usage des feuilles de belladone comme médicament ; on en a donné la poudre, l'infusion et l'extrait aqueux ; j'ai souvent remarqué que le dernier étoit une substance sans action, de même que l'extrait de Ciguë ; mais la poudre et l'infusion des feuilles agissent avec plus de certitude : on a sur-tout employé les dernières dans les cancers, et l'on a plusieurs exemples de leur utilité rapportés par des personnes dignes de foi ; mais il y a autant de preuves qu'on les a données sans succès, et ces preuves ont été quelquefois rapportées par ceux même qui, dans d'autres cas, avoient employé la Belladone avec avantage.

J'ai observé les mêmes variétés. J'ai vu la Belladone guérit entiérement un cancer de la lèvre, et dissiper absolument une squirrhosité située sur la mamelle d'une femme, du genre des squirrhes qui se changent souvent en cancers : un ulcère situé audessous de l'oeil, qui avoit pris l'apparence d'un cancer, fut changé très-sensiblement en mieux par l'usage interne de la Belladone ; mais le malade ayant entendu dire que ce médicament étoit un poison, refusa d'en continuer l'usage ; alors l'ulcère s'étendit de nouveau et devint douloureux : ces symptomes se dissipèrent en revenant à la Belladone : de nouvelles craintes de la part du malade ayant fait abandonner ce remède, les conséquences furent les mêmes, l'ulcère devint pas : j'ai été plusieurs fois témoin de

ces états alternatifs produits par l'usage ou l'abstinence de la Belladone; mais le malade s'étant fort éloigné de moi, je ne puis dire combien ces changemens ont duré de temps; je suis néanmoins très-convaincu de la puissance et des vertus de ce médicament dans certains cas, et j'avoue en même temps qu'il n'a pas répondu à mes espérances dans plusieurs espèces de squirrhosités et d'ulcères.

Je me contenterai d'ajouter que l'infusion de la Belladone est sujette à produire une sécheresse et une constriction considérable du pharynx et des parties voisines de l'oesophage. J'ai eu l'exemple d'une personne éloignée de moi, et avec laquelle je n'avois aucune communication, qui, s'étant presque guérie d'un cancer à la lèvre par l'infusion de la Belladone, éprouva cette sécheresse et cette constriction à un degré considerable, et fut emportée tout-à-coup par un vomissement énorme de sang, qui paroissoit venir, à ce que l'on m'a dit, de la gorge.

HYOSCIAMUS, la JUSQUIAME.

Cette plante est connue depuis long-temps par ses qualités narcotiques et délétaires; il y a un grand nombre d'exemples de ses effets mortels sur l'homme et les autres animaux; néanmoins elle a été, malgré ses qualités funestes, employée comme médicament, tant par les anciens que par les modernes: l'on a fait usage de ses racines, de ses semences et de ses feuilles, dans diverses occasions; l'on en a particuliérement recommandé, il y a très peu de temps, les semences, pour arrêter les hémorrhagies de toutes espèces; le célèbre BOYLE sur-tout en a fait un cas particulier;

mais le crédit de cet écrivain estimable n'est pas d'un grand poids à nos yeux, relativement à ce qu'il a dit des vertus des médicamens, par les raisons que j'ai rapportées plus haut. Je n'ai pas essayé les semences de Jusquiame, mais j'ai employé très-souvent l'extrait des feuilles: elles peuvent, de même que les narcotiques, modérer quelquefois et arrêter les hémorrhagies; je suis néanmoins persuadé, par les raisons que j'ai données plus haut au sujet de l'Opium, que la Jusquiame et les autres Narcotiques peuvent être très-nuisibles, à moins que l'hémorrhagie ne dépende d'une irritation particulière.

Les semences n'ont pas été employées depuis long-temps par les médecins Anglois; l'on ne pensoit pas même à faire usage des feuilles ou d'aucune de leur préparation, lorsque le baron STORCK a, de nos jours, tenté d'en mettre l'extrait en vogue: il rapporte, selon son usage, plusieurs observations de différentes maladies où cet extrait a été utile; mais, suivant ce que j'ai pu apprendre, les autres médecins n'ont pas soutenu le crédit qu'il a donné à cette plante.

Quant aux effets de la Jusquiame dans la manie, la mélancolie et l'épilepsie, les expériences de GREDING, rapportées dans les *Adversaria* de LUDWIG, sont absolument contradictoires à celles du baron STORCK. J'ai très-fréquemment employé l'extrait de Jusquiame dans l'épilepsie et les différentes affections convulsives, contre lesquelles le baron STORCK recommande particuliérement cet extrait, sans jamais lui trouver de grandes vertus, et il ne m'a pas paru plus actif que l'Opium. J'ai observé que la Jusquiame étoit souvent un anodyn et un narcotique agréables pour les personnes qui, en raison de certaines circostan-

ées, ne pouvoient pas supporter l'Opium; et surtout parce qu'elle constipoit moins que le dernier; je pense néanmoins que, étant donnée à grande dose, elle produit plus facilement le délire que l'Opium; j'ai en consequence remarqué que souvent elle produisoit un sommeil agité qui ne réparoit pas les forces; et malgré les qualites laxatives qui m'avoient engagé à recourir à la Jusquiame, j'ai été obligé de l'abandonner.

Le baron STORCK et quelques autres médecins ont trouvé l'extrait de Jusquiame utile, donné à petites doses; mais j'ai rarement fait la même observation: j'ai toujours coutume de commencer par un grain ou deux d'extrait; et je n'ai guère vu celui que l'on prépare à Edimbourg, produire des *effets* narcotiques ou anodyns, à moins d'en porter la dose à huit ou dix grains, souvent même j'ai été obligé d'en donner quinze à vingt grains. J'ai fréquemment employé ces grandes doses avec avantage, et toutes les fois que j'y suis parvenu par degrés, il n'en est résulté aucun effet fâcheux: je remarquerai cependant ici que ce n'est que quand on donne l'extrait de Jusquiame à grandes doses, que ses effets laxatifs deviennent fort sensibles.

NICOTIANA, le TABAC.

Cette palante très-connue possede une qualité narcotique qui se manifeste chez toutes les personnes qui en font usage pour la premiére fois, même en petite quantité: j'en ai vu une petite prise introduite dans le nez produire le vertige, la stupeur et le vomissement: plusieurs exemples prouvent que le Tabac étant introduit dans le corps de différentes manières en plus grande quan-

tité, a produit des effets plus violens, et qu'il est même devenu un poison mortel: il agit, dans tous ces cas, de la même manière que les autres Narcotiques; mais il réunit aussi à ses qualités narcotiques une puissance fortement stimulante, peut-être pour tout le système, mais sur-tout pour l'estomac et les intestins, de manière qu'il devient facilement émétique et purgatif, donné même a des doses médiocres.

L'on peut, d'après cette combinaison des qualités du Tabac, rendre raison de tous ses effets; mais je vais expliquer d'abord ceux qu'il produit dans l'usage ordinaire que l'on en fait.

Il est inutile de décrire ici les différentes manières dont on fait communément usage du Tabac dans toute l'Europe depuis plus de deux siècles: on l'introduit dans le nez, on le fume, ou on le mâche; on s'y accoutume par degrés, de même qu'aux autres Narcotiques, de manière que ses effets particuliers deviennent insensibles, ou au moins le sont très-peu, lors même que l'on en prend de grandes quantités; mais cela ne détruit nullement ce que j'ai dit de ses qualités relativement à ceux qui n'y sont pas accoutumés, et n'empêche pas même qu'il ne tende toujours à manifester sa puissance sur ceux qui y sont très-habitués; car la puissance de l'habitude a chez ces personnes même des limites, de manière que le Tabac produit quelquefois des effets très-violens chez ceux qui excèdent un peu la dose à laquelle ils sont habitués.

Je remarquerai à ce sujet que la puissance de l'habitude varie souvent, de manière que chez les personnes accoutumées au Tabac, une quantité moindre que celle dont ils font habituellement usage, produit souvent de plus grands effets que

ceux qui avoient coutume de se manifester avant. J'ai connu une dame, accoutumée depuis plus de vingt ans à prendre du Tabac à tout instant, qui, au bout de ce temps, s'apperçut qu'elle perdoit l'appétit, quand elle prenoit beaucoup de Tabac avant le dîner; cela augmenta même au point qu'une seule prise de Tabac avant dîner la privoit absolument d'appétit pour ce repas; néanmoins l'appétit se conservoit quand elle s'abstenoit entiérement du Tabac avant le dîner, et quand ce repas étoit passé, elle pouvoit prendre du Tabac tant qu'elle vouloit, le reste du jour, sans aucun inconvénient.

Ceci prouve combien la puissance de l'habitude peut produire des effets variés; mais comme il n'est pas possible de déterminer dans quels cas ces variétés peuvent avoir lieu, je vais indiquer les effets habituels et ordinaires du Tabac: la poudre étant introduite pour la première fois dans le nez, irrite, et excite l'éternuement; mais cet effet cesse entiérement lorsque l'on en réitere l'usage.

Lorsqu'on fait usage du Tabac pour la première fois, il occasionne des vertiges et trouble la tête, à moins qu'on n'en prenne une petite quantité, et qu'on ne le rejette sur le champ par l'éternuement; mais ces effets cessent de se manifester par l'usage réitéré du Tabac en poudre, et l'on n'en voit résulter aucun, tant que l'on n'en excède pas la quantité ordinaire; mais quand ceux même qui y sont accoutumés en prennent plus que de coutume, il produit, à un degré léger, le vertige et le trouble de la tête que l'on observe chez ceux qui en prennent pour la première fois: ces effets même, que cause une dose plus forte de Tabac chez ceux qui y sont accou-

tumés, sont non-seulement plus considérables dans plusieurs cas, parce qu'ils agissent sur le sensorium, mais même en ce qu'ils se manifestent aussi sur d'autres parties du système, particuliérement sur l'estomac, en occasionnant la perte de l'appétit, et d'autres symptomes qui indiquent que le ton de cet organe est affoibli.

Quoique les personnes qui prennent beaucoup de Tabac par le nez paroissent, par la puissance de l'habitude, être à l'abri de ses effets narcotiques, j'observerai qu'étant sujettes à en prendre beaucoup plus que de coutume, il est à craindre que ces mêmes effets n'agissent sur elles d'une manière insensible, et j'ai plusieurs fois remarqué qu'elles étoient affectées de la même manière que ceux qui sont accoutumés depuis long-temps aux autres Narcotiques, tels que le Vin et l'Opium, c'est-à-dire, qu'ils perdent la mémoire, deviennent imbécilles, et éprouvent, avant le temps ordinaire, d'autres symptomes qui indiquent un état de foiblesse ou de décrépitude du système nerveux.

Entre les divers effets du Tabac en poudre pris avec excès par le nez, j'ai observé qu'il produisoit tous les symptomes de dyspepsie, et surtout des douleurs d'estomac, qui revenoient tous les jours; la preuve la plus évidente que ces symptomes dépendoient de cette cause, c'est que je les ai vu se dissiper chez ceux qui ont interrompu accidentellement l'usage de cette poudre, et les mêmes douleurs sont revenues lorsqu'ils ont pris de nouveau du Tabac: des malades qui avoient souvent éprouvés ces alternatives s'étant décidés à abandonner entiérement le Tabac, les douleurs dont ils se plaignoient ne revinrent pas de plusieurs mois, ni même de toute la vie, autant que j'ai pu m'en assurer.

Le principal effet du Tabac pris par le nez est d'exciter un écoulement considérable du mucus des narines, et l'on a vu fréquemment ce moyen modérer les douleurs de tête, les maux de dents et l'ophthalmie; il est même essentiel de remarquer, quand cet écoulement de mucus est considérable, que, s'il se supprime en s'abstenant de Tabac, les mêmes maux qu'il avoit dissipés sont sujets à revenir.

Il faut encore remarquer qu'une partie du Tabac que l'on introduit dans le nez tombe souvent dans la gorge, et qu'il en passe dans l'estomac; alors il produit plus certainement les symptomes de dyspepsie dont j'ai fait mention. Telles sont les observations que j'avois à faire sur l'usage du Tabac pris par le nez; il est facile d'en faire l'application à quelques-unes des autres manières de se servir de cette drogue.

Le Tabac exerce très-fortement ses puissances narcotique, vomitive, et même purgative, lorsqu'on en fume pour la première fois, et il est très souvent utile comme anodyn; mais son usage réitéré fait disparoître ces effets, ou plutôt ils ne se manifestent que quand on en fume plus que de coutume; ceux même qui y sont les plus habitués peuvent en faire un tel excès, qu'il devienne un poison mortel. Le Tabac fumé en grande quantité peut produire absolument les mêmes effets que la poudre prise avec excès.

Les effets que produit le Tabac fumé sont analogues à l'évacuation de mucus qu'excite le Tabac en poudre introduit dans les narines; il irrite communément les follicules muqueux de la bouche et de la gorge, et sur-tout les conduits excréteurs des glandes salivaires; l'évacuation que fournissent ces deux sources, réunie à la puissan-

ce narcotique, calme souvent beaucoup le mal de dents; néanmoins je n'ai pas vu le Tabac fumé moderer aussi souvent les maux de dents et les ophthalmies, que celui que l'on introduit dans les narines. Le Tabac fumé desseche quelquefois la bouche et la gorge, et excite à boire; mais communément il fait beaucoup cracher, parce qu'en irritant les follicules muqueux et les glandes salivaires il augmente la secrétion de leurs liquides.

La matière que l'on rend alors est une véritable salive, ce qui occasionne une perte considérable de ce liquide essentiel à la digestion; cette perte réunie à la puissance narcotique contribue souvent à affoiblir le ton de l'estomac, et à produire les différens symptomes de dyspepsie. Quoique l'on rejette, en fumant, une grande partie de la fumée du Tabac par la bouche, il y en a toujours une certaine quantité qui passe dans les poumons; et sa puissance narcotique, en agissant sur cet organe, modère souvent l'asthme spasmodique; sa puissance stimulante favorise aussi quelquefois l'expectoration, et est utile dans la difficulté de respirer produite par le catarrhe ou la pituite.

L'on a souvent parlé de l'usage de fumer le Tabac comme d'un moyen de préserver de la contagion. Le témoignage de DIMERBROEK est très-fort, à l'égard de la peste; mais RIVINUS et d'autres rapportent beaucoup de faits qui contredisent ce que cet auteur a avancé, et CHENOT donne un exemple remarquable de l'inutilité de ce moyen. Nous ne croyons pas que le Tabac soit l'antidote d'aucune contagion, ou qu'il jouisse en général d'aucune vertu antiseptique; nous ne pouvons en conséquence lui accorder, dans ce

cas,

cas, aucun usage particulier. Il est cependant très-probable que le Tabac peut, ainsi que les autres Narcotiques, rendre les hommes moins sujets à la contagion, en diminuant la sensibilité; il peut en outre, en tranquillisant l'esprit, et en modérant les inquiétudes, mettre, jusqu'à un certain point, les hommes à l'abri de la peur, qui augmente si souvent l'activité de la contagion: les puissances antipestilentielles du Tabac sont en conséquence les mêmes que celles dont jouissent le vin, l'eau-de-vie et l'opium.

La troisième manière de faire usage du Tabac consiste à le mâcher; il manifeste ses qualités narcotiques aussi puissamment, étant pris de cette manière, que de toute autre: son goût désagréable empêche communément d'en employer beaucoup ainsi; néanmoins, lorsque l'on en a pris l'habitude, il est très-difficile d'éviter qu'une partie du Tabac, dissoute par la salive, ne descende dans l'estomac; ce qui, joint à la nausée qu'excite le goût du Tabac, détermine le vomissement plus facilement que les autres manières de le prendre. Les impressions fortes et même désagréables souvent réitérées, produisent les habitudes les plus durables et les plus difficiles à rompre: l'habitude de mâcher le Tabac est sujette à ces inconvéniens; c'est en conséquence, lorsqu'on le prend de cette manière, que l'on peut en faire les plus grands excès, et il en résulte tous les effets que produit l'usage fréquent et considérable des Narcotiques; il occasionne communément une grande évacuation des glandes de la bouche et de la gorge; ce qui le rend le plus puissant remède que l'on puisse employer pour modérer l'affection rhumatisante qui produit le mal de dents: cette pratique occasionne aussi une perte très-con-

sidérable de salive, dont l'effet est d'affoiblir la digestion, et c'est peut-être spécialement à cette cause que l'on doit attribuer l'émaciation que l'on observe chez ceux qui ont coutume de mâcher du Tabac.

Tels sont les effets qui résultent des différentes manières d'employer le Tabac, lorsque l'on s'en est fait une habitude; ces effets dépendent sur-tout de sa puissance narcotique, et de certaines circonstances qui accompagnent accidentellement son introduction par le nez et la bouche; mais, comme nous l'avons observé plus haut, il possede, outre sa puissance narcotique, une puissance stimulante, sur-tout à l'égard du canal alimentaire; c'est pourquoi on l'emploie fréquemment pour exciter le vomissement ou purger: ce qu'il produit, lorsqu'on l'applique d'une manière plus immédiate sur l'estomac ou les intestins.

Les feuilles desséchées, ou telles qu'on les prépare communément pour les mâcher, étant infusées, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, dans quatre onces d'eau bouillante, pendant une heure ou deux, donnent un émétique qui a été employé par quelques médecins, et plus communément par le peuple seul; mais comme ce reméde ne jouit d'aucunes qualités émétiques particulières, et que son action est ordinairement accompagnée d'un violent mal-aise, les médecins n'en ont pas fait beaucoup d'usage, et il y a apparence qu'il ne deviendra jamais fort en vogue.

On l'emploie plus communément comme purgatif en lavement, et, comme il est en général très-efficace, on le donne dans tous les cas de constipation rebelle, et ses qualités ont été célébrées par plusieurs auteurs. Je l'ai vu souvent employé par quelques médecins; il est en effet

très-efficace; mais il a l'inconvénient, lorsque l'on en donne une dose un peu trop forte, d'occasionner un grand mal-aise d'estomac, et je l'ai même fréquemment vu produire le vomissement.

L'on sait que, dans les cas de constipation rebelle, dans l'affection iliaque et la hernie avec étranglement, l'on a introduit la fumée de Tabac avec beaucoup de succès dans l'anus: la fumée agit, dans ce cas, par les mêmes qualités que possedent les infusions dont nous avons parlé plus haut; mais comme la fumée pénètre beaucoup plus avant dans les intestins que ne le font communément les lavemens, elle agit sur une plus grande surface, et peut être en conséquence un médicament plus puissant que les infusions; néanmoins j'ai plusieurs fois observé qu'il ne produisoit pas les effets que j'avois lieu d'en attendre, et j'ai été obligé de recourir à d'autres moyens.

Lorsque l'infusion de Tabac est entraînée dans les vaisseaux sanguins, elle exerce quelquefois sa puissance stimulante sur les reins, et on l'a depuis très peu de temps recommandée comme un puissant diurétique très-utile dans l'hydropisie. Jai employé ce remède, d'après ces recommandations, dans différentes hydropisies, mais avec très-peu de succès: les petites doses par où il est convenable de commencer d'abord ne m'ont paru produire aucuns effets diurétiques; donné à plus grandes doses, il a semblé en produire quelques-uns, qui ont rarement été considérables; lorsque j'ai voulu augmenter la dose pour obtenir des effets plus sensibles, j'ai toujours été arrêté par les maux d'estomac considerables, et même par les vomissemens qui survenoient, de manière que je n'ai pas encore pu m'assurer d'une méthode d'administrer le Tabac qui pût le rendre

un remède certain ou convenable dans tous les cas d'hydropisie.

Plusieurs médecins d'Edimbourg et des environs ont fait les mêmes observations, et ont depuis peu très-généralement cessé de tenter le Tabac dans ce cas, peut-être parce qu'ils ont dirigé leurs vues vers la digitale, qui leur a paru un peu mieux réussir.

Quelques expériences nous ont assuré que le Tabac contient une quantité de parties volatiles qui se dissipent par une longue ébullition dans l'eau, et que l'on diminue beaucoup, par ce moyen, ses qualités émétiques, purgatives et narcotiques; je regarde en conséquence l'extrait que recommande la Pharmacopée de Wirtemberg, comme une bonne préparation, et je pense qu'on peut l'employer dans les maladies de poitrine, avec plus d'avantage et de sûreté que la simple infusion ou la décoction faite uniquement par une coutre ébullition.

Lorsque j'ai été obligé, comme je l'ai dit, de renoncer à l'usage de l'infusion de Tabac comme diurétique, j'ai espéré mieux réussir avec la décoction, et j'ai remarqué qu'après une longue ébullition, on pouvoit le donner à beaucoup plus grande dose que l'infusion; mais il conservoit encore tellement sa qualité émétique, que je n'ai pu m'en servir comme diurétique sans être interrompu dans son usage par cette même qualité émétique, comme je l'avois été en employant l'infusion.

Outre les usages internes du Tabac dont il a été fait mention, je dois remarquer qu'on l'a aussi recommandé extérieurement pour ses vertus: j'ai vu employer son infusion avec succès, en lotion, dans quelques ulcères rebelles; mais les

exemples fréquens qui prouvent qu'il peut être absorbé et devenir un poison violent, empêchent d'adopter cette pratique: d'ailleurs, il y a d'autres médicamens aussi efficaces que l'on peut employer avec beaucoup plus de sûreté. BERGIUS recommande de faire des fomentations avec le Tabac dans le paraphimosis; mais je n'ai pas eu occasion d'en faire usage dans ce cas.

STRAMONIUM, le STRAMONIUM.

Cette plante est un puissant Narcotique, et plusieurs exemples prouvent qu'elle peut être un poison mortel: l'on a sur-tout remarqué que les semences produisoient cet effet; mais les feuilles possedent la même qualité.

L'on n'avoit employé ni les semences ni les feuilles comme médicament, avant que le baron STORCK eût tenté d'en faire l'essai avec les autres plantes vénéneuses; il a réduit le suc exprimé de la plante en consistance d'extrait, qu'il dit avoir employé dans des cas de manie, d'épilepsie, et dans d'autres affections convulsives, avec quelque avantage; mais il a été plus réservé dans les essais qu'il a faits de cette plante, et il l'a recommandée avec plus de modération que la plupart des autres plantes dont il a tenté d'introduire l'usage. Quelques autres auteurs l'on néanmoins employée et recommandée; mais les expériences de GREDING sont les plus propres à déterminer l'action et les vertus de cette plante.

Cet habile médecin a employé le Stramonium dans un grand nombre d'affections maniaques: après avoir commencé par de petites doses, il en a donné de très-fortes, et n'a jamais pu obtenir de guérison dans aucun des cas où il en a fait

usage. Il faut remarquer qu'il a employé dans ses expériences deux différentes préparations d'extrait de Stramonium; l'une lui avoit été procurée de Vienne par le Baron STORCK, et il tenoit l'autre de LUDWIG, professeur à Leipsick: il a remarqué que le dernier extrait étoit beaucoup plus puissant que le premier, et il met en question, si la différence doit être attribuée à la nature du sol qui a produit la plante, ou à toute autre cause. Je considère cet effet comme une marque que l'on doit peu compter sur ces extraits, et je n'en parle ici que pour en donner la preuve.

Le docteur GREDING a employé les mêmes extraits dans un grand nombre d'épilepsies, et même dans des cas d'épilepsie compliquée avec la manie; mais il n'a obtenu qu'une seule fois la guérison: le grand nombre de cas où il n'a pas réussi me déterminent à croire que ce médicament est rarement propre pour la guérison de ces maladies. Quelques médecins, sur l'autorité desquels on peut compter, rapportent, il est vrai, des exemples où le Stramonium a réussi dans ces deux maladies; mais je ne les regarde pas comme une preuve que le Stramonium jouit d'une vertu particulière, parce qu'il y a plusieurs cas où les Narcotiques ont produit le même effet. Je suis persuadé que les Narcotiques peuvent être un remède dans certains cas de manie et d'épilepsie; mais je n'ai pu distinguer les circonstances où ces remèdes conviennent particuliérement, et je doute que tout autre soit parvenu à faire cette distinction; c'est pourquoi l'on voit les autres Narcotiques, de même que le Stramonium, manquer leurs effets, étant administrés par les mêmes mains qui sembloient les avoir employés avec succès dans d'autres cas; c'est ce qui m'a fait negliger l'usa-

ge du Stramonium, et m'a empêché d'en parler d'une manière plus positive, d'après ma propre expérience.

LAURO-CERASUS, le LAURIER-CERISE.

Cette plante est un des plus puissans sédatifs; on l'a néanmoins peu employée comme médicament, et je n'en parlerai ici que parce que la matière qu'elle contient, et qui la rend si puissante, se rencontre dans différentes substances que l'on emploie fréquemment comme médicamens, et dont les propriétés seront en conséquence plus aisées à connoître, en commençant par parler du Laurier-cerise.

L'on a publié, en 1733, les premières observations sur la qualité vénéneuse du Laurier-cerise; l'on a depuis fait beaucoup d'expériences, qui toutes concourent à prouver que l'eau distillée de cette plante est un des plus puissans poisons que nous connoissions: ces expériences se trouvent aujourd'hui dans un si grand nombre de livres, qu'il me paroît absolument inutile de les rapporter ici.

L'action de ce poison varie beaucoup, suivant la dose que l'on en donne, et la grosseur, ou même la constitution de l'animal auquel on en fait prendre; mais il a toujours été mortel à une certaine doise; souvent il a causé la mort tout-à coup, sans être précédé d'aucune affection morbifique; et s'il a excité, dans d'autres cas, les convulsions, le tétanos, la paralysie et différentes évacuations, cela ne paroît dû à aucune propriété particulière de ce poison, mais à la petite quantité que l'on en a fait prendre, qui, en agissant par degrés, a donné lieu à différentes

réactions du systême. Les expériences de LANGRISH nous fournissent une belle explication de ce fait: il nous dit, page 67, qu'une once d'eau de Laurier-cerise produit des convulsions plus violentes et plus fortes que cinq ou six onces: il donne à ce sujet une théorie que je ne puis comprendre; mais je crois que ces expériences prouvent uniquement qu'une grande dose produit plus soudainement la mort.

Le Laurier-cerise tend évidemment à détruire la mobilité de la puissance nerveuse, et en conséquence le principe vital; lorsqu'on en donne une suffisante quantité, il produit cet effet tout-à-coup sur quelque animal que ce soit, sans exciter d'inflammation dans la partie sur laquelle on l'a immédiatement appliqué, et sans produire aucun changement sensible dans l'état des fluides. Quelques personnes croient que ce poison coagule les fluides, et d'autres, qu'il en augmente la fluidité: je n'ai pas essayé de confirmer aucun de ces faits, parce qu'il n'y a pas de preuve qu'il agisse directement sur les fluides: je pense en conséquence que tous les changemens qui s'y manifestent doivent s'attribuer au changement de l'action des vaisseaux, qui a, comme l'on sait, une grande puissance pour changer l'état des fluides: j'avoue cependant que nous connoissons encore trop peu les changemens que peuvent subir les fluides par la différente action des vaisseaux, pour expliquer les effets du Laurier-cerise à cet égard.

Il faut remarquer, quant à la puissance sédative du Laurier-cerise, que sa manière d'agir sur le fluide nerveux est différente de celle de l'Opium et des autres Narcotiques, qui commencent communément par procurer le sommeil; car l'on

n'a jamais observé, à ce que je crois, que le Laurier-cerise ait produit cet effet. On peut supposer que les fonctions vitales et animales dépendent tellement des différens états du système nerveux, qu'un genre de poison agit sur l'une de ces fonctions plus facilement que sur l'autre, tandis qu'un autre genre de poison peut agir plus directement sur cet autre ordre de fonctions, et moins sur le premier. Si cette supposition est fondée, l'on peut dire que les poisons narcotiques agissent d'abord sur les fonctions animales, quoique leur puissance puisse aussi s'étendre ensuite jusqu'aux fonctions vitales, et que le Laurier-cerise, ainsi que les autres poisons qui lui sont analogues, agissent plus immédiatement sur les fonctions vitales, sans paroître produire aucune affection intermédiaire des fonctions animales. Si l'on admet cette théorie, l'on pourra objecter que le poison du chien enragé paroît agir plus immédiatement sur les fonctions naturelles que sur les fonctions vitales ou animales : mais nous laissons aux philosophes qui nous succéderont à juger si l'on doit se livrer à cette théorie, ou à décider l'application que l'on en peut faire.

La matière active du Laurier-cerise réside dans ses parties les plus volatiles; elle s'élève en conséquence facilement avec l'eau ou l'esprit dans la distillation, et on peut la rendre encore plus active par la cohobation, sur-tout en la distillant au bainmarie, sans y ajouter d'eau. Le Laurier-cerise distillé avec l'eau, fournit une huile essentielle, qui, étant prise seule, ont divisée dans l'eau distillée, comme on peut le faire facilement, donne des preuves qu'elle contient quelques-unes des parties les plus actives de la plante.

En se procurant, par ces opérations, les parties les plus volatiles du Laurier-cerise, l'on obtient un poison de la plus grande activité; mais la substance de la plante jouit de la même activité, e n'en differe qu'en ce qu'il faut l'employer à plus grande dose que les premières, pour qu'elle agisse avec autant de violence. Ceci explique d'une manière très-satifaisante pourquoi l'on a souvent employé une partie de la plante dans les usages domestiques, sans découvrir plutôt sa qualité vénéneuse: je remarquerai, à cette occasion, que, depuis même que l'on a reconnu les qualités vénéneuses de cette plante, l'on a proposé de l'employer comme médicament, soit en donnant les parties volatiles à petites doses, ou la substance de toute la plante à plus grande dose. L'on ne peut douter qu'une matière qui possède une telle puissance de changer l'état de l'économie animale, ne puisse, dans certaines circonstances, devenir un médicament; mais nous ne savons pas encore dans quel genre de maladie elle convient particuliérement: il n'est pas certainement, ou universellement prouvé qu'elle rende le sang plus fluide; et quand cela seroit, comme il est probable, d'après ce que nous avons observé plus haut, que le changement qui se manifeste dépend plutôt de l'état des vaisseaux que d'aucune action directe sur les fluides, nous croyons que cet objet est encore couvert d'une trop grande obscurité pour pouvoir en faire aucune application en médecine: je remarquerai en outre que le jugement que l'on porte du sang contenu dans les veines, d'après celui que l'on tire par les saignées, est extrêmement sujet à induire en erreur, à moins qu'on ne fasse une attention très-scrupuleuse aux circonstances qui accompagnent

la sortie du sang; ce que l'on néglige communément, comme je l'ai observé.

Il y a une circonstance que l'on cite communément pour prouver que le Laurier-cerise augmente la fluidité du sang: l'on trouve, dit-on, plusieurs endroits où ce fluide a passé des vaisseaux rouges dans ceux qui reçoivent la sérosité; mais comme cela n'arrive, à ce qu'il paroît, qu'après des convulsions fortes et fréquentes, il est probable qu'on doit plutôt l'attribuer à l'action augmentée des artères, qui souvent pousse les globules rouges dans les vaisseaux lymphatiques, qu'à l'augmentation de la fluidité de la masse; et je voudrois rendre raison, de la même manière, de la plénitude des veines et du vuide des artères, que l'on a observé être les effets du Laurier-cerise. Pour confirmer ces opinions relativement à ce que l'on a dit de la fluidité du sang, et à l'application que l'on en pourroit faire à la médecine, il suffit d'ajouter que quand l'on donne le Laurier-cerise à une dose suffisante pour tuer tout-à-coup l'animal, sans presque occasionner aucun autre accident, l'on n'apperçoit aucun changement sensible dans l'état du sang; et je crois qu'il n'y a aucun physiologiste en Europe, excepté l'abbé FONTANA, qui pense qu'alors la mort est l'effet de l'action du poison sur le sang.

J'ai fait ces observations pour empêcher que l'on ne fît une mauvaise application du Laurier-cerise, d'après la supposition qu'il augmente la fluidité du sang, et je ne vois rien qui prouve qu'on en ait tiré aucun avantage, lorsqu'on l'a employé d'après cette supposition; il me paroît sur-tout que l'on a conclu, d'après un trop petit nombre d'expériences, qu'il avoit été utile dans

les cas de phthisie pulmonaire, ou pour résoudre les obstructions du foie.

Quoique je ne regarde pas les avantages que l'on peut retirer de l'usage interne de cette plante contre les obstructions comme une chose bien constatée, je suis un peu disposé à croire que son usage externe peut être utile pour résoudre certaines squirrhosites; mais cette vertu n'est pas suffisamment confirmée, quoiqu'elle paroisse favorisée par quelques analogies dont nous parlerons par la suite. Une autre analogie rend encore très-probable à mes yeux une vertu attribuée au Laurier-cerise. Le docteur BROWN LANGRISH dit que l'on employoit fréquemment dans son voisinage le Laurier-cerise pour guérir les fièvres intermittentes: malheureusement il ne parle pas de la dose, ni de la maniére de l'administrer, ou des circonstances particulières de la maladie; mais les expériences que BERGIUS a faites avec les amandes amères confirment suffisamment la puissance générale des amers de ce genre pour la guérison des fièvres intermittentes.

Je ne vois pas lieu d'en dire davantage sur les vertus médicales du Laurier-cerise; mais sa puissance générale rend ces vertus très-probables, et un autre STORCK pourra peut-être un jour les déterminer. Je remarquerai, pour encourager à faire des recherches de ce genre, que l'on n'a presque jamais observé, dans les expériences que l'on a faites, que le Laurier-cerise eût aucune tendance à produire une inflammation locale: dans les expériences nombreuses tentées sur les brutes, on a donné le Laurier-cerise à des doses capables de produire différens symptomes violens; néanmoins, dès qu'on en a cessé l'usage, l'animal a recouvré sur le champ un état parfait de santé en

apparence. Cela peut encourager à faire de nouvelles tentatives; mais l'on ne doit jamais oublier qu'il ne faut employer qu'avec la plus grande précaution une substance qui tend si fortement à éteindre le principe vital.

Je crois convenable de placer immédiatement après le Laurier-cerise quelques objets de la matière médicale dont les amandes renferment un amer semblable, que l'on peut en extraire, de manière à produire les mêmes effets délétaires; mais comme cet amer se trouve dans ces substances dans un état moins concentré et plus foible, on peut plus facilement les mettre au nombre des médicamens.

Nous parlerons d'abord des

CERASA NIGRA, les CERISES NOIRES.

Les amandes renfermées dans les noyaux de ces fruits contiennent certainement une matière semblable à celle du Laurier-cerise, et l'on peut en obtenir, par un certain procédé, un poison très-actif; mais il ne s'y trouve sûrement pas dans la même proportion; et je doute que l'eau distillée, telle qu'on l'obtenoit autrefois des Cerises noires et de leurs noyaux pilés, contienne une assez grande quantité de cette matière pour déterminer à rejetter des Pharmacopées une eau agréable, comme l'ont fait les Collèges de Londres et d'Edimbourg. Lorsqu'on n'écrase les amandes qu'autant qu'il est nécessaire pour briser les noyaux, en y ajoutant beaucoup plus d'eau que ne pèsent les Cerises, et que l'on ne distille pas le tout, je suis persuadé qu'une telle eau ne peut nullement être nuisible, sur-tout à la dose que l'on en met dans nos juleps. Je ne conseillerois

pas de donner une semblable matière aux enfans; mais certainement l'on n'objectera pas, dans le siècle où nous sommes, que la même matière qui, préparée d'une certaine manière, et donnée à une certaine dose, est un poison, ne peut pas s'employer dans d'autres circonstances comme médicament.

J'aurois pu parler ici des fleurs et des feuilles de pêcher, qui contiennent un amer semblable à celui dont je viens de parler; mais d'après ce que j'ai dit de la Cerise noire, et ce que je vais ajouter sur l'Amande amère, je ne crois pas nécessaire de faire mention de substances que la pratique ne m'a pas mis à même de connoître.

AMYGDALAE AMARAE, les AMANDES AMÈRES.

L'on sait depuis long-temps que ces Amandes sont un poison pour plusieurs animaux, et l'on rapporte quelques exemples qu'ils l'ont été aussi pour l'homme. Il est aujourd'hui aisé d'expliquer cet effet, on observant qu'elles contiennent le même amer particulier que l'on trouve dans le Laurier-cerise et dans les autres Amandes dont j'ai fait mention plus haut: l'on objecte qu'elles n'agissent pas si puissamment sur l'homme que sur les autres animaux, et que l'on en a souvent employé une certaine quantité, tant comme aliment que comme médicament. Les qualités médicales des Amandes ne sont pas, il est vrai, bien déterminées, comme je l'ai dit plus haut; mais il paroît bien prouvé, par l'autorité du savant BERGIUS, qu'elles ont la vertu de guérir les fièvres intermittentes.

Voici la manière dont il administre ce remède: il prend deux gros de tartre soluble et une

once et demie de miel; il met le tout dans une livre d'eau, dont il fait une émulsion avec une once d'Amandes amères, que l'on passe suivant la manière ordinaire: il donne, pendant le temps de l'intermission, une livre ou deux de cette émulsion chaque jour, et il dit que l'on empêche, par ce moyen, le retour de l'accès. Il avoue que certaines fièvres ont résisté à ce remède, et l'ont obligé de recourir au Quinquina; mais alors même il a mêlé l'émulsion amère avec la décoction de Quinquina: il ajoute aussi qu'il a vu des fièvres intermittentes dont les retours étoient fréquens, qui, après avoir entiérement résisté au Quinquina, ont été parfaitement guéries par l'émulsion amère seule. J'ai eu ici si peu d'occasions de traiter les fièvres intermittentes, ou plutôt d'en voir d'autres que celles qui cédoient facilement au Quinquina, que je ne me suis jamais trouvé dans le cas d'imiter la pratique de BERGIUS; mais si j'en avois trouvé l'occasion, j'aurois certainement donné avec précaution des quantités aussi considérables d'Amandes amères.

Les anciens pensoient que les Amandes amères prises avant de boire du vin l'empêchoient de causer l'ivresse; mais JEAN BAUHIN, qui a fait des expériences à ce sujet, nie qu'elles aient cette vertu.

LE CAMPHRE.

Le Camphre est une substance d'une nature très-particulière, soit que l'on considère ses propriétés chymiques ou médicinales.

Les chymistes ont fait un grand nombre d'expériences à son sujet, et sont entrés dans de grands détails sur son histoire chymique; mais je ne vois

pas qu'ils aient évidemment déterminé quels sont les principes qui entrent dans sa composition, et je ne trouve rien dans leurs expériences qui puisse influer sur la connoissance de ses vertus médicales. Ils nous ont donné quelques instructions sur les préparations pharmaceutiques propres à le faire prendre le plus convenablement; mais ils ne nous ont fourni aucune préparation qui augmente ou diminue les vertus du Camphre relativement au corps humain. Je regarde en conséquence comme inutile de donner ici son histoire chymique.

Cette substance, telle qu'elle se trouve dans nos boutiques, et telle qu'on l'emploie en médecine, se tire d'un arbre très-connu aujourd'hui de nos botanistes, qui est désigné par le nom trivial de *Laurus camphora*. Celui que nous employons vient principalement du Japon: il y a néanmoins plusieurs autres arbres dans les Indes orientales qui fournissent la même substance; mais comme je ne crois pas que l'on apporte en Europe, pour les usages de la médecine, le Camphre que l'on obtient de ces autres arbres, ou plutôt qu'il differe, en quelque chose, de celui que l'on emploie communément, je regarde comme inutile de m'étendre davantage sur son histoire naturelle; et il ne me paroît nullement convenable d'exposer ici la manière dont on tire cette substance des arbres qui la produisent, ni de parler des états différens dans lesquels elle se trouve et se transporte en Europe, ou des différentes opérations qu'on lui fait subir pour lui donner la forme sous laquelle on la trouve dans nos boutiques.

Ces détails peuvent être curieux pour le chymiste et le commerçant; mais il n'y a certainement aucune drogue étrangère qui soit aussi peu

sujette

sujette à varier ou à être altérée, ou plutôt qui nous parvienne avec une apparence et des qualités aussi constantes et aussi uniformes, et qui en conséquence exige moins que nous en connoissions l'origine.

Je crois devoir remarquer, en parlant de l'histoire médicale du Camphre, que depuis que cette substance particulière nous vient des Indes orientales, les chymistes en ont cru trouver une précisément du même genre dans plusieurs plantes européennes: ils en ont souvent supposé l'existence sans aucune preuve évidente; mais ils l'ont certainement démontrée de la manière la plus claire dans plusieurs cas. Il ne me paroît pas cependant nécessaire de faire l'énumération de ces plantes, parce que le Camphre se trouve en si petite quantité dans celles même où sa présence est le plus évidemment démontrée, qu'il n'apporte aucune modification à leurs vertus ordinaires, ou plutôt cela n'a point déterminé, ou ne peut même déterminer à employer ces substances comme médicament, dans les cas où le Camphre pur peut être convenable.

Après avoir supprimé les détails nombreux qui pourroient trouver place dans un Traité sur le Camphre, je vais m'occuper de mon objet particulier, c'est-à-dire, considérer le Camphre comme médicament. Cette tâche me paroît difficile, en raison des opinions variées et contradictoires que l'on a adoptées à son sujet.

L'opposition des opinions paroît particulièrement venir de ce que l'on réduit communément la dispute à une seule question: l'on demande si le Camphre agit comme échauffant ou comme rafraîchissant sur le corps humain, ou plutôt, pour me servir d'autres termes, s'il est une puissance

stimulante ou sédative. L'on a souvent tenté de résoudre de part et d'autre la question, par des théories frivoles et mal fondées; mais je négligerai ici absolument ces théories, parce que je pense que la question doit uniquement être déterminée par des expériences faites sur le corps humain, appuyées neanmoins, lorsqu'on peut le faire sans danger, de l'analogie tirée des expériences faites sur les animaux.

Je remarquerai d'abord, à ce sujet, que le Camphre introduit dans la bouche a un goût âcre, et quoiqu'il excite, en s'évaporant, une sensation d'air froid, il laisse dans la bouche et la gorge un sentiment de chaleur; lorsqu'il est reçu dans l'estomac, il produit souvent une douleur et un mal-aise que l'on attribue à l'action de son acrimonie sur l'orifice supérieur de cet organe: l'on peut regarder ces effets comme des marques de sa qualité échauffante; ces marques sont encore plus sensibles lorsqu'on en applique sur une partie ulcérée; car il y produit toujours une irritations et une inflammation évidentes.

Ces effets indiquent certainement une puissance stimulante; mais on ne trouve rien qui y ressemble, lorsque l'on introduit le Camphre dans l'estomac de l'homme ou des animaux: il paroît qu'il agit, dans leur estomac, par sa vapeur; car lorsqu'on y en a introduit une masse un peu volumineuse, elle a produit des effets considérables sur le corps, sans que son volume ni son poids en parussent sensiblement diminués: l'on ne peut douter que dans ces cas le Camphre a uniquement agi sur les nerfs de l'estomac, et que ce n'est que par l'entremise de ces nerfs que son action s'est portée sur le reste du systême; cette action me paroît être absolument l'action d'une

puissance sédative; et je crois que c'est en agissant de cette manière sur l'estomac même, que le Camphre donné à grande dose occasionne, comme on l'a constamment observé, une indigestion.

Les effets sédatifs sont néanmoins encore plus évidens et plus cosidérables sur le sensorium. La mort d'un grand nombre d'animaux produite tout-à-coup par le Camphre dans les expériences de MENGHINI, ne peut s'expliquer autrement que par la puissance dont jouit cette substance, de même que les autres poisons, de détruire la mobilité de la puisance nerveuse, et d'éteindre par-là le principe vital: l'on en a la preuve, en ce que le Camphre commence très-souvent par produire la stupeur et le sommeil, et il est très-probable que l'on peut expliquer les autres symptomes de délire, de fureur et de convulsions, comme nous l'avons fait à l'égard des autres poisons, par le cambat qui survient entre la force de la puissance sédative et la réaction du systême.

Je crois devoir examiner, avant d'aller plus avant, quels sont les effets du Camphre sur le systême sanguin, et je puis au moins assurer ici qu'il ne manifeste pas d'abord sa puissance stimulante. Je suis fâché que dans les expériences faites sur les brutes, dont j'ai lu le récit, l'on ne fasse aucune mention de l'état de leur pouls; mais je crois que nous avons un nombre suffisant d'expériences faites sur l'homme pour déterminer cet objet. Les expériences d'HOFFMANN nous assurent que vingt grains de Camphre et plus, introduits dans l'estomac, ne rendent point le pouls plus fréquent, ou n'augmentent pas la chaleur de la peau. Les expériences de GRIFFIN et d'ALEXANDRE prouvent plutôt que de grandes doses

de Camphre diminuent la fréquence du pouls. L'on peut ajouter à ces expériences celles de BERGER, WERLHOFF, LASSONE, HOME, et sur-tout celles de COLLIN.

Le dernier a mille fois donné le Camphre à grande dose, et en a même fait prendre iusqu'à une demi-once par jour, sans jamais observer que le pouls en devînt plus fréquent, ou que la chaleur du corps en fût augmentée. Le malade à qui il avoit fait prendre une demi-once de Camphre fut examiné par le baron VAN-SWIETEN, et par quelques autres médecins, qui n'auroient pas manqué de parler de la chaleur du corps, si elle s'étoit manifestée. J'ai moi-même fréquemment donné vingt grains de Camphre, sans jamais remarquer que la fréquence du pouls en fût augmentée, et quelquefois même elle m'a paru sensiblement diminuée.

J'ai vu moi-même une jeune femme maniaque, qui avoit entre vingt-cinq et trente ans, dont je résolus de tenter la guérison par le Camphre; j'ai commencé par lui en donner une dose de cinq grains, que j'ai doublée tous les soirs, jusqu'à ce que je l'eus portée à trente grains; et, à l'imitation du docteur KINNEIR, j'ai réitéré cette dose quatre soirées de suite. Je n'ai jamais remarqué, pendant tout ce temps, que la fréquence du pouls fût augmentée; et lorsque j'en ai donné des doses plus fortes, il y a souvent eu dans le pouls dix pulsations de moins par minute qu'avant. J'ai observé en même temps si peu de changement dans l'état de la manie, que je résolus de renoncer à cet essai; mais l'apothicaire, par une erreur grossière qui se trouve dans l'abrégé des Transaction philosophiques de BADDAM, s'imagina que je m'étois trompé en suivant

la méthode du docteur KINNEIR, et que je n'avois pas porté la dose du Camphre aussi loin que ce médecin; il crut en conséquence, d'après cette idée, pouvoir donner quarante grains de Camphre le soir suivant: une demi-heure après qu'il eut fait prendre cette dose, on m'envoya chercher pour voir ma malade; lorsque j'arrivai elle tomba, en apparence, dans une syncope, après avoir mis la main sur sa poitrine, comme pour me montrer qu'elle y sentoit quelque mal-aise: elle me parut être absolument insensible; son pouls étoit très-foible, et se sentoit difficilement; l'on observoit à peine sa respiration; une pâleur froide étoit répandue sur tout son corps; je la regardois comme expirante; mais en approchant un peu d'esprit de corne de cerf de son nez, et en lui frottant les extrémités avec des flanelles chaudes, elle revint au point ne pouvoir avaler un peu de lait tiède, et ensuite un peu de vin également tiède; en continuant de faire usage de ces moyens pendant deux ou trois heures, son pouls et la chaleur de son corps se rétablirent en grande partie, et elle avoit l'air d'être endormie; on la laissa ainsi jusqu'au lendemain matin, alors elle sortit, par degrés, de son sommeil, et son pouls étoit presque entiérement dans l'état naturel; mais la manie étoit au même degré qu'avant, et subsista ainsi quelques mois après, et je cessai alors de m'informer de son état.

HOFFMANN rapporte l'observation d'une personne qui prit, par méprise, deux scrupules de Camphre à la fois, ce qui la rendit fort mal; mais l'action du remède se manifesta d'abord, comme dans le cas dont j'ai parlé plus haut, par une foiblesse et une pâleur de tout le corps, qui indiquoient évidemment une action sédative.

D'après un si grand nombre d'expériences qui prouvent directement la puissance sédative, je serois surpris de voir quelqu'un la nier, et assurer que le Camphre a une puissance stimulante; et lorsque je lis ce que rapporte QUARIN dans les termes suivans: » vidi enim in multis, quibus » Camphora *majori dosi exhibita* fuit, pulsum » celerimum, faciem ruberrimam, oculos torvos, » inflammatos, convulsiones et phrenitidem letha- » lem secutam fuisse «, je suis obligé de penser que sens ou les miens ont été étrangement trompés par les préjugés de la puissance stimulante ou sédative du Camphre; car j'ai cent fois prescrit ce médicament, tant à petite dose qu'à grande dose, sans jamais observer d'effets semblables: néanmoins, j'aime mieux m'en rapporter à mes sens, parce que j'ai souvent vu mes confrères porter le même jugement que moi.

Mais c'est ici le cas de remarquer que tous les observateurs sont sujets à quelque incertitude et à quelques doutes dans les objets de cette nature. Je suis très-persuadé que lorsque les poisons n'anéantissent pas immédiatement et *entiérement* les puissances de la vie, il y a *une réaction* du système qui *tend à resister* et à vaincre la puissance du poison: cette réaction agit de différentes manières; quelquefois elle excite l'action du coeur et des artères, et produit la fièvre; d'autres fois elle excite l'énergie du cerveau, et produit des convulsions; il est même probable qu'elle agit encore de différentes manières, que nous ne pouvons appercevoir ou expliquer clairement; mais il suffit qu'il existe une pareille puissance, et que ses effets soient si souvent confondus avec ceux du poison, pour qu'il devienne difficile, dans la plupart des cas, de déterminer quels sont les ef-

fets propres à l'un ou à l'autre ; ce qui a certainement donné lieu d'attribuer à l'action directe du poison plusieurs phénomènes qui sont néanmoins uniquement les effets de la réaction dont j'ai parlé ci-dessus.

Je ne tenterai pas de déterminer ces effets d'une manière particulière, parce que j'ai remarqué qu'ils varioient extraordinairement, suivant les circonstances ; telles que, premiérement, la puissance et l'activité du poison ; deuxiémement, sa quantité, et la manière plus ou moins prompte avec laquelle on l'a introduit ; troisiémement, la grosseur de l'animal auquel on en fait prendre ; quatriémement, la constitution de l'animal chez qui la réaction est plus ou moins puissante ; et cinquiémement, le temps qu'a duré l'action de ces circonstances : l'on pourra peut-être, en faisant attention à ces variétés, dissiper quelques-unes des difficultés que l'on auroit pu d'ailleurs rencontrer.

L'on peut sur-tout objecter, en faveur de la puissance stimulante du Camphre, que l'on a trouvé plusieurs viscères dans un état d'inflammation considérable, chez les animaux qui avoient été tués par de grandes doses de Camphre ; mais je ne puis regarder cette inflammation comme l'effet direct de cette substance, parce que l'on ne trouve rien de semblable chez les animaux qui ont été tués immédiatement après avoir pris le poison.

La promptitude de la mort, occasionnée, dans beaucoup de cas, par une action directe sur le système nerveux, ne permet pas de supposer que l'inflammation ait précédé, et le rétablissement subit survenu quelquefois après avoir pris de tres-grandes doses de Camphre, nous prouve que dans

ce cas il ne s'est pas formé d'inflammation dans aucune partie du corps: il paroît en conséquence certain que l'inflammation n'est pas due à l'action directe de cette puissance, et que l'inflammation que l'on a quelquefois observée, comme je l'ai dit plus haut, doit s'attribuer à l'agitation du système produite par le conflit qui a subsisté quelque temps entre les puissances du poison et de la réaction.

Le Camphre, il est vrai, donne des signes d'une puissance stimulante, lorsqu'on l'applique sur des parties douées d'une grande sensibilité, telles que sont la bouche, l'orifice supérieur de l'estomac, et les ulcères où les nerfs sont à nud; mais il n'y a pas de preuve que cette puissance ait lieu dans d'autres parties du système; et nous pouvons juger combien le Camphre est peu disposé à agir de cette manière, en ce que si l'on en frotte la peau lorsqu'il est dans son état le plus concenté, il n'y produit pas de rougeur ou d'autres marques d'action inflammatoire, et nous aurons occasion d'observer plus bas qu'il jouit de la puissance particulière de dissiper l'état inflammatoire des parties qui sont au-dessous.

J'ai ainsi tenté de déterminer l'action générale du Camphre sur le corps humain, et j'ai surtout fait mes efforts pour détruire l'opinion la plus généralement adoptée, que le Camphre est échauffant; ce qui, à ce que je crois, a souvent empêché d'en faire usage.

Après avoir ainsi déterminé la manière générale d'agir du Camphre, je vais examiner quelles sont les maladies où il convient particuliérement: il m'est difficile de répéter ce que l'on trouve sur cet objet dans les auteurs qui ont écrit sur la medecine-pratique, tant à cause de leurs différen-

tès opinions sur l'action générale du Camphre, qu'à cause de la pathologie qu'ils ont admise à l'égard des maladies où ils emploient ce remède; car leurs opinions particulières ont beaucoup influé sur les observations qu'ils ont données à ce sujet.

On a beaucoup employé le Camphre dans les fièvres de toutes espèces, sur-tout dans les fièvres nerveuses accompagnées de délire et d'insomnie considerables; j'en ai fréquemment fait usage avec avantage dans ces cas, et il y a quelque temps que mes confrères l'employoient également dans de semblables cas: si l'on ne s'est pas toujours apperçu de ses bons effets, je crois qu'on ne doit l'attribuer qu'à ce qu'on l'a prescrit en petites quantités. Depuis que l'opium et le vin sont devenus fort en usage, le Camphre est peu employé des médecins Ecossois: néanmoins son usage a été très-bien établi par quelques-uns des médecins les plus célèbres du Continent, entre lesquels je mets le savant et expérimenté WERLHOF, qui, l'ayant souvent employé dans plusieurs maladies inflammatoires avec beaucoup d'avantage, se déclare nettement en faveur de la puissance rafraîchissante de cette substance.

L'usage de ce médicament est sur-tout remarquable dans les fièvres putrides; nous en avons à la vérité peu d'exemples en Ecosse, où ces fièvres ne sont pas fort communes; mais les vertus antiseptiques qu'il a manifestées très-sensiblement dans les expériences que l'on a faites hors du corps, donnent lieu d'en attendre des effets antiseptiques considérables, lorsqu'on l'introduit dans le corps en suffisante quantité pour que ses parties les plus subtiles au moins se répandent dans tout le système. La puissance dont jouit le

Camphre de résister à la gangrène, et de la guérir, est très-remarquable dans les expériences de COLLIN; mais je ne déterminerai pas au hasard si l'on doit attribuer cette puissance à sa vertu antiseptique seule, ou en même temps à son opération sur le système nerveux.

L'usage du Camphre dans les fièvres lentes nerveuses, ou dans celles que l'on appelle *fièvres malignes*, et sa puissance antiseptique, rendent très-probable qu'il a été fort utile dans la petite-vérole confluente. Il y a aussi apparence qu'il peut être avantageux pour favoriser l'éruption des exanthêmes, et les rappeller à la peau lorsqu'ils ont soudainement disparu par quelque cause que ce soit; mais je n'ai aucune expérience particulière sur cet objet.

Telles sont les maladies aiguës où le Camphre a été utile; et son usage dans plusieurs maladies chroniques et aussi bien constaté. Lorsque les maladies dépendent de la mobilité de la puissance nerveuse et de l'irrégularité de ses mouvemens, l'on peut s'attendre qu'un sédatif aussi puissant sera utile. Plusieurs médecins ont en conséquence parlé de ses vertus dans les affections hystériques et *hypochondriaques*, et j'en ai moi-même fréquemment fait l'expérience.

Le Camphre a aussi été utile dans les affections spasmodiques et convulsives, et même dans l'épilepsie: je n'ai pas vu, il est vrai, d'épilepsie guérie par le Camphre seul; mais j'ai plusieurs fois vu un paroxysme qui devoit venir dans le cours de la nuit, être arrêté par une dose de Camphre donnée dans le moment où le malade alloit se coucher; cela a eu lieu, même en faisant prendre le Camphre seul; mais il a sur-tout été utile dans les cas où on l'a uni à une certaine quan-

tité de cuivre ammonical, de vitriol blanc, ou de fleurs de zinc.

Depuis le Mémoire que le docteur KINNEIR a donné dans le xxxve volume des Transactions philosophiques, l'on a souvent employé le Camphre dans les cas de manie, et j'ai plus haut rapporté l'exemple d'un essai de ce genre, qui néanmoins n'a pas réussi; plusieurs autres essais tentés par d'autres médecins Ecossois, ainsi que moi, n'ont pas été plus heureux.

J'ai vu derniérement, sur un malade conduit par M. LATA, chirurgien, un exemple remarquable de l'usage du Camphre dans la manie, dont je crois devoir donner ici une notice.

Un jeune homme de seize ans, d'une bonne constitution en apparence, fut affecté d'un babil qui lui étoit fort extraordinaire, sans que l'on pût en assigner ou en soupçonner la cause: cela dura quelques semaines; mais il y avoit en même temps une confusion d'idées qui augmentoit par degrés jusqu'à occasionner un délire léger; ces symptomes augmentèrent insensiblement pendant plusieurs semaines, au point que le malade devint entiérement maniaque, et tellement intraitable, que l'on fut obligé de le lier dans sont lit. L'on fit usage, avec beaucoup d'assiduité, des saignées, des vésicatoires, des vomitifs et des purgatifs, sans neanmoins modérer la maladie; l'on crut alors convenable d'essayer le Camphre; on commença par en donner cinq grains trois fois le jour; on réitéra cette dose tous les jours, et on l'augmenta de deux grains, jusqu'à ce que l'on eut passé soixante grains, que l'on réitéroit trois fois le jour. Tant que les doses ne furent pas au-dessus de deux scrupules, elles ne parurent produire aucun effet, ni bon ni mauvais; mais à

mesure que l'on augmenta les doses au-dessus de cette quantité, elles commencèrent à procurer par degrés plus de sommeil, et à rendre dans les intervalles les symptomes de la manie plus modérés; et avant que les doses fussent portées au point dont je viens de parler, le sommeil augmenta de plus en plus, et les sens du malade revinrent tels qu'ils étoient dans l'état ordinaire de santé; et depuis sept mois que j'ai vu le malade, il a joui d'une santé parfaite, qui a été très-peu interrompue par aucun accident remarquable.

Ceci prouve assez clairement la puissance du Camphre dans la manie; je me contenterai d'ajouter que quoiqu'il n'ait pas opéré la guérison dans plusieurs autres cas, il n'a jamais occasionné aucun désordre dans le systême, lorsqu'on l'a donné à une dose modérée, c'est-à-dire, qui n'excédoit pas un demi-gros; souvent il a procuré le sommeil, et rendu l'esprit plus tranquille pour quelque temps.

J'observerai que DE BERGER a été plus heureux, et que peut-être nous n'avons pas réussi, faute de faire attention à l'avis qu'il donne: l'on trouve le passage suivant dans sa lettre à WERLHOF au sujet du Camphre: „ Multoties hoc re» medio in mea praxi utor, praecipue in inflam» mationibus internis, magno cum successu, et » demiror tam multos medicos ab usu ejus inter» no abhorrere. Non diu est, quod praemissis » praemittendis maniacum eo sanitati penitus re» stitui. In eo verò momentum praecipuum si» tum est, ut sufficiente dosi et diu satis exhi» beatur “.

Ceci est particuliérement confirmé par l'observation que rapporte JOERDENS dans le *Commer-*

cium Norimbergense. D'autres auteurs citent des cas où la manie et la mélancolie ont été guéries par le Camphre; mais plusieurs de ceux qui rapportent ces guérisons avouent que ce remède a frustré, dans beaucoup de cas, leurs espérances. Je ne déciderai pas si ce défaut de succès est dû à ce que l'on n'a pas employé en même temps le nitre, le vinaigre, et quelques autres remèdes que l'on suppose contribuer beaucoup aux vertus du Camphre: mais nous regardons comme démontré que la manie est une maladie dont les causes varient beaucoup, et qu'il n'y a que certains cas de cette maladie où le Camphre convient véritablement. Dans les cas d'affection organique du cerveau, l'on ne peut guére supposer que le Camphre ou tout autre remède puisse être utile.

J'ai dit plus haut que plusieurs médecins avoient employé le Camphre dans les maladies inflammatoires les plus aiguës, et je ne suis pas en conséquence surpris qu'on l'ait donné aussi à l'intérieur, même avec avantage, dans les cas de rhumatisme aigu, comme l'ont rapporté quelques auteurs. Je n'en ai pas fait l'expérience, parce que j'ai trouvé une autre méthode curative généralement plus heureuse; mais je saisis cette occasion de faire mention de l'usage externe du Camphre, parce qu'il est souvent fort utile pour dissiper les douleurs rhumatisantes des articulations ou des muscles; je l'ai souvent tenté dans ce cas, et je ne doute pas que le Camphre ait la vertu particulière de dissiper l'état inflammatoire de rhumatisme et de goutte. Le fait est très-ordinaire à l'égard du rhumatisme; il est plus rare pour la goutte; néanmoins j'en ai l'exemple suivant. Un gentilhomme avoit rapporté des Indes orientales une huile de Camphre naturelle, qui sem-

bloit n' être autre chose, au goût et à l' ordorat, que du Camphre sous cette forme, et que j' ai vue citée par les naturalistes comme une substance naturelle produite par différens arbres dans les Indes orientales. Le possesseur de cette huile la recommandoit à toutes les personnes de sa connoissance comme un remède infaillible contre la goutte et le rhumatisme. Un gentilhomme qui avoit souvent eu des attaques de goutte, et qui ressentoit des douleurs plus fortes que de coutume, se détermina à en faire usage; il éprouvoit une douleur des plus vives au-dessous d' un des gros orteils et du coudepied; il frotta cette partie avec l' huile de Camphre, et au bout d' une demi-heure ou un peu plus, il faut entiérement delivré de sa douleur; mais en moins d' une heure la douleur et l' inflammation se portèrent sur la même partie de l'autre pied; comme il en souffroit beaucoup, il eut recours de nouveau à l'huile de Camphre, qui produisit le même effet, et dissipa absolument la douleur: les suites en furent aussi les mêmes; car en moins d' une heure la douleur et l' inflammation revinrent au pied qui avoit été d' abord affecté; le malade persistant toujours à faire l' essai de son remède, appliqua encore l' huile, qui dissipa avec autant de succès qu' avant, la douleur, et produisit aussi une métastase; mais comme cette métastase se fit au genou, le malade s abstint d' appliquer davantage d' huile; il supporta la douleur un jour ou deux, et elle se dissipa après avoir produit un gonflement et une desquamation, comme de coutume.

Cette histoire prouve suffisamment que le Camphre a la puissance de modérer le spasme inflammatoire et la douleur de la partie spécialement affectée, sans cependant produire aucun ef-

fet sur la diathèse du système; elle prouve aussi que, quand cette diathèse subsiste, il est toujours fort dangereux d'employer le Camphre dans la goutte, parce qu'il est sujet à occasionner une métastase. J'ai observé que dans les cas de rhumatisme aigu, une forte dissolution de Camphre dans l'huile diminuoit pour un temps la douleur de l'articulation principalement affectée; mais que très-souvent il se faisoit immédiatement après une métastase vers une autre partie: j'ai en conséquence cessé depuis long-temps de faire usage de cette application dans tous les cas où le rhumatisme aigu étoit très-général, et produisoit des douleurs violentes dans le système.

L'on peut supposer que c'est par un effet analogue à cette puissance dont jouit le Camphre de dissiper l'état inflammatoire, que ce médicament a souvent été si utile pour modérer le mal de dents; je ne doute pas que le Camphre agit dans ce cas par la puissance dont j'ai parlé; mais c'est aussi parce qu'il excite un écoulement abondant de salive et de mucus de la surface interne de la bouche, que l'on a souvent modéré cette maladie, en se lavant la bouche avec de l'éau un peu chargée de Camphre.

Quelle que soit la manière dont le Camphre modère le mal de dents, je ne doute pas que sa nature antiphlogistique puisse être utile pour guérir l'ophthalmie; et l'on peut, en conséquence, regarder comme bien fondées les tentatives que l'on a faites pour mettre le Camphre au nombre des médicamens externes que l'on emploie dans l'ophthalmie.

Après avoir parlé de plusieurs des vertus du Camphre prescrit seul, nous allons donner quel-

ques exemples de son utilité particulière *lorsqu'il* est uni avec d'autres médicamens.

L'on dit que le Camphre uni avec les purgatifs drastiques modère leur acrimonie, et en conséquence la violence de leur action; je ne me suis jamais apperçu de cet effet; mais il est possible que mes essais n'aient pas été faits d'une manière convenable, car d'une autre part, l'autorité respectable de M. DE LASSONE le père me donne lieu de croire que cette opinion est bien fondée.

L'on croit encore très-généralement que le Camphre a la puissance de corriger l'acrimonie des cantharides. Nous n'opposerons pas à cette opinion les deux faits rapportés par le docteur HEBERDEN, où le Camphre parut augmenter la strangurie, parce que je crois devoir regarder ces faits comme des accidens très-rares; car j'ai employé cinquante fois le Camphre, même à grandes doses, sans jamais remarquer qu'il produisît aucun effet sur les voies urinaires. M. LASSONE le père a observé, comme je l'ai fait fréquemment, que le Camphre donné même à très-grandes doses, ne communiquoit jamais son odeur à l'urine, quoiqu'il la communique fréquemment à la transpiration et aux sueurs.

Il étoit autrefois fort ordinaire, en Ecosse, d'oindre l'emplâtre vésicatoire que l'on appliquoit sur le dos, ou sur une autre partie, d'huile camphrée, dans la vue de prévenir la strangurie que peuvent produire les cantharides: mais il y a long-temps que l'on a abandonné cette pratique, parce que l'on s'apperçut que quand on laissoit l'emplâtre plus de douze heures, sans donner en même temps une grande quantité de boissons, la strangurie survenoit chez la plupart des malades, mal-

malgré l'onction faite avec l'huile camphrée, et même quoiqu'on leur eût fait prendre le Camphre à l'intérieur. Les médecins Ecossois ne croient plus que le Camphre ait la vertu de corriger l'acrimonie des cantharides; et pour prévenir la strangurie, ils font uniquement boire beaucoup d'émulsion de gomme arabique, ou bien ils ont la précaution de ne pas laisser trop long-temps l'emplâtre.

L'on a encore attribué au Camphre la vertu de modérer, par son union, l'action du mercure: en triturant les préparations salines de mercure avec une portion de Camphre, ce dernier enlève une partie de l'acide uni au mercure, et rend en conséquence la préparation plus douce, sans diminuer beaucoup sa vertu désobstruente: j'ai observé ces effets sur cette préparation très-âcre de mercure que l'on nomme *turbith minéral*, et même sur le mercure doux ou le calomel, qui, étant trituré avec le Camphre, devient moins purgatif, et excite moins facilement la salivation. Je ne puis déterminer avec certitude jusqu'à quel point ces préparations de mercure ainsi mitigées conservent la puissance dont elles jouissoient avant, de guérir la maladie vénérienne; mais je pense qu'elles n'ont pas autant de vertus étant employées aux mêmes doses qu'avant.

L'on peut admettre cette manière de mitiger les préparations salines de mercure, en les unissant au Camphre; mais il y a des médecins qui vont plus loin, et qui prétendent que le mercure, dans quelque état qu'il soit, étant uni au Camphre, en devient plus doux, irrite moins le système, et est en même temps également puissant pour guérir les maladies dans lesquelles il convient d'ailleurs: je dois m'en rapporter, sur cet

objet, à l'experience des médecins François; car ceux d'Ecosse n'ont rien observé de semblable, et je puis assurer qu'ayant plusieurs fois tenté d'ajouter du Camphre à l'onguent mercuriel commun, cette union n'a pas empêché les frictions faites à la dose ordinaire, d'exciter la salivation, sans même modérer les symptomes qui ont coutume de l'accompagner.

Il y a une combinaison particulière du Camphre avec l'Opium, que l'on dit produire des effets considérables. L'Opium est sujet, comme je l'ai observé plus haut, à occasionner chez quelques individus des inconvéniens et des désordres. Tous les médecins savent que quelques personnes respectables ont prétendu que l'union du Camphre prévenoit ces désordres: cela peut être; mais les expériences que j'ai faites ne m'ont pas paru le confirmer. J'ai observé que grandes doses de Camphre disposoient au sommeil; mais ce sommeil est communément accompagné de la même confusion d'idées et des mêmes rêves effrayans que produit quelquefois l'usage de l'Opium; et je n'ai pas remarqué qu'une petite quantité de Camphre augmentât aucunement la puissance de l'Opium, *ou le fit agir différemment, que quand on l'employoit seul*: néanmoins, come j'ai contre moi l'autorité respectable de MM. LASSONE et HALLÉ, je soupçonne que mes expériences n'ont pas été faites d'une manière convenable, ou qu'elles n'ont pas été assez souvent réitérées.

Il y a encore un autre médicament dont l'union du Camphre augmente la vertu. M. LASSONE nous assure que le Camphre uni au Quinquina lui donne plus d'énergie et de force, soit qu'on l'emploie pour guérir la fièvre ou la gangrène, et je crois cette opinion bien fondée.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf urn:nbn:de:hbz:061:2-146752-p0358-4

Après m'être aussi étendu sur la vertu du Camphre, il me reste à parler de sa dose et de la manière de le prescrire. Il est évident, d'apres ce que j'ai dit plus haut, que l'on peut beaucoup en varier la dose. Il me semble, d'après plusieurs essais, que quand l'on n'en donne que quelques grains à des intervalles fort longs, il ne produit presque pas d'effet, et que pour en obtenir des effets sensibles, il faut le prescrire à grandes doses, c'est à dire, de vingt grains au moins, ou si l'on en donne de plus petites, il faut qu'elles soient fréquemment réitères à des intervalles courts; quelques médecins célèbres préferent la dernière méthode. Je n'ai pas suffisamment d'expérience pour déterminer avec precision jusqu'où l'on peut porter l'une ou l'autre de ces deux méthodes. D'après les effets qu'ont produits deux scrupules donnés en une fois dans l'observation que j'ai rapportée plus haut, et dans une autre citée par HOFFMANN, il paroît que cette dose est très-forte et dangereuse; mais d'autres expériences prouvent que l'on a quelquefois donné des doses plus fortes impunement; et il paroît, d'apres les experiences de COLLIN, qu'en divisant les doses, on peut en faire prendre un gros ou deux en un jour; il rapporte même une observation où l'on en a donné une demi-once: l'istoire que j'ai citée plus haut prouve la même chose. Il est probable que l'on ne peut attendre d'effets considerables du Camphre, que quand on le donne à grandes doses; et comme plusieurs expériences démontrent que ses effets ne sont pas fort durables dans le corps, il est évident qu'on doit réitérer son usage, et le continuer longtemps pour guérir différentes maladies.

Quant à la manière de donner ce médicament, il est d'abord toujours nécessaire de le diviser extrêmement, parce qu'il ne se dissout pas facilement,

comme l'on sait, dans l'estomac; et tant qu'il y reste, il surnage sur la surface des autres substances qui y sont contenues, se porte ainsi vers l'orifice supérieur de ce viscère, et y produit quelque malaise; il faut en conséquence le diviser extrêmement avant de le donner; ce qu'on peut faire en le triturant dans un mortier avec quelque poudre sèche, telle que le nitre ou du sucre dur; mais afin de s'assurer qu'il est bien divisé, il est bon d'y ajouter en même temps quelques gouttes d'esprit-de-vin rectifié, ou quelque autre menstrue spiritueux, tel que l'esprit doux de vitriol, ou la liqueur anodyne minérale d'HOFFMANN.

On peut aussi diviser le Camphre en le triturant avec le mucilage de gomme arabique; ce que l'on exécutera plus parfaitement en le dissolvant avant avec un peu d'esprit de-vin, ou avec une huile par expression. Lorsque l'on a suspendu le Camphre dans le mucilage de gomme arabique, on peut le suspendre dans tout autre liquide pour le donner plus convenablement; mais il faut observer que quand le Camphre est suspendu dans un liquide aqueux, il est sujet à s'évaporer ou à surnager, ce qui le rend plus désagréable à prendre: c'est pourquoi, lorsque l'on veut tenir le Camphre en dissolution, ou suspendu dans une grande quantité d'eau à la fois, il est bon d'employer quelques moyens pour l'y fixer; le sucre seul ne paroît pas suffisant pour cet effet; on l'obtient plus sûrement en triturant le Camphre avec le mucilage seul, ou avec une portion d'huile d'amandes douces, et en le divisant de nouveau par le moyen d'un mucilage, de manière à en faire une émulsion.

L'on a pensé que l'on pouvoit augmenter les vertus du Camphre en le mêlant avec une por-

tion de nitre; mais j'ai fait plusieurs tentatives sans pouvoir m'appercevoir de l'avantage que l'on retire du nitre, qui, à quelque dose qu'on le donne, pourvu qu'elle soit modérée, produit peu d'effet sur le système. L'on a pretendu, avec plus de probabilité, qu'il étoit utile d'unir le vinaigre au Camphre; le vinaigre fournit le meilleur moyen de corriger le goût du Camphre, et semble même le rendre moins désagréable à l'estomac, et je conviens qu'en raison de ses vertus rafraîchissante et antiseptique, il peut un peu augmenter celles du Camphre.

THEA, le THÉ.

Le Thé est d'un usage si universel, qu'il mérite que je le considère fort au long: l'on pourroit croire, en raison de l'usage que l'on en fait si généralement pour boisson, que j'aurois dû en parler dans ma première Pastie; j'ai néanmoins remis à m'en occuper ici, parce que l'on ne peut pas prouver qu'il fournisse aucune matière alimentaire, et que ses qualités lui donent le caractère d'un médicament.

Je n'entrerai ici dans aucune discussion sur le Thé comme sujet d'histoire naturelle, ou comme objet de commerce, parce que je n'ai pas eu d'occasion favorable de m'en instruire convenablement, et je renvoie mes lecteurs aux instructions que nous a données l'habile LETTSOME, qui, à ce que je crois, a traité ces objets plus complement et plus exactement que tout autre.

L'on pourroit croire que les qualités tu Thé, comme médicament, c'est-a dire, comme ayant la puissance de changer l'état du corps humain, sont confirmées par l'expérience que nous fournit son

usage journalier ; mais la plante se trouve dans des états si différens dans l'usage universel que l'on en fait, et la disposition de ceux qui l'emploient varie tellement, que les conclusions que l'on a tirées de ses effets doivent être tres-précaires et très-douteuses; il faut donc tenter d'autres moyens de déterminer ses qualités avec plus de certitude.

J'observerai à ce sujet qu'il paroît, d'après les expériences de l'exact SMITH, *de actione Musculari*, n. 36., qu' une infusion de Thé vert détruit la sensibilité des nerfs et l'irritabilité des muscles, et les expériences du docteur LETTSOME prouvent que le Thé vert distillé donne une eau odorante, qui est un puissant narcotique.

L'on peut présumer que le Thé vert contient une puissance narcotique odorante de ce genre, par la nécessité que trouvent les Chinois de le faire sécher à un degré considérable de chaleur avant d'en faire usage; ils s'abstiennent même, après cette préparation, de s'en servir pendant un an ou deux, c'est-à-dire, tant que ses parties volatiles ne se sont pas davantage dissipées ; et l'on dit que, quand ils n'usent pas de cette précaution, le Thé, dans son état le plus récent, donne des signes évidens d'une forte puissance narcotique: chez nous même, les espèces de Thé qui ont le plus d'odeur manifestent souvent leurs puissances sédatives, en affoiblissant les nerfs de l'estomac, et même de tout le système.

Je conclus, avec beaucoup d'assurance, de ces observations, que le Thé doit être considéré comme une substance narcotique et sedative, et qu'il a particuliérement cette qualité lorsqu'il conserve le plus d'odeur ; elle est en conséquence moins sensible dans le Thé bohea que dans le

Thé vert; elle l'est davantage dans les Thés plus odorans, ou dans ce qu'on appelle les meilleures espèces de Thé vert.

Ses effets paroissent cependant différens beaucoup suivant les individus; dela les récits différens et même contradictoires que l'on a faits de ces effets: mais nous ne serons pas étonnés de ces différentes manières d'agir du Thé, en faisant attention que la différence de constitution produit des differences dans l'action du même médicament, suivant les individus, et nous en avons une preuve remarquable dans la manière d'agir de l'Opium.

Si l'on ajoute a ce que je viens de dire l'erreur qui résulte de l'état du Thé que l'on emploie, lequel est souvent tellement dépourvu d'action, qu'il ne produit aucun effet; si l'on tient compte enfin de la puissance de l'habitude, qui est capable de détruire l'action des substances les plus puissantes, les rapports variés et même contradictoires sur les effets du Thé, ne changeront nullement notre manière de juger de ses qualités ordinaires et générales, relativement au corps humain.

Les expériences dont j'ai fait mention plus haut, et les observations que j'ai faites dans le cours de cinquante ans sur toutes sortes de personnes, m'ont convaincu que les qualites du Thé sont narcotiques et sédatives,

L'on a souvent objecté que quelques-uns des mauvais effets attribués au Thé étoient communément dus à la grande quantité d'eau chaude avec laquelle on le prend: il est possible qu'il résulte quelques mauvais effets de cette cause, mais je puis assurer, d'après une observation scrupuleuse, que sur dix personnes qui éprouvent des

effets considérables du Thé, il y en a neuf sur lesquelles ces effets sont entiérement dus aux qualités du Thé, et que l'eau chaude n'affecte pas de même une seule personne sur cent qui en boivent une très-grande quantité.

Malgré les efforts que nous venons de faire pour constater la nature pernicieuse du Thé, nous ne nions pas qu'il puisse produire quelquefois des effets avantageux : il est très-possible qu'etant pris modérément, il donne de la gaieté à certaines personnes, de même que les autres narcotiques prescrits à une dose médiocre, ou qu'il dissipe, jusqu'à un certain point, l'irritabilité, ou bien qu'il calme de même quelques irregularités du système nerveux.

L'on a souvent imputé les mauvais effets du Thé à l'eau chaude qui en est le véhicule: mais je ne doute pas que quelques-uns de ses effets avantageux ne puissent s'attribuer également à la même cause, et que ce ne soit sur-tout par cette raison qu'il est si souvent agréable lorsqu'on a trop mangé.

CROCUS, le SAFRAN.

L'HISTOIRE naturelle et la préparation de ce médicament sont si généralement connus, et se trouvent dans un si grand nombre de livres, qu'il est absolument inutile de rien répéter ici de ce que l'on a dit sur ces objets.

Le Safran, considéré chymiquement, paroît être une substance très particuliére; on peut l'extraire par les menstrues spiritueux ou aqueux, par le vin ou le vinaigre, et chacun de ces menstrues enlève toutes ses parties odorantes, sapides ou colorantes. La teinture à l'esprit-de-vin ne devient

point laiteuse lorsque l'on y ajoute de l'eau, et la teinture aqueuse ne se trouble pas par l'addition de l'esprit-de-vin; sa partie odorante s'élève par la distillation tant avec l'eau qu'avec l'esprit-de-vin, et l'on prétend qu'il paroît, dans le premier cas, une portion d'huile essentielle: mais ni la quantité ni la qualité de cette huile ne sont pas encore bien déterminées.

Quoique la partie odorante du Safran s'élève dans la distillation avec les differens menstrues dont nous venons de parler, l'on trouve beaucoup de matière fixe dans les extraits; mais l'extrait aqueux paroît d'une nature fort différente du Safran entier. L'extrait fait avec l'esprit-de-vin conserve davantage des qualités sensibles du Safran; néanmoins, comme il s'est fait une évaporation des parties odorantes et volatiles, l'on ne peut guère croire que la teinture concentrée, ou l'extrait de BOERHAAVE, renferme toute la substance médicale du Safran entier.

Il m'a paru convenable de donner ainsi, autant qu'il m'a été possible, l'histoire chymique de ce médicament célèbre: je remarquerai néanmoins que cette histoire ne nous apprend rien qui puisse nous faire connoître ou expliquer les vertus médicales du Safran; elle ne nous en apprend pas certainement davantage que ses qualités sensibles.

D'après ces qualités sensibles qui manifestent quelque acrimonie, tant au goût qu'a l'odorat, le Safran pourroit paroître très actif relativement au corps humain; néanmoins je n'ai jamais été plus embarrassé que de déterminer les qualités médicales de cette substance: les auteurs de Matière médicale en ont constamment parlé comme d'un remède fort actif; mais ce qu'il ont rapporté de ses effets est, dans quelques cas, évidemment exa-

géré, quoique BOERHAAVE même l'ait répété; et des expériences très-souvent réitérées dans la pratique ne confirment nullement les opinions que ces auteurs ont communément eues du Safran. Je l'ai donne à grandes doses sans en appercevoir d'effets sensibles; à peine augmente-t-il la fréquence du pouls; et je ne me suis guère apperçu qu'il agisse comme anodyn ou antispasmodique.

Il a sur-tout été renommé pour ses pretendues vertus emménagogues: j'ai eu, dans un cas ou deux, quelque raison de croire qu'il jouissoit d'une puissance de ce genre; mais dans beaucoup d'autres, il a absolument trompé mes espérances, quoique réitéré à fortes doses.

L'on racconte communément qu'il produit la gaieté; mais cela fortement contredit par ce que rapporte BERGIUS, qui s'exprime ainsi: » Nobilis matrona semper in tristitiam lapsa est ingentem, postquam pulveres Crocatos ei propinaveram „; et les paroles dont il sert avant: „ Vidi hystericas quasdam a propinato Croco valde emotas », sont plus en faveur du Safran que tout ce que j'ai lu ailleurs; je l'ai employé sous toutes sortes de formes, en substance et en teinture; j'ai donné l'extrait de BOERHAAVE, et j'en ai fait prendre de plus fortes doses qu'aucune de celles qui ont été proposées jusqu'ici, sans y découvrir aucune puissance ou vertu considérable.

Il ne paroît pas que le Collège des médecins de Londres ait beaucoup de confiance dans le Safran; car ils ne nous en ont donné aucune teinture; ils l'ont cependant conservé dans la *Tinctura aloes composita*, et dans les *Pilulae ex aloe cum myrrha*; ils en ont même mis une plus grande quantité que le Collège d'Edimbourg n'a fait: mais j'observerai que j'ai souvent préparé ces com-

positions sans y faire entrer de Safran, et que je n'ai pu appercevoir que leurs vertus en fussent aucunement diminuées: néanmoins, en méprisant ainsi les vertus du Safran, je dois avouer qu'avec un peu d'attention, j'ai remarqué que le Safran de nos boutiques étoit souvent très-imparfait; ce qui a pu quelquefois influer sur mes expériences.

NYMPHAEA, le NÈNUPHAR.

Je suis fâché que cette plante se trouve dans mon Catalogue, parce qu'on l'a retranchée des deux Dispensaires anglois, et sur-tout parce que ses fleurs ne possedent aucune vertu; ses racines sont un peu astringentes et amères, mais elles ne jouissent pas de ces qualités à un degré assez considérable pour trouver place dans la pratique, en ce que nous avons un grand nombre de substances beaucoup plus puissantes pour remplir le objets pour lesquels on pourroit employer ces racines.

Le VIN et l'ALCOHOL.

J'ai mis le Vin et l'Alcohol dans le Catalogue des médicamens narcotiques sédatifs, parce qu'il me paroît nécessaire de les considérer ici particuliérement.

J'ai traité plus haut du Vin comme boisson, et j'ai dit tout ce qui m'a paru nécessaire sur sa préparation. J'ai tâché d'expliquer, d'après les differentes causes qui contribuent à le produire, quels sont ses différens états, sur-tout les differentes matières dont il peut être formé, et les diverses qualités sensibles dépendantes de ces matières qui peuvent se manifester dans les vins dont on fait communément usage.

Il ne paroît pas nécessaire de répéter tout ce que j'ai dit à ce sujet : je crois devoir uniquement rappeller que j'ai supposé qu'une portion d'Alcohol constituoit le Vin : mais j'ai peu parlé de ses effets dans l'usage ordinaire de la vie, et je n'ai fait mention que de ceux que peuvent produire les autres matières qui trouvent dans les différens Vins qui paroissent sur nos tables.

On ne doit néanmoins considerer les Vins comme médicamens, que parce qu'ils contiennent de l'Alcohol, et je me suis réservé d'en traiter, sous ce point de vue, dans ce Chapitre, ou je les ai placés comme narcotiques sédatifs.

L'on ne peut guère douter que l'Alcohol ne jouisse de cette qualité; car, lorsqu'il est seulement délayé avec l'eau au point de pouvoir le boire, il produit l'ivresse et les effets narcotiques des autres sédatifs: lorsqu'on en prend une petite quantité, et qu'il est fort délayé, il ne manifeste pas sur le champ sa puissance sédative; il paroit être au contraire une liqueur stimulante, cordiale, et capable de produire la gaieté: néanmoins, comme cette manière d'agir est commune à l'Opium et aux autres Narcotiques, elle ne détruit pas notre opinion sur la nature sédative propre à l'Alcohol.

L'Alcohol n'est jamais en grande quantité dans le Vin en proportion de l'eau qui s'y trouve en même temps, et l'Alcohol même est uni dans le Vin à des matières qui diminuent sa force; c'est pourquoi on peut l'employer, et on l'emploie d'ordinaire beaucoup plus convenablement comme stimulant, cordial et égayant, que l'Alcohol donné de toute autre manière.

L'on peut expliquer, d'après ceci, pourquoi l'on regarde communément le Vin comme stimu-

lant: mais l'on sait également que quand on en boit une certaine quantité, il produit tous les effets sédatifs de l'Alcohol ou de l'Opium, et ses qualités médicinales peuvent être stimulantes où sedatives, suivant la quantité que l'on en prend.

Toutes les fois qu'il y a langueur ou foiblesse du systême, sans fièvre, le Vin pris modérément peut être très-utile; il est, pour beaucoup de personnes, non-seulement agréable au palais, mais même à l'estomac, et celles chez lesquelles on peut eviter ses effets acescens, s'apperçoivent sur le champ de ses vertus cordiales, qui se communiquent facilement de l'estomac à tout le systême.

Telles sont les vertus du Vin pris avec modération: j'observerai, en passant, que par la manière particulière dont il agit sur l'estomac, il excite l'action de ce viscère, et favorise en conséquence l'appétit et la digestion; et lorsqu'il passe dans les intestins, il ne suspend pas leur action, et n'occasionne pas la constipation aussi facilement que les autres Narcotiques; le mélange de ses parties acescentes avec la bile favorise au contraire l'action des intestins, et l'evacuation par les selles.

L'on peut encore observer que l'Alcohol que le Vin contient favo ise la transpiration insensible, en passant dans les vaisseaux sanguins, et qu'en raison de l'eau et des matières salines qui y sont en même temps introduites, il se porte certainement aux reins, et favorise la secretion de l'urine.

Le Vin peut produire tous ces effets, quoique pris modérément, et on peut les rapporter absolument à ses vertus stimulantes, ou à ses qualités acescentes, qui sont communément si salutaires.

Il est néanmoins difficile d'établir des *limites* entre ses puissances stimulante et sédative: si l'on en augmente la quantité par degrés, la dernière puissance agit insensiblement; et, en se réunissant à la première, elle produit d'abord un degré de délire ou d'ivresse, qui est généralement gai, et qui, s'emparant de l'esprit, an exclut toutes les idées tristes ou sombres; mais lorsque cette même puissance sédative augmente, elle rend le délire plus considérable, et produit cette irrégularité et cette confusion d'idées qui constitue l'état d'ivresse parfait, et la puissance sédative dominant ensuite entiérement, les fonctions animales, tant du sentiment que du mouvement, s'affoiblissent par degrés, et le sommeil survient.

Après avoir ainsi exposé les différentes manières d'agir des puissances, tant stimulante que sédative du Vin sur l'homme en santé, je vais parler des effets qu'elles produisent suivant les circonstances où se trouvent les malades.

Il est d'abord évident que quand le systême est irrité par une cause qui augmente l'action du coeur et des artères, la puissance stimulante du Vin doit être nuisible, même étant pris avec la plus grande modération: or, comme il n'y a guère d'irritation plus considerable et plus permanente que l'inflammation d'une partie quelconque, le Vin doit être particuliérement funeste dans toutes les pyrexies occasionnées par l'inflammation.

Je suis aussi persuadé que toutes les hémorrhagies actives sont accompagnées de diathèse inflammatoire; d'où il est également évident que le Vin ne convient pas dans ces cas.

Je ne m'etendrai pas davantage sur l'usage du Vin dans les maladies, parce que l'on doit, à cet égard, se conduire d'après les principes que

j'ai établis plus haut relativement à l'Opium, avec néanmoins cette différence, que si l'on cherche dans l'un ou l'autre les puissances sédatives; on les obtiendra plus facilement et plus certainement par l'Opium que par le Vin; mais si l'on veut employer séparément les puissances stimulantes, ou les combiner avec les sédatives, on pourra les administrer plus facilement et plus exactement avec le Vin qu'avec l'Opium.

Il ne me reste qu'une question à examiner à ce sujet: savoir, l'Alcohol affoibli d'une manière quelconque, peut-il convenablement être substitué au Vin et à l'Opium? Je pense qu'on le peut dans plusieurs cas, mais qu'il est toujours plus difficile de séparer les puissances stimulantes de l'Alcohol de sa qualité sédative. Dans les cas néanmoins où l'on desire spécialement les puissances stimulantes, comme quand on veut s'opposer à la gangrène, l'Alcohol affoibli peut se donner aussi bien que le Vin; c'est pourquoi le premier peut être plus convenable que le Vin pour les pauvres.

Fin du second Tome.